

H. A. Bergfalk

HISTOIRE

DES FRANCS.

Imprimerie de Ode et Wodon.

HISTOIRE

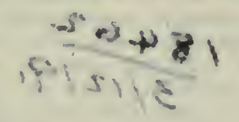
DES FRANCS

PAR

M. LE COMTE DE PEYRONNET.

Non minus oblector francorum annalia regum
Scripta legens, sine fuco prorsùs et arte...
Chancelier de l'Hôpital.

Tome Deuxième.



Bruxelles et Leipzig.

ALLGEMEINE NIEDERLANDISCHE BUCHHANDLUNG.

1835

LIVRE V.

DEUXIÈME PARTAGE.

(SUITE.)

Divisions en Neustrie, après la mort de Chilpéric. — Didier s'attache au parti de Gondovald. — Il surprend Toulouse. — Ansovald reconnaît Chlotaire. — Frédegonde se réfugie à Paris. — Gontran marche pour la secourir. — Paris refuse de recevoir Childebert. Ligues et guerre entre Orléans et Blois, Châteaudun et Chartres. — Révolte de Tours. — De Limoges. — De Poitiers. — Childebert envoie des ambassadeurs à Gontran. — Ils demandent qu'on leur livre Frédegonde. — Emportement de Gontran. — Insolence des ambassadeurs. — Périls et terreurs de Gontran. — Réintégration de Prétextat. — Inhumation des restes de Chlovis et de Mérovée, fils de Chilpéric. — Frédegonde reléguée à Rueil. — Tente de se concilier Gondovald. — Et de faire assassiner Brunehault. — Ses intelligences avec Leuvigild. — Elle envoie des meurtriers contre Childebert. — Et contre Gontran. — Baptême de Chlotaire annoncé. — Les gouverneurs de ce prince refusent de l'y conduire. — Doutes et menaces de Gontran. — Enquête sur la naissance de Chlotaire. — Chapitre Ier. — Gondovald. — Sa naissance. — Son éducation. — Désavoué par Chlotaire. — Recueilli par Childebert. — Réclamé par Chlotaire. — Dépouillé de sa chevelure. — Avoué et reçu par Charibert. — Livré à Sigebert. — Enfermé à Cologne. — S'enfuit auprès de Narsès. — Se retire à Constantinople. — Accueilli par les empereurs. — Projets des grands d'Austrasie. — Promesses de Boson à Gondovald. — Départ de Constantinople. — Gondovald reçu à Marseille. — Se retire à Avignon, auprès de Mummole. — Est trahi par Boson. — Enlèvement de l'évêque Théodore. — Et de Boson. — Boson offre à Gontran de livrer Mummole. — Marche contre Avignon. — Est trompé par Mummole. — Forcé de lever le siége.

— Gondovald commence la guerre. — Proclamé roi à Brives. — Premiers succès. — Marche de l'armée de Gontran. — Retraite de celle de Gondovald. — Elle s'enferme dans Comminges. — Siége. — Attaques infructueuses. — Trahison de Mummole. — Mort de Gondovald. — Mort de Mummole et de l'évêque de Gap. — Condamnation des évêques du parti de Gondovald. — Chapitre II. — Guerre contre les Wisigoths. — Prise de Carcassonne. — Sa délivrance. — Mort de Terentiolus. — Attaque de Nîmes. — Désastres des Francs. — Accusation contre les généraux bourguignons. — Incursion de Récarède. — Navires francs capturés par les navires de Leuvigild. — Défaite des Wisigoths. — Mort de Didier. — Mort de Leuvigild. — Récarède renonce à l'arianisme. — Il fait la paix avec Childebert. — Les Bourguignons prennent Carcassonne. — Ils sont vaincus par le duc de Lusitanie. — Paix entre Récarède et Gontran. — Chapitre III. — Altercation entre Prétextat et Frédegonde. — Meurtre de Prétextat. — Dernier entretien de l'évêque et de la reine. — Consternation du peuple. — Indignation des leudes. — L'un d'eux est empoisonné. — Évêques chargés par Gontran de la recherche de ces crimes. — Résistance des gouverneurs de Chlotaire. — Le duc Beppolène leur est opposé par Gontran. — Rennes refuse de recevoir Beppolène. — Son fils en fait le siége. — Il est défait et tué. — Le meurtrier de Prétextat est livré par Frédegonde. — Il est mis à mort par le neveu de l'évêque. — Chapitre IV. — Nouvelles poursuites contre les partisans de Gondovald. — Arrestation de Waddon. — Sacrilége commis à Metz. — Accusation de Gontran-Boson. — Première condamnation contre lui. — Childebert ordonne sa mort. — Révoque cette décision. — La renouvelle conjointement avec le roi de Bourgogne. — Boson se réfugie dans la maison de l'évêque de Trèves. — On y met le feu. — Boson est tué. — Brunehault recouvre son ancienne autorité en Austrasie. — Conjuration contre elle et son fils. — Elle est découverte. — Rauchingue est mis à mort. — Ursion et Bertfried prennent les armes. — Godégésile marche contre eux. — Combat de Vaivres. — Mort d'Ursion. — Fuite de Bertfried. — Sa mort. Arrestation d'Ægidius. — Accusation intentée contre lui. — Ses aveux. — Sa condamnation. — Nouvelle conjuration en Austrasie. — Condamnation de Droctulf et de Septimine. — Chapitre V. — Traité de succession entre les rois de Bourgogne et d'Austrasie.

— Ambassadeurs envoyés à Gontran, par Brunehault. — Confirmation du traité. — Ses clauses. — Chlodosinde promise à Récarède. — Projet de guerre avec les Lombards. — Soissons et Melun se livrent à Childebert. — Son fils Théodebert y est proclamé roi. — Chapitre VI. — Autharis, roi des Lombards. — Demande Chlodosinde. — En reçoit la promesse. — Childebert la révoque. — Rupture. — Subsides promis par l'empereur grec. — L'armée d'Austrasie passe les Alpes. — Victoire d'Autharis. — Il fait alliance avec le duc de Bavière. — Demande Théodelinde, fille de ce duc. — Se rend à sa cour, déguisé. — Childebert entre en Bavière. — Théodelinde se réfugie auprès d'Autharis. — Nouvelle ambassade à Constantinople. — Violences commises à Carthage, sur les ambassadeurs francs. — Réparations accordées par Maurice. — Traité pour le renouvellement de la guerre en Italie. — L'armée de Childebert marche à la fois sur Plaisance et sur Milan. — Succès de l'armée grecque. — Inaction d'Audovald. — Conquêtes de Cédin. — Trêve entre Autharis et les Francs. — Ambassadeurs des Lombards. — Mort d'Autharis. — Paix conclue avec Agilulph. — Chapitre VII. — Soulèvement des Bretons. — Première incursion sur le territoire de Nantes. — Gontran lève une armée. — Promesses des Bretons. — Traité fait avec eux. — Ils violent le traité. — Ravagent de nouveau le territoire de Nantes. — Se soumettent encore à Gontran. — Reprennent les armes. — Dévastent les territoires de Nantes et de Rennes. — Le roi de Bourgogne envoie contre eux une armée. — Division entre Ébrachaire et Beppolène. — Premiers succès de Beppolène. — Il est défait et tué. — Ébrachaire entre à Vannes. — Il traite avec les Bretons. — Passage de la Vilaine. — Nouvelle défaite des Francs. — Accusation contre Ébrachaire. — Sa condamnation. — Intelligences des Bretons avec Frédegonde. — Chapitre VIII. — Tentative de meurtre contre Gontran. — Tentative pareille contre Childebert. — Violences de Frédegonde contre sa fille Rigonthe. — Divisions dans Tournai. — Efforts de Frédegonde pour les apaiser. — Meurtre des trois chefs. — Soulèvement contre la reine. — Ses périls. — Sa délivrance. — Elle se réconcilie avec Gontran. — Baptême de Chlotaire. — Ambassade de Childebert. — Si la naissance de Chlotaire était légitime. — Mort de Gontran. — Son caractère. — Combat singulier. — Supplice de Chaudon. — Chapitre IX.

CHAPITRE PREMIER.

EFFETS DE LA MORT DE CHILPÉRIC (584-585).

Ce fut un grand événement que la mort du roi de Soissons. On ne la regrettait point; on la ressentit. Les trois royaumes en furent ébranlés. Tout y devint incertain; tout tomba dans la confusion. On eût pu dire un instant que ce prince, si mauvais qu'il eût été, manquait à l'État. Roi fatal, dont la vie fut une calamité, et la mort même un dommage.

On se divisa parmi les grands, en Neustrie. Les uns s'attachèrent à Childebert, et de ce nombre furent les officiers chargés de la garde du trésor du roi. Ces officiers enlevèrent toutes les sommes d'argent et toutes les choses précieuses que Chilpéric avait fait amasser à Chelles, et ils les allèrent porter au roi d'Austrasie. D'autres, déjà engagés dans le parti de Gondovald, profitèrent de cette occasion pour découvrir et exécuter leurs engagemens. Parmi eux était le duc Didier. Ce duc se trouvait alors sur le territoire de Toulouse. Aussitôt qu'on lui eut apporté la nouvelle de la mort du roi, il forma promptement une faible troupe de bons et hardis soldats, et sans délibérer, marcha sur la ville. Il y pénétra. Rigonthe ne s'en était

pas encore éloignée; c'était ce qui y attirait Didier. Il se saisit des riches trésors qu'elle emmenait avec elle, et lui laissa à peine de quoi satisfaire, pour quelques jours, aux plus simples besoins de la vie. Après quoi il se retira à Avignon, auprès du patrice Mummole, qui y commandait, et avec lequel il s'était lié, depuis deux ans, par une convention secrète, pour la défense des prétentions de Gondovald. Ansovald, au contraire, et le plus grand nombre avec lui, prirent la résolution de maintenir le jeune fils de Frédegonde.

Pour elle, sortant précipitamment de Chelles où l'on pouvait à chaque instant la surprendre, elle courut à Paris, y fit apporter tout ce qu'elle avait de richesses, et craignant encore, tant ses ennemis étaient nombreux et puissans, elle s'alla jeter dans la cathédrale, réduite maintenant à ce seul asile, elle par qui tant de malheureux y furent réduits.

Mais l'évêque Ragnemode lui restant fidèle, il ne se fit aucun mouvement dangereux dans la cité de Paris. Frédegonde alors, étouffant ses craintes, ne s'occupa plus que de réunir les ressources qu'elle avait encore, et de méditer les nouveaux desseins que sa nouvelle fortune attendait. Elle appela ses principaux serviteurs et tint conseil avec eux. Le résultat fut qu'on se mettrait sous la protection de Gontran, qui, n'ayant point de fils, et n'ayant pas surtout d'aussi cruelles injures à venger que Childebert, embrasserait, vraisemblablement avec

plus de sincérité, la défense du jeune et faible héritier de son frère.

Frédegonde envoya donc vers Gontran, et lui fit dire qu'il vînt sans retard ; qu'elle se remettrait en sa puissance, et son fils avec elle, et le royaume de son fils. Gontran accorda ce que demandait Frédegonde. Il vint a Paris ; mais avec une armée. La ville ne résista point, et le reçut au contraire avec de grands témoignages de soumission. Lui, à son tour, promit ouvertement son assistance à la reine, contre tous ceux qui la voudraient offenser.

Au même moment, venait Childebert, menant aussi son armée. Mais il s'était laissé devancer, et l'occasion, qui lui eût été si favorable, tombait et échappait de ses mains. Gontran était déjà dans Paris ; Paris refusa de recevoir Childebert.

Mais sur d'autres points se manifestait une assez grande irrésolution. En ayant vu le danger, les grands du parti de la reine s'assemblèrent autour de son fils, et quoiqu'il ne fût pas encore baptisé, ils le proclamèrent roi, et lui imposèrent de nouveau le nom de Chlotaire. Ensuite ils se répandirent dans les cités qui étaient du domaine de Chilpéric, et leur persuadèrent de prêter un double serment de fidélité à Chlotaire et à Gontran.

Gontran, toutefois, n'en usait pas de même façon. Il avait envoyé ses comtes dans les villes qui, dépendant autrefois du royaume de Charibert, étaient échues depuis au roi d'Austrasie, et depuis encore avaient été envahies par Chilpéric. Là ne se

répétait point le nom de Chlotaire, et le serment qu'on était contraint de prêter n'était reçu qu'au nom de Gontran.

Ces mesures, quoique promptes et bien concertées, n'eurent pas partout un égal succès. Déjà la guerre s'était engagée comme d'elle-même entre des villes voisines et rivales, où dominaient des intérêts différens. Ceux d'Orléans et de Blois avaient formé secrètement une ligue armée, et tout à coup, sans qu'on l'eût prévu, ils s'étaient jetés sur le territoire de Châteaudun. Le succès ne leur fut pas d'abord disputé. Ils ravagèrent, pillèrent, brûlèrent, sans rencontrer d'obstacles ni de combats. Mais pendant qu'ils grossissaient leur butin, dépouillant les fermes, enlevant les blés, rassemblant et emmenant les troupeaux, les habitans de Châteaudun faisaient à leur tour une ligue avec ceux de Chartres. Bientôt, pressés du désir de mettre à couvert leurs richesses, les agresseurs voulurent retourner en arrière et regagner leur pays. Ce fut alors que les nouveaux alliés se montrèrent. Suivant l'ennemi diligemment et à la trace, ils lui reprirent sans peine ces dépouilles qui embarrassaient sa retraite. Puis continuant et ne se lassant point, ils entrèrent à leur tour sur son territoire, et y vengèrent tous les ravages du leur.

En d'autres lieux ce furent les mêmes désordres : à Limoges, à Tours, à Poitiers. Tours voulut rentrer de nouveau sous la domination du roi d'Austrasie. Mais les habitans de Bourges prirent les ar-

mes pour s'y opposer. Ceux-ci, plus nombreux, eurent l'avantage ; ils brûlèrent Mareuil ; ils désolèrent toute la contrée : ce fut une complète dévastation. Les habitans de Tours étaient consternés. Ne sachant plus comment arrêter le cours de ces ravages, ils se résignèrent, et subirent la loi de Gontran.

Limoges eut un sort contraire, et ne supporta pas les mêmes pertes. Childebert y avait envoyé le duc Gararic. Le duc éprouva peu de résistance, et le pays entier retourna au roi d'Austrasie. Cette expédition terminée, Gararic marcha sur Poitiers. Le vœu des habitans lui était tout favorable ; on l'accueillit donc, et il prit possession de la cité. Il y était déjà quand les gens de Tours, fatigués du mauvais succès de leur tentative, délibéraient s'ils ne renonceraient pas à l'obéissance de Childebert. Le bruit en vint jusqu'à Gararic. Il envoya promptement vers eux pour les raffermir et leur enjoindre de persévérer. Mais l'évêque repoussa ces exhortations, alléguant que la résistance était imprudente et sans but ; que Gontran était désormais le père et le protecteur des deux fils de Chilpéric et de Sigebert ; que bien loin de déférer au conseil qu'il leur adressait, ils lui donnaient eux-mêmes celui d'épargner à la ville de Poitiers les malheurs que son obstination ne manquerait pas d'attirer sur elle. Ce langage n'ébranla point la résolution des habitans de Poitiers. Cependant l'appui de Tours allait leur manquer ; mais leur

prédilection pour l'Austrasie l'emporta. Gararic partit alors, en promettant de leur amener bientôt une armée. Éberon, autre serviteur de Childebert, resta seul pour les commander.

Tours étant soumis, on se prépara à marcher contre Poitiers. Ce fut à Williachaire, comte d'Orléans, que Gontran remit le soin de cette entreprise. Ce comte envahit assez promptement le pays, et se mit d'abord, comme il était d'usage en ce temps, à le dévaster. Ceux du Poitou, se flattant d'être secourus, jugèrent qu'il leur suffirait de temporiser. C'est pourquoi ils firent partir des envoyés chargés de dire à Williachaire « qu'il interrompît ses attaques; qu'ils avaient assurance « qu'un plaid [1] devait se tenir entre Childebert et « Gontran; que leur projet n'était point de résister à sa décision; que s'ils étaient donnés à Gontran, ils le reconnaîtraient sans murmure, et le « serviraient. » Williachaire accueillit mal leur demande. « Les choses que vous dites, leur répondit-il, sont étrangères aux ordres que je suis « tenu d'accomplir. Obéissez sur l'heure, ou je « poursuivrai. » Il poursuivit en effet, car ils différèrent encore d'obéir, et les ravages commencés

[1] Placitum. — Placitum verò generaliter pro die dicta usurpabant, in qua quid agendum gerendumve esset, quod scilicet sic inter partes pactum conventum fuisset.

Sic conventus regios in quibus de summa regni tractabatur placita dixerunt, quæ post parlamenta dictæ. (*Jér. Bignon. Not.* lib. 1, cap. 37.)

continuèrent. Enfin cependant cette longue destruction épuisa la constance des habitans de Poitiers, et donna un ascendant passager aux partisans que Gontran avait dans la ville. Les serviteurs de Childebert furent contraints d'en sortir; le peuple céda, mais avec douleur; il fit serment de fidélité au roi de Bourgogne, mais avec la secrète espérance d'en être bientôt dégagé.

Quelques mois en effet passèrent à peine, et déjà Poitiers secouait le joug du roi de Bourgogne. La révolte était cette fois plus puissante et mieux combinée. Jugeant qu'il ne suffirait plus des troupes levées dans Orléans et dans Bourges, Gontran en appela des autres provinces. Une formidable armée s'assembla. Ses chefs cependant, avant de rien entrependre, voulurent essayer d'effrayer ce peuple et de le soumettre par la seule persuasion. D'autres ennemis pressaient déjà le roi de Bourgogne, et il lui eût été important d'étouffer la guerre du Poitou, sans la faire. On envoya donc des députés à Poitiers, avec de vives exhortations et de nombreuses promesses. Mais l'évêque Mérovée refusa de les écouter. Tout aussitôt commencèrent les mouvemens de l'armée de Bourgogne; les pillages, les incendies, les massacres commencèrent. Le territoire de Tours n'en fut pas exempt, quoique soumis. Les Bourguignons qui le rencontraient sur leur route quand ils transportaient le butin, y grossissaient sans ménagement leur charge, au passage. Toutefois les gens du Poitou ne se dé-

courageaient point. La lutte fut longue, sanglante, acharnée. Il ne fallut rien moins, pour lasser et surmonter cette résistance, que le ravage entier du pays, et la ruine imminente de la ville, au pied de laquelle l'armée de Bourgogne était enfin parvenue. On se soumit donc de nouveau. Mais les conditions faites furent mal observées. Les Bourguignons, reçus dans la ville, y commirent de grandes violences. L'évêque lui-même tomba aux mains des soldats, et n'eut d'autre moyen de s'en racheter que de mettre en pièces les calices d'or de son église, et de leur en faire le partage.

Pendant ce temps, Childebert, bien que repoussé de Paris, n'abandonnait pas ses desseins. Ce qu'il prétendait principalement, c'était qu'on lui restituât sans retard tout ce qui lui avait été retenu de l'héritage de son père; en quoi se trouvait comprise une portion de Paris. Il appela quelques-uns de ceux qui participaient au gouvernement de son royaume, et il leur dit : « Allez vers le roi de Bourgogne; représentez-lui les torts que nous ont « faits à tous nos longues querelles; montrez-lui « que l'occasion est favorable pour les réparer; « rappelez nos anciennes conventions, et obtenez « de lui qu'il les exécute. » Ils allèrent et parlèrent ainsi à Gontran. Mais ce prince avait découvert, depuis la mort de son frère, le traité fait antérieurement avec son neveu, pour le partage de la Bourgogne. Le ressentiment en était récent et profond; il ne fit aucun effort pour le déguiser :

« Traitres, leur dit-il, c'est vous, en qui il n'y a « que mensonge, qui me venez sommer de mes « promesses? En quelle façon avez-vous observé « les vôtres? Vous prétendez que je reçoive votre « roi en mon amitié? Et qu'avez-vous négligé pour « m'en faire un implacable ennemi? Qui fit ce « traité? De qui sont ces sceaux et ces signatures? « Par qui fut suggéré le dessein de me chasser de « mon trône? Allez, traîtres! » Les envoyés souffrirent patiemment ces reproches, et sans entreprendre de s'en excuser : « Roi, dirent-ils, si ta « colère est si grande que tu veuilles rompre toutes « tes promesses, cesse au moins de retenir ce qui « ne peut être à toi. Rends à ton neveu ce qui lui « revient du domaine du roi Charibert. » — « Il « ne lui revient rien, repartit Gontran; qu'il lui « souvienne des conditions du partage. Nul de nous « ne devait entrer à Paris sans le consentement de « ses frères. Nous en avions pris à témoin le saint « martyr Polyeucte, et les saints confesseurs Hi-« laire et Martin. L'infracteur de cette promesse « en devait être puni par la privation de sa part. « Sigebert l'enfreignit; sa part est perdue. Chilpé-« ric l'imita; il a encouru la même peine. Je met-« trai en ma puissance tout le royaume et toutes « les richesses de Charibert. Aucun n'en recevra « rien, que ce qu'il me plaira d'en distribuer. Re-« tournez donc, et dites ce que j'ai résolu. »

Childebert insista, et il envoya d'autres députés. Mais ceux-ci apportaient une nouvelle demande.

Ils voulaient qu'on leur livrât Frédegonde, l'accusant hautement du meurtre de Galsuinthe, de Sigebert, de Théodebert, de Mérovée, de Chlovis et de Chilpéric. Gontran n'accorda rien; mais ce fut en cette occasion que fut convenu le plaid général dont parlèrent les envoyés de Poitou, et dans lequel devaient s'accorder tous les différends des trois rois.

L'époque venue où devait être ouvert le plaid annoncé, Childebert envoya une troisième fois vers Gontran. Ses envoyés étaient en grand nombre, et à leur tête Gontran-Boson, Sigewald, même Ægidius qui, dès ce temps, reprenait le rôle que le soulèvement de l'armée l'avait contraint un moment à abandonner. Sitôt qu'ils furent en la présence du roi, l'évêque commença et dit : « Roi « très pieux, nous rendons grâces au Dieu tout-« puissant, parce qu'après tant de travaux, il t'a « rendu la possession de toutes tes villes. » — «Oui, « interrompit Gontran, d'éclatantes actions de « grâces sont dues au roi des rois, au seigneur des « seigneurs; car c'est par sa miséricode infinie « que se sont accomplies ces heureuses choses. « Mais on ne t'en doit point à toi, fourbe, qui n'as « jamais gardé ta foi à personne; méchant con-« seiller, par les artifices de qui le feu et l'épée « ont ravagé mes provinces; coupable évêque, « qui n'agis point en prêtre de Dieu, mais en en-« nemi de notre royaume. » L'évèque indigné contint cependant sa colère, et se tut. Un autre, par-

lant à sa place, réclama de nouveau les villes qu'avait possédées Sigebert. Gontran répéta la réponse qu'il avait faite antérieurement, et y persista. Un troisième rappela les crimes de Frédegonde, et demanda encore qu'elle fût livrée au roi d'Austrasie. Gontran refusa. Boson, s'étant approché à son tour, le roi le prévint et l'accabla de reproches : « Perfide, lui dit-il, homme dont la « parole trompe toujours, perpétuel ennemi de « notre pays et de notre trône, toi qui es allé jus« qu'à Constantinople pour y susciter Gondovald « et l'élever sur notre ruine !... » Boson se hâta : « Assis que tu es au trône des rois, lui dit-il, nul « ne peut répondre à ce que tu dis. Mais, s'il se « rencontre quelqu'un d'égal à moi qui m'ose char« ger du crime que tu supposes, qu'il vienne et « qu'il parle ; et toi, roi très pieux, consens alors « que la chose soit remise au jugement de Dieu. « Tu connaîtras au champ-clos si je suis coupable. »

Les esprits s'animaient et s'irritaient par degrés. Le roi laissait à chaque instant échapper d'amères et méprisantes paroles. Troublé surtout par l'audacieuse tentative de Gondovald, qu'en ce moment même on proclamait roi, il ne parlait qu'avec fureur et injure de ses prétentions et de sa naissance. « Il ne sera pas un digne guerrier, s'écria« t-il, celui qui ne s'armera point pour rejeter « hors de nos frontières ce misérable imposteur, « dont le père a tourné la meule, manié la carde, « et tissé la laine. » Ces mots à peine achevés, l'un

des envoyés les releva avec insolence : « Roi, dit« il, tu ne parles point sagement. Nous n'avions « pas ouï dire, l'ordre spirituel excepté, qu'un « seul homme pût avoir deux pères. Toi cependant, « tu les donnes à celui-ci ; l'un cardeur, et l'autre « meunier. » Quand on eut entendu, de bruyantes risées éclatèrent ; les voix se mêlaient ; tout respect et toute prudence étaient oubliés ; la colère du roi avait allumé toutes les colères. Enfin l'un des envoyés, moins sage encore et plus emporté que les autres, osa prononcer cette téméraire menace : « Nous te disons adieu. Tu ne veux pas rendre à « Childebert ce qui est à lui ? Suis tes desseins : « sache pourtant que la hache est encore entière, « par qui tes deux frères ont tombé. » Ils se retirèrent ; mais Gontran était transporté de fureur, et quand ils sortirent de la ville, il les fit poursuivre par le peuple qui, non content des injures, leur jetait à profusion le fumier et la boue.

Toutefois, ce prince n'était pas en sécurité. Son injustice envers Childebert ; son étrange obstination de garder pour lui-même la portion de l'ancien domaine de Charibert, qui appartenait à Chlotaire, sa conduite équivoque envers Frédegonde, qu'il favorisait et offensait successivement ; ce mélange d'ambition profonde et d'apparente générosité, lui faisaient craindre et lui suscitaient peut-être en effet de nombreux périls. Un jour qu'il était encore à Paris, un pauvre mendiant, perçant la foule qui l'environnait, parvint jusqu'à lui et lui

dit : « Écoute, roi, et ne méprise pas mes paroles. « Faraulf, qui fut des domestiques de ton frère, « a de mauvais desseins contre toi. Prends garde « quand tu iras, pour les offices du matin, à l'é- « glise ; c'est à ce moment qu'il doit te frapper ou « d'un couteau, ou de la lance. » On saisit Faraulf, mais il nia, et l'on ne put le convaincre. Cependant, quelle qu'en ait été la cause, à peu de temps de là il mourut.

Depuis ce moment, Gontran ne se montra plus que chargé de ses armes, et quelque part qu'il allât, toujours une nombreuse garde l'entourait. Il usa même d'un moyen bizarre, dont on est tenté tour à tour d'admirer la simplicité et de mépriser la faiblesse. Un dimanche, dans la cathédrale, au moment que la messe allait commencer, quand le diacre eut, selon l'usage, prescrit le silence, le roi, se tournant tout à coup vers le peuple, éleva la voix, et lui dit : « Vous tous qui êtes ici, je vous « en conjure, gardez-moi une vraie et inviolable « fidélité. Ne me tuez pas, comme il est arrivé à « mes frères. Qu'au moins je vive encore trois ans, « et que je puisse élever jusque là mes neveux, « qui sont maintenant mes fils ! Voyez que ma mort « vous mettrait vous-mêmes en péril, et que vous « n'auriez encore aucun chef de notre race assez « fort pour vous protéger. » Le peuple fut ému, et l'on fit aussitôt des prières à Dieu pour le roi.

La méfiance augmentait entre Frédegonde et Gontran. Les habitans de Rouen, dès que la mort

de Chilpéric leur fut parvenue, avaient rappelé l'évêque Prétextat de son exil, et son retour parmi eux avait été un long et bruyant triomphe. L'évêque, ces premiers transports apaisés, vint à Paris auprès de Gontran, et le conjura d'approfondir, avec quelque soin, l'injuste accusation qui avait été portée contre lui; s'assurant qu'alors il n'hésiterait plus à confirmer son rappel. Frédegonde, qui n'oubliait jamais et ne pardonnait à personne, combattit avec beaucoup d'emportement ses réclamations. « C'était une chose inouïe, disait-elle, « et qui ne se pourrait excuser, que de rétablir un « évêque exclu de l'épiscopat par le jugement « d'un concile. » Mais Gontran, peu disposé à servir sa haine, voulant toutefois ne laisser aucun prétexte au zèle ignorant et aux faux scrupules, annonça la résolution de convoquer un synode. « C'est « le droit des évêques, dit-il: ils révoqueront ou « confirmeront ce qu'ils ont jugé, et leur sentence, « libre cette fois, sera pleinement régulière et ir-« réprochable. » C'était déjà un grand déplaisir pour Frédegonde, qui ne pouvait maintenant ni corrompre ni intimider le synode. C'était de plus un fâcheux indice des secrètes dispositions de Gontran, qui dédaignait déjà ses conseils, et donnait un tel avantage sur elle à l'un de ses principaux ennemis. Mais l'humiliation fut bien plus profonde lorsque l'évêque de Paris, qui lui avait été si dévoué jusqu'alors, s'élevant même contre le dessein de Gontran, nia la nécessité du synode, et déclara,

au nom des évêques, que la condamnation n'avait point le caractère qu'on lui supposait; qu'elle n'était ni absolue ni perpétuelle; que Prétextat était suspendu de l'épiscopat et non pas exclu. Tous les doutes alors et toutes les hésitations cessèrent. Le roi, sans plus de retard, reçut Prétextat, le fit asseoir à sa table, et consentit qu'il retournât à Rouen. Frédegonde reconnut son abaissement et sa dépendance : sa fierté s'offensa ; ses haines s'accrurent.

Mais on lui préparait d'autres offenses. Gontran, jaloux de la gloire de sa race, déplorait amèrement le meurtre de Chlovis et de Mérovée, et s'indignait du mépris avec lequel on avait traité leur cadavre. Il voulait une solennelle réparation de cet outrage; mais on ne savait plus en quels lieux les meurtriers avaient enfoui les restes de leurs victimes. Enfin il vint un pauvre pêcheur qui, se prosternant aux pieds du roi, lui dit, avec une vive expression de crainte : « Assure-moi qu'il ne m'en arrivera au-« cun mal, et je te découvrirai ce que tu souhaites.» Le roi lui jura sûreté et lui promit même une recompense. Alors le pêcheur reprit : « Après que « Chlovis eut été tué, son corps fut mis dans la terre, « auprès de la porte d'un oratoire. Mais la reine « craignant qu'on le découvrît et qu'on lui donnât « la sépulture qu'exigeait son rang, envoya de ses « serviteurs qui retirèrent ce corps de la terre et « l'allèrent jeter dans la Marne. Ces hommes n'exé-« cutèrent leurs ordres qu'imparfaitement; ils lais-« sèrent au prince sa chevelure. Ce même jour

« j'avais tendu mes filets. Quand je les levai j'y « trouvai le cadavre. L'ayant reconnu à ses longs « cheveux, je le chargeai aussitôt sur mes épaules « et le portai au rivage. Ensuite je lui creusai se- « crètement une fosse et la recouvris de gazon. » Le roi satisfait, mais doutant encore, voulut vérifier lui-même la fidélité de ce recit. Il prit prétexte d'une chasse, et se dirigea vers le lieu qu'avait désigné le pêcheur. Tout était vrai. Le corps fut trouvé entier; sa longue et blonde chevelure n'en était pas encore détachée. Aussitôt Gontran, exécutant ce qu'il avait résolu, convoqua l'évêque, le clergé, le peuple lui-même, et conduisit solennellement ces tristes dépouilles dans l'église de Saint-Vincent. On apprit aussi où étaient celles de Mérovée ; l'évêque de Chartres y fut envoyé, et la même pompe en accompagna l'exhumation. Elles allèrent prendre leur place auprès du tombeau de Chlovis.

De plus sérieuses dispositions suivirent. Gontran retira Chlotaire des mains de la reine, et le remit à des gouverneurs. Il confia même à ceux-ci l'administration du royaume [1]. Puis il obligea Frédegonde à quitter Paris, et lui assigna pour résidence le domaine de Rueil, qui était dans le territoire de Rouen [2]. Les grands de Neustrie l'y accompa-

[1] Frédegonde était très affligée de ce qu'on *lui avait enlevé son pouvoir*. (Grégoire de Tours, liv. 7.)

[2] Il *ordonna* à la reine Frédegonde de se retirer dans le domaine de Rueil. (Grégoire de Tours, liv. 7.)

gnèrent, et après lui avoir promis de grands soins pour la personne et pour l'éducation de son fils, ils retournèrent vers le jeune prince. Il ne resta avec elle que l'évêque Mélanius qui avait autrefois supplanté Prétextat à Rouen, et que Prétextat avait à son tour supplanté.

L'orgueil de Frédegonde se pliait difficilement à sa nouvelle condition. Impatiente et de se venger, et de recouvrer son pouvoir, elle essaya de nouveau les trahisons et les meurtres, ressources familières à son génie. Rigonthe était toujours à Toulouse, dépouillée, délaissée, attendant le sort qui lui serait imposé. Ce fut le prétexte dont la reine couvrit son premier dessein. Cuppan, l'un de ses serviteurs, la quitta subitement, et partit, en apparence chargé d'aller vers Rigonthe et de la ramener à sa mère. Mais l'ordre véritable était de chercher Gondovald, d'avoir un entretien secret avec lui, de lui prodiguer les promesses, de lui offrir l'amitié de Frédegonde, de l'exciter à marcher rapidement sur Paris. Heureusement il était trop tard. Il survint presque aussitôt des événemens décisifs qui rendirent l'exécution de ce projet impossible. Cuppan n'eut plus d'autre soin que de retirer Rigonthe de l'état d'humiliation où l'avait réduite le duc Didier.

Frédegonde alors tourna sa fureur contre Brunehault. Elle avait un clerc auprès d'elle qui ne manquait ni d'assurance ni d'adresse; elle appela ce clerc et lui dit : « Va à Metz; fais de grandes

« plaintes de moi ; dis que tu fuis les mauvais trai-« temens dont je te menace ; trompe et séduis « Brunehault ; sollicite son intérêt et sa confiance ; « et quand tu te seras introduit et établi auprès « d'elle, saisis le moment favorable et délivre-moi « de mon ennemie. » Le clerc accepta et partit. On le crut d'abord, et ses premiers artifices eurent du succès. Mais Brunehault n'était dépourvue ni de pénétration ni de vigilance. Il lui vint bientôt des soupçons ; puis elle eut des indices et presque des preuves. On saisit le clerc ; on le flagella ; il avoua tout. Brunehault cependant ne voulut pas qu'il pérît. Elle le renvoya dédaigneusement à celle qui le lui avait envoyé. Mais quand elle l'eut en son pouvoir, Frédegonde, infligeant au mauvais succès du crime le salaire que le crime n'avait pas reçu, fit cruellement mutiler ce misérable : on lui coupa les pieds et les mains. Peut-être ne prétendait-elle que se justifier elle-même par cet odieux traitement, et éloigner d'elle les reproches de complicité dont on l'accablait.

Après ce crime encore d'autres crimes. Leuvigild venait de faire massacrer son fils. Gontran se ressouvint enfin de ses anciens engagemens avec ce malheureux prince, et ne pouvant plus éviter sa perte, il voulut au moins la venger. Son armée eut ordre de se préparer à la guerre. Bientôt on apprit que Frédegonde, se préparant elle-même à profiter des embarras que cette entreprise pourrait susciter, entretenait de secrètes liaisons avec Leu-

vigild. On surprit des lettres de ce prince où il lui disait : « Ne néglige rien pour arrêter la marche « de l'armée. Fais que Brunehault et son fils péris- « sent. Ensuite tu apaiseras Gontran avec des tré- « sors. Si l'argent te manque, je t'en ferai par- « venir.. »

Ces desseins étaient en effet ceux de Frédegonde. Elle avait fait forger deux couteaux de fer, où l'ouvrier avait eu ordre d'empreindre de larges et profondes lignes. C'est qu'elle les voulait tremper de poison, et qu'elle pensait que dans ces lames creusées il pénétrerait et se conserverait plus facilement. Ses préparatifs achevés, elle remit les couteaux à deux jeunes clercs, et leur dit : « Vous « irez; vous prendrez des habits de mendiant; vous « vous approcherez de Childebert en lui deman- « dant son aumône, et pendant qu'il vous la don- « nera vous le frapperez. Si les gardes qui sont « autour de lui vous repoussent, au moins tuez « Brunehault. Je vous réserve un riche salaire. Si « vous périssez, je comblerai de biens vos familles. « C'est par les périls et par le mépris de la mort « que les hommes de courage s'élèvent au-dessus « des autres. C'est comme la noblesse s'obtient, et « la richesse s'acquiert. » Les pauvres clercs hésitaient, et se montraient moins frappés des récompenses promises que des obstacles qu'il leur faudrait vaincre. Mais Frédegonde leur fit goûter d'un breuvage qui les retira promptement de cette faiblesse. Ils promirent tout et partirent. Comme ils

partaient, la reine, outre les poignards, leur donna un vase plein de son breuvage. « Ayez soin d'en « boire, ajouta-t-elle, quand vous devrez exécuter « ce que j'ordonne. Il vous donnera plus de force « et de confiance. Il vous aidera au succès, et à « votre sûreté. »

Ils allèrent donc; mais parvenus à Soissons, le duc Rauchingue, à qui le commandement de cette ville avait été remis par Gontran, sur quelques soupçons que lui inspira leur venue, les fit arrêter, questionner et retenir dans une prison. Quelques jours passèrent. Frédegonde, inquiète et n'apprenant rien, fit partir un autre de ses serviteurs afin, qu'il s'enquît de ce qui serait arrivé. Comme il suivait le même chemin qu'avaient pris les clercs, il eut bientôt découvert leur triste et dangereuse aventure. Son mauvais sort fit qu'il eut le désir de les voir et de leur parler. Il l'essaya donc; mais avec un fâcheux succès, car il fut surpris par les gardes, qui se saisirent de lui et le chargèrent de liens. Rauchingue, à qui les deux clercs avaient déjà fait de graves révélations, jugea que ce nouvel incident en augmentait la gravité et la vraisemblance. C'est pourquoi, sans plus hésiter, il fit conduire ces trois misérables devant le roi Childebert. Eux, quand ils furent interrogés par le juge, ils confessèrent leur crime, et dirent la part qu'y avait eue Frédegonde. On n'usa pas de clémence cette fois : ils moururent dans de trop justes tourmens.

Frédegonde avait tour à tour menacé la vie de

Brunehault et de Childebert ; c'est maintenant celle de Gontran qu'elle attaque. Des envoyés allèrent par son ordre vers ce prince, sous le prétexte de quelque affaire qui touchait aux intérêts de son fils. Les lettres remises, et la réponse reçue par les envoyés, il ne restait plus à ceux-ci que de retourner vers la reine. On les crut partis; ils ne l'étaient point. Le lendemain, le roi se rendant à l'église pour assister aux matines, on aperçut, à la lueur des flambeaux de cire qu'il faisait porter devant lui, un homme caché au coin de la porte, et que le sommeil y avait surpris. En approchant davantage on reconnut qu'il était armé ; il avait une lance et une épée. Cette rencontre étonna le roi; il trouva étrange qu'un homme armé eût passé la nuit en ce lieu. Il lui supposa des desseins coupables et le fit saisir. Ses soupçons se vérifièrent. L'homme ayant été soumis à la torture, avoua bientôt qu'il avait été chargé de tuer le roi ; et quand on lui eut demandé par qui, il nomma les envoyés de Frédegonde. On les chercha donc, et on les trouva encore dans la ville. C'était une assez fâcheuse circonstance pour eux. Cependant, comme ils niaient avec beaucoup de persévérance, et que le témoignage isolé qui les accusait n'était pas exempt de suspicion, Gontran se contenta de les exiler. Mais on demeura convaincu de leur trahison, et qu'elle avait été préparée par Frédegonde [1].

[1] Grég. de Tours, liv. 8, *in fine*.

Chlotaire cependant n'était pas encore baptisé. Ses gouverneurs, d'accord cette fois avec Frédegonde, avaient demandé à Gontran de le présenter lui-même au baptême. Gontran avait accordé leur demande. Mais chaque fois qu'il s'était agi de l'exécuter, Frédegonde et les gouverneurs avaient soulevé des obstacles et proposé des délais. Il semblerait qu'ils étaient en défiance de Gontran, et qu'ils avaient peur qu'il ne s'emparât de la personne du jeune prince. Lassé enfin de ces retards et de leurs prétextes, Gontran ayant assigné le jour du baptême, quitta Châlons et vint à Paris. Mais il n'y trouva ni les gouverneurs, ni le jeune roi, ni la reine. Il ne se pouvait guère qu'il ne fût pas offensé de cette conduite. Il assembla donc les grands et leur dit: « Mon frère Chilpéric a laissé un « fils. Ses gouverneurs et sa mère m'ont prié de le « venir présenter au saint baptême; j'y ai consenti. « Le jour fut d'abord pour la nativité du Seigneur; « ils ne vinrent point. Le jour fut ensuite pour la « solennité de la Pâque ; ils ne vinrent pas davan-« tage. Enfin, j'indiquai la fète de saint Jean ; la « voilà venue, et ils persistent à ne point venir. « Que dois-je penser d'une telle obstination? Pour-« quoi me cache-t-on cet enfant? Est-il en effet « né de mon frère? Je n'en doutais point; aujour-« d'hui, j'en doute. Le soin qu'on affecte de l'éloi-« gner de moi ne justifie que trop mes soupçons. « Entendez donc que je cesse dès à présent de le « reconnaître, et que j'attendrai qu'on m'ait so-

« lennellement prouvé et certifié sa naissance. »

La résolution de Gontran était décisive. Frédegonde en fut troublée et comprit qu'il ne la fallait pas éluder. Elle se hâta. Trois évêques et trois cents des plus considérables serviteurs de Chilpéric furent interrogés sur la naissance de Chlotaire. Tous firent serment qu'il était né du roi de Soissons[1]. Gontran alors s'apaisa et cessa de désavouer son neveu.

CHAPITRE II.

GONDOVALD[2] (584-585).

Un étrange événement éclatait, grave, inattendu, menaçant. Tout pourra, suivant le succès, être changé et confondu dans les trois royaumes. Peut-être la supériorité qu'affecte Gontran va-t-elle se perdre ; peut-être les partages faits après la mort de Chlotaire et de Charibert vont-ils s'annuler ; peut-être un nouveau royaume va-t-il s'établir.

On sait quelles mœurs avait Chlotaire Ier. Une femme dont on ignore le nom, la condition et la vie, lui donna un fils. Mais bientôt il les éloigna de lui l'un et l'autre. Quelle fut la cause de cette disgrâce? On l'attribue à des soupçons inspirés par l'imprudente conduite de la mère.

[1] Sacramenta dederunt hunc à Chilperico generatum fuisse. (Grégoire de Tours.)

[2] *Gundovaldus*. C'est le nom que lui donne toujours Grégoire.

Toutefois, l'enfant continua de porter la chevelure flottante, signe et prérogative de sa naissance. On cultiva son esprit; on lui enseigna les lettres; on lui donna une éducation qui semblait être un nouveau témoignage de son rang.

Le roi de Paris, Childebert, n'avait point de fils. Quelques années écoulées, la mère conduisit l'enfant vers ce prince : « Voilà ton neveu, lui dit-elle. « Son père a conçu pour lui une injuste haine. Re« çois-le; il est de ta chair. » L'exemple de Théodoric fait foi que la naissance de l'enfant, quoique illégitime, n'était point un obstacle aux droits que sa mère voulait lui attribuer ou lui conserver. Il suffisait qu'il fût du sang de Chlovis. Childebert donc l'accepta, et le retint près de lui.

Chlotaire s'en offensa. Il aspirait lui-même à la succession du roi de Paris, et avait d'ailleurs d'autres fils dont il prétendait qu'elle devînt après lui le partage. C'est pourquoi il envoya des messagers à son frère, demandant avec insistance que l'enfant fût mis en ses mains. Si l'enfant était en effet de Chlotaire, Childebert n'avait pas le droit de le refuser; s'il n'était pas de Chlotaire, Childebert n'avait plus de motifs pour le retenir. Ce roi donc céda, et l'enfant fut ramené à Soissons. Aussitôt Chlotaire lui fit couper sa chevelure, et nia publiquement qu'il fût né de lui.

Childebert mourut; après lui, Chlotaire. Le partage fait entre les fils de ce dernier prince, Charibert, devenu roi de Paris, recueillit l'enfant,

l'avoua pour son frère et permit qu'on laissât de nouveau croître ses cheveux. Mais Sigebert s'éleva contre la faiblesse du roi de Paris. Peut-être avait-on dès-lors quelques motifs de penser que sa mort n'était pas éloignée, et, comme il n'avait pas de fils, peut-être préparait-on déjà le partage de sa succession. Quoi qu'il en soit, Charibert céda, comme avait fait auparavant Childebert; l'enfant fut remis à Sigebert qui le réclamait, et celui-ci, dès qu'il l'eut en sa possession, le dégrada une seconde fois, lui fit couper une seconde fois les cheveux et l'envoya à Cologne, où on le gardait fort étroitement.

Mais il parvint à tromper la vigilance de ses gardes. Il s'enfuit en Italie, laissa croître encore sa chevelure, et se retira auprès de Narsès. Le vieux général lui fit bon accueil, et fournit ainsi un nouveau témoignage en faveur de ses prétentions.

Gondovald, car c'était le nom qu'il portait, passa cinq années avec Narsès. Pendant ce temps, il se maria et eut deux fils. Mais sa femme mourut, et Narsès quitta l'Italie. Il la quitta lui-même et se rendit à Constantinople. L'empereur Justin le reçut avec bienveillance et empressement. Après Justin, Tibère et Maurice le traitèrent avec la même faveur [1]. Ils le reconnaissaient fils de roi.

[1] *Ab imperatoribus verò susceptus benignissimè.* (Grégoire de Tours, liv. 8, cap. 35.)

Il est remarquable que Grégoire de Tours n'exprime nulle part

Il s'était formé de profondes haines parmi les grands d'Austrasie contre Chilpéric et contre Gontran. L'obstination de ces princes à retenir d'importantes villes dont ils dépouillaient leur neveu, n'en était peut-être pas la seule cause. Leurs intrigues autour de ce jeune prince, les divisions qu'ils s'appliquaient à entretenir, les séductions, les corruptions, les traîtres eux-mêmes trahis, les mêmes hommes tour à tour instrument et objet de leurs artifices, cet enchaînement continu de fraudes générales et de tromperies personnelles dut y contribuer puissamment. Le gouvernement de son côté nourrissait de vifs ressentimens contre Chilpéric, pour ses violences; contre Gontran, pour l'intolérable domination à laquelle il s'était constamment efforcé de l'assujettir.

Outre cela, la politique des grands différait singulièrement de celle des princes. Tandis que les princes tendaient toujours à la réunion des royaumes, les grands n'aspiraient qu'à la division. Lors-

sa propre opinion sur la naissance de Gondovald. S'il eût jugé ses prétentions fausses, il l'eût dit. On n'a pas tant de ménagemens pour un imposteur.

Il est vrai qu'il ne dit point qu'elles fussent justes. Mais quand il écrivait, Gondovald avait été vaincu et tué. Gontran avait triomphé et vivait. On conçoit mieux cet équivoque ménagement pour un roi vainqueur.

De plus, après avoir raconté quelques phénomènes qui se montrèrent l'année de l'entreprise de Gondovald, Grégoire ajoute : « Et un grand nombre d'autres prodiges parurent pour annoncer « sa mort. » N'est-ce point la preuve qu'il voyait autre chose en lui qu'un personnage obscur et sans importance ?

que ceux d'Austrasie eurent vu la mort des fils de Gontran et des six premiers fils de Chilpéric, la crainte que leur État allât se perdre bientôt dans celui de Bourgogne et de Paris, les saisit. Ils se ressouvinrent alors de Gondovald, et prirent la résolution de le rappeler; soit qu'ils estimassent que cela fût juste, soit qu'ils se promissent de donner par lui de tels embarras à Gontran et à Chilpéric, que ces princes dussent être contraints, pour se concilier Childebert, de restituer enfin tout ce qu'ils avaient usurpé, soit qu'ils n'eussent pour but, en suscitant ce nouveau prince, que de prévenir l'abolition probable et prochaine de leur royaume d'Austrasie.

Ils envoyèrent donc à Constantinople, et leur envoyé fut l'homme le plus artificieux et le plus perfide de ce temps, Gontran-Boson. On dit que, pour déguiser le véritable motif de son voyage, il feignit un pèlerinage de pénitence et d'expiation au Saint-Sépulcre. Quand ce projet, long-temps débattu, long-temps médité, se réalisa, Chlotaire venait de naître, et Chilpéric de mourir [1]. Ils ne

[1] Le P. Daniel, M. Bonamy, etc., croient cet événement antérieur à la mort de Chilpéric. Mais on voit par le discours que Gondovald adressa aux soldats de Leudégésile que Chilpéric était déjà mort quand Gontran-Boson alla à Constantinople. (Grég. de Tours, livre 7.) On voit aussi, par le langage des ambassadeurs de Gondovald au roi de Bourgogne, qu'il était arrivé *dernièrement* d'Orient. (Eòdem.)

Ces textes sont si positifs que je n'ai pas cru devoir m'en écarter. Il y a pourtant bien quelques difficultés, je l'avoue.

laissèrent pas de poursuivre : l'âge de Chlotaire ne permettait pas de voir en ce prince une bien infaillible assurance contre la réunion des royaumes ; c'était d'ailleurs un nouveau ressort pour l'ambition de Gontran, et un nouveau désavantage pour l'Austrasie.

Arrivé à Constantinople, Gontran-Boson n'épargna rien pour déterminer Gondovald à retourner en France. « Viens, lui dit-il ; Chilpéric est mort, « Gontran n'a point de fils, Childebert n'a point « le génie de la guerre, Chlotaire est à peine né. « Tous les principaux du royaume d'Austrasie t'appellent. Personne n'oserait s'opposer à toi ; car « nous savons tous que tu es du sang de Chlovis. »

Gondovald fut séduit. Toutefois, il lui restait encore quelque méfiance, et il exigeait des garanties contre les trahisons qu'on pourrait ourdir, contre l'infidélité des récits qu'on ne cessait de lui répéter. Il croyait, lui, à l'autorité des sermens, et se persuadait qu'elle croissait par leur nombre et par le choix des lieux où on les jurait. Aussi, quand Gontran-Boson, qui prodiguait volontiers ces sortes de gages, lui eut fait douze fois, en douze lieux saints différens, le serment qu'il sollicitait, ses dernières irrésolutions furent dissipées. Plein de joie, et même de reconnaissance, il fit au duc de nombreux présens, et ne songea plus qu'à presser les préparatifs de cette grande entreprise.

On ne peut douter que l'empereur Maurice ne l'ait approuvée et favorisée. Car il est certain d'un

côté que Gondovald apporta en France de très grandes quantités d'or et d'argent, et l'on cherche d'où lui seraient venues tant de richesses, s'il n'en était pas redevable à la générosité de l'empereur grec. Où aurait puisé tout cet or un homme inconnu ; ou bien comment un prince habile et puissant en eût-il fait don à un étranger qui n'aurait eu ni titre, ni rang?

D'un autre côté, il est resté quelques traces des engagemens qui durent être la condition de ce secours. Les rois francs s'étaient dégagés de toute dépendance envers les empereurs grecs[1]. Ils jouissaient même, depuis le traité fait pour la Provence, entre Justinien et Théodebert, du droit de frapper des monnaies d'or à leur effigie, et ils étaient les seuls entre tous les princes qu'on nommait Barbares à Constantinople[2]. Le roi de Perse lui-même

[1] *Hæc est enim gens, quæ parva dùm esset numero, fortis robore et valida*, DURISSIMUM ROMANORUM JUGUM DE SUIS CERVICIBUS EXCUSSIT PUGNANDO. (Prologus legis salicæ.)

Voir de plus les deux Mémoires de M. de Nivernais sur l'indépendance de nos rois.

L'abbé Dubos ne fait commencer cette indépendance qu'à Théodebert. M. de Nivernais prouve très bien qu'elle remonte à Chlovis.

[2] « Les rois des Francs font battre monnaie avec l'or qui se tire « des mines de leurs États ; et ils ne la font pas frapper au coin de « l'empereur, comme c'était l'usage. Car le roi de Perse fait « battre des espèces d'argent tant qu'il lui plaît ; mais ni ce prince, « ni aucun roi barbare, quand même ils auraient des mines d'or « dans leurs États, ne sont en droit de faire frapper des monnaies « d'or à leur coin, et s'ils le faisaient, elles ne seraient pas reçues « dans le commerce, même par les Barbares. » (Procope, *de Bello Gothico*, lib. 3.)

n'avait pas ce droit. Les empereurs regrettaient les Gaules presque à l'égal de l'Italie, et ils auraient voulu que leurs rois se soumissent au moins à une sorte d'infériorité dépendante et de sujétion. On peut croire que Maurice en exigea de Gondovald la promesse, en échange des secours qu'il lui accordait ; et de même, s'il se trouve dans la conduite de Gondovald quelque circonstance qui suppose cette promesse, c'est une raison de plus pour croire que ces nombreuses ressources lui avaient été fournies par Maurice. Des engagemens de cette sorte ne se contractent pas gratuitement. Les secours prouvent la promesse ; la promesse prouve les secours. Or Gondovald occupa la Provence, et l'on a des médailles d'or frappées à Arles et à Marseille au nom de Maurice. Tout porte à penser qu'elles n'ont pu l'être que dans le temps de succès de Gondovald [1]. Il rétablissait donc l'ancienne suzeraineté qu'avaient les empereurs grecs lorsque ces provinces étaient au pouvoir des Goths. Il y en a d'ailleurs une autre preuve ; car l'évêque de Marseille, qui était au nombre de ses plus zélés partisans, ayant été arrêté et envoyé au roi de Bourgogne, l'accusation qu'on éleva contre lui fut « d'avoir introduit un étranger « dans les Gaules, et d'avoir voulu, par ce moyen, « *soumettre les royaumes francs à la domination*

[1] Explication des médailles frappées à Arles et à Marseille, au coin de l'empereur Maurice, par M. Bonamy.

« *de l'empereur* [1]. » Or celui qui lui adressait ce reproche ne pouvait manquer, comme on le verra tout à l'heure, d'être exactement informé des projets et des engagemens de Gondovald. Maurice participait donc à cette entreprise : il est difficile de n'en pas conclure qu'il en espérait quelque succès, et de ne pas induire de cette espérance, qu'il croyait Gondovald fils de Chlotaire.

Gondovald s'embarqua à Constantinople et vint descendre à Marseille. Aucun obstacle ne lui fut d'abord opposé. Bien loin de là, l'évêque Théodore lui fit l'accueil le plus favorable et lui fournit de nombreux secours. Épiphane, évêque de Fréjus, imita l'exemple de Théodore [2]. Tous ces commencemens furent heureux et faciles.

Le patrice Mummole, à qui ses succès contre les Lombards avaient donné beaucoup de célébrité et d'influence, était engagé fort avant dans ce complot des grands d'Austrasie. Depuis trois ans déjà, malgré ses services, il était dans la disgrâce du roi Gontran. Même sa sûreté avait été menacée, et il s'était vu réduit à quitter en fugitif cette terre de Bourgogne, dont ses victoires avaient chassé l'étranger. Par quelle faute avait-il excité ces violences ? On ne l'a point dit. Mais on la peut

[1] Reputans cur hominem extraneum intromisisset in Gallias, *voluis seque Francorum regnum imperialibus per hæc subdere ditionibus.* (Grégoire de Tours, liv. 6. chap. 24.)

[2] Grégoire ne dit point qu'Épiphane fût évêque de Fréjus. C'est une conjecture du P. Le Cointe.

croire importante; car un synode d'évêques s'étant assemblé à Lyon dans ce temps, l'accusation du patrice lui fut déférée. On la pourrait croire aussi douteuse et sans preuves; car il ne paraît pas que le synode, qui prononça cependant plusieurs autres condamnations, ait rien décidé contre Mummole.

Childebert, dont le patrice avait plusieurs fois conduit les armées, lui avait ouvert un asile dans son royaume, et, bientôt après, lui avait donné le gouvernement d'Avignon. C'était en ce lieu qu'il était, quand apparut Gondovald. Celui-ci, à qui était assuré l'important appui de ce chef heureux et habile, ne tarda pas à quitter Marseille pour s'aller placer sous sa direction et sous son abri. Mais en ce moment, survint le plus étrange et le plus dangereux changement. Ce même homme qui était venu de si loin pour éveiller et retirer Gondovald de son repos et de son oubli; cet homme, par qui lui avait été inspiré son dessein et par qui lui avaient été faits tant de sermens, Gontran-Boson enfin, prenant tout à coup d'autres pensées, oublie les engagemens contractés, et se déclare ennemi. Quel intérêt nouveau l'animait? Pourquoi se séparer des grands d'Austrasie, lui qui les avait si bien secondés? Pourquoi servir avec tant d'ardeur le roi de Bourgogne, qui n'appelait ni n'avouait ses services? Ne voulait-il que désarmer les ressentimens de ce prince? Quelque injure récemment reçue en Austrasie lui inspirait-elle à lui-

même des ressentimens? S'offensait-il que Gondovald se confiât à Mummole, et que la direction de l'entreprise passât dans ses mains? Était-ce lâcheté, rivalité, cupidité, vengeance? On ne sait. Seulement on raconte qu'à peine Gondovald fut-il sorti de Marseille, Gontran-Boson fit saisir les évêques Théodore et Épiphane et les fit conduire en Bourgogne. J'ai déjà dit de quelle accusation il les chargea. En même temps, il se jeta sur ce qui était resté des trésors de Gondovald dans la ville; il les partagea avec un autre duc qui était de la cour du ròi Gontran, et s'en alla précipitamment en Auvergne, pour y mettre à couvert l'immense quantité d'or et d'argent qu'il s'était attribuée dans ce partage.

Quand Théodore fut devant Gontran, il se justifia aisément et en peu de mots: « Roi, lui dit-il, « j'ai fait ce que je devais: j'ai obéi. Lis cette let- « tre; elle est signée de la main des grands du roi « Childebert. Ils sont nos seigneurs; il ne nous est « pas permis de résister à ce qu'ils prescrivent. » Néanmoins Gontran ne délivra pas les évêques, et celui de Fréjus mourut avant que sa captivité eût pris fin.

Bientôt Gontran-Boson eut son tour. Comme il revenait de l'Auvergne, le roi de Bourgogne le fit surprendre et enlever en chemin. « Traître, lui « dit-il, c'est toi qui as excité Gondovald; c'est « pour ce dessein que tu étais allé à Constantino- « ple. — Ce n'est pas moi, répondit Gontran; c'est

« Mummole. C'est lui qui l'a appelé, et qui l'a « reçu dans sa ville. Permets que je t'amène Mum- « mole; tu l'entendras, et je serai disculpé. — Je « ne le permettrai pas, répliqua le roi; il te faut « subir la peine de ton crime. » Jugeant que le roi avait résolu sa mort, Gontran reprit aussitôt, disant : « Voici mon fils; tu le retiendras. Si je ne « t'amène pas Mummole, tu te vengeras sur moi; « si je ne reviens pas moi-même, tu te vengeras « sur mon fils. » L'espérance d'avoir Mummole en son pouvoir tenta la haine du roi. Il accepta l'offre, se saisit de l'otage, et autorisa l'expédition.

Le duc aussitôt, assemblant des troupes dans l'Auvergne et dans le Velay, les mena contre Avignon. Mais Mummole, qui était averti de ses desseins, lui avait préparé des piéges pour se garantir de ceux qu'il venait lui tendre. Il fit d'abord sortir Gondovald de la ville, et l'envoya dans une île de la mer de Provence, d'où il pût observer sans péril le progrès des événemens. Ensuite, il fit réunir de mauvaises barques, et eut soin que les soldats de Boson n'en trouvassent point d'autres à leur arrivée sur les bords du Rhône. Enfin, comme il y avait une partie de la ville au-delà du fleuve, il la fit enceindre de fossés profonds, où les eaux furent aisément détournées. Puis on recouvrit légèrement ces fossés avec du branchage, de la terre, un peu de gazon, de manière à tromper les yeux et à présenter l'apparence d'un chemin solide.

Parvenus au fleuve, les soldats de Boson, ne

soupçonnant rien, se saisirent de barques et s'y entassèrent. Mais quand ils furent au plus profond de l'eau, elles s'ouvrirent. Plusieurs se sauvèrent à la nage; beaucoup furent engloutis. Boson fut de ceux qui échappèrent. Il était déjà au pied de la ville, et à une faible distance, lorsque Mummole, élevant la voix du haut du rempart, leur cria : « Si Boson est de bonne foi, qu'il approche, et « m'explique sans crainte ce qu'il a dessein de me « dire. » Le duc consentit, et s'avança, suivi seulement d'un des siens. Mais il leur fallait passer le fossé : arrivés au milieu, le fragile pont fléchit et se rompit sous la charge. Le compagnon de Boson, que le poids de sa cuirasse entraînait, disparut. Le duc, plus heureux, saisit le bout d'une lance que lui tendait un de ses soldats, et gagna le bord. Il s'était flatté de tromper Mummole, et d'obtenir de lui qu'il le reçût dans la ville. Forcé maintenant de renoncer à cette espérance, il se résigna aux lenteurs et aux incertitudes d'un siége. Mais Childebert, irrité de cette insolente agression, envoya promptement Gondulphe avec une armée, et Boson, vaincu sans combattre, fut honteusement obligé de fuir.

Cependant les circonstances devenaient plus favorables à Gondovald. L'Austrasie, consentait enfin à le seconder plus ouvertement. Sa présence n'avait pas suffi pour arracher au roi de Bourgogne les restitutions qu'on sollicitait : on reconnut la nécessité de le faire agir. Il quitta donc sa retraite,

et vint une seconde fois à Avignon. Ce fut de là qu'il partit pour aller à la conquête d'un royaume. Avec lui étaient le patrice Mummole, le duc Didier, le duc Bladaste, Sagittaire, évêque de Gap, Garachaire, comte de Bordeaux, Waddon, autrefois maire du palais de Chilpéric et de Rigonthe. Il avait aussi une grande et puissante armée [1]. Le succès fut prodigieux. Toutes les villes ouvraient leurs portes. A celles qui avaient appartenu à Sigebert, il leur faisait prêter serment au roi d'Austrasie; à celles qui avaient été à Chilpéric ou qui étaient à Gontran, il le leur demandait pour lui-même. En peu de temps il eut pénétré jusqu'à Brives. Là, jugeant déjà sa fortune assez avancée, il se fit décerner par son armée le titre de roi. On l'éleva sur le bouclier; on lui fit faire trois fois le tour du camp; mais au troisième tour il tomba, et ce fut, aux yeux de tous, un sinistre augure.

Poursuivant sa marche, il soumit toutes les cités de cette province, et se dirigea ensuite vers Poitiers. Le moment était favorable; car c'était celui de la dernière révolte de cette ville. Mais il n'y parvint pas assez tôt; l'armée de Bourgogne l'avait déjà devancé. Alors, il tourna vers Angoulême, qui se soumit promptement; vers Périgueux, dont l'évêque essaya quelque résistance; vers Bordeaux, où l'évêque Bertrand l'accueillit avec de

[1] « Mais Gondovald étant arrivé avec une grande armée... » (Grég. de Tours, liv. 7).

grands témoignages de zèle ; enfin vers Toulouse. Quand l'évêque Magnulf sut qu'il approchait, il assembla les habitans et leur dit : « Nous savons « que Childebert et Gontran sont rois ; nous ne « savons point que celui-ci le soit devenu. N'allez « donc pas vous donner à lui. Si Didier veut atti- « rer sur nous cette calamité, qu'il périsse, et que « sa mort serve d'avertissement et d'exemple, afin « qu'aucun étranger ne soit désormais assez témé- « raire pour entreprendre de violer le trône des « Francs. » Les habitans, persuadés par les conseils de l'évêque, se préparèrent d'abord à la résistance; mais, à la vue de l'armée, ils désespérèrent du succès et changèrent. Gondovald donc entra dans leur ville, et Magnulf, qui, persistant à s'élever contre lui, osa prononcer, assis à sa table, d'audacieuses et offensantes paroles, fut à l'instant chargé de liens, condamné à l'exil, et dépouillé de tous les biens qu'il avait.

Les difficultés étaient grandes pour le roi Gontran. D'un côté, la révolte du Poitou et la fidélité chancelante de la Touraine; de l'autre, les menaces de guerre qui lui venaient de l'Austrasie ; de l'autre, Leuvigild et les Wisigoths; de l'autre, Frédegonde ; de l'autre enfin, Gondovald. Ce fut pourquoi il différa si long-temps d'envoyer des troupes contre ce dernier. Il ne voulait pas laisser derrière elles le Poitou en armes; la Touraine prête à les reprendre; l'Austrasie impatiente, et qui n'attendait que l'occasion. Mais après que Gondo-

vald, trop lent et trop indécis, eut échoué dans la tentative de qui dépendait le succès entier de son entreprise, et que, pour être venu trop tard secourir Poitiers, il eut laissé cette ville retomber au pouvoir du roi de Bourgogne, ce prince, moins menacé et moins inquiet, se détermina enfin à mettre en mouvement son armée. Elle partit de Poitiers sous le commandement de Leudégésile, et s'avança lentement jusqu'au rivage de la Dordogne, où elle campa.

Gontran, d'ailleurs, prenait en même temps d'atres résolutions plus efficaces encore et plus décisives. Gondovald avait envoyé à ses partisans d'Austrasie et de Bourgogne, deux clercs avec des dépêches. L'un d'eux, abbé de Cahors, fut surpris par les soldats de Gontran. Ses lettres, qu'il avait cachées et scellées dans des tablettes creuses, furent découvertes, et le roi sut par elles d'importans secrets. Outre cela, Gondovald lui avait envoyé à lui-même deux ambassadeurs, Zotane et Zabulf, pour l'exhorter à reconnaître ses droits. Ils portaient bien avec eux de ces baguettes consacrées qui, selon l'usage des Francs, leur devaient être une inviolable sauvegarde. Mais d'imprudentes indiscrétions les firent arrêter en chemin, et ils arrivèrent devant Gontran déjà captifs et chargés de chaînes. Il ne laissèrent pas de remplir leur commission. « Gondovald, dirent-ils, est récemment venu d'Orient; il affirme que c'est le roi « Chlotaire qui l'a engendré; les plus braves de

« par-delà la Dordogne sont avec lui. Il te demande « sa part du royaume. Si tu refuses, il la viendra « prendre, et il dit ainsi : Quand nous serons au « champ de bataille, Dieu jugera si je ne suis pas « frère de Gontran.» Le roi s'offensa de ce langage, et refusant de reconnaître le caractère dont ils étaient revêtus, il les fit battre de verges, afin de leur arracher, s'il se pouvait, de nouvelles révélations. Il en obtint en effet; car ils annoncèrent que tous les grands d'Austrasie favorisaient Gondovald, et l'avaient provoqué à prendre le titre de roi. Ils ajoutèrent que c'était Boson, comme le bruit en courait, qui avait sollicité et déterminé son retour en France.

Le roi comprit alors toute l'étendue du péril, et de quelle importance il était de le détourner promptement. Il n'hésita plus : il prit à la source même du mal le remède qu'il y voulait appliquer, et, pour rompre avec plus d'éclat et de certitude la ligue des grands d'Austrasie, il se servit de l'Austrasie même et de son roi. Des envoyés allèrent, par son ordre, proposer à ce jeune prince une conférence avec lui. Childebert consentit et vint à Châlons; résolution salutaire, et qui eut de merveilleux résultats. Gontran fit lire à son neveu les dépêches qu'apportait l'abbé de Cahors; il fit comparaître devant lui Zabulf et Zotane; il lui découvrit les artifices de ses serviteurs; il lui raconta toutes les perfidies de l'évêque de Reims. Dès ce moment, Childebert confondu s'abandonna aux

conseils de son oncle, et celui-ci, profitant sans ménagement de sa confiance, lui nomma ceux qu'il devait éloigner de lui et ceux qu'il pouvait appeler et investir des emplois; lui demanda l'exil de l'évêque; exigea de lui qu'il évitât de voir Brunehault, de peur qu'elle ne pénétrât leurs desseins et n'en fit avertir Gondovald.

Ces demandes faites et promises, Gontran en paya généreusement le prix. Il rendit d'abord toutes les villes du roi Sigebert, dont il refusait depuis si long-temps la restitution. Mais il fit bien plus: il convoqua l'assemblée des grands, et en leur présence, ayant mis sa lance dans la main du roi Childebert, il le proclama son héritier et son successeur; déclarant qu'il déshéritait tous les autres, et que dès ce jour son royaume lui appartenait. Ensuite il le présenta aux soldats et dit: « Voyez que mon fils Childebert est homme; ne « l'allez donc pas mépriser comme un faible en- « fant: préservez-vous des malicieuses croyances « que l'on vous suggère; c'est lui qui est votre roi. »

L'influence de cette action fut prodigieuse. Tout changea subitement en Austrasie: tous les esprits furent à Gontran. Donnant beaucoup, il avait gagné encore plus: il commandait aussi absolument [1] dans le palais de son neveu que dans le sien.

[1] « Nous avons promis à Gontran de ne traiter aucune grande « affaire sans en prendre son avis. » Réponse de Childebert aux envoyés de Récarède. (Grégoire de Tours, liv. 9.)

Ayant ainsi conjuré les événemens, ôté à Gondovald ses plus favorables auxiliaires, acquis l'assurance que, pendant qu'il serait engagé à sa poursuite, les troupes austrasiennes ne le viendraient point assaillir, cessant enfin d'arrêter ou de ralentir la marche de son armée, il n'eut plus d'autre désir que d'en précipiter les succès. Elle traversa donc la Dordogne, que Gondovald ne défendit point. Ensuite elle remonta la Garonne jusque vers Agen; passa à la nage, atteignit quelques bagages et quelques chevaux, mais ne put gagner rien de plus. L'ennemi se retirait toujours devant elle, et semblait avoir des desseins qui l'engageaient à différer le combat.

Gontran en fut effrayé. Il craignit que Gondovald ne reculât jusqu'à la frontière espagnole et ne ménageât son armée pour la réunir à celle du roi Leuvigild. Voulant donc l'en dissuader, il essaya d'un artifice grossier et dont il ne recueillit aucun fruit. Il lui fit remettre des lettres, où Brunehault, qui semblait les avoir écrites, lui conseillait de temporiser, de congédier la plus grande partie de son armée, de retourner à Bordeaux, de s'y enfermer, de s'y défendre, et de laisser venir de plus favorables conjonctures qui ne tarderaient pas. Gondovald ne se laissa point abuser. Il ne rentra point à Bordeaux, où il eût été trop facile de l'envelopper et d'interrompre toutes ses communications. Mais il n'alla pas non plus en Espagne, craignant d'être abandonné, s'il abandonnait lui-même ces

riches et populeuses provinces qui s'étaient livrées à lui. Déjà le duc Didier venait de donner l'exemple de ces désertions ; exemple funeste, et qui ne pouvait manquer d'avoir des imitateurs.

Gondovald se retira à Comminges [1]. L'armée de Bourgogne, le suivant toujours, prit en chemin Saint-Vincent, le pilla, le brûla, commit partout d'horribles ravages, et arriva enfin devant la ville où s'était arrêté l'ennemi. Comminges était une cité forte, assise au sommet d'une montagne isolée, et dont aucune autre montagne n'était voisine. On y avait fait des approvisionnemens si considérables, qu'il eût été facile de s'y défendre pendant des années. L'eau elle-même n'y pouvait manquer. Du pied de la montagne sortait une source qui ne tarissait jamais. De hautes et fortes murailles l'avaient mise à l'abri de toute attaque, et l'on y descendait de la ville par une voie souterraine, ouverte dans l'intérieur même du roc. Pour ajouter encore à ces précautions et à ces ressources, on avait mis hors de la ville tous ses habitans.

Pendant que Leudégésile établissait son camp et préparait les attaques, ses soldats, montant à l'envi sur les crêtes les plus élevées de la montagne, provoquaient assidument Gondovald et l'accablaient de leurs outrages. « Qui es-tu ? lui demandaient-ils. « D'où viens-tu ; qui t'a appelé ? N'es-tu point celui « qu'on avait nommé Ballomer ; qui passais ta vie

[1] *Lugdunum Convenarum.*

« à peindre les voûtes et les parvis des églises ; qui « fus tant de fois exilé et privé de ta chevelure « par les rois des Francs? Qui t'a donné la har- « diesse de violer les frontières de leur royaume ? « Voici ta mort qui s'apprête ; voici ta fosse qui « s'ouvre et où tu vas te précipiter. »

Gondovald ne se montrait point irrité de leurs injures. Il venait au contraire sur le rempart, et, se flattant de leur inspirer des sentimens moins défavorables, il leur contait avec bienveillance et simplicité son origine, ses droits, ses malheurs : « Que son père avait en effet conçu de la haine « pour lui; qu'à leur tour quelques-uns de ses « frères l'avaient repoussé; mais qu'on interrogeât « Radegonde à Poitiers, Ingeltrude à Tours ; que « les pieuses reines savaient la vérité et ne crain- « draient pas de la dire ; que Narsès n'avait point « hésité à lui donner asile en Italie; que les em- « pereurs de Constantinople l'avaient comblé de « biens et d'honneurs ; qu'il n'était venu que « parce que les grands du royaume de Childebert « l'avaient appelé; que si leur aversion pour lui « était si profonde, ils le conduisissent au moins « vers son frère qui ne pourrait, en le voyant, « refuser de le reconnaître ; ou, s'ils ne voulaient « pas même consentir à cette épreuve, qu'ils le « laissassent retourner dans l'heureux pays où il « vivait si paisible, et d'où Boson ne l'avait pu « faire sortir qu'à force de trahisons et de par- « jures. »

Le quinzième jour, ses préparatifs étant achevés, Leudégésile tenta une attaque sérieuse. Ses soldats, couverts par de fortes claies, menèrent les béliers jusques au pied des remparts. Mais ils ne purent ni les ouvrir, ni les ébranler. De tous côtés tombaient sur eux l'huile et la poix enflammées, des nuées de traits et de pierres, de longues et pesantes poutres armées de fer. En vain prolongèrent-ils le combat. Le seul fruit qu'ils en recueillirent fut de rendre leurs pertes plus fortes et leur défaite moins douteuse. Enfin, la nuit venue, ils s'avouèrent vaincus et se retirèrent.

Ce fut un éclatant succès pour Gondovald, mais stérile, et qui fut comme effacé dès le même jour par une fâcheuse défection. L'armée de Bourgogne était très nombreuse et très animée; on n'avait plus l'appui de l'Austrasie; Didier avait déjà révélé et augmenté la faiblesse de ce parti en l'abandonnant. Bladaste, prévoyant aussi sa ruine, résolut à son tour de s'en détacher. Le soir du combat, pendant que la ville joyeuse célébrait tumultueusement son triomphe, il mit le feu à la maison de l'évêque. La foule accourut; tout ce qu'il y avait de soldats se précipita sur ce point pour arrêter l'incendie; et lui, au plus fort du désordre, gagnant furtivement la porte opposée de la ville, il s'enfuit dans le camp de Leudégésile.

Dès le lendemain, l'attaque fut renouvelée. A l'orient de la ville, les remparts semblaient moins forts et moins élevés. Mais un fossé large et pro-

fond les couvrait et en rendait l'accès difficile. Les Bourguignons, leur résolution prise de porter de ce côté leur effort, y amenèrent d'énormes tas de fascines et essayèrent de niveler le fossé. Ils combattirent avec beaucoup de vaillance; tout ce que l'impatience du succès leur put suggérer de plus industrieux et de plus hardi, ils le tentèrent. Cependant il fallut encore céder. La défense ne fut ni moins habile ni moins opiniâtre que l'attaque. Une seconde fois Gondovald fut victorieux.

Quand il eut fait cette double épreuve de la force, Leudégésile l'ayant jugée impuissante entreprit d'y suppléer par la trahison. Il envoya en secret des émissaires à Mummole, qui lui dirent : » Pourquoi « t'es-tu séparé de ton seigneur ? Quelle espérance « t'attache à un inconnu? Voilà que ta femme et tes « enfans sont déjà en captivité. Peut-être que Gon« tran va ordonner la mort de tes fils. Renonce à « cette entreprise insensée; quel autre moyen as-tu « de prévenir ta ruine? Ce langage ébranla Mummole. « Allez, leur dit-il; il se peut que notre puis« sance soit à son déclin : rapportez-moi de sin« cères garanties pour ma sûreté, et peut-être vous « épargnerai-je de longs travaux. »

Mummole, cet entretien terminé, en confia le secret à l'évêque de Gap, à Waddon, et à Chariulf, autre personnage important et riche, que leur exemple avait entraîné, et qui s'était attaché comme eux à la douteuse fortune de Gondovald. Ils délibérèrent, et déjà tombés dans le plus honteux découragement,

ils furent promptement d'accord d'accepter l'occasion de salut qui s'offrait à eux. A l'instant même ils se rendirent à l'église, et, la main sur l'autel, ils se firent serment l'un à l'autre de rester unis dans une trahison commune, et de traiter ensemble de leur vie, au prix de la liberté de Gondovald.

Les émissaires revinrent, et la convention se conclut : on convint que les quatre chefs livreraient Gondovald à Leudégésile, et que celui-ci à son tour, si le roi Gontran refusait leur grâce, les conduirait dans un saint asile où nul n'osât attenter à leur sûreté. On confirma par des sermens cette double promesse, et l'on en commença aussitôt l'exécution. L'évêque, Mummole et Waddon, allèrent vers Gondovald et lui dirent : « Tu sais quelle fidélité nous « t'avons gardée; écoute maintenant notre conseil : « tu as souvent demandé d'être conduit à ton frère; « le temps est venu. Nous avons parlé à des servi- « teurs de Leudégésile ; ils disent que Gontran ne « veut point ta perte, parce qu'il n'est resté que peu « de rejetons de sa race. Sors donc de la ville ; tu ne « rencontreras point de périls. » Gondovald comprit leur pensée. « Qui m'a tiré de ma retraite? leur « demanda-t-il. De qui ai-je écouté les conseils? « Par qui voulais-je régner? C'est en vous, après « Dieu, que j'avais mis mon espérance. Si vous « m'avez trompé, Dieu vous en demandera compte, « et son jugement sera contre vous. » — Notre « bouche, répondit Mummole, n'a point proféré « le mensonge. Viens, les hommes de Leudégésile

« t'attendent. Sois sans crainte; quitte cependant « ce baudrier d'or, dont la vue les offenserait. »

Ils sortirent donc, et à la porte de la ville ils trouvèrent Gontran-Boson et Ollon, comte de Bourges, qui étaient venus pour recevoir Gondovald. Ils le leur livrèrent. Et lui, quand il se vit au pouvoir de ses ennemis, attestant Dieu et levant ses mains vers le ciel : « Juge des hommes, s'écria-t-il, toi qui « n'es que justice et que vérité, sois maintenant « l'appui de ma cause, et venge-moi des traîtres « qui m'ont vendu à mes oppresseurs. » Après avoir dit, il fit le signe de la croix et se mit à marcher. La montagne était escarpée et la descente rapide. Parvenus à peine à une faible distance de la porte, Ollon qui suivait, profitant de l'avantage du lieu, poussa rudement Gondovald et le renversa. En même temps, il le frappa de son javelot; mais la cuirasse amortit le coup, et le javelot ne pénétra point. Gondovald s'était relevé; et l'épée à la main remontait rapidement vers la ville : une pierre que lui lança ce même Boson par qui devaient commencer et se consommer ses malheurs, le frappa à la tête et la lui brisa. Bientôt les soldats accoururent, et ils n'épargnèrent pas les outrages à ce cadavre. Ils lui arrachèrent les cheveux et la barbe; ils lui lièrent les pieds à une corde, et le traînèrent avec dérision à l'entour du camp. Rassasiés enfin et fatigués de leur propre rage, ils le ramenèrent au lieu où il était tombé, et l'y abandonnèrent, sans prendre aucun soin de sa sépulture.

On profita de la nuit pour enlever de la ville les trésors qui y étaient enfermés. Mais le jour venu, les portes s'ouvrirent ; les Bourguignons arrivèrent ; la destruction commença. Le fer et le feu rivalisèrent. Tout périt, tout fut renversé. Il ne resta pas un être vivant, ni un édifice debout. Le sol demeura seul et désert. Il devait passer cinq cents ans avant que le saint évêque Bertrand vînt relever cette malheureuse cité de ses ruines.

Mummole, l'évêque de Gap, Waddon et Chariulf s'étaient réfugiés au camp de Leudégésile. Celui-ci envoya secrètement demander à Gontran ce qu'il ordonnait qu'on fît d'eux. « Qu'il les « fasse mourir, » répondit Gontran. Quand les envoyés retournèrent, Waddon et Chariulf, moins confians que leurs compagnons, s'étaient déjà éloignés. Le premier s'était allé mettre sous la protection de Brunehault ; le second s'était réfugié à Tours, dans la basilique de Saint-Martin. Mais il restait Mummole et l'évêque. Sur quelque bruit qui leur vint du danger qui les menaçait, ils allèrent vers Leudégésile : « On méprise donc la foi pro- « mise ? lui dit Mummole. J'entends que ma perte « est résolue, et tes soldats sont ameutés contre « moi ? » — « J'y cours, dit Leudégésile, et les aurai « bientôt apaisés. » Il courut en effet ; mais pour ordonner lui-même aux soldats d'entourer la tente, d'y pénétrer et de tuer le patrice. Celui-ci se défendit avec une grande vigueur. Nul n'osait plus essayer de forcer l'entrée de la tente. Mais il

en voulut lui-même sortir, et, dans ce moment, deux soldats l'ayant frappé de leur lance, il fut blessé mortellement et tomba. L'évêque à son tour tenta de s'enfuir. Il s'était voilé le visage et cherchait à gagner la forêt voisine, où il eût réussi peut-être à se dérober. Mais on vit sa fuite et on le suivit. Bientôt enveloppé et atteint, on lui trancha la tête à l'instant.

Ainsi tomba le fils de Chlotaire; ainsi périt le glorieux vainqueur des Lombards; ainsi finit cette vaste et redoutable entreprise, tantôt si heureuse, tantôt si insensée et si misérable; trahison profonde étouffée par la trahison.

Toutefois Gontran n'était pas pleinement satisfait. Il convoqua un synode à Mâcon pour faire juger les évêques qui avaient favorisé le parti de Gondovald : celui de Marseille, celui de Bordeaux, celui de Saintes, celui de Cahors, celui de Bazas, celui de Dax. Les évêques d'Austrasie et de Bourgogne devaient assister à ce synode; mais les derniers seuls s'y rendirent. Gontran étonné envoya Félix à Coblentz, où était alors Childebert, afin d'apprendre la cause de ce retard ou de ce refus. « Ils n'iront point, répondit le jeune prince. Mon « père a conçu d'injustes ressentimens contre Théo- « dore. Priez-le de ne lui faire souffrir aucune in- « jure, s'il ne veut pas que la discorde se mette de « nouveau entre nous. » Gontran fléchit : il renonça à l'accusation de Théodore; mais ce fut la seule. Peu de jours avant le meurtre du roi de

Soissons, était mort l'évêque de Dax. Chilpéric avait désigné pour son successeur le comte Nicet, qui était frère de l'évêque d'Aire. Lorsque Gondovald entra à Bordeaux, le nouvel évêque n'avait pas encore été mis en possession de son siége. Gondovald en profita pour annuler sa nomination, et il mit à sa place le prêtre Faustien. Celui-ci fut consacré par les trois évêques de Bordeaux, de Bazas et de Saintes. Cette consécration leur était maintenant imputée à crime. Le synode déposséda Faustien et rendit son siége à Nicet. Les trois évêques furent condamnés à nourrir Faustien tour à tour, et à lui payer cent pièces d'or chaque année. Quant à l'évêque de Cahors, son châtiment fut plus rigoureux. Son crime était d'avoir reçu dans sa maison Gondovald : on l'excommunia. Il lui fut interdit pour trois ans de couper ses cheveux et sa barbe, de boire du vin et de manger de la chair, de célébrer la messe, de bénir les églises, d'ordonner les clercs ; et cependant, chose étrange, on lui laissa sa juridiction.

CHAPITRE III.

GUERRE DES WISIGOTHS (585-589).

Délivré de Gondovald et rassuré contre les desseins de l'Austrasie, Gontran jugea le moment

venu de tirer vengeance du roi Leuvigild. Il ne prétendait à rien moins qu'à réduire et conquérir la Septimanie; « Car il était honteux, disait-il, « que ces horribles Goths étendissent leur domina- « tion jusque dans les Gaules. »

Trois corps de troupes se mirent en marche de trois côtés différens : l'un, formé des soldats de Bourges, de Saintes, de Périgueux, d'Angoulême, et qui avait pour chef l'ancien comte de Limoges, Terentiolus; le second, levé dans les pays de la Saône, du Rhône et de la Seine, et que conduisait Agilan; le dernier, tiré de l'Auvergne, et commandé par le duc Nicet.

Le premier corps parvint jusqu'à Carcassonne, marquant sa route, selon l'habitude, par d'horribles dévastations. La ville ne résista point et ouvrit ses portes. Les Francs entrèrent, et à peine reçus ils rompirent leurs rangs pour piller. Au milieu de la confusion, les habitans indignés reprirent courage. Ils assaillirent tout à coup les Francs, pendant que, dispersés et surchargés de butin, il leur était également difficile de se rallier et de se défendre. Un prompt et heureux succès fut le résultat de cette surprise. La même heure vit la soumission de la ville et sa délivrance. Les Francs s'enfuyaient. Terentiolus, sorti des derniers, résistait encore, et protégeait leur retraite, quand une pierre, jetée du rempart, l'atteignit et le renversa. Les habitans accoururent; les Francs, pressés de la peur, ne s'arrêtèrent pas même pour

disputer le corps de leur chef. Il resta donc au pouvoir de ses ennemis. Ceux-ci, dans la fureur qui les animait, lui coupèrent la tête, et à leur retour dans la ville ils y promenèrent outrageusement ce triste trophée.

Rebutés par cette défaite, les soldats de Terentiolus n'aspirèrent plus qu'au retour. Rien n'aurait eu le pouvoir de les retenir. Ils partirent; laissant leur butin, abandonnant leurs bagages, emportant à peine leurs armes. Leur retraite ne fut qu'une longue fuite. Les Goths les suivaient, les pressaient, les devançaient dans les passages difficiles et les accablaient. Il en fut fait d'horribles massacres. Pour comble de misère, quand ils eurent atteint le territoire de Toulouse, on s'y souvint de leurs pillages, et on les traita en ennemis, ainsi qu'ils s'étaient montrés. Il n'en revint dans leur pays qu'un faible nombre.

Les autres corps, moins malheureux cependant, n'obtinrent point de plus durables succès, et ne commirent pas de moindres ravages. Celui d'Agilan s'avança, à la lueur d'un long incendie, des bords de la Saône jusqu'à Nîmes. Tout ce qui se rencontra sur leur passage fut enlevé ou renversé ou brûlé. Ni les pays amis ni les lieux saints ne furent exempts. Ils ne laissaient derrière eux que des ruines, des terres désertes, des cadavres. Arrivés à Nîmes, la résistance qu'ils y éprouvèrent les découragea. Ils allèrent attaquer d'autres villes; mais ils les trouvèrent fortifiées, approvisionnées,

préparées à une longue défense. Leurs efforts furent impuissans.

Nicet aussi assiégeait des villes; mais toutes résistaient et le repoussaient. Un seul château se rendit à lui. Et quand il y fut entré, violant traîtreusement sa parole, il mit tout au pillage et emmena les habitans en captivité.

L'entreprise donc avait échoué. L'une des armées était en fuite; toutes les places restaient au pouvoir des Goths; on n'avait aucun moyen de se maintenir. Il fallut songer au retour. Mais ce fut alors qu'on porta la peine des meurtres et des pillages commis. Forcé de traverser de nouveau les provinces où l'on avait brûlé les récoltes, on n'y trouva rien, si ce n'est les haines qu'on y avait allumées. Il en périt de faim un grand nombre; un grand nombre, au passage des fleuves; un grand nombre, par la vengeance des habitans soulevés. Cinq mille de ces malheureux succombèrent ainsi, dit-on, dans cette funeste retraite.

Gontran fut profondément affligé. Mais sa colère n'était pas moindre que sa douleur. Les généraux s'en effrayèrent, et craignant qu'on ne les sacrifiât en expiation de ces désastres, ils se réfugièrent à Autun dans l'asile de Saint-Symphorien. La fête du saint approchait : le roi vint dans la ville pour la célébrer. Cette solennité achevée, il annonça la résolution de faire juger les deux chefs. Ceux-ci à leur tour s'engagèrent à sortir de la basilique, à la seule condition qu'on les enten-

drait. Le roi donc assembla un plaid, où furent appelés quatre évêques et plusieurs autres seigneurs. « Faut-il s'étonner, leur dit-il, des mal-« heurs qui tombent sur nous? Nos pères ont « subjugué plusieurs nations ennemies; mais ils « élevaient des églises, honoraient les martyrs, « vénéraient les prêtres, protégeaient les pauvres, « et mettaient toute leur espérance en Dieu seul. « Nous, au contraire, nous marchons dans le mé-« pris de Dieu, nous profanons les choses sacrées, « nous dérobons les saintes reliques, nous nous « souillons du sang des clercs et des pauvres. « Aussi, nos cœurs sont-ils sans courage; nos lan-« ces, sans force; nos boucliers, sans défense. Si « le mal vient de mes fautes, que la colère de « Dieu éclate sur moi. Mais s'il vient des vôtres, « si vous avez trahi mes desseins et dédaigné mes « commandemens, que la hache frappe votre tête. « La mort de ses chefs sera un avertissement pour « l'armée. Il vaut mieux la perte de quelques cou-« pables, que si la colère de Dieu s'appesantissait « sur tout ce royaume. »

Les chefs répondirent. « Roi glorieux, dirent-« ils, ta sagesse est profonde, et il serait difficile « de la raconter. Tu es animé de l'esprit de Dieu. « Ton cœur est plein d'amour pour l'église, de « respect pour les prêtres, de commisération pour « les malheureux. Mais de quoi peuvent répondre « les chefs de l'armée, quand le peuple entier se « complaît dans l'iniquité? S'ils entreprennent

« d'arrêter le mal, on se soulève contre eux, et « pour échapper eux-mêmes à la violence, ils sont « réduits à la tolérer. Bien loin de vouloir obéir « aux ducs et aux comtes, on méprise même la « souveraine volonté du roi. »

Ils continuaient encore quand des messagers arrivèrent, dont les récits suspendirent ce grave procès. Récarède, fils de Leuvigild, était venu d'Espagne avec une armée; les châteaux de Beaucaire et de Cabarat étaient déjà tombés dans ses mains; une partie du territoire de Toulouse était ravagée; un grand nombre d'hommes avaient été réduits en captivité.

D'autres nouvelles venaient aussi de la mer. Des vaisseaux qui se rendaient des Gaules en Galice, avaient été pris par ceux du roi Leuvigild. Leur chargement avait été enlevé; des hommes qui les montaient, un grand nombre avaient été massacrés, plusieurs mis en esclavage; quelques-uns à peine s'étaient sauvés sur de faibles barques.

Gontran se hâta. Il forma précipitamment deux corps de troupes pour préserver ses frontières et arrêter les progrès des Goths. Mais cette fois, il n'eut garde d'employer le duc Agilan. Ce fut Leudégésile qui le remplaça. Nicet, plus favorisé, et apparemment moins coupable, conserva seul son commandement.

Récarède s'était d'abord renfermé dans les murs de Nimes. Ensuite il était allé à Narbonne, et partant subitement de ce lieu, il avait fait une heu-

reuse et profitable incursion sur les terres du roi de Bourgogne. Son père cependant souhaitait la paix et ne se lassait pas de la demander. Ses ambassadeurs se succédaient presque sans interruption auprès de Gontran. Mais ce prince n'estimait pas qu'il fût de sa gloire de poser les armes après des défaites, et bien loin de renoncer à la guerre, il la reprit avec une nouvelle fureur. Il avait récemment fait grâce au duc Didier. Bien qu'il y eût d'abord de la répugnance, l'abbé Arédius et quelques évêques le sollicitant, il avait cédé. Ce duc avait acquis de la réputation à la guerre. Le roi, faisant taire les souvenirs de sa trahison, se détermina à l'envoyer contre les Goths. Didier donc leva des troupes dans le territoire de Toulouse, et renouvelant l'expédition où Terentiolus avait si misérablement succombé, il marcha contre Carcassonne. Les Goths allèrent au-devant de lui; il les combattit et les mit en fuite. Voulant tirer profit de cette victoire, il courut lui-même et précipitamment vers la ville, ne doutant point qu'elle ne se soumît sans résistance s'il arrivait avant qu'elle eût pu se remettre de sa première épouvante. Il arriva en effet, mais suivi d'un très petit nombre des siens. Leurs chevaux épuisés par la fatigue du combat n'avaient pu poursuivre. Ceux de la ville, voyant une si faible troupe à leurs portes, au lieu de se décourager s'enhardirent. Ils sortirent nombreux et déterminés; ils enveloppèrent et assaillirent le duc. En peu d'instans, et le duc lui-même

et tous ceux qui étaient avec lui succombèrent. Les Francs effrayés, malgré le succès du premier combat, n'allèrent pas plus avant, et retournèrent sur leur territoire. Étrange fin et bizarre ressemblance des deux expéditions.

Sur ces entrefaites, Leuvigild mourut et Récarède occupa le trône. Quoique né d'une autre mère, le jeune roi ne laissa pas de rechercher l'affection et les conseils de Gonsuinthe. Elle pouvait devenir son ennemie; il sut s'en faire un appui. Toutefois, l'influence de cette reine n'alla point jusqu'à détourner Récarède de ses desseins religieux. L'arianisme s'éteignait en Espagne; Leuvigild avait fait d'inutiles efforts pour le préserver. Ses efforts eux-mêmes en avaient précipité la ruine; le meurtre d'Herménégild, qui devait l'affermir, le perdait. A peine établi, Récarède convoqua à Tolède les évêques des deux communions. Des conférences s'ouvrirent, et quand on eut long-temps disputé, le roi, découvrant enfin sa résolution, se déclara catholique, confessa la Trinité, et reçut l'onction du saint chrême. Les peuples d'Espagne suivirent promptement son exemple. Ceux de Septimanie y furent à leur tour exhortés et entraînés par les messagers qu'il leur envoya. Ensuite l'abjuration étant achevée et le royaume entier réuni dans la même foi, il fit rechercher les livres de l'arianisme, les fit enfermer dans un seul édifice, et y fit mettre le feu.

Il crut alors la paix plus facile. Le zèle religieux

ne pouvait plus animer les Francs; on ne lui pouvait pas imputer la mort d'Herménégild et d'Ingonde; Leuvigild ne régnait plus; tout devait être apaisé. Il envoya donc des ambassadeurs à Gontran et à Childebert. Mais Gontran s'obstinait dans ses projets de vengeance et d'ambition. Il repoussa les ambassadeurs et dit : « Quelle fidélité « pourrais-je en attendre? Comment ont-ils gardé « les promesses faites à ma nièce? Au lieu des hon-« neurs et du trône, elle n'a eu d'eux que la cap-« tivité et la mort. Je n'écouterai point les envoyés « de Récarède avant d'avoir tiré vengeance de ces « trahisons. »

Childebert, qui n'avait pas les mêmes desseins, montra aussi des ressentimens moins opiniâtres. La guerre des Lombards attirait d'ailleurs son attention. Récarède avait chargé les ambassadeurs de lui proposer son serment en preuve qu'il n'avait eu aucune part à la mort d'Ingonde. Ils devaient de plus lui offrir dix mille sous d'or. Les propositions furent acceptées et la paix se fit. Ce premier point obtenu, les ambassadeurs allèrent plus loin, ils dirent que leur roi avait renoncé au mariage de Rigonthe, et ils demandèrent Chlodosinde, sœur de Childebert. On ne repoussa point leur demande; mais on évita aussi de s'y engager. On allégua la nécessité d'obtenir l'assentiment de Gontran et la promesse qui lui avait été faite de ne conclure aucune affaire importante sans avoir pris ses conseils.

Mais bien loin de favoriser leur espérance, ce

prince, dans le même temps, envoyait de nouvelles armées en Septimanie : l'une, que commandait Austrovald, et qui répéta pour la troisième fois la tentative de Terentiolus et de Didier ; l'autre, formée plus tard, et qui avait pour chef Antestius et un duc Boson, qu'il ne faut pas confondre avec celui d'Austrasie. Austrovald, venu le premier, attaqua résolument Carcassonne, et, plus heureux que ses devanciers, il s'en empara. Il en était déjà maître quand arrivèrent Boson et Antestius. Celui-ci [1], jaloux d'un succès qu'il eût voulu partager, blâma avec aigreur la témérité d'Austrovald, et ne tarda guère à en donner lui-même un exemple, qui ne fut pas aussi bien justifié par l'événement.

Il avait mis son camp sur une petite rivière peu éloignée de la ville. Méprisant les Goths, qu'il ne jugeait plus assez puissans pour rien entreprendre, il ne prenait aucun soin de sa sûreté, laissait perdre les habitudes de la discipline, et se livrait habituellement aux plus méprisables débauches. Un jour qu'ayant donné un festin, il s'y était enivré, voilà qu'arrivent tout à coup les Goths,

[1] Frédegaire et Daniel imputent ce désastre à Boson. Mais voici ce que dit Grégoire : « Le roi envoya Boson et Antestius. *Celui-ci* « arriva plein d'orgueil, méprisant Austrovald, le blâmant, etc... « Il marcha. . Comme il s'avançait ainsi plein d'arrogance... ayant « placé son camp... Il fit un festin et s'enivra... Les Goths surve- « nant à l'improviste, le surprirent... » Il est clair que tout cela se rapporte à Antestius. On ne peut pas préférer Frédegaire à Grégoire.

conduits par Claude, duc de Lusitanie. Au premier moment, ceux-ci eurent du succès; ils pénétrèrent dans le camp et y jetèrent quelque désordre. Mais comme ils étaient peu nombreux, sitôt que les Francs, revenus de leur première surprise, eurent commencé à se rallier et à combattre, ils se retirèrent, lentement néanmoins, et sans confusion. Les Francs les suivirent pleins d'ardeur et de confiance, ne voyant en eux qu'une proie facile, et qui allait infailliblement tomber dans leurs mains. Eux cependant s'éloignaient toujours, reculant sans fuir, résistant sans se laisser entourer ni rompre. Ils continèrent ainsi quelque temps, mais enfin lorsque les Francs se furent engagés aussi avant qu'ils le souhaitaient, au signal donné, des troupes nouvelles sortirent avec de grands cris de l'embuscade où Claude les avait cachées. Ce ne fut plus que fuite et carnage. Les Francs, saisis d'une subite épouvante, n'eurent pas même la force de rien essayer pour se retirer du péril. Il en mourut cinq mille, et deux mille tombèrent vivans au pouvoir des Goths.

Gontran, quand cette fatale nouvelle lui fut apportée, n'écouta long-temps que sa fureur. Il accusait Childebert; il accusait Brunehault : il leur reprochait leur alliance avec Récarède; il leur imputait d'avoir transmis des avis secrets aux villes qu'il avait eu dessein d'attaquer; il attribuait à Brunehault de coupables correspondances avec les deux fils de Gondovald; il supposait à Childe-

bert un inutile et téméraire désir de le dépouiller de son royaume. Il convoqua même un synode, tant étaient grandes ses appréhensions et sa colère. On allait voir une assemblée d'évêques, jugeant les querelles des rois. Mais Brunehault attesta avec serment la fausseté de toutes ces accusations. Alors Gontran s'apaisa, et il renonça au synode. Bientôt aussi, il renonça à la guerre contre Récarède.

CHAPITRE IV.

MEURTRE DE PRÉTEXTAT (580).

Frédegonde cependant poursuivait le cours de ses crimes. Elle avait quitté Rueil et était venue à Rouen. Une vive et outrageuse altercation éclata entre elle et l'évêque. « Il viendra un temps, lui « dit-elle, où tu retrouveras ton exil. — Que je « sois exilé ou libre, lui répondit Prétextat, je ne « cesserai point d'être évêque. Mais toi, il y aura « un jour où tu auras cessé d'être reine. Nous, avec « l'assistance de Dieu, nous nous élevons de l'exil « au céleste royaume ; toi, par sa justice, tu tom- « beras de ton royaume terrestre au fond des aby- « mes. Il t'eût fallu faire pénitence, et dépouiller « l'orgueil qui fermente en toi : peut-être aurais- « tu obtenu la récompense des saints, et aurais-tu « conduit jusqu'à âge d'homme le fils que tu as

« enfanté. » Ces paroles, qui couvrirent Frédegonde de confusion, mirent en même le comble à sa haine.

La fête des Pâques arriva. Prétextat était allé, dès le commencement du jour, à la cathédrale, pour y célébrer les offices. Pendant qu'il chantait les psaumes, assis dans sa chaire, un meurtrier se glissa furtivement jusqu'à lui, et le frappa de son couteau sous l'aisselle. L'évêque s'écria; les clercs étonnés hésitèrent; l'assassin profita de leur trouble et s'enfuit. Sanglant, mourant, respirant à peine, l'évêque se traîna cependant vers l'autel, et offrit à Dieu, avec une touchante résignation, le sacrifice de sa vie.

Bientôt ses serviteurs étant accourus, on le transporta dans la maison épiscopale. Frédegonde osa y venir; Beppolène et Ansovald étaient avec elle. « Notre douleur est profonde, dit-elle à l'évêque. « Nous regrettons avec amertume, ainsi que ton « peuple, cette détestable profanation. Qu'il plût « à Dieu de nous en faire connaître l'auteur, afin « que nous eussions la consolation de lui infliger la « peine due à son crime! » Mais l'évêque, que n'abusait point son audacieuse hypocrisie : « Eh! qui « l'a commise, lui dit-il, cette criminelle action, « si ce n'est celle qui a si souvent répandu le sang « innocent, et qui n'a pas même épargné celui des « rois? — Ta blessure n'est pas désespérée, interrompit Frédegonde; fie-toi au savoir des médecins que nous t'allons envoyer. — Dieu me rap-

« pelle, reprit Prétextat. Toi, de qui sont venus « tous ces crimes, tu seras maudite dans les siè- « cles, et tu paieras à Dieu le prix de mon sang. »

La consternation fut universelle à Rouen. Leudovald, évêque de Bayeux, ordonna que toutes les églises restassent fermées, et les saints offices suspendus, jusqu'à ce qu'on eût découvert les auteurs du crime. Quelques-uns furent arrêtés; ils accusèrent unanimement Frédegonde. Mais le zèle de Leudovald le mit à son tour en péril. Des assassins furent envoyés contre lui, heureusement sans succès.

Les chefs des Francs ne se montraient pas moins irrités que les clercs. L'un d'eux alla vers Frédegonde et lui dit : « Tu avais déjà commis bien des « crimes; mais celui-ci l'emporte sur tous. Que « Dieu venge promptement le sang de son prêtre! « Nous poursuivrons à l'envi le châtiment de ce « meurtre; car il est temps de mettre un terme à « tes cruautés. » Ces paroles dites, il s'éloigna et et voulut sortir. Mais Frédegonde, affectant une grande indifférence pour ses reproches et pour ses menaces, envoya sur ses pas et le fit convier à sa table. Le chef refusa. La reine envoya de nouveau, insistant pour qu'au moins il ne sortît pas de la maison royale sans y avoir bu. Cette fois il se laissa vaincre, et céda. Aussitôt on lui apporta une coupe pleine d'un breuvage mêlé, à la manière des Francs, de vin, d'absinthe et de miel. A peine eut-il achevé qu'il se sentit saisir d'atroces douleurs. Reconnais-

sant le poison : « Fuyez, cria-t-il à ceux qui l'accompagnaient, et gardez-vous d'approcher vos « lèvres de ce breuvage. On y a versé la mort. » Ils s'enfuirent ; lui-même, remontant avec effort à cheval, il essaya de les suivre ; mais à une faible distance[1] il tomba : il était sans vie.

Gontran partageait l'indignation générale. Il envoya trois évêques, savoir : Arthémius, évêque de Sens ; Véran, évêque de Cavaillon, et Agrœcius, évêque de Troie. Leur charge était de faire la recherche de l'auteur du crime et de le faire amener en sa présence. C'était un acte éclatant de juridiction et de souveraineté. Les gouverneurs du jeune roi s'en épouvantèrent, et Frédegonde, irritant avec habileté cette jalouse contention de pouvoir, en sut faire sortir son salut. « Nous gémissons profondément sur ces crimes, répondirent-ils, et « en souhaitons avec ardeur la vengeance. Mais « nous avons pleine autorité pour la prendre ; la « justice de notre roi nous suffit. Le coupable, s'il « est parmi nous, ne doit point subir celle du vôtre. » Les évêques insistèrent : « Gontran, di- « saient-ils, viendrait avec une armée. Leur refus « attirerait de grands malheurs sur eux-mêmes et

[1] A trois stades, dit Grégoire de Tours. (Liv. 8.)

Le stade était, suivant le calcul le plus ordinaire, la huitième partie du mille romain. (Danville, *Mémoire sur le mille romain*.— De la Nause, *Remarques sur quelques points de l'ancienne géographie*.)

Le mille romain était de sept cent cinquante-six toises. (Danville, Eod.)

« sur leur pays. Qu'auraient à craindre leurs « grands? Avaient-ils peur que Gontran n'abusât « contre eux de cette puissance? Il ne leur deman« dait qu'un seul coupable; car il n'y en avait « qu'un pour les deux crimes, et l'on savait bien « que la même main qui avait mis dans la coupe « du Franc, le poison, avait dirigé contre Prétextat, « le poignard. »

Leurs efforts furent inutiles. Toutefois Gontran n'exécuta pas ses menaces; il forma un autre dessein. Le duc Beppolène était mécontent de Frédegonde et des gouverneurs de Chlotaire : il résolut de se servir de ce duc pour se venger d'eux et anéantir leur pouvoir. Il l'appela près de lui, et lui conféra la puissance ducale, chose inouïe, sur toutes les villes qui appartenaient à Chlotaire. C'était une entreprise hardie; mais le succès n'en fut ni durable ni complet. La plupart des villes reçurent et reconnurent Beppolène. D'autres refusèrent et lui résistèrent; Rennes fut de ce nombre. Réduit à en faire le siége, Beppolène confia cette entreprise à son fils. Mais celui-ci se laissa surprendre. Attaqué lui-même avant d'avoir attaqué, il fit, pour réparer cette faute, de grands et nombreux efforts de courage. Ce fut en vain : il fut défait et tué. De son côté, Frédegonde, voulant à la fois braver Gontran et punir le duc, saisit toutes les terres que celui-ci possédait dans les contrées où il n'avait pas établi son autorité.

Cependant les soupçons élevés contre elle ne

s'effaçaient point. Un cri persévérant et unanime lui reprochait le meurtre de l'évêque. Soit lassitude ou terreur, soit qu'elle voulût apaiser ces clameurs ou leur imposer, elle prit tout à coup une étrange résolution. Elle fit saisir l'un de ses serviteurs, et le livra au neveu de l'évêque, disant que c'était lui qui avait conçu et commis le crime, et se plaignant, avec de grands témoignages de douleur, qu'il en eût attiré sur elle la honte et le blâme. Le neveu de l'évêque demanda qu'on mît ce misérable à la torture, et lui, bien loin de justifier Frédegonde, tout en confessant qu'il avait tué Prétextat, il déclara que c'était elle qui l'y avait excité. « Elle m'avait promis ma liberté, dit-il, et « la liberté de ma femme; elle m'a donné cent « sous d'or; l'évêque Melentius m'en a donné lui-« même cinquante, et l'archidiacre cinquante au-« tres. » Il en eût révélé davantage; mais en ce moment le neveu de Prétextat poussé, on ne peut dire par quels sentimens, se précipita, l'épée à la main, sur ce malheureux, et le mit en pièces.

Il est difficile d'expliquer cette dernière action, et non moins difficile de justifier la témérité de Frédegonde. Qu'espérait-elle en livrant l'instrument du meurtre? Pouvait-elle croire qu'il souffrît la torture et la mort sans se plaindre et sans l'accuser? Pourquoi fournir elle-même ce nouveau témoignage qui l'accablerait? Était-elle, comme on l'a dit, d'intelligence avec le neveu de l'évêque? Craignait-elle que le meurtrier ne tombât au pou-

voir du roi de Bourgogne, et que ce prince ne s'autorisât de ses révélations pour la poursuivre de nouveau et pour la perdre? Avait-elle besoin à la fois d'un commencement de justice pour désarmer les accusateurs, et de la prompte mort du coupable pour faire disparaître le seul témoin qu'elle redoutât? Que ne le faisait-elle mourir en secret, elle à qui les meurtres étaient si faciles! Quel avantage pouvait compenser pour elle la certitude donnée que le meurtrier était au nombre de ses serviteurs, et l'inévitable publicité des aveux de ce misérable? Espérait-elle faire penser au peuple qu'elle ne l'eût pas livré si elle eût été sa complice; qu'elle n'était pas sa complice puisqu'elle l'avait livré?

On ne pénètre point ses motifs; mais s'ils ne furent pas justes, au moins ne furent-ils pas démentis par l'événement; car, depuis ce jour, il ne se fit plus aucune poursuite. On ne rechercha ni Melentius, ni l'archidiacre. Bien loin de là, quoique Gontran eût solennellement protesté contre l'élévation de Melentius, Frédegonde le fit asseoir de nouveau au siége de Prétextat, qu'il avait déjà occupé pendant son exil.

Elle était d'accord maintenant avec les gouverneurs de son fils, et se jouant des dispositions qu'avait autrefois prescrites Gontran, elle commandait de nouveau, ou plutôt régnait dans le royaume de Soissons.

CHAPITRE V.

CONJURATIONS EN AUSTRASIE (586).

Gontran néanmoins, toujours plus jaloux de sa puissance, n'était occupé que de l'étendre et de l'affermir. Le souvenir du péril où l'avait mis un instant l'entreprise de Gondovald le troublait, et que ce fût ressentiment ou prudence, il se montrait acharné à la poursuite de ceux qui avaient favorisé cette entreprise. Il semblerait qu'il se fût proposé d'imprimer, par l'inflexibilité de ces châtimens, une plus profonde idée de son droit et de sa force. Non content des condamnations déjà portées contre les évêques, il fit imposer de rigoureuses amendes à tous ceux qui, convoqués pour cette guerre, avaient évité ou refusé de prendre les armes. Méprisant même la protection que lui accordait Brunehault, il fit rechercher vivement Waddon, et quand on l'eut découvert, il le fit traîner devant lui chargé de chaînes. Il fallut de longs efforts à l'évêque de Bayeux, Leudovald, pour arracher ce malheureux au funéste sort qui le menaçait.

Mais c'était surtout de Gontran-Boson que le roi de Bourgogne souhaitait la perte. Il n'avait servi de rien à ce duc d'enlever Théodore, ni de trahir et de tuer Gondovald. Ses perfidies, qu'il croyait

réparer l'une par l'autre, s'étaient multipliées sans s'effacer, et chacune d'elles trouvait maintenant un vengeur impatient d'en demander compte. On n'oubliait point en Bourgogne le voyage de Constantinople, et les exhortations qui avaient provoqué la tentative de Gondovald. En Austrasie, on n'oubliait pas davantage Mérovée livré, Théodore surpris, Gondovald attiré dans de lâches embuches. Les causes étaient différentes; la haine égale et commune.

Déjà avait été fait un premier essai de justice. Une parente de la femme de Gontran-Boson venait de mourir. Elle ne laissait point d'enfans et était fort riche. On l'ensevelit dans une église de Metz, toute parée de beaux vêtemens et de joyaux précieux. On jeta même dans son cercueil beaucoup d'or. A quelques jours de là venait la fête de saint Rémi, qui se célébrait hors de la ville. L'évêque, le duc, le plus grand nombre des habitans étaient à la fête. Profitant de l'occasion, quelques hommes s'introduisirent dans l'église, rompirent le sépulcre, et dérobèrent toutes les choses précieuses qui y étaient enfermées. Ces hommes étaient des serviteurs de Gontran-Boson. Ils s'enfuirent. Mais comme on s'était mis promptement à leur poursuite, désespérant d'échapper, ils prirent l'étrange résolution de retourner à la basilique, de déposer sur l'autel tout ce qu'ils avaient enlevé, et de demeurer obstinément dans cet asile. Ce fut ainsi, et par leur propre déclara-

tion, qu'on apprit quel était le principal auteur de leur crime. C'était Gontran-Boson, dirent-ils, qui les avait envoyés.

Le synode de Mâcon était assemblé en ce temps; les évêques y firent éclater leur douleur. De son côté, Childebert avait convoqué un plaid dans une maison qu'il avait au milieu des Ardennes. Le plaid ouvert, la profanation de Metz y fut rapportée, et Gontran-Boson se vit tout à coup accusé et interpellé. N'osant ou ne pouvant répondre, il s'enfuit, et le plaid décida qu'il serait privé des nombreuses terres qu'il avait obtenues de la munificence du roi.

Cette sentence ne satisfaisait ni Brunehault, ni le roi Gontran. Le duc lui-même eut l'imprudence de s'en plaindre et d'en solliciter trop promptement la révocation. Il excitait les grands; il importunait les évêques: Childebert irrité, au lieu de la grâce qu'il en attendait, ordonna de le poursuivre et de le tuer. Le duc, effrayé, se jeta aussitôt dans la cathédrale de Verdun, et implora la protection de l'évêque. Elle ne pouvait manquer d'être puissante, car Agéric, c'était le nom de l'évêque, avait présenté Childebert au baptême, et avait sur lui tous les droits que donnait alors cette paternité spirituelle. Le roi donc, fléchi par l'intercession d'Agéric, suspendit l'ordre de mort, et dit: « Qu'il vienne; qu'il donne caution; qu'il « aille ensuite vers Gontran: ce que Gontran dé- « cidera, je l'accomplirai. » Le duc se soumit. On

le conduisit à Childebert sans armes et les mains liées. Se prosternant aussitôt aux pieds du roi, il lui dit : « J'ai failli envers toi et envers ta mère ; j'ai « méprisé ses ordres et les tiens ; je me suis élevé « contre vous et contre votre royaume : je suis « criminel ; fais-moi grâce. » Childebert le releva, et s'adressant à l'évêque : « Je le mets, dit-il, en « ta puissance et en ta garde ; tu répondras de « lui jusqu'à ce qu'il se soit présenté au roi Gon-« tran. »

On en était à ce point quand de nouvelles trahisons se tramant, le roi de Bourgogne appela précipitamment à lui son neveu. Celui-ci ne différa point et vint à Andlaw. Sa mère, sa femme et sa sœur étaient avec lui. Avec lui étaient aussi Magneric, évêque de Trèves et de Gontran-Boson. Les deux rois délibérèrent sur le sort du duc, et le jugèrent digne de mort. Lui, dès qu'il en fut informé, se réfugia dans la maison de Magneric, et tenant à la main son épée nue, il dit à l'évêque : « Tu es en grand honneur auprès des deux rois ; « tu as présenté l'aîné des fils de Childebert au « baptême ; ils ne refuseront rien à tes prières. « Obtiens d'eux ma vie, ou tu mourras de ma mort. « Vois-tu que ceux qui ont été envoyés pour me « frapper sont déjà à ta porte ! Si tu ne me ga-« rantis pas de la mort, je te tuerai ; ensuite je « sortirai, et j'irai mourir. — Laisse-moi donc sor-« tir moi-même, répondit l'évêque, afin que j'aille « implorer la miséricorde des rois. — Ne l'espère

« point, reprit le duc; envoie tes vicaires. » Ceux-ci allèrent en effet; mais le roi irrité leur dit : « Si l'évêque ne veut pas sortir de sa maison, qu'il « périsse et partage le sort du misérable auteur de « ces trahisons. » Magneric envoya une seconde fois vers Gontran; mais le prince toujours inflexible : « Mettez le feu, cria-t-il, et si l'évêque s'ob-« stine, qui brûle avec lui. »

Cet ordre s'exécuta; toutefois les clercs, brisant les portes de la maison, réussirent à en arracher Magneric. Alors le duc, les flammes l'enveloppant et faisant des progrès rapides, ceignit courageusement son épée et s'élança au dehors. Mais au moment qu'il touchait le seuil, une flèche lancée de loin le frappa au front. Saisi d'un subit étourdissement, il s'arrêta tout à coup et demeura immobile. Tout aussitôt entouré, assailli, percé de coups, il mourut. On dit que son corps ne put tomber sur la terre et resta debout, soutenu par le bois des lances qui s'étaient rompues en le frappant. Ce corps mutilé fut exposé dans les champs comme celui d'un vil malfaiteur, et l'on n'obtint qu'à grand' peine de la miséricorde des rois la triste faveur de le recouvrir d'un peu de terre.

Cette sévérité n'était que trop excusée par la justice; mais elle l'était encore plus par la nécessité d'imposer aux traîtres qui préparaient, en ce moment encore, la subversion des deux royaumes. Wandelin, qui était gouverneur du roi Childebert, et qui avait la principale part au gouverne-

ment, était mort depuis quelques mois. Brunehault, profitant avec habileté de l'événement, s'était substituée à la place de ce gouverneur, et exerçait maintenant la même influence. D'un autre côté, quoique Childebert fût encore fort jeune, il était pourtant marié, et sa femme Faileube, qui avait aussi de l'influence, ne s'en servait que pour seconder Brunehault. Elle avait déjà donné deux fils au roi, le premier, du nom de Théodebert; le second, du nom de Théodoric [1].

Les seigneurs, qui avaient exclu Brunehault pendant l'enfance du roi, se voyant exclus à leur tour, s'irritèrent, et pour recouvrer la puissance qu'ils avaient perdue, ils méditèrent une double révolution. Leurs chefs étaient le duc Rauchingue, l'évêque Ægidius, puis Ursion et Bertfried, puis Gontran-Boson [2]. Frédegonde et les gouverneurs de Chlotaire les excitaient et les secondaient de tout leur pouvoir. Rauchingue, à la faveur de quelque convention proposée pour la sûreté des frontières des deux royaumes, s'était librement concerté avec eux. Le projet était arrêté; les moyens réunis : quelques jours encore, et l'exécution commençait.

[1] C'est le nom que lui donnent Grégoire de Tours, Frédégaire, Pasquier et le Traité d'Andlaw.

Daniel, Mézerai, Velly, etc., lui donnent le nom de Thierry.

[2] Frédégaire nomme expressément Gontran-Boson. Grégoire de Tours ne le nomme pas, peut-être parce qu'il était déjà mort au moment où l'on découvrit la conjuration.

On devait tuer Childebert. Comme il y avait alors près de lui quelques envoyés de Poitiers et de Tours, on détournerait sur eux le soupçon du crime; on les ferait promptement périr dans les tourmens; on se montrerait zélés et inexorables vengeurs du roi. Ensuite on dépouillerait et reléguerait Brunehault; Rauchingue prendrait le jeune Théodebert et irait gouverner, en son nom, la Champagne; Ursion et Bertfried s'empareraient de Théodoric, renverseraient Gontran, et, sous l'abri de leur simulacre de prince, régneraient en effet dans tous les pays qui n'étaient pas attribués à Rauchingue.

La conjuration enveloppait donc la Bourgogne comme l'Austrasie. Mais le secret en fut livré à Gontran, qui à son tour en avertit Childebert. Les deux princes eurent une entrevue et réglèrent, avec beaucoup de prudence, les mesures qu'exigeait ce nouveau péril. Revenu à Metz, Childebert voulut approfondir encore plus les faits qui lui avaient été révélés; il en eut bientôt recueilli de nombreuses preuves. Alors il manda Rauchingue, et dès qu'il le sut arrivé, il fit partir en secret des émissaires chargés de saisir ses biens dans tous les lieux où il en avait. Ensuite, il lui accorda audience, l'entretint quelque temps de médiocres affaires, et lui donna enfin l'ordre de sortir. Rien n'avait troublé la sécurité de Rauchingue : il sortait donc, lorsque, à la porte même de la chambre du roi, deux des gardiens le saisirent précipitam-

ment par les jambes et le renversèrent. Au même moment des soldats apostés le frappèrent, à coups redoublés, de leur épée. En peu de temps il fut mort. Aussitôt on le dépouilla; on le jeta ignominieusement par la fenêtre, et puis enfin on l'ensevelit. On lui trouva, dit-on, plus de richesses qu'on n'en eût trouvé dans le trésor même du roi. Sa cupidité était effrénée, et son ambition égalait sa cupidité. Il essayait même depuis quelque temps, comme Gondovald, de persuader qu'il était fils de Chlotaire.

C'était l'époque marquée pour l'exécution du complot. Ursion et Bertfried s'avançaient déjà avec une armée, ne doutant point que Rauchingue n'eût tenu sa promesse et que Childebert ne fût mort. Leur étonnement fut profond quand ils surent au contraire que Rauchingue avait été prévenu, et que le roi, qu'il devait tuer, l'avait fait mourir. Néanmoins ils ne désespérèrent pas encore de leur entreprise, et bien loin de disperser leur armée, ils la fortifièrent. Puis, ils allèrent camper au lieu de Vaivres, entre la Moselle et la Meuse, résolus à résister courageusement si l'on entreprenait de les forcer.

On crut facile, un instant, de les réduire sans combattre. On l'essaya même, et l'on fit quelque effort pour les diviser. Toute la haine de Brunehault se réunissait contre Ursion, son plus ancien ennemi. C'était lui d'ailleurs qui avait conçu et dirigé la conjuration. Bertfried, au contraire, avait l'amitié de Brunehault; elle avait tenu l'un de ses

fils au baptême. La reine donc envoya vers lui en secret, et lui fit dire « qu'il se séparât d'Ursion; « qu'il pouvait encore, à ce prix, préserver sa vie; « que, s'il différait, il n'y aurait plus de salut. » Bertfried repoussa généreusement ce conseil. « Je « puis être en effet séparé de lui, dit-il; mais par « la mort seulement. »

Childebert, cette espérance perdue, fit marcher contre eux son armée. Godégésile en reçut le commandement. Une roche escarpée dominait le village de Vaivres. Au sommet de la roche, et sur les ruines d'un ancien château, avait été construite une église dédiée à saint Martin. C'était une position difficile, et que la nature, sans aucun secours du travail des hommes, avait merveilleusement pris soin de fortifier. Bertfried et Ursion l'occupèrent. Bientôt Godégésile arriva. Il s'éleva d'abord, non sans obstacle et sans peine, jusques au pied de l'église; mais, parvenu à ce point, il ne pouvait aller plus avant. Les assiégés repoussaient vaillamment toutes ses attaques, et tous ses efforts pour s'ouvrir un passage, échouaient. Désespérant donc et d'escalader et de renverser les murailles, il se résigna, malgré la sainte destination de l'édifice, à l'attaquer par le feu. Alors, s'engagea un combat terrible. Ursion sortit et fit un effroyable carnage. Tout ce qui tardait à fuir tombait et mourait. Trudulf, comte du palais, osa l'attendre; à peine l'arrêta-t-il un instant: il périt. Vingt autres eurent le sort de Trudulf, et reçurent, comme lui, la mort de

sa main. Jamais n'avait éclaté un plus admirable courage. Enfin cependant une flèche vint, qui l'atteignit à la cuisse, et lui fit perdre, en peu de momens, son sang et sa force. Alors, le voyant chanceler, on cessa de craindre. On l'entoura, on l'accabla, et à son tour il reçut la mort.

Ce fut la fin du combat. Godégésile, vaincu, devenait vainqueur. Il n'avait fallu qu'une seule mort pour un si grand changement. A l'instant même, et sur le champ du combat, on cria la paix. Godégésile laissait la vie à Bertfried; il lui suffisait d'Ursion.

Bertfried, profitant de la confusion, pendant qu'on n'était occupé qu'à piller les trésors enfermés dans l'église, monta furtivement à cheval et s'enfuit. Arrivé à Verdun, il se jeta dans l'oratoire de la maison épiscopale, lieu sacré, et qui jouissait du droit d'asile. L'évêque Agéric avait d'ailleurs, comme on sait, beaucoup de puissance, et Bertfried se persuadait qu'il en userait pour le protéger. Mais ni Childebert ni Gontran n'approuvaient les ménagemens de Godégésile et de Brunehault. Au premier rapport qui lui vint de l'évasion de Bertfried, Childebert fut saisi de colère. « S'il « échappe à la mort, s'écria-t-il, Godégésile n'é- « chappera pas à ma vengeance. » Godégésile, effrayé, marcha aussitôt à Verdun avec son armée. A peine arrivé, il fit entourer la maison épiscopale, demandant Bertfried, et menaçant de rompre les portes si l'on refusait. L'évêque, jaloux des pri-

viléges de son oratoire et de sa demeure, alléguait la sainteté du lieu et l'autorité de la loi. Mais ses paroles furent méprisées. Les soldats montèrent sur l'oratoire, en enlevèrent la toiture, et, de ses débris, accablèrent Bertfried et ceux de ses serviteurs qui l'avaient suivi.

La crainte acheva d'étouffer cette dangereuse conjuration. Beaucoup de seigneurs s'enfuirent dans d'autres royaumes; plusieurs furent dégradés de leur dignité. Ægidius seul demeurait. De graves soupçons s'étaient bien élevés contre lui; mais il était venu vers Childebert, lui avait apporté de riches présens, et, à force d'artifices et de flatteries, il avait réussi à recouvrer sa faveur.

Bientôt cependant de nouvelles révélations furent obtenues, et l'on eut la preuve qu'il était en effet complice d'Ursion et de Rauchingue. Childebert, sans que son titre d'évêque le retînt, le fit enlever à l'instant et conduire à Metz. En même temps, il convoqua un synode pour procéder à son jugement. Des réclamations s'élevèrent. On représenta que c'était le droit des évêques de ne pouvoir être éloignés de leur siége, ni privés de leur liberté, qu'après avoir été entendus. Le roi, contraint de fléchir, permit qu'Ægidius retournât à Reims; mais il n'en fut que plus ardent à presser la réunion du synode. L'hiver était rigoureux; les chemins difficiles et couverts de glace; rien ne put le faire consentir même à différer, et les évêques, n'osant braver ses ressentimens, obéirent.

Le duc Ennodius expliqua l'accusation. Elle avait pour base une double trahison envers l'État et envers le roi. Outre la conjuration de Rauchingue, on imputait à Ægidius d'avoir traîtreusement servi les desseins de Chilpéric, quoique ce prince fût l'ennemi du roi, eût tué son père, eût opprimé sa mère, eût envahi son royaume : d'avoir usurpé lui-même de nombreuses terres du domaine du roi dans le territoire des villes dont Chilpéric s'était violemment emparé : d'avoir conspiré avec Chilpéric la perte du roi et de sa mère : enfin d'avoir fait, à l'insu du roi, quoique sous son nom, un pacte secret avec Chilpéric pour renverser Gontran et partager son royaume.

Ægidius niait qu'il eût pris part à la conjuration de Rauchingue ; mais on produisait contre lui le témoignage du comte des écuries, Sonnégésile, témoignage insuffisant toutefois, car il n'avait été obtenu que dans les tortures. En avouant ses liaisons secrètes avec Chilpéric, et les terres du fisc qui étaient en sa possession, il niait que ces liaisons eussent été préjudiciables à Childebert, et soutenait que les terres lui avaient été concédées par ce prince. Mais Childebert affirmait qu'il ignorait la concession, et quand on en eut vérifié les chartres, il fut reconnu que la signature du référendaire Othon y avait été contrefaite. L'évêque niait les projets concertés avec Chilpéric pour faire périr Brunehault et Childebert ; mais on avait ses lettres à Chilpéric ; on en avait même de ce prince,

on en montrait une où il était dit : « Tant que la « racine n'est point coupée, la tige croît et ne « sèche point. » On fit comparaître un serviteur de l'évêque qui avait tenu registre de ces lettres. Ægidius enfin disputait sur le traité fait avec Chilpéric pour le partage de la Bourgogne; mais on produisait d'abord le traité, lequel avait été trouvé dans une cassette enlevée à Chelles au moment de la mort de Chilpéric; de plus, Childebert niait qu'il eût connu le traité; de plus, on fit venir le vicaire Épiphane, supérieur de l'église de Saint-Rémi, et ce prêtre attesta que l'évêque avait reçu de Chilpéric, en ce temps, deux mille pieces d'or et des joyaux d'un grand prix; de plus, on entendit les autres seigneurs qui avaient été envoyés avec Ægidius à Soissons, et les seigneurs déclarèrent que l'évêque avait eu de longs et secrets entretiens avec Chilpéric; qu'il leur en avait dissimulé le sujet; que les malheurs qui suivirent le leur avaient seuls révélé.

Perdant alors tout courage et toute espérance, Ægidius confessa ses crimes. Mais les évêques étaient dans une profonde affliction, et ils demandèrent que trois jours lui fussent encore accordés pour se recueillir, et chercher dans son esprit quelque excuse. Il ne retira aucun avantage de cette faveur. Le quatrième jour étant arrivé, il vint une dernière fois devant les évêques et leur dit : « Ne différez plus; j'ai trahi les intérêts du « roi et de sa mère; j'ai suscité de nombreux mal-

« heurs ; j'ai mérité de mourir. » Les évêques cependant, touchés de son humiliation et de sa détresse, intercédèrent pour lui et lui firent avoir grâce de la vie. On le dépouilla de ses biens et du sacerdoce, et on le relégua à Strasbourg.

Les conspirateurs auraient dû se décourager. Tant d'accord entre les deux rois ; tant d'activité pour poursuivre; tant de persévérance et d'inflexibilité pour punir ! Il semblait qu'il ne dût rester à leurs ennemis que la crainte et l'obéissance. Les craintes étaient profondes sans doute ; mais la vengeance et l'ambition l'emportaient. Il ne s'était passé que bien peu de temps depuis la conjuration de Rauchingue, quand le hasard fit encore découvrir un nouveau complot.

On avait donné pour gouvernante aux deux enfans de Childebert, Septimine, et pour gouverneur le comte Droctulf. Une passion coupable et secrète unissait Droctulf et Septimine. Il advint que les accidens d'un enfantement avant terme mirent un instant la vie de la reine Faileube en péril. Dans l'abattement où la plongeaient ses souffrances, on ne la soupçonnait point attentive, et l'on s'expliquait autour d'elle avec peu de réserve et de précaution. Mais sa faiblesse, quoique excessive, n'avait pas encore engourdi toutes les facultés de son esprit, et quelques mots qu'elle put recueillir la frappèrent. Elle y démêla les indices d'une vaste intrigue dont Septimine devait être l'instrument. Bientôt revenue à un état moins fâ-

cheux, elle s'empressa de tout découvrir à Childebert et à Brunehault. Le projet était que Septimine persuadât au roi d'exiler sa mère, de répudier la reine, et d'accepter à sa place une autre femme, par l'influence de laquelle les conjurés usurperaient le gouvernement. S'il résistait, on le ferait mourir par des moyens lents et mystérieux, on chasserait les deux reines, on élèverait les jeunes princes au trône, on régnerait sous leur nom.

Droctulf et Septimine furent arrêtés. Deux de leurs complices, le référendaire Gallomágne et le comte des écuries, Sonnégésile, se réfugièrent dans une église. Septimine confessa tout, même la complicité de Sonnégésile et de Gallomagne. Ceux-ci à leur tour confirmèrent tous les détails du complot; ils avouèrent que des propositions leur avaient été faites pour s'y engager; mais ils en avaient eu horreur, disaient-ils, et les avaient repoussées. Il importait peu, puisque informés du péril du roi, ils ne l'en avaient pas averti. Cependant l'asile où ils s'étaient enfermés protégeant leur vie, on se contenta de les envoyer en exil et de leur reprendre les biens qu'ils tenaient du fisc. On épargna même la vie de Droctulf et de Septimine. Mais à celle-ci, on lui brûla le visage avec des lames ardentes; à l'autre, on lui coupa les cheveux et les oreilles; à tous deux on leur ôta leurs biens et la liberté. Septimine fut réduite à tourner la meule; Droctulf à bêcher la vigne.

CHAPITRE VI.

TRAITÉ D'ANDLAW [1]. — RÉVOLUTION DE SOISSONS (587-588).

En ce temps deux événemens nouveaux éclatèrent, tous deux importans, tous deux funestes aux intérêts de Chlotaire et de Frédegonde; opposés entre eux cependant, car le premier fortifiait l'union de Gontran et de Childebert, et le second pouvait la rompre. Ces événemens sont le traité d'Andlaw [1] et l'étrange révolution de Soissons.

Lorsque Gontran avait voulu arracher l'Austrasie à la faction qui favorisait Gondovald, il avait fait, comme on sait, de solennelles déclarations et de généreuses promesses. De même, pendant

[1] Vertot, dans sa dissertation sur l'ancienne forme des sermens, assigne pour date, à ce traité, l'année 591. C'est évidemment une erreur. *Facta pactio sub die quarto kalendas decembris anno vicesimo sexto regni domini Guntheramni regis, regni Childeberti verò duodecimo anno.* Tels sont les derniers mots du traité. Or Childebert régnait depuis 575, et Gontran, depuis 562. L'année 591 eût été la dix-septième du règne de l'un, et la trentième du règne de l'autre, au lieu de la vingt-sixième et de la douzième.

Frédegaire, par une autre erreur, date ce traité de la vingt-huitième année du règne de Gontran.

[2] A n'en juger que par le nom, tel qu'il est écrit dans le Traité, *Andelawm*, on serait porté à croire qu'il s'agit d'Andlaw, petite ville du département du Bas-Rhin. Cependant dom Bouquet pense qu'il est question d'Andelot, bourg peu éloigné de Langres.

l'entrevue qu'eurent avec lui Childebert et sa mère pour la révolte d'Ursion, des engagemens réciproques et considérables avaient été délibérés et promis. Mais le traité, quoique souscrit, restait suspendu. Des difficultés imprévues en avaient arrêté l'exécution [1].

Cependant il s'agissait de la succession de Gontran, et le moment était favorable. Car d'un côté Frédegonde avait vivement offensé ce prince par ses récentes trahisons, et de l'autre la naissance des deux fils de Childebert, en le rassurant contre l'extinction de sa race, devenait pour lui un puissant motif de préférence. Brunehault n'avait garde de vouloir attendre que le temps vînt changer ces dispositions.

Elle envoya donc à Gontran deux ambassadeurs. C'étaient les évêques Félix et Grégoire. Celui-ci dit au roi : « Ton glorieux fils, Childebert, nous « a ordonné de venir vers toi. Il te rend d'infinies

[1] Daniel suppose que le traité n'était pas antérieur à l'ambassade. « Le roi, dit-il, satisfait de cette réponse (des ambassadeurs), se « fit lire le traité, *le signa, et fit serment* de l'observer, etc. »

Mais d'abord le traité est daté de la douzième année de Childebert, et Grégoire, qui était de cette ambassade, dit qu'elle eut lieu la treizième année.

D'un autre côté, voici les premières paroles qu'adressa Gontran aux ambassadeurs, selon le récit de Grégoire : « Comment dites- « vous que mon très doux neveu ne veut transgresser aucun des « engagemens *signés entre nous?* (Liv. 9.)

Enfin le traité lui-même énonce qu'il fut conclu à Andlaw, et, selon Grégoire de Tours, Gontran reçut les ambassadeurs à Châlons.

« actions de grâces pour tes salutaires conseils et « pour ta bonne affection. Nous t'apportons l'as- « surance qu'il ne violera point ses engagemens, « et que de sa part tout ce qui a été réglé entre « vous s'exécutera. » Le roi répondit : « Comment « parles-tu ainsi? Mon neveu n'a-t-il pas déjà « rompu nos conventions? Ai-je reçu le dédomma- « gement stipulé pour la part qui me revenait dans « la ville de Senlis? N'a-t-on pas interdit le pas- « sage à des hommes qui agissaient contre moi, « et que j'expulsais des pays où leur présence était « dangereuse? » Les ambassadeurs s'empressèrent d'aplanir ces difficultés : « Envoie à l'instant, di- « rent-ils, et ce qui t'est dû, pour Senlis, tu sera « livré; donne le nom des hommes que tu chas- « ses, et les passages leur seront ouverts. »

Alors Gontran s'apaisa, et s'étant fait relire le traité : « Que je sois frappé du jugement de Dieu, « s'écria-t-il, si j'en ai enfreint aucune clause! » S'adressant ensuite à Félix : « Dis-moi, prêtre, lui « demanda-t-il, on rapporte que tu as formé de « grandes liaisons d'amitié entre ma sœur Brune- « hault et Frédegonde, l'ennemie de Dieu et des « hommes? — On t'a trompé, » répondit Félix; et Grégoire parlant à son tour : « Leur amitié est « vive, en effet, dit-il, et telle que tu l'as autrefois « connue. Plût à Dieu que tu n'eusses pas toi- « même plus de bienveillance et d'inclination pour « Frédegonde! car ses ambassadeurs obtiennent de « toi un bien plus favorable accueil que les nôtres.

« — Il n'est point vrai, repartit Gontran; me « pourrais-je lier d'amitié avec celle qui m'a si « souvent envoyé des gens chargés de m'ôter la « vie? Que ton roi garde ses promesses, et tout ce « que j'ai est à lui. Quand je reçois les envoyés « de Chlotaire, j'en ai de sages motifs. Vou- « drais-tu, pouvant étouffer les discordes, que « j'eusse l'imprudence de les exciter? Je donnerai « à Chlotaire, si je le reconnais pour mon neveu, « deux ou trois cités; car il ne sera pas bon qu'il « se puisse dire déshérité de mon royaume, et « il en adviendrait de fâcheux embarras à Chil- « debert. »

Enfin le traité fut confirmé. Les principales choses qu'il réglait étaient la succession de Gontran; la possession des villes que Sigebert avait autrefois obtenues dans le partage de la succession de Charibert; la possession de celles qu'avait la reine Galsuinthe, et qui furent, depuis sa mort, attribuées à Brunehault. Outre cela, des assurances de protection de la part de Childebert en faveur de Chlotilde, fille de Gontran, et de la part de Gontran, en faveur de Théodebert, de Théodoric, de Brunehault, de Faileube et de Chlodosinde; puis des dispositions relatives aux leudes des deux royaumes et aux dons faits à l'église; puis enfin une clause de peine et de garantie contre les transgressions du traité.

Il était établi que le survivant des deux rois hériterait du royaume de l'autre, si celui-ci n'avait

point de fils [1]. Gontran retiendrait la troisième partie de la cité de Paris, avec Châteaudun et Vendôme, et tout ce que Sigebert avait possédé dans le pays d'Étampes et de Chartres. Childebert aurait Melun et Senlis, Tours, Poitiers, Avranches, Conserans, Aire, Bayonne et Albi. Au lieu de la part qui lui revenait dans la cité de Senlis, Gontran recevrait la part qui appartenait à Childebert dans la cité de Rosson [2]. Des villes qu'avait possédées Galsuinthe, l'une, Cahors, serait remise immédiatement à Brunehault; les autres, Bordeaux, Limoges, Lescar et Bigorre, lui seraient remises aussi, mais après la mort de Gontran. Si Gontran mourait le premier, sa fille Chotilde serait maintenue par Childebert dans la pleine et libre possession des biens qu'elle aurait reçus de son père. Que si c'était Childebert, Gontran prendrait sous sa tutèle Théodebert et Théodoric, et sous sa protection Brunehault, Faileube et Chlodosinde. Les leudes transfuges seraient chassés, dans les deux royaumes, des lieux où ils s'étaient retirés. Les donations faites aux églises seraient respectées. Enfin, si l'on violait le traité, l'auteur

[1] *Ea igitur conditione servata, ut quem Deus de ipsis regibus superstitem esse præceperit*, REGNUM ILLIUS QUI ABSQUE FILIIS, *de præsentis seculi luce migraverit, ad se* IN INTEGRITATEM JURE PERPETUO *debeat* REVOCARE, ET POSTERIS SUIS *Domino auxiliante* RELINQUERE. (Conventus apud Andelawn.)

[2] Rosson-le-Long, bourg du territoire de Soissons, ou Rosson-sur-Aronde, autre bourg voisin de Beauvais.

de l'infraction perdrait sans retour les avantages qu'il lui assurait.

Cette grave affaire conclue, Félix dit à Gontran : « Tu as appris que Récarède avait envoyé à ton « neveu des ambassadeurs. Il demande en mariage « sa sœur Chlodosinde. Que conseilles-tu ? Childe-« bert attend ton aveu. — Il ne sera pas glorieux « pour nous, répondit le roi, que la mort d'Ingonde « reste sans vengeance. Il ne sera pas bon pour « Chlodosinde de se mettre au pouvoir de ceux qui « ont fait mourir sa sœur. — Ils se disent innocens, « répliqua l'évêque, et proposent d'en faire ser-« ment. — Que mon neveu en fasse donc à sa vo-« lonté, » reprit le roi.

Félix ajouta ensuite : « Childebert te fait une « autre prière. Il demande que tu lui prêtes secours « contre les Lombards ; car il a formé le dessein de « les chasser de l'Italie, d'y recouvrer tout ce que « possédait son père, et d'abandonner le reste à « l'empereur grec. — Je ne le ferai point, répondit « Gontran. Une affreuse contagion désole ces con-« trées; je ne veux pas livrer mon armée à la mort. »

Quelques mois s'écoulèrent. Childebert et les deux reines étaient à Strasbourg ; arrivèrent des députés des villes de Melun et de Soissons. Soissons, ancienne capitale de Chilpéric, avait résolu de se soustraire à la domination de Frédegonde. Melun, déjà soumise au roi d'Austrasie, aidait ses desseins; et toutes deux, aspirant à former un nouveau royaume, demandaient à Childebert de leur ac-

corder un de ses fils pour régner sur elles. Childebert qui, si l'on en peut juger par les apparences, était le véritable provocateur de cette démarche, accueillit les envoyés avec beaucoup de faveur. L'accord se fit promptement, et ce fut à Théodebert qu'échut cette royauté. On forma une nombreuse cour au jeune prince. Il eut des gouverneurs, un maire du palais, des domestiques, des comtes, tout l'appareil et tout le cortége des rois. Puis il vint à Soissons, et son entrée se fit avec beaucoup de solennité.

Comment Frédegonde ne prévint-elle pas cet événement? comment, après qu'il eut éclaté, n'y opposa-t-elle aucun obstacle? Quelles difficultés, lorsqu'il eut été accompli, l'empêchèrent de s'en venger par la guerre? Il n'est resté aucun souvenir qui aide à expliquer cette inaction. Gontran se plaignit; mais pour lui-même, et non pour Clhotaire. Il craignit qu'on n'eût des desseins sur Paris, et que l'occupation de Soissons n'eût pour but d'en faciliter le succès. On lui ôta cette crainte, et il devint à son tour inactif et indifférent. Mais sa conduite s'explique avec moins de peine. Révolté de l'ingratitude et de la perfidie de Frédegonde, il se lassait de la protéger contre l'ambition de Childebert.

CHAPITRE VII.

NOUVELLE GUERRE DES LOMBARDS (588-590).

Childebert se préparait à de plus sérieuses entreprises. Rassuré contre Frédegonde par son alliance avec Gontran ; contre les Wisigoths, par le traité fait avec Récarède ; contre ses ennemis intérieurs, par la ruine ou la dispersion de leurs chefs, il avait repris ses anciens desseins contre les Lombards. Maurice, d'ailleurs, ne cessait de l'y exciter, et le regret des possessions qu'avait eues son père en Italie achevait d'allumer en lui l'ardeur de la guerre.

Les Lombards avaient supporté, pendant dix années, la domination des trente-cinq chefs qu'ils avaient élevés après la mort de Clépis. Mais au bout de ce temps, fatigués d'une si nombreuse tyrannie, ils n'avaient plus voulu souffrir qu'un seul roi. C'était à Autharis, maintenant, qu'ils obéissaient.

Autharis, la première fois que Childebert avait voulu tenter cette expédition, l'avait désarmé par des soumissions et par de grosses sommes d'argent. Il lui avait même demandé sa sœur Chlodosinde, et le jeune roi s'était laissé séduire à l'espoir de cette alliance. Mais depuis Récarède, ayant abjuré l'arianisme, avait à son tour proposé d'é-

pouser Chlodosinde, et Childebert, satisfait de rompre le mariage de Rigonthe, et d'ôter à Frédegonde un si dangereux auxiliaire, avait accueilli avec faveur cette nouvelle proposition. Ses intérêts étaient donc changés, et le plus fort motif de ses ménagemens envers Autharis avait disparu.

Déterminé à rompre la paix il envoya des ambassadeurs à l'empereur grec. L'empereur, dont cette entreprise favorisait les desseins, accorda sans peine les secours qu'il sollicitait. Rien alors ne l'arrêtant plus, l'armée d'Austrasie franchit les Alpes et se répandit en Italie. Mais ses succès furent de courte durée : Autharis vint avec ses Lombards, et l'on combattit. Ce fut lui qui eut la victoire. Les pertes des Francs furent immenses; on ne se souvenait pas qu'ils en eussent jamais fait de si grandes.

Autharis, affermi et encouragé par cette victoire, entreprit d'allumer la guerre chez son ennemi. Les Bavarois étaient tributaires du roi d'Austrasie; mais ils souffraient impatiemment cette domination. De son côté, leur duc Garibald avait conçu de vifs ressentimens contre Childebert. Ce duc avait une fille qu'il aimait avec beaucoup de tendresse, et dont on vantait la beauté. Son nom était Théodelinde. Le roi l'avait quelque temps voulue pour femme, et tout était prêt pour cette union. Mais, au moment d'achever, il avait subitement changé de dessein. Le duc, humilié, s'était promis d'en avoir vengeance.

Le roi lombard, qu'une même offense rendait aussi plus ardent dans sa querelle contre Childebert, fit secrètement proposer à Garibald de secouer le joug de ce prince. S'il acceptait cette condition, il consentait, lui, à épouser Théodelinde. Le duc accepta. Autharis, suivant ce dessein, lui envoya aussitôt des ambassadeurs, mais, par un étrange calcul, voulant éprouver de plus près les ressources et la sincérité de son nouvel allié, il changea d'habit et de nom, et se mêla dans les rangs de ces envoyés.

Après que le chef de l'ambassade en eut expliqué le sujet, Autharis, parlant à son tour, dit à Garibald qu'il avait des ordres d'une autre nature; qu'il était chargé, par son roi, de voir et d'entretenir Théodelinde; qu'il devait s'enquérir si la vérité ne démentait pas les merveilleux récits de sa renommée. Théodelinde parut, et Autharis, charmé, s'écria qu'il était garant de la joie qu'éprouveraient le roi et le peuple d'avoir une telle reine. Continuant encore : « C'est une coutume « des Lombards, dit-il, que la reine, quand leurs « chefs s'asseoient à sa table, leur présente tour à « tour la coupe, après y avoir bu la première. « Permets, ô duc, que nous recevions dès aujour- « d'hui cet honneur. » Garibald le permit, et au moment que Théodelinde offrait la coupe au Lombard, celui-ci, pressant sa main légèrement et furtivement, éveilla en elle un vif soupçon de la vérité. Elle dissimula cependant; mais Autharis

rompit bientôt ce mystère. Au retour, sitôt qu'il eut atteint la frontière, brandissant sa hache, il la lança, avec une incroyable vigueur, contre un arbre éloigné, où elle s'enfonça profondément. Se retournant aussitôt vers les guerriers de Bavière par qui Garibald avait fait accompagner les ambassadeurs : « Allez, leur dit-il, rapportez ce que « vous avez vu ; annoncez à votre duc et à sa fille « quel usage Autharis sait faire de ses armes. »

Ces commencemens étaient favorables; mais Childebert ne se décourageait pas. Les projets d'Autharis et de Garibald lui avaient été rélévés. Comprenant combien il lui importait de les prévenir, il assembla de nombreuses troupes, comme s'il eût eu dessein de les envoyer en Italie; puis tout à coup, découvrant leur véritable destination, il leur fit changer de chemin, et les précipita en Bavière. Rien n'y était encore préparé pour résister à cette agression. Les Francs traversèrent le pays, triomphant toujours, répandant partout la désolation et la mort. Il s'en fallut même de peu que la fortune ne mît en leurs mains Théodelinde et son frère. Ceux-ci toutefois réussirent à se dégager, et ils parvinrent non sans péril jusqu'en Lombardie. Autharis, fidèle à sa foi, ne méprisa point leur malheur, et, fugitive qu'elle était, ainsi qu'il l'avait promis, il voulut épouser Théodelinde.

Une année s'était écoulée. Dans cet intervalle, et pendant qu'il mettait à fin son expédition de Bavière, Childebert, voulant se faire accorder de

nouveaux secours, avait envoyé une seconde ambassade à Constantinople. Ses envoyés étaient Bodégésile de Soissons, Évance d'Arles et Grippon. Forcés de relâcher à Carthage, on ne sait par quel accident, ils attendaient en ce lieu qu'on leur fournît les moyens de continuer leur voyage, quand tout à coup un de leurs serviteurs ayant eu querelle avec un marchand, le tua. Le peuple, irrité, s'émut et vint assaillir leur maison. Évance et Bodégésile, croyant l'apaiser, sortirent sans armes. Mais à leur vue la fureur du peuple s'accrut, et ils périrent. Grippon, resté seul, avait armé tous ses Francs, et préparait une vigoureuse résistance. Elle ne fut pas nécessaire. Le peuple satisfait, ou peut-être effrayé de ses deux meurtres, tarda peu à se disperser. Grippon alors se hâta; il vint à Constantinople, et fit à l'empereur grec de libres et menaçantes plaintes. Maurice fut profondément affligé, et voulant à tout prix éviter une rupture avec Childebert, non content d'accéder aux propositions qui lui étaient faites pour renouveler la guerre d'Italie, il envoya à ce prince douze des principaux habitans de Carthage, chargés de chaînes, lui offrant le choix, ou de les faire mourir, ou de recevoir pour chacun trois cents pièces d'or de rançon. Childebert dédaigna l'un et l'autre, et les délivra.

Cependant son armée se réunissait. Vingt ducs avaient été choisis pour la conduire, et à leur tête étaient Audovald, Ollon et Cédin. Les Alpes fran-

chies, Cédin se dirigea vers la gauche, et remonta à Plaisance. Ollon et Audovald se jetèrent sur la droite, et allèrent camper à Milan. A peine arrivé, Ollon, voulant reconnaître le château de Bellinzone, fut frappé d'une flèche à la tête, et mourut. Non loin de Milan est un lac d'où sort une rivière étroite et profonde; c'était en ce lieu que s'étaient arrêtés les Lombards. Audovald y vint. Avant qu'il eût pu passer la rivière, un guerrier lombard couvert de ses armes se montra seul et témérairement sur le rivage opposé, défiant les Francs, et criant : « Le jour est venu qu'on va reconnaître à qui Dieu « veut accorder la victoire. » C'était comme un présage aux yeux des Lombards, et comme une épreuve de leur fortune. Mais l'épreuve ne fut pas heureuse. Quelques guerriers francs, animés par les défis du Lombard, passèrent la rivière à la nage, l'allèrent combattre et le tuèrent. Bientôt l'armée des Francs passa elle-même; mais dans l'intervalle celle d'Autharis s'était éloignée, et quand on croyait avoir un camp à forcer, on ne trouva qu'une enceinte vide et sans ennemis.

Longin avait remplacé Narsès en Italie, et il avait pris le titre d'exarque. Smaragde, à son tour, avait remplacé Longin. La guerre étant concertée entre les Grecs et les Francs, en même temps que ceux-ci paraissaient dans la campagne de Milan, l'exarque sortait de Ravenne. Il attaqua Mantoue, Modène, Altino; aucune de ces places ne fit résistance. Plus tard, il prit encore Plaisance, Parme et Reggio.

Quand il sut Audovald arrivé près de Milan, il lui envoya quelques officiers pour se mettre d'accord avec lui et donner une direction commune à leurs entreprises. Audovald insistait pour qu'on lui aidât à se rendre maître de Milan ; on le lui promit. On promit de lui amener dans trois jours l'armée des Grecs. « Nous brûlerons le village qui est « sur la montagne, dirent les envoyés. Quand vous « apercevrez cette flamme, ce sera le signal de « notre venue.» Mais les trois jours s'écoulèrent, et trois autres encore ; les Grecs n'arrivèrent point. L'union de ces alliés était peu sincère. Chacun voulait s'agrandir ; aucun n'eût voulu voir agrandir l'autre.

Audovald, trop faible, fut réduit à l'inaction ; car les Lombards, trop faibles eux-mêmes pour tenir la campagne, s'étaient renfermés dans leurs places, et y triomphaient en sûreté de l'impuissance des Francs. Pour comple de disgrâce, la dyssenterie vint, qui fit dans cette armée d'Audovald de nombreux ravages.

Cédin en revanche, quoique la dyssenterie affaiblît aussi son armée, suivait avec assez de succès ses desseins. C'était où tendait en réalité toute l'espérance du roi d'Austrasie ; car la tâche prescrite à ce chef était de recouvrer les pays qu'avait possédés Sigebert. Aussi l'exarque essaya-t-il vainement de l'en détourner, et de l'entraîner avec lui au siége de Pavie. Autharis y était pourtant enfermé ; et la ville prise, c'était la fin des Lom-

bards. Mais il en fut de Pavie comme de Milan. Ainsi que l'exarque avait refusé de seconder Audovald à Milan, Cédin refusa de seconder l'exarque à Pavie. L'entière ruine d'Autharis eût élevé la puissance grecque plus qu'il n'était expédient pour l'ambition et même pour la sûreté des rois francs.

Cédin prit successivement douze villes[1], qu'il mit au pillage, et dont il réduisit les habitans en captivité. Il soumit aussi l'île de Saint-Julien, où commandait un duc Minulphe, à qui bientôt après les Lombards coupèrent la tête, pour prix de sa lâcheté. Il força enfin le château de Ferrage, dont la population se racheta au prix d'un sou d'or pour chaque habitant.

Trois mois écoulés, la situation d'Autharis devenant de plus en plus dangereuse, il engagea de secrètes négociations avec les généraux francs. Elles eurent une bonne issue. On convint d'une trêve, à qui l'on assigna dix mois de durée. Les Francs, conservant tout leur butin et tous leurs captifs, sortaient d'Italie; mais les places qui avaient appartenu à Sigebert leur étaient laissées ou rendues, et les habitans juraient fidélité à son fils. Cette convention s'exécuta religieusement. Les Francs toutefois, à qui les vivres manquèrent, firent encore de fâcheuses pertes dans leur retraite.

[1] Tesana, Moletum, Semiana, Appianum, Sagitana, Cimbra, Vitianum, Brentonicum, Volenès, Ennemasé, et deux autres dont on ignore le nom. (Paul diacre, liv. 3, chap. 33.)

La trève devait conduire à la paix. Autharis en effet envoya deux ambassadeurs à Gontran, pour solliciter sa médiation. « Roi très pieux, lui dirent les ambassadeurs, nos pères avaient fait « serment à toi et à ta race ; nous ne l'avons point « violé. Pourquoi donc nous accablez-vous ? Notre « volonté est de vous rester soumis et fidèles. Recevez-nous de nouveau en votre amitié. Cette « union, qui garantira notre sûreté, ne sera pas « inutile à la vôtre. Que nos discordes, qui font « maintenant la joie de nos ennemis, réveillent en « s'éteignant leurs anciennes craintes. »

Gontran leur fit un accueil favorable, et les encouragea à se rendre auprès de Childebert. Mais sur ces entrefaites mourut Autharis. Agilulph fut élu pour lui succéder. Le nouveau roi, continuant l'œuvre commencée, ne perdit pas un seul jour, et sur l'heure même il envoya de nouveaux ambassadeurs en Austrasie. Cet empressement ne lui fut pas inutile : la paix se conclut ; les Lombards s'obligèrent à un tribut annuel de douze mille sous d'or [1], et la Bavière soumise reçut Tassillon à la place du duc Garibald. Ensuite on racheta les captifs. Brunehault, chose digne de louange, en délivra un grand nombre, et paya de son trésor leur rançon.

[1] Frédegaire.

CHAPITRE VIII.

NOUVELLE GUERRE DE BRETAGNE (586-587-589).

Les Bretons, contenus par la terreur que leur imprimait Chilpéric, n'avaient rien osé depuis la délivrance de l'évêque Éonc. Mais quand ils virent la mort de ce roi et les embarras qu'elle faisait naître, affranchis de leurs craintes, ils eussent voulu s'affranchir aussi du tribut. Ils prirent donc de nouveau les armes, et se jetèrent sur le territoire de Nantes, conduits par Waroch, et par Widimael, qui avait succédé à Théodoric.

Leur invasion eut d'abord un succès facile. Ils ravagèrent toute la contrée, amassèrent beaucoup de butin, et emmenèrent un nombre prodigieux de captifs. Gontran, ces nouvelles reçues, fit marcher précipitamment une forte armée, et en même temps leur fit annoncer que, s'ils ne payaient sans délai une juste composition pour leurs violences et pour leurs pillages, ils passeraient tous, sans miséricorde, par le tranchant de l'épée.

Les Bretons n'avaient prévu ni cette résolution de Gontran, ni ses efforts, ni sa promptitude. Ils s'en effrayèrent, et voulant au moins ralentir l'ardeur de leur ennemi, ils lui accordèrent la promesse qu'il prescrivait. Gontran alors leur envoya

Bertrand et Numatius, celui-ci évêque d'Orléans, l'autre du Mans. Avec eux partirent aussi quelques seigneurs des deux royaumes de Soissons et de Bourgogne. Widimael et Waroch, quand ces envoyés eurent expliqué les ordres qu'ils leur apportaient, n'osèrent nier qu'ils ne fussent sujets des rois francs, ni que les villes dont ils avaient envahi le territoire ne fussent du domaine de ces rois. Aussi se soumirent-ils. Chacun d'eux promit une composition de mille sous d'or; chacun promit de ne plus violer le territoire des Francs; chacun donna des otages.

Gontran, satisfait, congédia son armée. C'était l'espérance de Waroch. L'automne venue, peu soucieux de ses obligations et de ses sermens, il retourna sur le territoire de Nantes, en occupa les vignobles, en recueillit la vendange, et traînant avec lui ces riches et abondantes quantités de vin, il rentra à Vannes. Gontran fut profondément irrité; il rappela son armée. Il annonçait la résolution de châtier avec une grande rigueur l'insolence et l'infidélité de Waroch. Mais préoccupé en ce temps d'intérêts plus graves, sa colère tarda peu à se refroidir, et de nouvelles soumissions achevèrent de le désarmer.

Elles n'étaient pas plus sincères que les précédentes. Après quelques mois de repos, les Bretons rentrèrent sur le territoire de Nantes, et y recommencèrent leurs dévastations. Ils se répandirent aussi dans la campagne de Rennes, qu'ils ravagè-

rent avec une égale fureur. Ce fut impunément cette fois. Le roi de Bourgogne, ne pouvant suffire à tant d'ennemis, affecta de dédaigner cette nouvelle agression, et remit à d'autres temps le châtiment qu'il avait dessein de lui infliger.

Mais l'année suivante, les Bretons, rendus plus confians par sa patience, sortirent une quatrième fois de leur pays, et voulurent tenter de nouveaux pillages. Gontran, plus libre alors et moins menacé, cessa de dissimuler et d'attendre. Il fit marcher une armée dont il donna le commandement à Èbrachaire et à Beppolène.

L'armée approchait déjà de la Bretagne. Mais une vive mésintelligence avait éclaté entre les deux chefs. Èbrachaire, plein de jalousie, craignait de contribuer aux succès de son rival. Plusieurs fois il avait essuyé et rendu de sanglans reproches. C'étaient deux ennemis en un même camp. D'un autre côté, Frédegonde, toujours plus animée contre Gontran, toujours plus obstinée dans son aversion contre Beppolène, ayant fondé quelques espérances sur cette expédition de Bretagne, avait lié de secrètes intelligences avec Waroch, peut-être même avec Èbrachaire. Ce fut à ce point qu'elle envoya à Waroch une assez nombreuse troupe de ses Saxons de Bayeux.

Cependant on traversa la Vilaine sans obstacle. Le passage de l'Ourde ne fut pas non plus disputé. Arrivés en ce lieu, il vint un prêtre breton qui, s'offrant pour guide à Beppolène, lui promit de lui

montrer les chemins et de le conduire au camp de Waroch. Beppolène, trompé par le caractère du prêtre, n'eut aucun soupçon de sa fourberie, et il n'hésita point à le suivre. Mais quand il donna l'ordre de se mettre en marche, Ébrachaire sépara ses troupes des siennes, et n'avança qu'avec une extrême lenteur. Beppolène ne laissa pas de persévérer. Pendant deux jours, tout répondit à son espérance. De faibles troupes d'ennemis se montraient par intervalles sur la route, engageaient quelque temps le combat, et puis s'enfuyaient, n'omettant rien pour animer les Francs à leur poursuite, et les attirer toujours plus avant. Beppolène, prenant ces succès trompeurs pour de réelles victoires, s'enorgueillisait, et s'affermissait de plus en plus dans son imprudente sécurité. Mais enfin le troisième jour arrivant, il se trouva tout à coup enfermé dans des marais profonds et bourbeux, où ne s'ouvraient que de rares et étroites routes. Ce fut alors que parut Waroch. Beppolène trahi ne le fut pas du moins par son courage. Il ne songea ni à fuir, ni à se soumettre; il combattit. Tous ses Francs tombaient autour de lui, il continua de combattre. Blessé d'un coup de lance, il ne cessa point. Accablé par le nombre, il cessa pourtant; mais il était mort.

Ébrachaire, quoiqu'il n'eût pris aucune part aux combats des jours précédens, n'était pas néanmoins à une telle distance qu'il n'eût pu secourir et dégager Beppolène. Mais il s'y refusa, et ne con-

sentit à marcher que lorsqu'on lui eut donné l'assurance de la défaite et de la mort du malheureux duc. Reprenant alors quelque apparence de sincérité et d'ardeur, il recueillit les débris de cette défaite, les réunit aux troupes qui n'avaient point combattu, et, très redoutable encore par le nombre de ses soldats autant que par leur courage, il alla menacer la ville de Vannes. Cette ville n'essaya point de lui résister. Les portes lui furent ouvertes, et le clergé allant au-devant de lui, l'y introduisit avec beaucoup d'honneurs et de pompe. Bientôt Waroch lui-même arriva, non plus en vainqueur, mais en suppliant. Il affectait d'implorer la paix, et n'épargnait ni les présens ni les soumissions, ni les parjures. Il promettait de ne plus rien entreprendre contre les intérêts de Gontran; il donnait des otages; il livrait même son propre neveu. Ébrachaire, aussi peu fidèle que par le passé, accepta.

Les Francs commencèrent donc leur retraite. Quand il fallut passer la Vilaine, leur embarras fut considérable. C'était en un lieu peu éloigné de l'embouchure, et la rivière à ce point est large et rapide. Les plus forts et plus hardis soldats traversèrent. Mais la foule des faibles et des timides hésita. En ce moment survint le fils de Waroch, Conan, menant avec lui une armée. Témoin d'un si favorable désordre, il mit aussitôt en oubli le traité, les sermens, même les otages, et, sans balancer, il se jeta, l'épée à la main, sur cette multitude confuse et découragée qui, n'ayant osé braver le

fleuve, n'osa pas mieux braver l'ennemi. Les Bretons en firent un grand carnage, et ce qui échappa, ils l'emmenèrent en captivité.

On accusa ouvertement Ébrachaire. On accusa même le comte Wiliachaire, qui commandait après lui. On leur reprocha la perte de Beppolène et le dernier désastre de l'armée. On leur imputa de s'être vendus à prix d'or aux Bretons. Wiliachaire, effrayé, s'enfuit d'asile en asile, et se déroba au châtiment qui le menaçait. Ébrachaire, ou moins coupable ou plus téméraire, affronta résolument la colère du roi. Mais, dégradé de son rang et dépouillé de ses biens, il alla traîner la fin de sa vie dans une profonde pauvreté.

On eut bientôt une nouvelle preuve de la part qu'avait eue Frédegonde à tous ces malheurs. Il vint une maladie grave à son fils, et pendant quelques jours la vie de ce jeune prince fut en grand danger. La reine, désespérée, se livra un instant à de faibles mouvemens de repentir, et croyant désarmer la justice de Dieu, en même temps qu'elle faisait de riches dons à la basilique de Saint-Martin, elle envoya des messagers à Waroch pour lui dire qu'il délivrât sans retard les nombreux soldats de Gontran, retenus encore prisonniers. Waroch déféra sans difficulté à sa demande, et depuis ce moment on ne douta plus que ce ne fût elle qui eût préparé la ruine de Beppolène et de l'armée des Francs. Toutefois, cette condescendance de Waroch hâta ou plutôt marqua la fin de la guerre.

CHAPITRE IX.

FIN DU RÈGNE DE GONTRAN (591-593).

Cependant les inimitiés ne s'apaisaient point, et, par intervalles, se renouvelaient les essais de trahison et de meurtre. Gontran avait bâti, dans le faubourg de Châlons, une vaste et somptueuse basilique. Il y avait même ajouté un monastère, et tous deux avaient été mis, par un synode d'évêques, sous l'invocation de saint Marcel. Le prince aimait cette église, qui était son ouvrage, et il y venait prier fréquemment. Un jour qu'on y célébrait la fête du saint, il avait voulu assister aux offices. Le moment de la communion arrivé, il s'avançait avec recueillement vers l'autel pour la recevoir, quand tout à coup, saisissant cette occasion, un homme s'approcha humblement de lui comme pour implorer une grâce. Mais, dans le trouble où était cet homme, un couteau glissa de sa main et tomba avec bruit sur la pierre. Avertis ainsi par le plus favorable hasard, les serviteurs du roi accoururent; on saisit l'homme, et on le trouva encore armé d'un second couteau ôté de sa gaîne. Arraché aussitôt de la basilique, il fut mis à la torture et interrogé. Il avoua son dessein. « Il était « venu, disait-il, pour tuer le roi. Ainsi le vou-

laient ceux qui l'avaient envoyé. » Pressé de révéler leur nom, il y consentit. Plusieurs furent découverts et punis de mort. Pour lui, chose remarquable, comme on l'avait enlevé violemment et contre sa volonté de l'église, on ne jugea pas qu'il fût permis de lui ôter la vie.

Après Gontran ce fut Childebert. Ce prince était dans sa maison de Marlheim. Il allait entrer dans l'oratoire de cette maison quand ses serviteurs aperçurent un homme inconnu qui s'était glissé dans un lieu obscur et y demeurait immobile. Étonnés, ils allèrent à lui et l'interrogèrent : « Qui es-tu? « d'où viens-tu? que veux-tu? — Je suis l'un de vous, » leur répondit-il. Mais le mensonge ayant été bientôt reconnu, les soupçons s'en accrurent. On l'arrêta, on le tortura, et l'on apprit de lui : » « Qu'il était envoyé par Frédegonde ; qu'ils étaient « douze complices ; que la moitié s'était arrêtée à « Soissons dans l'espoir de surprendre Théodoric ; « que le reste était venu avec lui dans le dessein de « faire mourir Childebert. » Parmi ceux qu'il avait nommés, quelques-uns se donnèrent eux-mêmes la mort ; plusieurs la reçurent dans les supplices ; d'autres furent mutilés ; d'autres subirent seulement la prison.

Les emportemens de Frédegonde n'éclataient pas tous au-dehors. Son âpre et vindicative humeur s'exerçait aussi plus près d'elle. Rigonte l'avait souvent irritée par ses mépris, par ses exigences, par ses désordres. On les avait vues, dans leurs

querelles, s'accabler tour à tour d'abjectes injures, et se frapper l'une l'autre avec la plus grossière fureur. Un jour vint que Frédegonde appela sa fille. « Tu m'importunes sans cesse, lui dit-elle ; ap- « proche : voici ce qui m'est resté des trésors de « ton père. Prends-le, et fais-en à ta volonté. » Ayant dit ainsi, elle ouvrit un coffre où étaient enfermées beaucoup de choses précieuses, et commença à en retirer quelques-unes. Elle continua un peu de temps; mais bientot, feignant d'être fatiguée : « Achève, dit-elle à sa fille, et emporte « tout ce que tu trouveras. » Rigonthe obéit, et se courbant dans le coffre, elle cherchait et assemblait les joyaux qui étaient au fond. En ce moment, Frédegonde, faisant retomber le pesant couvercle, et le pressant aussitôt avec violence, la tête de sa fille resta engagée par les ais inférieurs du coffre. La malheureuse reine suffoquait. Meurtrie, étouffée, ne respirant plus, elle faisait d'impuissans efforts pour appeler et se délivrer. Son implacable mère ne se lassait point, et redoublait elle-même d'efforts pour la retenir. Enfin cependant on entendit, et on accourut, et le parricide ne s'acheva point.

Frédegonde à son tour tomba dans un grand péril. La discorde était à Tournai. Il s'y était formé deux partis ; l'un des Francs; l'autre, des anciens habitans de la ville. Une simple querelle de famille en avait été la misérable occasion. Un homme riche et considérable dans sa race avait pris en ma-

riage une fille riche aussi et considérable dans la sienne. Le mariage achevé, il la négligea. La fille avait un frère qui s'irrita de cet injurieux traitement. Il fit d'abord des reproches, puis des menaces, puis des outrages : une vive inimitié se mit entre ces deux frères. Un jour enfin ils se rencontrèrent et combattirent. On était nombreux des deux parts. Le mari, frappé le premier, périt de la main de son beau-frère. Celui-ci, frappé à son tour, fut tué par les suivans du mari. Leur mort ne fut point la fin du combat. On se mêla, on s'obstina, on s'acharna avec une insatiable fureur. De tant de combattans il n'en survécut qu'un seul.

Ce fut alors que la ville s'émut et se partagea. L'animosité était si profonde et si générale, qu'on eut sujet de craindre de graves désordres. Frédegonde vint, croyant apaiser les esprits par son autorité ou par ses conseils. Elle s'abusait, et son orgueil en fut offensé. Prenant aussitôt de nouveaux desseins, ce que la douceur n'avait pas pu faire elle le remit à la violence. Elle convia à un grand festin tous les principaux de Tournai. A leur tête étaient les chefs des deux familles ennemies, savoir, Charivald, Leudovald et Waldin. On les plaça ensemble sur un même banc. La nuit venant, on emporta les tables, selon l'usage des Francs; mais les convives ne laissèrent pas de demeurer à leur place, continuant de boire le vin qu'on leur apportait avec profusion. Bientôt ils s'appesantirent, et les serviteurs eux-mêmes, suc-

combant à l'ivresse, tombèrent sur le pavé, endormis. Alors entrèrent trois hommes, armés de la hache, que Frédegonde envoyait. Ces hommes se glissèrent sans obstacle derrière les trois chefs, et, frappant d'accord, ils les tuèrent tous trois comme d'un seul coup.

Le trouble fut grand, l'effroi général; tout s'enfuit. Mais ce que n'avait pas prévu Frédegonde arriva. L'irritation déjà si forte des habitans prit en un instant plus d'activité et de violence. On se souleva, on courut aux armes, on se saisit des portes; la reine était prisonnière. En même temps on appelait Childebert; on délibérait de lui livrer son ennemie; on le sollicitait d'ordonner sa mort. Elle, à son tour, ne négligeant en cette extrémité aucun moyen de salut, expédia de secrets messagers en Champagne, et ordonna de marcher en hâte pour la secourir. Les peuples de Champagne obéirent, et leur promptitude fut si grande, qu'ils devancèrent à Tournai les troupes qu'envoyait Childebert. Ainsi fut délivrée Frédegonde, et se perdit, pour ses ennemis, la plus favorable occasion de vengeance.

Mais de vives craintes l'agitaient; ce traité d'Andlaw, qu'elle n'avait pas su prévenir, confondait et désespérait son ambition. Elle se le reprochait, et avec justice, comme une faute; elle le redoutait, et avec raison, comme un extrême danger. Nulle autre ressource cependant ne lui était ouverte, si ce n'est de se réconcilier avec Gontran. L'entreprise

était douteuse après tant d'injures. Elle ne laissa pas d'essayer, et le succès ne fut pas tout-à-fait contraire à ses espérances. Son prétexte fut le baptême tant différé de son fils. Elle envoya des ambassadeurs en Bourgogne, chargés d'un message humble et suppliant. « Que mon seigneur vienne « jusqu'à Paris, disait-elle; qu'il y appelle mon fils; « qu'il le purifie dans les saintes eaux du baptême; « qu'il consente à le nommer son enfant. » Gontran se laissa toucher. Il fit partir aussitôt trois évêques, ceux de Lyon, de Châlons et d'Autun. Avec eux partirent encore un nombre considérable de comtes, de domestiques et d'hommes armés. Ensuite, les préparatifs étant faits, il vint lui-même à Ruel. Mais soupçonnant peut-être quelque embuche, au lieu de Paris pour célébrer le baptême, il voulut Nanterre.

On s'alarma en Austrasie. Cette condescendance imprévue y fit craindre de plus dangereux changemens. Childebert envoya des ambassadeurs. Ceux-ci, quand ils furent en présence du roi de Bourgogne : « Roi, lui dirent-ils, nous venons nous « plaindre à toi de toi-même. Tu te lies d'amitié, « dit-on, avec les ennemis de Childebert : ce n'était « pas ta promesse. Ne te souvient-il plus du passé ? « As-tu un si grand mépris des sermens? Dieu te « jugera. » — « Qu'il me juge, répondit Gontran. Je « n'oublie ni ne viole mes promesses. D'où viennent « vos craintes ? Suis-je libre de ne point tenir sur « les fonts sacrés le fils de mon frère ? Est-ce une

« demande que puisse refuser un chrétien? Les maî-« tres l'accordent à leurs serviteurs ; m'en exemp-« terai-je envers mon neveu ? Allez donc, et rap-« portez à votre roi ces paroles : J'observerai « fidèlement nos traités; qu'il les exécute à son « tour, avec le même scrupule. Ils ne seront point « rompus par ma faute ; qu'ils ne le soient pas par « la sienne ! »

La cérémonie s'accomplit ; le baptême fut célébré fastueusement. Il y eut des festins et des fêtes ; il y eut de grandes profusions de dons et de grâces. Au moment où l'évêque répandit l'eau sainte sur la tête du catéchumène, Gontran confirma à ce jeune prince le nom de Chlotaire, et, tendant ses mains vers le ciel : « Qu'il croisse, s'écria-t-il; que « ce nom glorieux lui soit favorable ; qu'il en rem-« plisse toutes les promesses ; que sa puissance s'é-« tende à l'égal de celle du sage roi qui l'a porté « avant lui ! »

On a quelquefois mis en doute la légitimité de la naissance de Chlotaire. Si le récit d'Aymoin était véritable ; si les amours de Landry étaient plus certaines [1] ; si le meurtre de Chilpéric était en effet l'ouvrage de Frédegonde, ce ne serait cependant qu'une vaine et téméraire présomption. Mais ce récit ne méritant aucune créance, les faibles indications qui restent encore en sont d'autant plus affaiblies.

[1] Pasquier nie, avec raison, je crois, les amours de Landry et de Frédegonde. (*Recherches*, lib. 10, chap. 7.)

Chilpéric d'abord n'exprima jamais le moindre soupçon. Bien loin de là; il montra une grande sollicitude pour cet enfant, refusant de le faire nourrir à Paris, de peur, disait-il, qu'on ne jetât un sort sur lui comme sur les autres, et qu'il ne mourût de la même mort.

De son côté, Childebert, sitôt qu'il apprend le meurtre du roi de Soissons, marche avec empressement sur Paris; mais quand il explique ses prétentions, ce n'est point de l'expulsion de Chlotaire qu'il est occupé, ni du partage de la succession de Chilpéric. Tout se borne pour lui à la restitution de sa part dans le royaume qu'avait possédé Charibert.

Plus tard, ses réclamations ayant été méprisées, il les renouvelle; mais il n'y ajoute rien. Seulement il veut se venger; il insiste pour qu'on lui livre la reine; il fait sans ménagement l'énumération de ses crimes, et n'y comprend point cette supposition de roi, crime énorme, crime inouï, dont son ambition ne lui eût certainement pas fait grâce.

Les grands du royaume à leur tour : à peine a-t-on enseveli Chilpéric, Ansovald, avec un grand nombre d'autres, se rassemblent autour de l'enfant, le proclament roi, et le saluent du nom de Chlotaire. Ils se dispersent ensuite, et vont par les villes demander en son nom le serment de fidélité. Puis, à la première hésitation de Gontran, trois évêques et trois cents des plus notables hommes

du royaume font serment sur les Évangiles que ce jeune prince est en effet du sang de Chilpéric. « En sorte, dit Grégoire de Tours, que les soupçons « du roi furent effacés. »

Enfin, Gontran : son frère mort, il accourt ; il se déclare le protecteur de Chlotaire ; il permet qu'on lui prête serment de fidélité ; il lui assigne des gouverneurs ; il souffre que ceux-ci commandent au nom de leur pupille ; il se laisse disputer par eux, et en vertu de son titre, la juridiction qu'il prétendait exercer sur les meurtriers de Prétextat [1] ; il ne se dit point héritier de Chilpéric ; il n'en partage point le royaume. Quand Childebert veut qu'on lui livre Frédegonde, il répond : « Elle « a un fils *qui est roi* [2]. » Quand il parle au peuple, dans la cathédrale de Paris, il lui dit : « Que je « puisse élever *mes neveux*, que j'ai faits *mes fils adop-* « *tifs* [3]. » Quand il combat les craintes de l'évêque Félix : « Que Childebert ne s'afflige point, lui dit-il, « si je reçois les envoyés de *mon neveu Chlotaire* [4]. » Enfin, il le présente au baptême ; il le présente comme son neveu ; il le présente comme roi, et lorsque les ambassadeurs de Childebert lui portent ses plaintes, il les repousse en leur demandant si ce n'était pas un devoir pour lui de tenir sur les

[1] Grégoire de Tours, liv. 8.

[2] *Idem*, liv. 7.

[3] Eodem.

[4] *Idem*, liv. 9.

fonts sacrés *un enfant de sa race, le fils de son frère, le cousin de leur roi* [1] ?

Il est vrai cependant qu'on peut citer d'autres paroles de ce prince. Quand il voulut détruire en Austrasie l'influence de la faction qui secondait Gondovald, il dit à Childebert : « Les crimes ont « fait qu'*il ne reste de ma race que toi, qui es le fils « de mon frère*. Je déshérite les autres ; sois mon hé- « ritier [2]. » Quand il vint à Paris la première fois, pour le baptême de Chlotaire, comme il s'était arrêté à Orléans, il y arriva quelques évêques qu'il fit asseoir à sa table, et auxquels il dit : « Je n'ai « malheureusement pas *d'autre fils* que Childe- « bert... Si Dieu daigne lui accorder la domination « des Gaules, on peut espérer que notre race, *pres- « que entièrement détruite*, se relèvera par son « moyen [3]. » Quand Frédegonde et les gouverneurs de Chlotaire, l'abusant, eurent refusé d'amener le jeune prince à Paris : « Je suis venu à leur prière, « s'écria-t-il, et ils ne le montrent point ! Sans « doute que c'est le fils de quelqu'un de nos leudes. « S'il était de notre race, on ne refuserait pas de « me l'apporter. Sachez donc tous que je ne le veux « plus recevoir qu'on ne m'ait fourni des témoi- « gnages certains [4]. » Quand il apprit la naissance du premier fils de Childebert, on l'entendit disant

[1] Grégoire de Tours, liv. 10.

[2] *Idem*, liv. 7.

[3] *Idem*, liv. 8.

[4] Eodem.

dans sa joie : « Si le père conserve cet enfant, et si « l'enfant conserve son père, Dieu relèvera la gran- « deur du royaume des Francs[1]. » Enfin, lorsque Grégoire et Félix furent députés vers lui pour la confirmation du traité d'Andlaw : « Je donnerai à « Chlotaire, leur dit-il, *si je le reconnais pour mon « neveu*, deux ou trois cités pour sa part[2]. »

Voilà sans doute des paroles dignes d'attention, et qui auraient de la force si elles étaient isolées; si d'autres paroles toutes contraires ne les avaient pas démenties; si la conduite de Gontran n'achevait pas de les effacer. Elles peuvent être attribuées sans témérité, soit aux vues politiques de ce prince, soit à ses ressentimens contre Frédegonde. Il en est même, et des plus expressives parmi elles, pour qui il n'est point besoin de ces explications. Ainsi lorsque Gontran disait à Orléans : « Je n'ai malheu- « reusement pas d'autre fils que Childebert, » il ne faut pas oublier qu'il venait en ce temps même au baptême de Chlotaire, preuve évidente qu'il n'entendait pas le désavouer. Qu'entendait-il donc? Qu'il n'avait pas de fils en effet, si ce n'était Childebert depuis qu'il l'avait solennellement adopté. De même, lorsque Gontran disait à Paris : « Sans « doute que c'est le fils de quelqu'un de nos leu- « des, » il faut se ressouvenir de ce qu'ajoute Grégoire, qu'après le serment que firent les sei-

[1] Grégoire de Tours, liv. 8.
[2] *Idem*, liv. 9.

gneurs et les évêques, « tous les soupçons du roi « furent effacés [1]. »

Les vrais fondemens de cette opinion qui s'est répandue contre les droits de Chlotaire, ce sont les audacieuses perfidies de Frédegonde, et la juste horreur qu'inspirait son nom. C'était elle que l'on flétrissait dans son fils. On n'admettait pas qu'il pût y avoir autre chose dans cette vie que des crimes.

Il y avait trente-un ans que Gontran régnait [2], lorsque la mort le surprit. Ce fut un prince religieux, généreux et conciliant, d'un caractère indécis; d'une humeur mobile et douteuse; qui montra presque autant de force que de faiblesse, presque autant de pusillanimité que de hauteur. Il faut faire deux parts dans sa vie : la première, lorsque fléchissant sous l'ascendant de Sigebert et de Chilpéric, moins brillant que l'un, moins ardent que l'autre, plus patient et plus circonspect que tous deux, il allait flottant entre ces rivaux, toujours attiré, toujours repoussé par son ambition et par ses craintes; la seconde, lorsqu'après le meurtre de Chilpéric, médiateur entre deux rois enfans, nés ennemis, il fonde et maintient son autorité dans les deux royaumes; impose à Brunehault; brave et humilie Frédegonde; dissipe les

[1] Grégoire de Tours, liv. 8.

[2] Frédegaire dit qu'il mourut dans la trente-troisième année de son règne. Mais je trouve que Chlotaire I[er] mourut en 562, et Gontran, en 593.

factions d'Austrasie; dompte la révolte du Poitou et de la Touraine; poursuit la vengeance d'Ingonde; perd et abbat Gondovald; confond et châtie ceux qui étaient entrés dans ce dessein. On ne le trouve plus faible en ce temps, ni imprévoyant, ni irrésolu; il se fait voir actif, persévérant et habile. Il vécut plus de la vie des rois dans ces dernières années de son règne, que dans les vingt autres.

L'histoire cependant rencontre quelques actions dans sa vie, qu'elle doit flétrir. L'une, qui a déjà été racontée, est le coupable supplice des médecins de la reine. Une autre est l'inutile meurtre de Gondovald. Une autre encore est le meurtre non moins odieux de Chaudon. Le roi chassait dans la forêt des Vosges. Un malheureux hasard lui fit découvrir les débris d'un buffle qu'on avait tué. Irrité qu'on n'eût pas respecté sa forêt royale, il fit interroger le garde avec beaucoup de rigueur. Celui-ci accusa Chaudon qui était chambellan du roi. Chaudon nia, et comme le garde insistait, le roi, obstiné à approfondir l'accusation, la mit à l'épreuve du combat. Le chambellan, trop vieux pour combattre, prit pour champion son neveu. Le jour donné, et la lice ouverte, ce neveu parut d'abord avoir l'avantage. Il perça, de sa lance, le pied du garde qui chancela, fléchit et tomba. Impatient d'achever, le jeune homme saisit son poignard, et se précipite pour couper la gorge à son adversaire; mais celui-ci, au même moment, s'arme d'un couteau et le lui met dans le cœur. Ce fut pour tous

une infaillible et parfaite preuve du crime attribué à Chaudon. Le malheureux chambellan prit la fuite, se hâtant et faisant effort pour atteindre la basilique de Saint-Marcel. Mais le roi dit de le poursuivre, et on le saisit, on le lia à un poteau, on le lapida : honteuse et détestable cruauté, inexplicable emportement d'un prince qui ne manquait ni de modération ni de prudence. Peut-être que sa piété trompa sa justice, et qu'il craignit de désobéir au combat, qui était pour lui le jugement même de Dieu; mais alors, pourquoi ordonner le combat? pourquoi s'engager en de si regrettables obligations, pour la mort d'un buffle?

FIN DU CINQUIÈME LIVRE.

LIVRE VI.

DEUXIÈME PARTAGE.

(SUITE.)

Childebert hérite du royaume de Bourgogne. — Soissons restitué à Chlotaire. — Guerre entre les deux rois. — Frédegonde présente son fils à l'armée. — Attaque du camp de Childebert. — Défaite des Austrasiens. — Nouveau combat. — Nouvelle victoire de Frédegonde. — Stratagème. — Interruption de la guerre. — Chapitre Ier. — Les Bretons suscités par Frédegonde. — Attaquent les frontières de Childebert. — Il marche contre eux. — Leur défaite. — Les Warnes. — Tributaires de l'Austrasie. — Se soulèvent. — Sont exterminés. — Hermégiscle, roi de ce peuple. — Son fils Radiger. — Fiancé à la sœur d'un roi des Angles. — Mort d'Hermégiscle. — Radiger épouse sa belle-mère. — Expédition des Angles. — Radiger vaincu. — Prisonnier des Angles. — Contraint de répudier sa femme. — Et d'épouser la sœur du roi des Angles. — Chapitre II. — Mort de Childebert. — Et de Faileuhe. — S'ils furent empoisonnés. — Si ce crime doit être imputé à Frédegonde. — Qu'il ne peut pas l'être à Brunehault. — Caractère de Childebert. — Chapitre III. — Partage entre les fils de Childebert. — Théodebert, roi d'Austrasie. — Théodoric, roi de Bourgogne. — Frédegonde reprend les armes. — Bataille de Latofa. — Défaite des Austrasiens et des Bourguignons. — Mort de Frédegonde. — Caractère de cette reine. — Chapitre IV. — Brunehault renouvelle les anciens traités de l'Austrasie avec les Ogors. — Et avec les Lombards. — Établit des relations avec les Saxons de la Grande-Bretagne. — Contribue à la conversion de ce peuple. — Faction en Austrasie. — Châtiment de Wintrion. — Soulevèment contre Brunehault. — Elle se réfugie en Bourgogne. — Chapitre V. — Renouvellement de

la guerre contre Chlotaire. — Alliance des rois de Bourgogne et d'Austrasie.—Bataille de Dormelle.—Défaite du roi de Soissons. — Sa fuite. — Ses pertes. — Il achète la paix. — Chapitre VI. — Négociations avec l'empereur Maurice. — Projet de guerre contre les Ogors.— Guerre contre les Gascons. — Soumission de ce peuple.—Berthoald, maire du palais de Bourgogne.—Protade, favori de Brunehault.— Élevé à la dignité de patrice.— Soulèvement des villes conquises sur Chlotaire. — Expédition de Berthoald. — Tentative de Landry pour le surprendre. — Berthoald se renferme dans Orléans. — Théodoric marche pour le délivrer. — Landry va à la rencontre de Théodoric. — Bataille d'Étampes.—Berthoald est tué.—Landry est vaincu.—Chlotaire obtient la paix de Théodebert. — Et ensuite de Théodoric. — Chapitre VII. — Protade succède à Berthoald. — Guerre entre les rois de Bourgogne et d'Austrasie. — Révolte dans l'armée de Bourgogne. — Trahison des leudes. — Meurtre de Protade. — Paix entre Théodoric et Théodebert. — Supplice de Wolf et d'Uncilène. — Chapitre VIII. — Claude remplace Protade. — Il excite Théodoric à se marier. — Desseins contraires de Brunehault.— Ermenberge, fille du roi des Goths.—Son mariage avec le roi de Bourgogne. — Sa répudiation. — Ressentimens de son père. — Alliance de ce prince avec Agiluph, Chlotaire et Théodebert.—Ses projets de vengeance.—Sa mort.—Saint Colomban. — Ses reproches à Théodoric. — Ses menaces. — Ses offenses. — Son exil. — Son retour. — Son expulsion. — Chapitre IX. — Théodebert attaque son frère.— S'empare de l'Alsace.—Neutralité de Chlotaire.—Plaid à Seltz. —Embuches tendues à Théodoric. —Irruption des Allemands. — Leurs succès.— Leur retraite. — Conditions imposées à Théodoric. — Il reprend la guerre. — Achète la neutralité du roi de Soissons. — Triomphe à Toul.— Poursuit Théodebert. — Le défait à Tolbiac. — L'assiége dans Cologne. — Meurtre de Théodebert. — Et de son fils Mérovée. —Caractère de Théodebert.—Chapitre X.—Théodoric acquiert l'Austrasie.— Provocation de Chlotaire.—Ambassadeurs envoyés à ce prince par Théodoric.— Rupture.— Préparatifs de guerre. — Premières hostilités. — Mort imprévue de Théodoric.—Soupçons d'empoisonnement.—Fausse imputation contre Brunehault. —Retraite et dissolution des armées de Bourgogne et d'Austrasie. — Caractère de Théodoric. — Chapitre XI.—Constance de Bru-

---

CHAPITRE PREMIER.

BATAILLE DE TROUCI (593).

Frédegonde avait provoqué le traité d'Andlaw par ses violences; son habileté ne réussit point à en empêcher l'exécution. Childebert recueillit sans obstacle la succession de son oncle. Il hérita par le droit de son adoption, et n'eut aucun besoin que l'épée aidât son droit.

On croit néanmoins que Gontran, fidèle au dessein qu'il révéla à Félix, après la confirmation du traité d'Andlaw, avait fait un lot à part de quelques cités pour Chlotaire. On dit aussi que Soissons fut retirée des mains de Théodebert, et retourna à son ancien roi [1]. Quelques-uns même supposent,

[1] Gesta regum Francorum, c. 36.

et j'ai du penchant à le croire, que les deux royaumes d'Austrasie et de Bourgogne ne furent point confondus, et que Childebert fit gouverner ses nouveaux sujets par Théodoric et par Brunehault [1].

Mais quand cette épineuse affaire eut été conduite à sa fin, plus fort et plus libre, il en voulut bientôt entreprendre d'autres. Le premier essai de sa nouvelle puissance fut pour l'étendre. Si la Bourgogne n'avait pu être un sujet de guerre, elle en serait le moyen. Si Childebert possédait déjà deux royaumes, ce n'était pour lui qu'un motif de plus d'en prétendre trois. Il résolut d'attaquer Chlotaire.

Les prétextes ne manquaient point à son ambition. Les longues injustices de Chilpéric et ses violences, les haines de Frédegonde, et ses trahisons; Sigebert tué; sa veuve et son fils prisonniers; les villes envahies sans guerre; les conspirations excitées; le meurtre si souvent tenté de Brunehault et de Childebert, que fallait-il de plus, et dans quelle occasion la vengeance put-elle se confondre

[1] Gesta regum Francorum, c. 37, 87. — M. Gaillard croit que l'auteur des Gestes se trompe; mais il n'en donne aucune raison. Pour moi, j'embrasserais volontiers l'opinion contraire. Childebert, qui destinait la Bourgogne à Théodoric, devait souhaiter qu'on s'y accoutumât de bonne heure à la domination de ce prince. Il était d'ailleurs d'un grand intérêt pour lui de prévenir le mécontentement de ces provinces qui avaient l'habitude de l'indépendance, et qui, n'ayant plus de roi à elles, auraient pu tenter d'en établir un. L'exemple de Soissons était récent. Ce qui est certain, c'est qu'il y eut toujours deux maires du palais, l'un en Austrasie et l'autre en Bourgogne.

mieux avec la justice? Le temps semblait revenu de réunir les membres épars de la grande monarchie des Francs.

Rassemblant donc ses soldats de Bourgogne et d'Austrasie, Childebert en forma une grosse armée dont il donna le commandement à deux de ses ducs : l'un, Gondebaud ; l'autre, Wintrion. En peu de temps cette armée eut traversé et ravagé la Champagne ; en peu de temps elle arriva sur le territoire de Soissons. Mais, de son côté, Frédegonde se préparait à la défense. Plus le péril était grand, plus déployait-elle de courage et d'activité. Le rassemblement de ses soldats fut à Braine[1] ; c'était le maire du palais Landry qui les conduisait. Dès qu'il y eut une armée, la reine et le jeune roi arrivèrent. Leur premier soin fut de faire de grandes largesses aux soldats ; puis, pour les animer encore plus, ils leur donnèrent un imposant et nouveau spectacle. Frédegonde, conduisant son fils par la main[2], alla de rang en rang solliciter leur fidélité et leur courage. « Voici votre roi, leur disait-elle ; « souffrirez-vous qu'on vous en impose un autre ?

[1] *Brinnacum villam.* (*Gest. regum Franc.*)

[2] Chilpéric était mort en 584, Chlotaire avait alors quatre mois. La bataille de Trouci se donnait à la fin de 593. Chlotaire était donc dans sa dixième année.

Mézerai s'est donc évidemment trompé quand il a dit que « Frédegonde portait son fils dans ses bras, âgé d'environ deux ans. »

Pour Aymoin, c'est encore pire ; car il présente ce prince suspendu au sein de sa mère : *regem adhuc sugentem matris ubera... Chlotarium filium suum propriis gestans ulnis...* (Liv. 3.)

« Voici le fils de Chilpéric ; les soldats de Chilpéric « se sépareront-ils de son fils? Prendrez-vous son « enfance en mépris plutôt qu'en pitié? Vous lais-« serez-vous vaincre par ceux que vous avez tant « de fois vaincus? Leur voulez-vous obéir, et con-« sentez-vous que ce royaume aille se confondre « dans le leur? Ne connaissez-vous point Brune-« hault? Ne savez-vous point le sort que nous ré-« serve sa haine? Voyez que nous sommes venus « au milieu de vous, et que, si vous allez au dan-« ger, nous vous y suivons. »

L'armée de Childebert campait à Trouci[1]. Rassurée par la supériorité de ses forces, elle prenait peu de précautions contre un ennemi qu'elle méprisait. Était-ce à elle de craindre? Quelle apparence qu'il fût assez téméraire pour la venir attaquer? C'était cependant ce que méditait Frédegonde. Inférieure en effet par le nombre, elle se flatta qu'une surprise pourrait balancer ce désavantage. A ce qui lui manquait de puissance, elle y suppléa virilement par l'audace et l'habileté. Sortant donc de son camp vers le milieu de la nuit, elle arriva, comme le jour commençait, en vue du camp ennemi. Aucun avertissement ne l'y avait devancée ; rien n'était préparé pour un si incroyable dessein. Elle approchait, l'on niait encore ; on combattait déjà, l'on doutait toujours. Ce ne fut d'abord qu'une effroyable confusion. On ne savait si l'on devait ré-

[1] *Trucciacum.*

sister ou fuir ; on ne recevait d'ordre que de soi-même ; on n'avait de poste que celui qu'avait assigné le hasard. On lutta cependant et avec opiniâtreté, dans ce désordre ; moins peut-être pour la défense du camp que pour le butin qui y était renfermé. Efforts inutiles ! Qu'espérer de ces courages épars, et de ces soldats rompus avant de combattre ? Que pouvaient-ils contre de profondes lignes d'ennemis, marchant unies et attaquant avec régularité ? Ils cédèrent donc, non toutefois sans vengeance. Frédegonde n'entrait point dans un camp désert ; il était peuplé de cadavres.

Tout fuyait. Wintrion lui seul, moins abattu qu'animé par sa mauvaise fortune, osa croire possible de la réparer. Prenant conseil de sa défaite elle-même, il conçut l'idée de répondre à cette surprise par une nouvelle surprise ; à cette audace, par une audace plus grande. Arrêtant et ralliant tout ce qu'il put de soldats, sitôt que leur troupe eut grossi : « Retournons, dit-il ; c'est à nous maintenant de vaincre ! » Ils retournèrent en effet. Vaincus, ils attaquaient les vainqueurs ; à peine sortis de leur camp, ils revenaient l'assaillir. La honte de leur fuite doublait leur courage ; leur courage doublait leur nombre. Plusieurs fois la fortune favorisa leurs efforts ; plusieurs fois elle les trahit. Accablés enfin, il fallut renoncer à toute espérance. Mais le succès fut chèrement acheté. Trente mille morts tombèrent en ce seul jour sur le champ de ces deux batailles. Frédé-

gonde, presque vaincue par ses victoires, n'en osa point tenter de nouvelles. Satisfaite d'avoir arrêté la guerre, elle s'abstint sagement de la prolonger. Son armée rentra à Soissons, chargée de riches dépouilles, plutôt recouvrées que conquises sur les ennemis; faibles trophées d'une si grande action. Mais le trône de Chlotaire était préservé.

On fait d'autres récits de ces combats; on a orné leurs merveilles. Frédegonde, dit-on [1], unissant l'audace à la ruse, pour plus de sûreté eut recours à un stratagème. C'était l'usage des Francs d'abandonner leurs chevaux même à la guerre, et de les laisser vaguer et paître au hasard. Seulement ils leur attachaient au cou une clochette, dont le bruit les guidait, le moment venu, pour les aller prendre. Profitant de cette coutume, Frédegonde, quand elle ordonna le départ, ordonna aussi qu'on laissât à ses chevaux leur clochette. De plus, elle fit prendre de hautes et fortes branches d'arbres à ses cavaliers, et leur enjoignit de les porter toujours droites et élevées pendant la marche. Ces dispositions faites, la cavalerie forma la première ligne, et l'infanterie, couverte par elle, suivait. Ils approchèrent ainsi, sans que le bruit des clochettes étonnât ceux de Bourgogne et d'Austrasie; c'étaient, croyaient-ils, leurs chevaux. Ils avancèrent sans que le bruit de l'armée pût être entendu; celui des clochettes do-

[1] Gesta regum Franc.

minait. Ils arrivèrent sans avoir été découverts, protégés qu'ils étaient par cette forêt mobile qui marchait avec eux. On ose à peine rapporter de pareilles fables. Des chevaux qu'on laisse errer devant l'ennemi, des arbres qui se meuvent sans exciter de soupçons ; une forêt qui se montre subitement dans des plaines nues, sans qu'on en tire aucun avertissement ! Pardonnons à la crédulité des chroniqueurs ; ne l'imitons pas [1].

CHAPIT E II.

LES BRETONS. — LES WARNES (595-596).

La déroute de Trouci interrompait les desseins du roi Childebert ; mais les lui faisait-elle oublier ? Suffisait-elle pour lui ôter cette supériorité de puissance qui encourageait son ambition ? Étouffait-elle en lui la vengeance, quand elle en augmentait le besoin ?

Mais d'autres guerres survinrent, qui détournèrent encore quelque temps l'inquiète activité de ce prince. Les Bretons, conduits toujours par Waroch, vinrent insulter ses frontières. On a supposé, non sans vraisemblance, que Frédegonde avait sollicité cette diversion. Un intérêt pressant

[1] Frédegaire, écrivain contemporain, ne dit rien de ce merveilleux stratagème.

le lui conseillait, et ses secrètes relations avec Waroch lui en offraient de nombreux moyens. L'entreprise toutefois n'eut d'heureux succès que pour elle. Childebert était accouru; un combat long et furieux s'engagea; l'ardeur était grande; les pertes furent immenses. A qui resta la victoire? On l'ignore. Quelle fut la fin de la guerre? On ne le sait point. Mais les Bretons ne reculèrent point leurs limites, et ne renouvelèrent plus leurs incursions : n'est-ce pas la preuve qu'ils étaient vaincus?

L'année suivante ce furent les Warnes qui provoquèrent et retardèrent Childebert. Ce peuple était de race germaine. Il occupait une assez étroite contrée, entre l'Océan et l'Yssel, au-delà de la dernière bouche du Rhin. Dépendans autrefois des rois de Thuringe, ils payaient maintenant tribut à ceux d'Austrasie. Ils se soulevèrent. Quelles furent les causes, les vicissitudes, la durée du soulèvement? Je ne puis le dire. J'en connais seulement la fin. Ils furent vaincus, vaincus encore, et exterminés. Ce fut à peine si de tout ce peuple il resta son nom.

Il n'avait eu ni éclat ni force : le temps eut bientôt effacé ses annales. Un souvenir cependant en a été recueilli, qui a de l'intérêt et ne nous est pas étranger. Du temps que Théodoric, fils de Chlovis, régnait en Austrasie, les Warnes avaient un roi du nom d'Hermégisele. La femme de ce prince mourut, laissant un fils à qui avait été donné le

nom de Radiger. Hermégiscle, devenu libre, en profita pour fortifier son alliance avec l'Austrasie. Théodoric avait une fille; il la demanda et l'obtint. En même temps il faisait demander, pour son fils, la sœur de l'un de ces princes, successeurs d'Uffa, qui régnaient dans la Grande-Bretagne sur les Angles [1]. On la lui avait accordée, et rien ne devait plus, à ce qu'il semblait, mettre obstacle à cette union, quand tout à coup une maladie grave le saisit. Les progrès en furent rapides. Bientôt pressentant la mort, sa prudence lui suggéra de nouveaux desseins pour mieux garantir la sûreté de son jeune fils et de son peuple. Appelant donc ses principaux serviteurs : « La paix vous est néces« saire, leur dit-il; c'est pourquoi je m'étais allié « avec les rois francs, et m'allais allier encore avec « ceux des Angles. Ma mort rompra la première de « ces alliances; la seconde alors vous suffira-t-elle? « Songez quelle est la puissance des Francs, et que « le Rhin seul vous sépare d'eux. Les Angles, plus

[1] Procope, de qui nous en tenons le récit, ne donne point le nom de ce roi des Angles.

C'est le docteur Lingard qui dit que ce prince était l'un des successeurs d'Uffa.

On pourrait croire alors que c'était Redowald, le deuxième des successeurs d'Uffa, lequel eut en effet assez de puissance pour entreprendre l'expédition contre les Warnes.

Mais quoique j'aie suivi l'opinion du docteur Lingard, j'y trouve pourtant des difficultés.

Car Uffa, s'il en faut croire Rapin de Thoyras, mourut en 578; et Théodoric était mort depuis 534; Théodebert son fils, était mort lui-même depuis 548.

« faibles, ont aussi de plus difficiles barrières : « l'Océan est entre eux et vous. Renoncez donc au « traité que j'ai conclu avec eux ; et quand ma mort « sera arrivée, au lieu de renvoyer la fille de Théo- « dorie chez les Francs, donnez-la pour femme à « mon fils. Les Angles ne vous protégeraient pas « contre l'ambition de l'Austrasie ; l'Austrasie vous « aidera sans peine à braver les ressentimens des « Angles. »

Les craintes de ce prince n'étaient pas vaines : il mourut. Les Warnes alors, se souvenant du conseil qu'il avait donné, renoncèrent à l'alliance des Angles, et la veuve d'Hermégisele entra dans le lit de Radiger. Les Angles ressentirent vivement cet outrage. Résolus de se venger, ils armèrent. Un vent favorable porta leur flotte dans l'embouchure du Rhin. Il n'y eut, à leur débarquement, ni combat ni obstacle : les Warnes n'avaient rien prévu.

L'armée des Angles avait deux chefs : l'un était la princesse même, fiancée au roi Radiger ; l'autre était un jeune frère de cette princesse. Celle-ci resta sur la flotte avec une faible partie des troupes ; l'autre partie, ayant le prince avec elle, entra rapidement dans le pays, et chercha l'armée des Warnes. Ils se rencontrèrent ; ils combattirent ; les Angles furent victorieux. Mais les vaincus se retirèrent dans des terres marécageuses, couvertes de forêts presque inaccessibles.

N'osant donc aller plus avant, les Angles,

chargés de butin, reprirent le chemin de la flotte. Mais quand ils y arrivèrent : « Pensiez-vous avoir « achevé? leur dit la princesse. M'amenez-vous « Radiger? M'apportez-vous sa tête? N'avons-nous « passé l'Océan que pour du pillage, et pour assister « à la fuite de notre ennemi? Nous sommes venus « pour être vengés! Retournez donc. »

Ils obéirent, combattirent de nouveau, triomphèrent de tous les obstacles, et leur fortune fut si heureuse, que Radiger tomba vivant dans leurs mains. On l'amena, chargé de chaînes, aux pieds de son ennemie. « Quelle raison avais-tu de man- « quer à ta foi? lui demanda-t-elle. — L'ordre de « mon père, répondit le prince, et la prière des « miens. Mais que t'importe? Je suis en ton pouvoir; « venge-toi. — La vengeance que je veux, reprit « la princesse, la voici : tu chasseras ma rivale, et « tu me rendras sur ton trône la place qui était à « moi. » Ce fut en effet à ce prix que se racheta Radiger. L'histoire n'a pas raconté comment il satisfit l'Austrasie.

CHAPITRE III.

MORT DE CHILDEBERT (596).

Aucun obstacle n'arrêtait plus Childebert ; aucun ennemi secondaire ne s'offrait pour détourner les coups réservés à son véritable ennemi. Nulle

ressource chez les Wisigoths, depuis la répudiation de Rigonthe; ni chez les Lombards, depuis leur traité; ni chez les Bretons, depuis leur infructueuse tentative; ni chez les tributaires de la Germanie, depuis les Warnes vaincus et exterminés. Le jour de la revanche de Trouci approchait, et l'on demandait vainement quel auxiliaire aurait cette fois Frédegonde. Elle en eut un néanmoins, et le plus imprévu et le plus redoutable : la mort!

Childebert n'avait guère que vingt-six ans, et tout à coup il mourut. La reine Faileube, bien plus jeune encore, mourut aussi, presque au même temps. Quelle fut leur mort? Frédegaire, qui ne raconte point celle de la reine, parle si brièvement et si simplement de celle du roi, qu'on peut affirmer qu'il ne la soupçonnait point violente. Paul Diacre, au contraire, rapporte que de son temps on les attribuait l'une et l'autre au poison [1]. Aymon répète le récit de Paul Diacre [2]. Belleforest adopte et développe ce récit [3]. Nicolas Gilles enfin explique comment avait été préparé le poison [4]. Ce fut dans

[1] *Childebertus rex Francorum, ætatis anno vigesimo quinto, cum uxore propria sicut fertur, vi veneni extinguitur.* (Lib. 4, cap. 12.)

[2] Lib. 3, cap. 84.

[3] *Grandes annales et Histoire générale de France.* Belleforest écrivait dans le seizième siècle. Cet écrivain mérite peu de confiance.

[4] *Chroniques de France.* Gilles était secrétaire de Louis XII; il écrivait dans le quinzième siècle. C'est encore un écrivain fort crédule et qu'on ne peut suivre.

leur bain, selon lui, que Childebert et Faileube trouvèrent la mort.

Si le crime est vrai, tout semble accuser Frédegonde. Son caractère, son intérêt, ses tentatives antérieures, n'autorisent que trop les soupçons; le témoignage de Du Tillet [1] et de Mézerai leur donne à son tour quelque poids.

Cependant on a accusé aussi Brunehault; mais ses accusateurs n'ont évidemment consulté que leurs préventions. Ce sont Nicolas Gilles et Belleforest; le premier, qui se contente d'affirmer le crime; le second, qui en recherche et en combine les motifs. Selon lui, Childebert éloignait Brunehault des affaires; elle s'en vengea par le parricide : Faileube aurait eu la régence de ses jeunes fils; elle y obvia par sa mort. Mais sur quels documens fondait son récit cet historien postérieur de neuf siècles à l'événement? Quelles traces a-t-il découvertes de cette profonde mésintelligence entre Brunehault et son fils [2]? On sait au contraire, par les lettres du pape Grégoire, que Childebert montrait, jusque dans les temps les plus voisins de sa mort, une extrême déférence pour sa mère [3]. Quel doute d'ail-

[1] *Chronique abrégée des rois de France.* Jean Du Tillet, était évêque de Meaux. Il écrivait dans le seizième siècle.

[2] Belleforest cite pour preuve, et c'est la seule, les conseils que Gontran donna à Childebert, pendant la guerre contre Gondovald. Il ne fait pas attention qu'il s'est écoulé onze années entre ses conseils et le crime dont il cherche l'explication.

[3] « Saint Grégoire, pape, quelque peu auparavant le décès du « fils, leur congratulait de la prospérité de leur royaume, provenant

leurs peut-on conserver, quand on se souvient que Chlotaire, qui fit mourir Brunehault, et qui, dans l'excès de sa haine, lui imputa calomnieusement plusieurs crimes dont elle était innocente, s'est abstenu cependant de lui attribuer celui-ci?

A mon avis, Brunehault n'est point coupable, et il n'est pas certain que Frédegonde le soit. Tenons-nous-en au simple récit de Frédegaire : Childebert mourut [1].

Le règne de Childebert fut heureux. Commencé sous les plus funestes auspices, il finit, après de nombreuses vicissitudes, par une étonnante prospérité. L'Austrasie accablée se releva, et, d'un extrême abaissement, atteignit à une extrême puissance. Chilpéric bravé, Gontran réconcilié, les Wisigoths désarmés, les Lombards soumis, les Grecs rendus favorables, la Bourgogne acquise, les factions surmontées, tel est ce règne. Mais ce fut celui de Wandelin, d'Ægidius, de Brunehault, et même de Gontran, plutôt que de Childebert. Ce jeune prince mourait à l'âge où allait s'ouvrir sa vraie et propre carrière de roi. N'oublions pas toutefois ce qu'en dit Gontran aux évêques, quand il traversait

« de l'obéissance que le fils portait à sa mère... Je ne vis jamais une « ignorance si lourde, ni menterie si effrontée que cette cy en une « histoire. » (Pasquier, *Recherc.*, liv. 10, chap. 11.)

[1] Le silence de Frédegaire mérite d'autant plus d'être remarqué que ce chroniqueur est en général très défavorable à Brunehault.

J'ajouterai l'opinion de Valois : *Cùm videam Paulum et Aimonum solos hoc scribere, et de veneno dubitare, de veneficâ autem nil dicere, facilè Brunichildem absolvo.*

Orléans pour aller au baptême de Chlotaire, « que « c'était un prince doué de sagesse, et tel, que de- « puis longues années, à peine en eût-on pu citer « un aussi courageux et aussi prudent [1]. » N'oublions pas non plus que l'histoire, chose rare en ce temps, ne lui a reproché ni crimes, ni vices.

CHAPITRE IV.

SUCCESSION DE CHILDEBERT. — MORT DE FRÉDEGONDE. (596-597.)

La mort de Gontran inclinait à la réunion du royaume; par un mouvement opposé, celle de Childebert ramenait à la division. L'héritage de ce prince fut partagé entre ses deux fils : Théodebert obtint l'Austrasie; la Bourgogne échut à Théodoric; Brunehault, tutrice de l'un et de l'autre, gouverna d'une égale autorité les deux royaumes [2]. La ville de Metz était le lieu de sa résidence et de celle de Théodebert; la ville d'Orléans, le lieu de la résidence de Théodoric.

L'occasion était trop favorable pour Frédegonde; il y avait peu d'apparence qu'elle se fit

[1] Grégoire de Tours, liv. 8.

[2] Le P. Daniel prouve très bien par les lettres du pape Grégoire, ce dont Valois a douté, savoir : que Brunehault exerçait la régence dans les deux états.

scrupule d'en abuser. Aussi mit-elle promptement sur pied une armée, et avant d'avoir dénoncé la guerre, elle avait déjà surpris Paris et plusieurs autres cités des bords de la Seine. A son tour Brunehault, rivalisant de courage et d'activité, assembla précipitamment les troupes de l'Austrasie et de la Bourgogne. Bientôt on fut en présence et l'on combattit. Ce fut à Latofa, lieu inconnu [1], que se livra la bataille. Elle fut sanglante, et Frédegonde en eut encore le succès. L'armée ennemie souffrit d'incroyables pertes.

Quelles suites n'aurait pas eues cette victoire? Mais tout à coup éclata un événement dont le moindre effet devait être de les interrompre. Frédegonde, arrêtée enfin dans le cours de ses désastreuses prospérités, succomba inopinément à une maladie aiguë et soudaine.

Ce fut un jour d'expiation et de délivrance. La race humaine était soulagée d'un immense opprobre. Il faut désespérer de trouver d'assez chaudes et vigoureuses couleurs pour reproduire cette effrayante figure de reine. Toutes les passions, tous les vices, toutes les fureurs; toute l'astuce que peut demander le crime; tous les crimes que peut solliciter l'ambition; toute l'ambition que peut concevoir la plus effrénée perversité.

On l'a dite habile. Louable habileté en effet,

[1] Le nom ne s'en est conservé que dans l'histoire. Les uns placent ce lieu près de Sens, les autres près de Laon, d'autres enfin près de Moret.

qui se réduisait à surmonter à force de crimes les périls qu'elle avait suscités à force de haine! Fut-elle habile dans cette guerre contre Sigebert, qui la mena si près de l'abyme; dans le mariage de sa fille, dont il lui fallut souffrir la répudiation; dans l'alliance des Wisigoths, qu'elle se laissa enlever; dans l'affection de Gontran, qu'elle avait obtenue[1] et qu'elle perdit; dans le traité d'Andlaw, qu'elle ne sut pas prévenir; dans l'entreprise de Gondovald, qu'elle n'osa ni contrarier, ni servir; dans le meurtre de Prétextat, qui soulevait contre elle tous les évêques; dans le procès de Grégoire, où succombaient sa haine et ses séductions; dans le massacre de Tournai, qui mit sa propre vie en péril? Sa plus grande habileté fut d'avoir tellement subjugué Chilpéric, qu'il supportait patiemment sa domination. Sa plus heureuse fortune fut qu'à la mort de ce prince, les grands de Soissons estimèrent plus profitable pour eux de maintenir ce royaume avec une femme et un roi enfant, que de le mettre, et eux-mêmes avec lui, en la puissance des rois de Bourgogne ou d'Austrasie.

Ses fautes toutefois sont plus aisées à compter que ses crimes. Mais ne prostituons pas la louange. On ne doit que de l'exécration à de si atroces monstruosités. Plût à Dieu que l'oubli les pût effa-

[1] « Il protégeait Frédegonde et l'invitait souvent à des repas, lui « promettant qu'il serait pour elle un solide appui. » (Grégoire de Tours, liv. 7.)

cer et anéantir ! On s'en indigne et on en rougit plus qu'on ne fait des crimes de Néron et de Tibère; car elles sont d'une femme.

CHAPITRE V.

FIN DE LA RÉGENCE DE BRUNEHAULT EN AUSTRASIE (600).

La fortune de Brunehault l'emportait. Maîtresse de deux royaumes; investie d'une autorité dont l'âge de ses petits-fils reculait le terme; délivrée, par la mort de son ennemie, des périls au milieu desquels elle venait de passer trente années, tout favorisait maintenant l'ambitieuse et habile reine. Ses premiers soins furent donnés aux intérêts extérieurs. Les Ogors, ou, pour parler comme les historiens du temps, les Awares, menaçaient de rompre l'ancienne alliance qu'ils avaient faite avec Sigebert : elle les satisfit et les désarma. Les Lombards eux-mêmes se prétendaient affranchis, par la mort de Childebert, du traité conclu avec ce prince; elle maintint et renouvela le traité. Des difficultés étaient soulevées par l'empereur grec et par les Lombards pour les limites du royaume de Bourgogne en Italie; elle provoqua l'intervention du pape Grégoire, et les difficultés s'aplanirent. En même temps, elle formait d'utiles relations avec les Saxons de la Grande-Bretagne; la conver-

sion de ce peuple au christianisme en fut le moyen et le fruit.

Éthelbert était alors roi de Kent[1]. Il avait épousé Berthe, laquelle était fille de l'ancien roi de Paris Charibert, et de sa première femme Ingoberge[2]. Berthe, animée d'un zèle persévérant pour sa foi, l'avait toujours fidèlement professée, et souhaitait ardemment d'y convertir Éthelbert. Elle était habilement secondée dans ce dessein par Liudhard, évêque de Soissons, qu'elle avait amené avec elle au pays de Kent. Après de longues années d'exhortations et de patience, un moment vint où l'esprit du roi leur parut, sinon changé, au moins ébranlé. Le pape Grégoire eut avis des favorables dispositions de ce prince, il en voulut profiter. Ayant donc pris quelques moines de l'ordre de Saint Benoit, il les envoya prêcher l'Évangile aux Saxons. A leur tête était Augustin, abbé du monastère de Saint-André, de Rome. Ces missionnaires prirent leur chemin à travers la France, et Brunehault, excitée par son propre zèle, par sa politique, par les sollicitations de Grégoire, leur fournit d'abondans secours et de courageux auxiliaires. L'entreprise eut un plein succès[3], et le pape reconnaissant

[1] Il avait de plus le titre de Bretwalda, c'est-à-dire, le chef supérieur de l'Heptarchie. Les Northumbres seuls s'étaient soustraits à sa dépendance.

Le titre et l'autorité de Bretwalda cessèrent en 670, à la mort d'Oswio, roi des Northumbres.

[2] Grégoire de Tours, liv. 4 et liv. 9.

[3] Augustin fut apôtre des Saxons de Kent; Mellitus, des Est-

avoua « qu'après Dieu, c'était à Brunehault que « les Saxons étaient redevables de ce bonheur [1]. »

Les choses donc se maintinrent paisiblement durant les premières années. Mais il se préparait des orages. Le fatal génie de Frédegonde lui survivait, et agitait sourdement l'Austrasie. La faction qu'elle y avait si long-temps dirigée et entretenue reprenait par degrés sa vieille jalousie et sa première ambition. La lutte entre Brunehault et les grands se renouvelait. Ceux-ci, qui avaient disputé et conservé pendant tant d'années la régence du roi Childebert, ne souffraient pas sans dépit que celle de son fils fût échue à leur ennemie. Landry d'ailleurs, maire du palais de Soissons et conseiller de Chlotaire, comme il l'avait été de Frédegonde, ne pouvait guère changer de système, et ne négligeait pas vraisemblablement d'échauffer ces rivalités. Rien n'importait davantage à la sûreté de son pupille ; car il n'y avait aucune espérance d'apaiser les ressentimens de Brunehault, et la double régence de cette reine réunissait contre le royaume de Soissons toutes les forces de l'Austrasie et de la Bourgogne. Il fallait donc à tout prix, ou détruire cette régence, ou la diviser.

Brunehault pénétra le dessein de ses ennemis et prit la résolution de les prévenir. Le plus ardent et

Saxons ; Paulinus, des Northumbres ; Birinus, des West-Saxons : Wilfrid, des Saxons méridionaux ; Félix, des Est-Angles. Dans l'espace de soixante ans, toute l'Angleterre devint chrétienne.

[1] Lett. du pape Grégoire, 39.

le plus redoutable d'entre eux était le duc Wintron, le même qui avait autrefois combattu contre les Lombards, et qui s'était laissé surprendre par Frédegonde, à Trouci. Ce fut sur lui, afin qu'elle eût plus d'éclat, que Brunehault fit courageusement tomber sa justice. Wintrion périt. Mais c'était trop de témérité ou trop peu. La faction, comme il arrive souvent, plus animée que découragée par cette indiscrète provocation, puisa dans ses périls mêmes de nouvelles forces. Elle dissimula d'abord quelque temps; mais une année à peine passée, elle quitta ces ménagemens et se déclara. Son triomphe fut prompt et complet. Théodebert, faible prince [1], consentit aisément à sacrifier son aïeule. Celle-ci, vaincue et abandonnée, fut réduite à fuir.

On raconte, mais ce récit ne mérite aucune créance, que trahie indistinctement par tous ses serviteurs et tous ses amis, elle réussit néanmoins à se dérober, mais seule et dans un dénuement absolu, aux furieux qui la poursuivaient. Elle arriva ainsi, continue-t-on, toujours délaissée et soutenue par la seule force de son courage, jusqu'auprès de la petite ville d'Arcis. Reconnue enfin et recueillie par un malheureux villageois, elle se fit conduire à la tour de Théodoric. Bientôt après, le

[1] « Bilichilde, spirituelle et chérie des Austrasiens, les dédommageait *du pauvre esprit* de Théodebert. » (Frédegaire.)

« Le saint apôtre Léonise, évêque de Mayence, qui détestait l'*im-* « *bécillité* de Théodebert... » (*Idem.*)

siége d'Auxerre étant devenu vacant, elle en récompensa la fidélité de son guide, et fit témérairement d'un paysan grossier un évêque.

Cette absurde histoire a été trop fréquemment répétée pour qu'il fût permis de l'omettre. Mais elle est aussi trop évidemment fabuleuse pour qu'il soit possible d'y ajouter foi. Elle a ému et flatté les arts; elle a trouvé crédit parmi les poètes et les peintres : chose naturelle et dont il ne faut pas s'étonner. Ces profondes chutes, ces élévations soudaines et contre nature; ces reines qui tombent en un jour de toute la hauteur de la puissance dans la misère; ces pâtres qui montent au même moment de leur misère aux plus imposantes et plus inaccessibles dignités; de si merveilleux rapprochemens, de si étranges et frappans contrastes sont en effet pour entraîner les imaginations faciles et inattentives. Mais la sévère raison de l'historien ne cède pas aussi aisément à ces séductions. Ici les invraisemblances abondent. Qu'est-il besoin cependant de les expliquer? Un fait suffira : Didier, qui fut fait alors évêque d'Auxerre, était l'homme le plus riche et le plus considérable de son temps [1].

[1] *Cujus sæcularis dignitas tanta extitit, ut einemo suo tempore, quamvis potentissimus, ex æquo se conferre potuerit.* (Histoire des évêques d'Auxerre, citée par le P. Daniel et par le P. Lecointe.)

Gaillard, qui admettrait volontiers le merveilleux récit d'Aymoin et de Frédegaire, avoue toutefois que cette objection est *un peu embarrassante*. Il ne laisse pas néanmoins de disputer avec elle, mais par des assertions si frivoles, qu'il la fortifie plutôt qu'il ne l'affaiblit. (*Mémoire sur Frédegonde et sur Brunehault.*)

On croit même qu'il était du sang et de la famille de Brunehault.

CHAPITRE VI.

BATAILLE DE DORMELLE (601)[1].

Cette révolution d'Austrasie était un immense succès pour Chlotaire. Non seulement elle séparait les deux royaumes et permettait d'espérer qu'ils ne se réuniraient plus contre lui; mais encore il était à croire qu'elle y allumerait de longues guerres dont il profiterait à son gré, soit pour se maintenir en repos, soit pour faire acheter sa neutralité ou son alliance, soit pour exercer l'imposant et favorable office de médiateur.

Brunehault en effet avait de nombreuses injures

[1] Le président Hénault place les deux batailles de Dormelle et d'Étampes dans les années 600 et 604. Cependant Frédegaire dit qu'elles furent livrées, l'une la cinquième, et l'autre la neuvième année du règne de Théodoric. Or Gontran mourut le 28 mars 593, et Childebert dans la quatrième année de son avénement au trône de Bourgogne. Le règne de Théodoric ne commença donc vraisemblablement que dans la dernière moitié de l'année 596. C'est pourquoi il m'a paru plus probable que ces batailles se donnèrent en 601 et 605. Il faudrait bien presser les événemens, pour leur trouver place en 600 et en 604. Il faudrait que Childebert, de qui Frédegaire rapporte qu'il mourut dans la quatrième année de son règne en Bourgogne, fût mort tout au commencement de cette quatrième année. L'hiver n'était pas une saison de guerre en ce temps.

à venger. Réduite maintenant à la seule régence de Bourgogne, il n'était pas facile de se persuader qu'elle se résignât à ce partage. Quelle apparence, altière et implacable comme elle l'était, qu'elle voulût laisser impunies les violences des grands, les lâchetés de son petit-fils, l'insolente ingratitude de Bilichilde, misérable esclave qu'elle avait autrefois rachetée, et qui, depuis entrée dans le lit du roi, n'avait pas craint de s'élever contre elle et de la trahir? Quelle autre pensée pouvait-elle avoir que de faire servir ce qui lui restait de puissance à la recouvrance de ce qu'elle en avait perdu?

L'événement toutefois ne justifia ces calculs qu'imparfaitement et bien tard. Ébranlée en Bourgogne même par son éclatante chute en Austrasie, Brunehault reconnut qu'il lui était nécessaire de temporiser. Ni les leudes de Théodoric ne montraient d'ardeur pour sa querelle, ni l'esprit de ce jeune prince n'était encore préparé pour une guerre contre son frère. D'autres craintes aussi l'arrêtaient. Incertaine entre Théodebert et Chlotaire, par laquelle de ces deux vengeances commencerait-elle? Du rang qui leur serait assigné, dépendait peut-être l'heureux ou malheureux succès de l'une et de l'autre. Qu'elle attaquât Théodebert le premier, la grandeur du péril pouvait contraindre ce prince à sacrifier les vieilles injures de l'Austrasie, et à faire alliance avec Chlotaire. Alors se perdait tout espoir de vaincre. L'union des deux rois les

mettait également en sécurité. Au contraire, en attaquant d'abord le roi de Soissons. Les moyens étaient nombreux d'engager l'Austrasie dans cette guerre, et lorsque, avec le concours de Théodebert, Chlotaire aurait été accablé, ni celui-ci ne se réconcilierait aussi aisément, ni son appui ne serait aussi dangereux. Tout conseillait donc de dissimuler pour un temps l'offense récente. Où il fallait tendre, c'était à combattre Chlotaire par Théodebert, et Théodebert sans Chlotaire.

Ce fut aussi ce qu'entreprit Brunehault. Bien loin d'exciter le roi de Bourgogne à rompre avec celui d'Austrasie, elle s'appliqua au contraire à les rapprocher par le désir de venger ensemble leur défaite commune de Latofa. On put juger alors quelle faute avait commise Frédegonde en négligeant son ancienne alliance avec les Goths. Car Brunehault demanda des troupes à Récarède, et ce prince, fidèle au traité fait avec Childebert, lui en envoya. L'armée de Bourgogne devenait ainsi redoutable. A son tour celle d'Austrasie se grossit avec de nombreux corps de soldats levés chez les tributaires de l'autre rive du Rhin.

La lutte se préparait et menaçait d'être furieuse. Chlotaire, quoique seul et en apparence plus faible, ne défiait pas seulement ses ennemis, il les prévenait. Le souvenir des deux dernières victoires enflait son courage. Il donna donc audacieusement le signal, et sans attendre qu'on lui portât la guerre sur son territoire, il l'alla commencer lui-

même sur celui de Théodoric. Il pénétra jusque par-delà la rivière de l'Ouanne, non loin du village de Dormelle. Mais parvenu en ce lieu, il y rencontra les deux frères, et d'autres progrès n'étaient plus possibles, si ce n'est par une bataille et une victoire. Chlotaire en recherchait l'occasion plutôt qu'il ne la craignait. Aussi ne demeura-t-on pas long-temps dans l'inaction. A peine arrivé, on demanda tumultueusement le combat, et il s'engagea. Du côté de Soissons, étaient l'habitude et la confiance de vaincre; du parti contraire, la honte des précédentes défaites et l'impatience de l'effacer. Long-temps les attaques s'essayèrent et se répétèrent sans aucun succès. On ne fléchissait, ni ne reculait; on mourait en foule, sans être vaincu. Enfin cependant la fortune se déclara, et ce fut contre Chlotaire. Il paya chèrement ses anciens triomphes, en cette journée. Obstiné à vaincre, sa constance aida à rendre sa défaite plus irréparable. Il ne lui restait plus d'armée, et presque plus de royaume. Fugitif et poursuivi chaleureusement, il recula d'abord jusqu'à Melun, puis jusqu'à Paris, puis encore au-delà jusqu'à Atelaune.

Mais les ennemis avançaient toujours, recueillant sans se lasser les faciles fruits de leur victoire. Toutes ces villes des bords de la Seine qu'avait surprises Frédegonde à la mort du roi Childebert, et dont la victoire de Latofa lui avait ensuite confirmé la possession, menacées, pressées, forcées, tombèrent presque en un seul jour devant les ar-

mes de Théodoric et de son frère. Leur sort fut affreux : on les pilla, on les renversa, on réduisit un grand nombre de leurs habitans en captivité. Car elles étaient accusées de trahison, et d'avoir provoqué ou favorisé du moins l'entreprise qui les avait livrées au roi de Soissons. Cette vengeance accomplie, on alla à Chartres. La résistance n'y fut ni plus longue ni plus heureuse. Les vainqueurs non plus n'y montrèrent ni moins d'avidité, ni moins de fureur. Chartres succomba, et quoique innocente de la faute imputée aux autres cités, elle fut comme elles saccagée et mise au pillage.

Une prompte et honteuse paix était maintenant la seule ressource de Chlotaire. Il s'y résigna, et Brunehault ne la lui voulut pas refuser. Peut-être aussi n'en eut-elle pas le pouvoir. Car les conditions étaient dures, et tant d'avantages étaient offerts aux vainqueurs, qu'il eût été difficile qu'on se mit d'accord dans les deux nations alliées pour les rejeter. On déposa donc les armes ; mais à quel prix ? Non seulement Théodoric et Théodebert gardèrent leurs nombreux captifs et leur immense butin ; mais encore ils reçurent, savoir : le premier, tout le pays situé entre l'Océan, la Seine et la Loire ; et le second, tout celui qui s'étend depuis l'Oise et la Seine jusqu'à l'Océan [1]. De toutes les possessions qu'avait eues Chlotaire entre la mer et la Seine, il ne lui resta plus que douze cantons.

[1] Ce territoire formait alors un duché qui portait le nom de Dentelelus. On ne connaît pas l'origine de cette dénomination.

CHAPITRE VII.

BATAILLE D'ÉTAMPES (605).

Cette communauté de triomphes et de conquêtes fortifiait l'alliance des deux frères. Le moment n'était pas venu de la rompre; Brunehault ne l'essaya point. Il fallait cependant proposer un but à l'activité de ces jeunes princes, et profiter de l'ardeur que le succès avait inspirée à leur armée. On songea d'abord aux Awares, qui avaient subitement pris les armes à la mort du roi Childebert, et dont il avait fallu acheter l'inaction à prix d'or. L'injure était récente; il semblait facile, opportun, avantageux de la châtier. Mais il s'agissait de porter la guerre sur le Danube, et l'on craignait d'y consommer des trésors. Cette expédition d'ailleurs ne serait pas d'un moindre intérêt pour l'empereur grec que pour les rois francs; car les Ogors, postés à la frontière de l'empire, y faisaient de perpétuelles incursions. On délibéra donc d'envoyer une ambassade à Constantinople [1]. Si Maurice entrait dans la ligue et four-

[1] Théophilacte, historien de Maurice, dit positivement que c'étaient des ambassadeurs de Théodoric. La Bourgogne devait donc prendre part à cette expédition, et comme l'Austrasie y était bien plus intéressée que la Bourgogne, on ne peut pas douter qu'elle n'y dût aussi concourir. Cette conjecture acquiert une nouvelle

nissait un subside, on tenterait cette guerre; s'il refusait, on suivrait d'autres desseins. Maurice se souvenait des Lombards et des grandes sommes d'argent qu'il avait perdues dans ses traités de guerre avec Childebert. Il n'espérait de ses fils ni plus de désintéressement, ni plus de persévérance. Qu'ils combattissent, il les seconderait volontiers; mais de ses armes, non de ses trésors. Cet ennemi n'était pas moins le leur que le sien. Où l'intérêt était égal et semblable, les efforts devaient être semblables aussi et communs. Ainsi répondait Maurice; et comme les Francs persistaient, la négociation échoua.

Il fallut donc chercher d'autres ennemis. Un ancien peuple [1] de l'Espagne tarragonaise était descendu des Pyrénées, la deuxième année après la mort de Chilpéric [2]. Ce peuple courageux et entreprenant, sachant les désordres qui troublaient en ce temps les trois royaumes, avait étendu et prolongé son incursion. Tout cédait devant lui; les campagnes étaient ravagées; les villes forcées et

force, quand on réfléchit que les trois guerres qui précédèrent et suivirent immédiatement cette ambassade, furent faites en commun par les deux états.

Daniel aime mieux croire que Théophilacte s'est trompé. Il me semble, à moi, que c'est Daniel.

[1] Il était connu au temps de Galba. Ce furent des cohortes de Vascons qui sauvèrent l'armée romaine à l'attaque que fit Civilus du camp de Vocula. — *Vasconum lectæ à Galbâ cohortes... intentos hostes à tergo invadunt, latioremque quàm pro numero terrorem faciunt.* (Tacite, *Hist. liv.* 4. *chap.* 33.)

[2] Grégoire de Tours, liv. 9

mises au pillage. On envoya bien le duc Austrovald pour le combattre; mais les efforts de ce chef, bien que fréquemment répétés, n'eurent que de rares et médiocres succès. Les agresseurs occupèrent la Novempopulanie, et s'y maintinrent [1]. C'étaient les Gascons.

Quinze ans s'étaient écoulés sans qu'on eût osé entreprendre de les expulser ou de les soumettre. Enfin nul autre intérêt ne détournant plus l'attention des Francs; nulle autre guerre ne s'offrant plus à leur ambition et à leur courage, ils se ressouvinrent de ces étrangers, et ce fut sur eux qu'alla s'exercer l'ardeur qui les agitait. Théodebert et Théodoric réunirent de nouveau leurs ar-

[1] Foncemagne, *Mémoire sur l'étendue du royaume de France*, etc. — Daniel a un autre système. Il nie que les Gascons se soient établis en France, à l'époque de cette première irruption, et il en conclut que ce fut en Espagne que Théodebert et Théodoric leur firent la guerre. Sa seule raison est qu'on ne voit point qu'ils eussent pris des villes, lorsqu'ils entrèrent en France après la mort de Chilpéric, chose indispensable, dit-il, pour qu'il se maintinssent dans le pays.

Mais, premièrement, Grégoire de Tours dit, en termes formels, qu'ils dévastèrent les villes, ce qui prouve bien qu'ils les avaient prises. Secondement, il n'y a nulle trace dans le récit que fait Frédegaire de l'expédition de Théodebert et de Téodoric, nulle trace d'une expédition poussée au-delà des Pyrénées. Troisièmement, il n'y a non plus, et nulle part, aucune trace entre la défaite des Gascons par les deux rois, et leur rébellion dans la quarante-troisième année du règne de Chlotaire, aucune trace d'une seconde invasion faite par eux, qu'on puisse assigner pour cause à leur établissement dans les Gaules. Il faut donc remonter nécessairement à l'invasion que rapporte Grégoire de Tours, et c'est ce qui m'a fait préférer l'opinion de M. de Foncemagne et des autres écrivains qui l'avaient exprimée antérieurement.

mées. Celles-ci triomphèrent aussi de nouveau. Toutefois les Gascons, quoique trop faibles pour surmonter des forces si considérables, y suppléèrent tellement par la prudence et par la valeur, qu'on ne put réussir à les repousser dans leurs montagnes, et qu'il fallut consentir qu'ils demeurassent dans les riches plaines où ils s'étaient établis. Seulement ils se reconnurent tributaires, et se soumirent au duc Génialis, que les deux rois leur donnèrent pour les gouverner.

Berthoald était alors maire du palais de Théodoric. C'était un homme de la race des Francs, sage, sincère, fidèle, doué de courage. Brunehault ne l'avait pas trouvé favorable à ses desseins; elle travaillait sourdement à le supplanter.

Il y avait dans le même temps à la cour de Théodoric un autre homme, d'extraction romaine, esprit délié, souple et habile, fécond en ressources, familiarisé avec la ruse, prompt à entreprendre, non moins prompt à exécuter. Cet homme était Protade. Il avait trouvé grâce devant Brunehault; même on a dit, quoique l'âge fort avancé déjà de la reine ne permette de voir dans ce récit qu'une fable absurde et calomnieuse [1], on a dit qu'il lui

[1] Frédegaire met l'aventure de Protade à la neuvième année du règne de Théodoric. C'était par conséquent en 605; or, Brunehault avait épousé Sigebert en 564, quarante-un ans auparavant.

Selon Pasquier, elle avait soixante-treize ans quand elle mourut, et selon Gaillard et Velly, près de quatre-vingts. Or, elle mourut en 613. Elle avait donc en 605, ou soixante-cinq ans, par le calcul

avait inspiré de l'amour, et qu'elle l'admettait dans son lit. Elle l'avait jugé propre à servir ses ressentimens, et disposé d'ailleurs à les embrasser. Aussi favorisait-elle, autant qu'elle en avait le pouvoir, son élévation. Le duc Waudalmar, qui commandait dans la Bourgogne-Transjurane, étant venu à mourir, Brunehault éleva Protade à la dignité de patrice, et lui confia ce gouvernement.

Cependant les villes placées entre la Seine et la mer, et que Chlotaire avait été contraint de céder à Théodoric, ne souffraient qu'avec peine la domination de leur nouveau maître. Les tributs s'y levaient difficilement, et la résistance s'y montrant de jour en jour plus opiniâtre, on en vint au point d'estimer nécessaire d'envoyer en ces contrées un homme de résolution et d'autorité. Soit

de Pasquier, ou, par le calcul de Gaillard et de Velly, soixante-douze.

Le témoignage du pape Grégoire qui loue les mœurs de cette reine, est de quelque poids, ce me semble. Celui de Jonas est peut-être d'un plus grand poids. Jonas, auteur contemporain de la vie de saint Colomban, est prodigue de reproches envers Brunehault, qui fit expulser de France le saint moine; et cependant il n'élève pas le plus léger soupçon contre ses mœurs.

On a besoin de se mettre en garde contre l'ignorance passionnée de ses chroniqueurs. Il faut voir par exemple les folles absurdités que débite Abbon, pour justifier Didier, dont cependant l'évêque de Lyon avait, suivant Frédegaire, conseillé la condamnation. *Ipsa*, dit-il, *se meptipsam turpissimis juvenibus exponens*. Et c'est de Brunehault qu'il parle ainsi, et de l'année où l'on fit mourir Didier. Or, cette mort est de la treizième année du règne de Théodoric; c'est-à-dire de 609. Brunehault avait donc, ou soixante-neuf ans, suivant Pasquier, ou, suivant Gaillard et Velly, soixante-seize.

qu'on prévit tous les dangers de cette mission, et qu'on se flattât (chose peu probable, quoi qu'en raconte Frédegaire) qu'elle hâterait la chute de Berthoald; soit plutôt que l'habile modération de ce maire eût fait espérer avec lui de meilleurs et plus faciles succès, ce fut à ses soins que l'on s'en remit. Il partit donc, et craignant sans doute d'irriter ces peuples s'il allait à eux avec un trop grand appareil de puissance, il ne se fit suivre que de trois cents soldats seulement.

Mais Chlotaire n'était pas étranger à ces répugnances et à ces refus de soumission. Il regrettait ces villes encore plus peut-être qu'il n'en était regretté, et attendait impatiemment l'occasion de les soulever ou de les surprendre. Il ne l'avait pas pu ou osé pendant l'expédition de Gascogne, quoique le moment parût favorable. Mais il était maintenant, ou mieux préparé, ou plus résolu. Les armées d'ailleurs de l'Austrasie et de la Bourgogne n'étaient plus unies.

Chlotaire donc, s'effrayant de la tentative de Berthoald, ne douta point qu'elle ne suffît pour étouffer les germes de rébellion qu'il entretenait avec tant de soin. Il la fallait troubler à tout risque, et il en prit hardiment la résolution. Sans plus de délai, il lève des troupes, les met en marche, et fait occuper par elles la plupart des villes cédées à Théodoric. Son fils Mérovée, quoique encore enfant, et en très bas âge marchait avec cette armée. Landry en avait le commandement.

En ce moment Berthoald, dont aucun soupçon ne troublait la sécurité, s'était arrêté dans la maison royale d'Arèles, et s'y livrait à l'exercice de la chasse. Landry survint tout à coup, méditant de l'envelopper et de le tuer. Mais ce dessein avorta. Bertheald, quoique surpris, et si faible par le nombre de ceux qui l'accompagnaient, réussit cependant à se dégager des embuches et de la poursuite de son adversaire. Il s'ouvrit un passage jusqu'à Orléans, et s'y enferma.

Bientôt arriva Landry, qui investit et pressa la ville. Berthoald, indigné de sa trahisón, lui fit l'offre de s'en remettre au jugement de Dieu, et de terminer la querelle dans un combat singulier. Ce fut sans succès. « Qu'il promette au moins, reprit « Berthoald, quand va venir l'armée de Bourgogne « pour tirer vengeance de cette injuste agression, « qu'il promette de se montrer, le jour du combat, « vêtu de couleur vermeille et au premier rang. « C'est ainsi que j'irai; j'en donne ma foi. On « pourra juger qui de nous deux est le plus vail- « lant. » Cette fois Landry consentit.

L'armée de Bourgogne marchait en effet. Au premier bruit des provocations de Chlotaire, Théodoric était accouru. Landry à son tour, laissant Orléans, allait au-devant de ce jeune prince pour arrêter ses progrès. On arriva à Étampes. Le Loet, petite rivière qui coule en ce lieu, séparait encore les deux armées. Théodoric, impatient de combattre, entreprit de le traverser. Landry, moins

ardent, ne mit d'abord aucun obstacle à sa tentative. Mais quand le tiers de l'armée eut passé, il sortit tout à coup de son inaction, et se précipita avec une grande vigueur sur cette troupe isolée qu'il espérait accabler avant que le reste se ralliât et la secourût. Berthoald, fidèle à sa promesse, prit place à la tête de ce premier corps, se jetant partout où le combat était le plus animé, cherchant et appelant sans relâche l'ennemi dont il avait reçu le serment. Mais Landry ne répondait point. Toutefois Berthoald, se dévouant généreusement pour les siens, soutint long-temps, et avec une admirable vaillance, tout l'effort de l'armée de Chlotaire. Aucune crainte et aucun péril n'eurent le pouvoir de le contraindre à céder. Inébranlable au poste qu'il avait choisi, il y mourut, mais ne recula point. Constance admirable, qui ne fut point stérile. Car, en même temps, Théodoric désespéré se hâtait. Ses soldats eux-mêmes, honteux et irrités de ce combat qui se livrait en leur présence et sans eux, franchissaient avec une incroyable vitesse le dernier obstacle qui les arrêtait. Enfin ils eurent gagné l'autre rive, et c'en fut assez. Leur présence suffit pour faire changer la fortune. L'armée de Chlotaire, épuisée par l'héroïque résistance de Berthoald, n'osa pas même entreprendre de l'imiter. Victorieuse un moment, en un moment elle fut vaincue. Le champ du combat fut couvert de morts qui ne s'étaient pas défendus. Landry lui-même s'enfuit, laissant le

malheureux fils de son roi entre les mains des vainqueurs. Le lendemain, Théodoric entrait dans Paris.

Pendant ce temps, le roi d'Austrasie, que son frère avait appelé, arrivait lui-même à Compiègne avec une armée. C'en était fait de Chlotaire. Mais par un étrange et subit changement des esprits et des intérêts, ce qui l'avait abattu servit à le relever; de sa ruine même sortit son salut. Cette victoire d'Étampes, obtenue sans Théodebert, offensa et effraya ce jeune prince. On s'en servit avec habileté et avec succès pour lui inspirer de la jalousie et de la méfiance contre son frère. On le lui fit craindre enorgueilli de ses avantages, et affectant désormais une injurieuse supériorité. Que serait-ce, poursuivait-on, si l'entière chute de Chlotaire venait augmenter encore sa puissance, et faisait perdre tout moyen de la balancer? Ces insidieuses suggestions fructifièrent. De nouveaux desseins prévalurent dans les conseils de Théodebert, et tout à coup, au lieu d'une dernière et décisive action, où devait la fortune du roi de Soissons achever de s'anéantir, contre toute espérance un traité de paix rend à ce prince l'alliance de l'Austrasie, et l'enlève à Théodoric. Une défection si précipitée ne pouvait manquer de produire de grands résultats. Elle en eut de nombreux en effet, et de funestes. Mais le premier semblait favorable: Théodoric délaissé accorda lui-même la paix au roi de Soissons.

CHAPITRE VIII.

PROTADE (606).

De ces deux événemens si fâcheux pour Théodoric, savoir : la mort de Berthoald et l'abandon du roi d'Austrasie, il n'en était aucun dont ne triomphât Brunehault. Le premier la délivrait d'un contradicteur importun, et lui permettait d'élever à la place un serviteur docile et obséquieux. Le second lui fournissait de favorables prétextes pour animer Théodoric contre son frère, et préparer sa propre vengeance.

C'étaient d'importans avantages; elle n'eut garde de les négliger. Son premier soin fut que l'office de maire du palais tombât aux mains de Protade. De son côté celui-ci, homme de résolution et de prévoyance, se proposa d'abord deux résultats principaux : l'un, d'accroître les ressources du fisc, et d'y amasser beaucoup d'or; l'autre, d'abaisser et appauvrir tous les grands dont l'ambition pouvait faire obstacle à la sienne. Il eût voulu s'être affermi dans sa puissance avant de l'exercer au dehors. Le but était sage; les moyens y répondaient mal. De violentes inimitiés s'allumèrent, et le parti contre lequel se débattait Brunehault eut promptement recouvré les avantages que la mort de Berthoald lui avait fait perdre.

Cependant les projets de guerre n'inspiraient plus les mêmes sentimens à Théodoric. Il ne s'effrayait plus d'être l'ennemi de son frère, depuis qu'il s'en était cru trahi. Brunehault, attentive à ces changemens, les secondait de toute l'activité de sa haine. Protade à son tour s'y appliquait avec une égale assiduité. Tantôt c'était à l'orgueil du jeune prince que leurs efforts s'adressaient : « Était-« il d'un roi de laisser une si grande injure sans « vengeance ? » Tantôt c'était à son ambition : « Voulait-il perdre une si légitime occasion d'é-« tendre sa puissance et son territoire ? Qu'il lui « souvînt des exemples que lui avaient légués les « anciens rois francs ! » Enfin, pour mieux surmonter ses scrupules, on essaya, dit-on, de lui suggérer des doutes sur la filiation même de son frère « Sa naissance n'avait-elle pas été supposée ? « Était-il né en effet du roi Childebert ? » Et l'on assignait un jardinier pour père à ce prince.

Bientôt Théodoric ne résista plus. Le cri de guerre fut jeté; l'armée de Bourgogne fut convoquée; elle se réunit et marcha. Mais on allait avec répugnance à cette guerre, et les ennemis de Protade fomentaient avec activité l'esprit de sédition parmi les soldats. Quand on fut arrivé à Cérisy, ces fâcheuses dispositions avaient déjà fait leurs derniers progrès. Comme l'armée d'Austrasie approchait, les leudes de Bourgogne allèrent vers Théodoric et le conjurèrent de renoncer à son entreprise. Mais Protade, repoussant leurs exhorta-

tions, persuada au roi de persévérer. Alors et de toutes parts éclata une forcenée révolte. Les soldats saisirent leurs armes et coururent en tumulte, refusant unanimement de combattre, et demandant la mort de celui qui en donnait le conseil. En ce moment Protade, retiré dans la tente de Théodoric, jouait aux dés avec le premier médecin de ce prince. Les soldats arrivèrent et environnèrent la tente. Le roi voulait sortir pour les apaiser et les faire rentrer dans l'obéissance. Mais les leudes, affectant d'hypocrites frayeurs pour sa sûreté, l'en dissuadèrent. Ne pouvant donc leur apporter ses ordres lui-même, il leur envoya Uncilène, chargé de leur dire en son nom qu'ils s'éloignassent, et qu'ils cessassent de menacer le maire de son palais. Ce fut en vain; il était trahi. Bien loin de transmettre les ordres du roi, Uncilène en supposa audacieusement de contraires. Il annonça aux soldats que Théodoric leur accordait la mort de Protade. Ces funestes mots prononcés, les soldats, ne croyant plus qu'obéir, se précipitèrent en foule sur la tente, la mirent en pièces avec leur épée, et tout aussitôt Protade fut mort.

Théodoric n'était plus libre de suivre ses résolutions. Il dissimula et céda. On fit la paix sans avoir seulement commencé la guerre. Les deux armées furent en présence et ne combattirent point. Les princes se séparèrent, en apparence réconciliés, en réalité plus irréconciliables que jamais.

Quelques mois passèrent ainsi, pendant lesquels

Brunehault et Théodoric ne laissèrent éclater aucun dessein de punir la criminelle violence qu'on leur avait faite. Mais cette feinte mansuétude eut enfin son terme. Le patrice Wolf, l'un des principaux instigateurs de la révolte, fut puni de mort. Uncilène, peut-être plus malheureux, eut les pieds coupés, et fut dépouillé de ses biens.

CHAPITRE IX.

ERMENBERGE (607).

On donna Claude pour successeur à Protade. Claude, né Romain, avait du savoir et de l'enjouement dans l'esprit ; de l'aménité dans les mœurs ; une ame forte, mais patiente ; un caractère sage et conciliant. Il profita des fautes commises avant lui, et ne tomba dans aucune.

Théodoric n'avait point encore de femme légitime. Claude, soit pour faire cesser ses débauches que l'on a dites excessives, soit peut-être pour balancer l'influence qu'exerçait sur lui Brunehault, le sollicitait de former des engagemens plus sages et plus sérieux.

Ce prince cependant avait déjà quatre fils de ses concubines, savoir : Sigebert, Childebert, Corbus, et enfin Mérovée, qui venait à peine de naître, et que le roi de Soissons n'avait point dédaigné d'of-

frir au baptême. Les coutumes de ce temps, comme on sait, faisaient d'eux, malgré l'irrégularité de leur naissance, de légitimes et suffisans héritiers de la couronne de leur père. Aussi Brunehault, peu jalouse d'entrer en concurrence de pouvoir avec une jeune reine, les protégeait-elle avec de grandes affectations de zèle et d'attachement. Son ambition s'accommodait mieux de l'impuissante et passagère faveur d'une concubine sans titre et sans nom.

Mais dès-lors se manifestaient quelques changemens dans les vieilles mœurs. Les règles sévères du christianisme étendaient progressivement leur autorité. On n'avait plus une aussi ferme opinion du droit des princes dont la naissance fortuite n'était pas garantie et consacrée par le mariage. L'exclusion de Gondovald n'avait pas eu d'autre prétexte, et l'influence de cet exemple ne pouvait manquer d'être grande. Il se trouvait d'ailleurs des évêques qui s'élevaient déjà avec beaucoup de zèle et de liberté contre le désordre de ces unions imparfaites où se complaisait l'humeur voluptueuse des rois francs. Parmi eux se signalait l'abbé Colomban, dont je conterai bientôt l'aventure. On assure même, et je le répéterai malgré mes doutes, que la déposition, l'exil et la mort de l'évêque de Vienne, Didier, n'eurent point d'autre cause [1].

[1] « Cujus inaudita flagitia vir pontifex Desiderius, zelo, timoris « Dei inflammatus, reprimere et corrigere cupiens, tam privatim « quam publicè meliorem vitam arripere, et pœnitudinem facti « monebat. » (Adon.)

Mais peut-être ce récit ne mérite-t-il pas la confiance que lui ont donnée quelques historiens; car la déposition et l'exil furent l'ouvrage d'un synode d'évêques assemblé à Châlons [1]; et la mort, l'effet des conseils donnés par l'évêque de Lyon, Aridius [2].

Tel était toutefois le penchant actuel des opinions. C'est pourquoi déférant enfin aux conseils de Claude, Théodoric fit choix d'Ermenberge, fille de Witterich, roi des Goths. Trois ambassadeurs allèrent par son ordre en Espagne. C'étaient Aridius, évêque de Lyon; un leude, du nom de Roccon, et le connétable OEpporin. Le prince goth hésitait, car il était informé des habitudes licencieuses du jeune roi. Il fallut renouveler le serment qu'avait exigé un autre roi goth des ambassadeurs de Chilpéric. On jura donc, comme dans ce temps, qu'Ermenberge ne serait jamais dépouillée du titre de reine, et, cette assurance donnée, Witterich ne résista plus.

La jeune princesse quitta l'Espagne et vint à Châlons. L'accueil le plus flatteur l'attendait. Ce ne furent d'abord qu'honneurs et que fêtes. Tout semblait rendre témoignage de la joie et de l'empressement de Théodoric. Mais ces apparences étaient vaines; quelques jours à peine écoulés, tout changea. Quelles pensées entrèrent subitement dans l'esprit de ce jeune prince? Quelle fut la

[1] Frédegaire.

[2] *Idem.*

cause de son éloignement et de ses dégoûts? Comment refusa-t-il de partager le lit de la reine? L'histoire l'ignore. Elle sait seulement que Theudelanc, sœur de Théodoric, fut d'accord avec Brunehault pour entretenir ses répugnances. En conclura-t-on que ces répugnances étaient sans motif? Un an tout entier passa de la sorte, et ce terme venu, bien loin de réparer l'outrage, on y mit le comble. Ermenberge répudiée fut renvoyée avec mépris chez les Goths [1].

Witterich ressentit profondément son injure. Sans délibérer, il envoya vers Chlotaire, puis vers Théodebert, puis enfin vers le roi des Lombards Agilulph, pour persuader à ces princes de s'associer à la vengeance qu'il se proposait. Il ne la voulait ni imparfaite ni lente. La prompte invasion des États de Théodoric, son expulsion, sa dégradation, même sa mort, c'était jusqu'où s'étendaient les desseins et les ressentimens du roi goth. L'espoir

[1] Velly, seul, je crois, entre tous nos historiens, refuse d'admettre ce récit du mariage d'Ermenberge. Le témoignage si parfaitement circonstancié de Frédegaire ne lui paraît mériter aucune créance. S'il en était ainsi je ne verrais plus quelle partie de cette chronique il ne faudrait pas rejeter.

Velly demande « quel fond on peut faire sur un fait qui a besoin « de sortilége pour l'étayer? » Celui-ci n'a aucun besoin de sortilége, et je n'en trouve d'ailleurs nulle trace dans Frédegaire.

Velly tire avantage du silence de Jonas. Le moine Jonas écrivait l'histoire de saint Colomban, et non de Théodoric.

Enfin Velly objecte que : « Si l'Espagne eût reçu un si sanglant « outrage, elle se fût du moins mise en devoir d'en prendre ven- « geance. » Mais c'est justement ce qui arriva.

du partage offert séduisit les princes. Ils prirent tour à tour les engagemens qu'on exigeait d'eux, et ce monstrueux projet d'alliance se réalisa. Une effroyable tempête allait fondre sur Théodoric. Mais de si difficiles négociations avaient consumé bien du temps. Au moment qu'elles s'achevaient, une maladie dangereuse surprit Witterich. Enfin vint la mort, qui délivra le roi de Bourgogne de cet implacable ennemi. Avec lui tomba l'alliance, et tout avorta.

A cet événement s'en rattache un autre de moindre importance, mais qu'il ne faut pourtant pas négliger, soit parce qu'il fournit de nouvelles preuves de ce progrès des opinions et des mœurs, dont j'ai déjà montré quelque chose ; soit parce qu'il pourra aider à comprendre comment était devenue possible l'une des révolutions qu'on verra bientôt éclater. L'abbé Colomban, habile et célèbre moine, était venu tour à tour de l'Irlande dans la Grande-Bretagne, et de la Grande-Bretagne dans les Gaules. Il avait fondé un monastère à Luxeuil, où s'assemblaient de tous côtés de nombreux disciples, attirés par le bruit de ses vertus et de son savoir. Frappé des récits qu'on lui en faisait, Théodoric eut le désir de l'entendre ; il vint à Luxeuil. Le moine avait un zèle inflexible et une témérité de vertu qui n'admettait point de ménagemens. Son langage fut austère et injurieux. « Pourquoi le roi « consumait-il ses jeunes années dans la débauche « et dans l'adultère ? Pourquoi se refusait-il aux

« chastes voluptés d'une union légitime ? C'était « de la couche d'une noble reine que devait sortir « la race royale, et non des infâmes embrassemens « de ses concubines. »

A quelque temps de là, Brunehault étant dans sa maison de Bourcheresse, le saint abbé s'y rendit. Informée de sa venue, la reine alla aussitôt vers lui, faisant mener avec elle les quatre fils de Théodoric : « Que me veulent ceux-ci ? » demanda le moine. — « Ce sont les enfans du roi, répondit « Brunehault, qui viennent chercher ta bénédic- « tion. » — « Ils ne la recevront point, s'écria « l'abbé ; et sachez tous qu'ils ne porteront jamais « le sceptre royal, car ils sont de mauvaise et cri- « minelle naissance. »

Une si éclatante offense ne pouvait manquer d'irriter l'orgueil de la reine. Elle révélait d'ailleurs un ennemi opiniâtre et audacieux, et qui, rendu considérable par sa renommée, ne pouvait plus être impunément méprisé. Des ordres furent donnés à l'instant pour retenir les moines de Luxeuil dans leur monastère, et pour leur interdire de se répandre au-dehors. Colomban, blessé de ces ordres, en voulut obtenir la révocation. Il partit pour Espoisse, où était le roi. Ce prince, à qui son caractère et sa piété inspiraient encore une grande vénération, le voulait accueillir généreusement et avec honneur. Il envoya au devant de lui, et lui fit apporter avec d'autres présens quelques mets soigneusement préparés. Mais le moine les rejeta

dédaigneusement, disant : « Le Très-Haut ré-« prouve les dons des impies. » Et en même temps, ceux qui étaient venus avec lui se précipitant, tout ce qu'on apportait fut mis en pièces, jeté contre terre et foulé aux pieds.

Théodoric, quelque ressentiment qu'il en eût, souffrit cependant cette nouvelle injure avec patience. Mais il ne changeait rien à sa vie, et tenait peu de compte des exhortations de l'abbé. Celui-ci alors, poussant encore plus loin qu'il n'avait fait jusque-là le zèle et la hardiesse, adressa au prince une lettre pleine de reproches, où se mêlaient même de formelles menaces d'excommunication. Cette entreprise, qui passait de beaucoup les pouvoirs religieux de l'abbé, servit merveilleusement les desseins secrets de la reine. Les leudes furent indignés, et les évêques eux-mêmes ne dissimulèrent pas leur improbation. On se mit à faire l'examen des doctrines que préconisait Colomban, et des règles qu'il avait imposées à son monastère. On trouva des premières, qu'elles étaient équivoques; des secondes, qu'elles étaient étranges, et ne se pouvaient tolérer. Le roi alors alla à Luxeuil. « D'où vient, demanda-t-il à l'abbé, que tu t'é-« cartes des usages établis par les évêques, et quelle « raison as-tu d'empêcher que l'entrée de ta maison « soit ouverte aux chrétiens ? Tu cesseras d'en faire « un lieu mystérieux et inaccessible, ou il te fau-« dra renoncer à ma protection et à mes largesses. » — « J'y renonce, répondit, avec une dure fierté, Co-

« lomban. Si ton dessein a été de détruire notre « retraite et d'abolir notre discipline, entends ce « qu'il arrivera de toi-même : ton empire croulera, « et tu périras, et de toute ta race il ne restera « rien. »

Continuant ainsi, et s'abandonnant aux véhémentes inspirations de sa douleur, il poursuivait le roi des plus vifs reproches et des plus offensantes menaces. Enfin le roi : « Tu te flattes, dit-il, que, « lassé de tant de provocations, je t'accorderai la « glorieuse couronne du martyre. Ne l'espère point; « je n'ai pas si peu de prudence pour commettre « une telle faute. Reviens toi-même à de plus sages « conseils, et rentre dans la salutaire voie que tu « as quittée. » Mais les leudes, moins faciles et moins patiens, criaient à l'envi qu'ils ne le voulaient plus souffrir en ce lieu. « Je n'en sortirai point, leur « répondit-il, à moins d'en être arraché par la « force. » On l'en chassa cependant, et Bandulf, l'un de ces leudes, le mena en exil dans la ville de Besançon.

L'abbé s'obstinait dans sa résistance. Comme on usait de ménagemens envers lui dans son exil, il en profita et s'enfuit. Il revint à Luxeuil. Le roi, irrité, y envoya aussitôt le comte Berthaire avec une troupe de soldats. Ceux-ci, l'exhortant d'abord à la soumission, le pressèrent avec de vives instances de retourner volontairement dans le lieu que le roi lui avait assigné pour exil. Mais lui, toujours plus opiniâtre : « Je ne crois point, leur

« dit-il, qu'il soit agréable à Dieu que j'aille de « nouveau dans une ville dont je ne suis sorti que « pour obéir à la voix du Christ. » On persista ; il ne fléchit point. Cependant les ordres du roi étaient rigoureux et ne souffraient point de retardemens. L'abbé reconnut enfin que s'il la rendait nécessaire on ne craindrait plus d'avoir recours à la violence. Alors il se résigna. Mais, pendant qu'il prolongeait ses refus, Berthaire était retourné vers Théodoric, et de nouvelles dispositions avaient été prises. Ce n'était plus d'un exil temporaire et dans l'une des villes du royaume, qu'il était question ; mais d'une expulsion irrévocable hors de toutes les terres de la dépendance du roi. Colomban donc fut conduit à Nantes où il s'embarqua avec le dessein de se réfugier en Irlande. Mais, repoussé de cette côte par une tempête, il tourna vers l'Italie et y fonda une nouvelle abbaye au lieu de Bobbio.

Si l'on considère l'esprit de ce siècle, l'influence qu'exerçaient les hommes voués au service de Dieu, la réputation de sainteté qu'avait déjà Colomban, on ne doutera guère que cette longue et éclatante résistance, cette condamnation répétée des attachemens de Théodoric, ces malédictions et ces prophéties prononcées contre lui-même et contre sa race, n'aient troublé les sentimens du peuple, et, en accréditant l'opinion que les enfans du roi ne régneraient point, n'aient contribué en effet à les empêcher de régner.

CHAPITRE X.

RUINE ET MORT DE THÉODEBERT (610-612).

La funeste issue de la tentative de Protade imposait de grands ménagemens à Théodoric et à Brunehault. Ils dévoraient leurs vieilles injures, et n'eussent osé rien entreprendre contre l'Austrasie. A moins que le temps ou des événemens imprévus ne fissent fléchir l'indocile opposition des leudes, il fallait renoncer à toute vengeance, et garder la paix.

Mais cette disposition des esprits agissait diversement dans les deux royaumes. En même temps qu'elle ôtait en Bourgogne toute confiance à Théodoric, en Austrasie elle enflait celle de Théodebert. Encouragé par l'heureuse épreuve qu'il en avait faite, celui-ci s'accoutumait à croire que, quelque chose qu'il lui plût d'essayer contre son frère, il y rencontrerait désormais peu d'obstacles. C'était une dangereuse persuasion, et à laquelle ne pouvait pas long-temps résister l'ambition d'un si jeune prince. Elle y céda en effet, et fournit imprudemment à Théodoric l'occasion qu'il attendait peut-être impatiemment, mais qu'il ne pouvait pas faire naître [1].

[1] Gaillard, emporté par ses préventions un peu outrées contre Brunehault, et voulant à tout prix lui attribuer la mort du roi

L'Alsace avait appartenu antérieurement aux rois d'Austrasie; mais elle dépendait maintenant du royaume de Bourgogne. Théodoric avait été nourri et élevé dans cette province, et quand Childebert, à son lit de mort, fit la distribution de ses royaumes à ses fils, il ne voulut pas ôter au plus jeune un pays qu'il possédait, pour ainsi parler, depuis sa naissance. Il l'ajouta donc aux possessions qu'il lui assignait, et pendant quatorze ans on s'était fidèlement soumis à sa volonté.

Tout à coup, et sans qu'aucune déclaration de gerre eût permis de prévenir son dessein, Théodebert fait irruption en Alsace, et ravage tout comme eussent fait les Barbares [1]. Théodoric court aux

d'Austrasie, raisonne ainsi : « On ne peut nier, sans renoncer entièrement à l'autorité de Frédégaire, que Brunehault n'ait allumé « la guerre entre Théodebert et Théodoric, et n'ait par conséquent « causé la mort de Théodebert. »

Gaillard confond l'entreprise de Protade, qui eut lieu en 606, où Théodoric était en effet l'agresseur, et que provoqua Brunehault, avec la guerre actuelle, qui ne commença qu'en 610, et où Théodebert était manifestement l'agresseur.

C'est bien ceci qu'on ne peut nier, *sans renoncer à l'autorité de Frédegaire.*

Je ne sais d'ailleurs s'il serait bien de la justice historique, d'imputer à crime, à une reine qui aurait conseillé une guerre, la mort d'un prince qui y aurait succombé.

Au moins faudrait-il que la guerre eût été injuste. Or, après l'invasion de l'Alsace, l'irruption des Allemands et les violences de Seltz, la justice était certainement du parti de Théodoric.

Autant vaudrait, et même mieux, charger de cette mort saint Léonise, lui qui, après sa victoire de Toul, excita Théodoric à persévérer.

[1] Frédegaire.

armes; mais préférant une vengeance plus lente et plus sûre à une plus prompte et plus hasardeuse, avant de mettre son armée en marche, il envoie demander l'alliance et l'appui du roi de Soissons. A l'instant même partent des ambassadeurs de Théodebert, chargés aussi d'aller vers Chlotaire, et de solliciter ses secours. Chlotaire, dont leurs divisions faisaient la force et la sûreté, éluda tour à tour les propositions des deux princes, et annonça la volonté de demeurer neutre. On assure qu'il avait consulté Colomban, et que sa résolution lui était inspirée par le saint abbé.

Mais d'autres négociations s'engageaient. De tristes pressentimens faisaient redouter cette sacrilége guerre; on se ressouvenait de Chilpéric et de Sigebert. Il fut proposé de tenir un plaid où seraient jugés tous les différends, et où se régleraient les limites des deux royaumes. Les rois consentirent, et la ville de Seltz fut le lieu choisi. L'époque venue, Théodoric se mit en chemin avec dix mille soldats. Théodebert fut exact aussi; mais il arrivait avec d'autres desseins et une autre suite. Son armée tout entière était avec lui. Profitant de la sécurité de son frère, il s'était promis de le surprendre et de l'accabler.

Dans le même temps, de nombreuses troupes d'Allemands appelés par Théodebert se précipitaient dans la Bourgogne-Transjurane, et la ravageaient. Deux chefs, les comtes Abbelin et Herpin, assemblèrent à la hâte tout ce qu'ils purent armer

de soldats. Ils marchèrent courageusement à la rencontre de ces étrangers, résolus de les combattre, et se flattant de les vaincre. Ils combattirent en effet; mais leurs espérances furent trompées; le nombre et la férocité l'emportèrent. Il y eut un affreux massacre de Bourguignons. Les Allemands vainqueurs pénétrèrent jusque dans le territoire d'Aveiche, et ne rétrogradèrent que lorsque l'embarras de leur butin et de leurs captifs les y contraignit.

La situation de Théodoric était désespérée. Surpris au piége le plus odieux mais le plus sûr, il n'avait de choix que la mort, en combattant sans aucun espoir de succès contre l'immense armée qui l'enveloppait, ou la résignation et la honte en abandonnant au plus fort toutes les dépouilles qu'il trouverait bon de lui arracher. Théodoric, prince vaillant, préféra néanmoins le parti de la prudence. Peut-être l'abandonnait-on encore cette fois, et n'avait-il pas même la liberté de combattre. On exigea de lui l'Alsace d'abord, et outre cela la Turgovie, le pays de Sundgau et tout ce qu'il possédait de terres dans la Champagne. Tel fut pour Théodebert le prix de sa trahison, pour Théodoric celui de sa liberté.

C'en était trop ou trop peu : trop, si l'on voulait ôter à Théodoric tout désir de guerre; trop peu, si l'on voulait lui en ôter les moyens. Il n'était pas sage de croire qu'on pût impunément l'accabler d'outrages, et lui laisser sa puissance. On ne tarda guère

à le reconnaître. A peine échappé au joug sous lequel il lui avait fallu se courber, le jeune roi, plein de sa vengeance, en commença les préparatifs. Il y employa une année, disposant les esprits, levant des soldats, assemblant des armes, calculant et aplanissant les obstacles. Sa plus grande crainte lui venait de Chlotaire. Quelle serait la conduite de ce prince? Si, la querelle engagée, il allait prendre parti pour Théodebert, les forces trop inégales des Bourguignons n'y suffiraient plus. Il fallait à tout prix le gagner ou le désarmer. On ouvrit donc de nouvelles négociations avec lui. Mais Chlotaire, profitant sans scrupule des avantages que sa situation lui offrait, non content de refuser comme autrefois son secours, refusait même sa neutralité, à moins qu'on ne l'achetât. La nécessité commandait; Théodoric, quelque regret qu'il en eût, se soumit à ces conditions. Il y eut un traité dans lequel, pour prix de la neutralitéque promettait le roi de Soissons, celui de Bourgogne prenait l'engagement de lui rendre, après qu'il aurait triomphé de Théodebert, toute la contrée entre l'Oise et la Seine[1] échue à l'Austrasie après la bataille de Dormelle.

Ces précautions prises, Théodoric ne balança plus. Son armée était convoquée à Langres. Sitôt qu'elle fut réunie, il partit et se dirigea par Andlaw sur la ville de Naz[2] dont il s'empara. De Naz,

[1] Le duché de Dentelenus.

[2] Ou Naix. Ce n'est plus qu'un village.

il marcha sur Toul. Il avait prévenu l'armée d'Austrasie, mais de quelques jours seulement. Cette armée était déjà sortie de Metz, et, comme il débouchait dans la vallée de Toul, elle atteignait elle-même les coteaux qui la dominent. On fut peu de temps sans combattre. Il y avait des deux parts trop d'impatience et de haine ; de si ardens ennemis ne s'évitent point. Ils se précipitèrent; les efforts et l'acharnement furent pareils, mais non les succès. La fortune cette fois prit parti pour la meilleure et plus juste cause, elle donna la victoire à Théodoric. Les troupes d'Austrasie furent taillées en pièces, et leurs débris mêmes se dispersèrent. On eût inutilement cherché cette armée ; elle n'était plus.

Théodebert était vaincu, mais vivant. Il réussit à se dégager de ceux qui le poursuivaient, et rentra dans Metz. La consternation y était profonde ; on allait être assiégé, et l'on n'avait plus de soldats. A quelle résolution s'arrêter ? S'il se laissait enfermer dans la ville, la perte du roi était infaillible. Il se mit donc à fuir de nouveau, et n'ayant plus d'espérance que dans ses troupes de l'autre rive du Rhin, il traversa les Vosges, et ne s'arrêta qu'à Cologne.

Les Bourguignons le suivaient. Le saint évêque Léonise était venu de Mayence au-devant de Théodoric, et lui avait dit : « Achève ainsi que tu as « commencé ; la nécessité t'y oblige. Écoute cette « fable, et n'en méprise pas la leçon : Un loup

« avait sa retraite sur une montagne; ses enfans « étant devenus grands voulurent essayer leur « force et commencer à chasser. Le loup les fit « monter au plus haut de la montagne, et leur dit : « Regardez de tous côtés, mes enfans ; aussi loin « que votre vue puisse s'étendre, il n'y a pour vous « que des ennemis. Commencez donc ; mais souve- « nez-vous qu'il vous faudra poursuivre et finir.»

Théodoric n'avait point d'autre dessein. Son armée franchissait déjà les Ardennes, et en peu de jours elle vint camper à Tolbiac. Mais Théodebert avait déjà une armée. Les Thuringiens, les Bavarois, les Saxons, tous les tributaires de la rive droite du Rhin lui avaient envoyé leurs soldats. Il sortit donc de Cologne, non moins redoutable qu'à Toul, et plein d'espérance. Au bruit de sa marche, Théodoric suspendit la sienne. S'il était vaincu, il ne se serait que trop avancé; s'il triomphait, la victoire lui ouvrirait et abrégerait tous les chemins. Ce fut donc à Tolbiac qu'on se rencontra, dans la même plaine où s'étaient décidées les grandes destinées de Chlovis. Le nombre des combattans était immense; leur ardeur, furieuse et infatigable. Les Germains de Théodebert, plus impétueux, avaient l'avantage que donnent une grande force de corps et une taille élevée; les Bourguignons de Théodoric, plus dociles à la discipline, ne leur cédaient point en courage, et l'emportaient par l'expérience de la guerre. On n'avait pas vu de long-temps une si longue et si terrible bataille. Tous

comprenaient que ce serait la dernière, et qu'il s'y agissait de l'empire. On ne combattait pas seulement pour vaincre, mais pour ne pas cesser de régner. Le choc en quelques endroits fut si rapide et si violent, que la place manquait pour se mouvoir et pour faire usage de ses armes. Il n'y avait de champ ni pour l'attaque, ni pour la défense; ni pour le courage, ni pour la peur. On mourait sans blessure; on expirait sans pouvoir tomber, tant étaient pressés ces rangs de cadavres[1]. Toutefois, et après d'incroyables vicissitudes d'heureux et de contraires succès, les Germains, moins persévérans, se lassèrent. Ils fléchirent, mais sans se rompre; il reculaient, mais ne fuyaient pas. Ce ne fut, jusque sous les murailles de Cologne, qu'une longue succession de combats et une effroyable continuité de massacres. L'épée fit en cette bataille ce qu'avait fait la fuite à celle de Toul; l'armée de Théodebert était comme anéantie.

Ce malheureux prince s'était jeté dans Cologne, résolu d'y prolonger la lutte et de s'y défendre courageusement. Mais la ville était déjà investie,

[1] Frédegaire. — La même chose arriva à la bataille de Rosbec, en 1382. « Là fut un mons et un tas de Flamands occis moult long « et moult haut ; et de si grand foison de gens morts comme il y ot « là, on ne vit oncques si peu de sang issir qu'il en issit, et c'estoit « au moyen de ce qu'ils estoient beaucoup d'esteints et estouffés « dans la presse... Ce Philippe d'Artevelle, on trouva qu'il n'avoit « plaies nulles du monde, dont il fust mort, si on l'eust pris en vie ; « mais il fust esteint en la presse... » (Froissart, liv. 2, chap. 197 et 198.)

et Théodoric faisait d'horribles menaces. « Elle pé-« rirait par le feu, et ses habitans par le fer. Nulle « espérance de grâce, à moins que, mort ou vi-« vant, le roi d'Austrasie ne fût livré à son enne-« mi. » Il le fut. Quelques-uns de ses serviteurs le tuèrent, et les habitans jetèrent du haut de leurs remparts sa tête à Théodoric. Il avait un fils, tout jeune enfant, qui se nommait Mérovée. Son âge eût suffi, à défaut d'autre titre, pour le recommander à la pitié. Il n'en obtint pas. Sur un signe du roi de Bourgogne, un soldat le saisit par les pieds, et le lança violemment contre une muraille. La tête fut brisée, et il n'y eut plus, pour hériter de Théodebert, que le meurtrier de son fils.

Quelques-uns font d'autres récits. Suivant eux, Théodebert était sorti de Cologne et avait traversé le Rhin. Berthaire, envoyé à sa poursuite, l'atteignit et le ramena. Traîné devant son frère, celui-ci lui fit couper sa chevelure, le dépouilla des ornemens de la royauté, et l'envoya captif à Châlons [1]. D'autres vont plus loin : Théodebert, trahi par les siens, disent-ils, tomba au pouvoir de Théodoric. Théodoric l'envoya à Brunehault; Brunehault le fit enfermer dans un monastère, et à peine s'était-il écoulé quelques jours, que non contente de cette dégradation, elle donna ordre de le mettre à mort [2]. Lequel de ces trois récits préférer ? Le premier a pour lui le nombre et la conformité des témoigna-

[1] Frédégaire.

[2] Jonas.

ges [1]. Peut-être a-t-il aussi la vraisemblance ; car l'odieuse et prompte mort de Mérovée semble être une preuve que son père n'était déjà plus. On comprend à peine le détestable meurtre d'un si jeune enfant ; mais il s'expliquerait encore moins avant celui de Théodebert, et pendant qu'on eût hésité et délibéré sur le sort qui serait fait à ce roi. Qu'importait que le fils vécût, si le père lui-même vivait?

Théodebert, prince faible, n'avait que des passions. Il avait le goût de la guerre; non le génie. Il avait l'ardeur de l'ambition ; non l'habileté. De la volupté, il n'en connaissait que les emportemens et les désordres. Une jeune esclave lui parut belle [2]; il crut l'aimer, et la donna pour reine à l'Austrasie. Une plus belle lui inspira des désirs [3] ; il tua la première de sa propre main. Ni jugement, ni intelligence, ni modération, ni sagesse. Mais il mourait à vingt-sept ans. Peut-être, avec l'âge fût-il devenu un moins mauvais roi. Ses malheurs excitent à l'indulgence. Ses injustices eussent excusé de moindres malheurs.

[1] Aymoin, Adon, *Gesta reg. Franc.*
[2] Bilichilde.
[3] Theudichilde.

CHAPITRE XI.

MORT DE THÉODORIC (612).

Théodoric acquérait donc un second royaume. Il devenait roi d'Austrasie par droit de conquête et de meurtre; il avait vaincu, et il héritait. Mais à peine sorti d'une si périlleuse guerre, une autre, éclose de ses triomphes mêmes, allait éclater. Chlotaire, qui avait tant abusé de ses embarras et de ses périls, craignit qu'il n'abusât à son tour de ses succès et de sa puissance. Il ne se fiait plus au traité, et prévoyait que ce prince aurait quelque répugnance, victorieux qu'il était, à se croire étroitement engagé aux dures conditions qui lui avaient été déloyalement imposées. C'est pourquoi, violant lui-même la convention sous le prétexte de l'exécuter, sitôt qu'il eut vu la guerre allumée entre les deux frères, et la première bataille perdue par Théodebert, sans vouloir attendre les suites, ni recevoir du vainqueur ce que celui-ci ne voudrait peut-être plus accorder, profitant de l'éloignement des deux armées qui se préparaient à combattre de nouveau sur les bords du Rhin, il se jeta prématurément sur le pays dont la restitution lui était promise, et s'en empara.

Cette violence, peut-être prudente, mais qu'une extrême défiance pouvait seule expliquer et autoriser, offensa la fierté de Théodoric, et fournit, si elle ne les fit pas naître, un assez plausible prétexte aux desseins que lui attribuait le roi de Soissons. Théodoric toutefois n'eut pas immédiatement recours à la force. Il se réduisit d'abord à négocier et à menacer. Une ambassade fut envoyée à Chlotaire. On lui proposait d'abandonner à l'instant tout le territoire dont il avait pris possession. S'il refusait, c'était la guerre. Chlotaire se prévalait du traité; Théodoric, de sa violation. L'accord était difficile; il ne se fit point.

Théodoric se préparait à de grands efforts, peut-être à une grande conquête. La réunion des royaumes francs était la constante ambition de ces princes. Chlotaire d'ailleurs, fils de Frédegonde, avait peu de ménagement à attendre du petit-fils de Sigebert et de Brunehault. La fortune, en précipitant Théodebert, semblait préparer sa chute. Ces forces, redoutables quand elles étaient divisées, irrésistibles maintenant qu'elles étaient unies, l'allaient infailliblement accabler. Une prudence vulgaire eût peut-être conseillé au roi de Soissons de détourner par quelques condescendances le grave péril qui le menaçait. Une prudence plus élevée persuadait peut-être que le péril, qui ne pouvait guère que se différer, serait moins grand avant que la nouvelle domination de Théodoric se fût affermie, et pendant que le ressentiment de

leur défaite récente rendait encore la fidélité des peuples d'Austrasie incertaine.

La guerre donc étant résolue, les deux armées d'Austrasie et de Bourgogne s'assemblèrent et pénétrèrent sur le territoire du roi de Soissons. Mais à peine commençaient-elles à s'y engager, que la Providence fit intervenir l'un de ces événemens décisifs et inattendus avec lesquels elle se plaît quelquefois à confondre les plus sages desseins des hommes, et à renverser, comme d'un souffle, la puissance des plus grands rois. Théodoric venait d'arriver à Metz. Tout à coup la dyssenterie le saisit, et il mourut[1].

Ces grandes et soudaines morts qui font tant et de si prompts changemens dans l'État, passent rarement sans que l'imagination des peuples leur cherche de mystérieuses causes. Tout dans celle-ci favorisait cette vieille et universelle inclination des esprits : l'âge du prince, la ville suspecte où il était attaqué, les événemens graves et prochains dont sa mort venait, avec tant d'opportunité, rompre le nœud. Aussi l'opinion s'est-elle répandue et accréditée qu'il avait péri par le poison. Mais au lieu de l'attribuer ou aux terreurs de Chlotaire, ou à la haine des grands d'Austrasie, ou à la vengeance des serviteurs

[1] Frédégaire. — Jonas. — *Theodoricus divinitus percussus inter flagrantis ignis incendia mortuus est.* Telle est la phrase de Jonas. Et Gaillard y trouve l'idée du poison; Pasquier, celle d'un coup de tonnerre. L'imagination des traducteurs produit quelquefois d'étranges interprétations.

de Théodebert, des chroniqueurs, peu attentifs aux intérêts de ce temps et aux vraisemblances, ont inconsidérément imputé ce crime à la reine [1].

Mérovée, disent-ils, n'était pas le seul enfant de Théodebert. Il avait d'autres fils; il avait aussi une fille que sa merveilleuse beauté préserva du funeste sort de ses frères. Saisi à sa vue d'une passion vive et subite, Théodoric résolut, non seulement de l'épargner, mais de l'épouser. Brunehault, dont ce dessein menaçait et inquiétait l'ambition, fit de grands efforts pour en empêcher l'accomplissement. Un jour qu'elle insistait avec plus de ténacité : « Braveras-tu, demanda-t-elle à Théodoric, les « censures des évêques et les murmures des Francs? « Ne sais-tu point de qui elle est fille? Mettras-tu « dans ton lit ta nièce? — Son père était donc en « effet mon frère, s'écria le roi, et sa mort fut un « fratricide? » Et dans la forcenée colère qui le transportait, ayant saisi son épée, il osa, ce malheureux prince, en menacer la tête de son aïeule. Celle-ci, irritée et épouvantée, vengea la menace du crime par le crime même. Son petit-fils avait voulu lui donner la mort; elle la donna à son petit-fils.

Mais ce récit ne mérite aucune créance. Aymoin, qui en est l'inventeur, n'a pas pris garde que par l'âge où était mort le roi d'Austrasie, sa fille, s'il en avait une, ne pouvait être encore qu'une jeune

[1] Aymoin. — Adon.

enfant inhabile à inspirer de l'amour. Il n'a pas fait attention que Brunehault, de qui l'esprit n'était dépourvu ni de pénétration ni de prévoyance, n'eût point choisi, pour ôter la vie à son petit-fils, le moment où il lui importait le plus qu'il la conservât; lorsque sa puissance en Austrasie était encore chancelante, et qu'il s'apprêtait enfin à satisfaire les vifs ressentimens qu'elle gardait contre la race de Frédegonde et de Chilpéric. Aymoin, venu tant d'années après Frédegaire et Jonas, ne doit pas leur être préféré.

Les premiers effets de cet événement furent aussi prompts que lui et non moins funestes. A peine l'armée en eut-elle reçu la nouvelle, il n'y eut plus d'armée. Soit trahison ou terreur, on se désunit à l'instant, on se retira, on se dispersa. Ceux d'Austrasie, les premiers, sortirent du camp, se prétendant affranchis du devoir militaire par la mort du roi. Ceux de Bourgogne, à leur tour, entraînés par la défection de leurs alliés, incertains du sort qu'allait avoir leur pays, ne sachant plus qu'entreprendre ni à quel commandement obéir, suivirent l'exemple donné et repassèrent précipitamment leur frontière. Brunehault, restée seule dans la maison de Théodoric pour en soutenir la fortune, n'avait pas si peu d'ennemis parmi les hommes puissans des deux royaumes, qu'il lui fût facile d'y faire reconnaitre son autorité, et qu'un ordre d'elle suffit en de tels momens pour imposer à l'armée et prévenir sa dispersion. Chlotaire, double-

ment heureux, et de l'agression commencée, et du subit abandon de ce dessein, se trouva, par un merveilleux retour de fortune, dans cette étrange et favorable situation d'avoir la guerre sans qu'on la lui fît, d'être en armes sans qu'on y fût contre lui, de pouvoir agir en ennemi sans en craindre et sans en rencontrer devant soi. En paix s'il voulait, en guerre s'il le jugeait préférable : c'était peu que la mort imprévue de son rival l'eût mis inopinément hors de péril, par une admirable combinaison de circonstances également fortuites; il était maître, et pouvait, dans cet événement acquérir tous les avantages qu'il en oserait retirer.

Théodoric n'avait vécu que vingt-cinq ans, et il en avait régné plus de seize. Ce règne serait mémorable; car il s'y fit d'éclatantes choses : la défaite et la soumission des Gascons ; la défaite et l'abaissement de Chlotaire; la défaite et la ruine de Théodebert; Dormelle, Étampes, Toul, Tolbiac. Le jeune roi avait un courage brillant et la fortune lui était favorable à la guerre. Mais sa renommée se flétrit dans les cruautés et dans la débauche. Mais l'inflexible et hautaine domination de son aïeule offensa les grands et affaiblit leur fidélité. Il est incertain si les services qu'elle lui rendit par son habileté et par sa constance ne le cèdent pas au tort que lui firent ses emportemens. Quelques-uns nient que le supplice de Didier ait été un crime; au moins était-ce une faute. On nie aussi que l'expulsion de Colomban fût une faute ;

au moins était-ce un malheur. Quels souvenirs, d'ailleurs, et quelle louable action qui ne s'effacent devant le détestable meurtre de Théodebert et de Mérovée ? Horreur et malédiction à ce roi taché du sang de son frère et de son neveu ! Quelque grande qu'on veuille faire la part qu'eut Brunehault à ces crimes, celle de Théodoric est toujours trop grande.

CHAPITRE XII.

MORT DE BRUNEHAULT (613).

Surprise, mais non abattue par cet événement désastreux et inopiné, Brunehault, isolée, privée d'appuis, pressée par Chlotaire, menacée en Austrasie, pliant déjà sous le faix de l'âge, n'ayant de droits que les droits incertains de quatre faibles enfans, Brunehault ne démentit cependant ni son caractère, ni sa renommée. Elle embrassa hardiment le double dessein de maintenir au trône la descendance illégitime de Théodoric, et de perpétuer la réunion des royaumes de Bourgogne et d'Austrasie. Peut-être était-ce trop entreprendre. Peut-être eût-elle prévenu de grands malheurs en accordant un roi à l'Austrasie, et en cessant de prétendre à la gouverner. Mais son orgueil ne pouvait s'abaisser à de si timides conseils. Sigebert,

l'aîné des fils de Théodoric, fut proclamé roi des deux royaumes.

Les difficultés cependant étaient grandes, et, pour tout autre courage, accablantes et insurmontables. Chlotaire réduit à lui-même, cette guerre en eût suscité de peu dangereuses. Je ne sais même s'il n'eût pas fallu s'en féliciter pour les occasions qu'elle offrait à ce nouveau règne, de s'affermir promptement par des succès et par des triomphes. Mais Chlotaire trouvait de formidables auxiliaires qui doublaient sa puissance par l'appui qu'ils lui apportaient, et par les forces qu'ils retiraient à son ennemi. C'étaient à la fois les leudes de Bourgogne et ceux d'Austrasie : ceux-ci, dont l'ancienne haine contre Brunehault s'était aigrie par le dépit de leur dernière défaite; ceux-là, qu'animait la crainte d'une plus longue oppression, et qui, fatigués de l'abaissement où les avait retenus cette reine pendant le règne de Théodoric, aspiraient impatiemment à recouvrer leur indépendance et leur pouvoir.

Avec ces ressentimens divers, et en quelque sorte privés, des intérêts communs et des scrupules de même nature; d'un côté, le désir toujours contraire à celui des princes, de conserver la division des royaumes. « Serait-il satisfait avec Brunehault? « Son insatiable ardeur de domination s'y réduirait-elle ? Qu'en pouvaient-ils attendre de plus ? « Qu'une de ces couronnes fût mise sur la tête du « second fils de Théodoric. Mais Brunehault en

« déposerait-elle la régence, et les deux royaumes « cesseraient-ils d'être réunis sous sa dure et inflexible domination ? De plus favorables conditions seraient acceptées par Chlotaire, sinon « pour diviser la souveraineté, au moins pour séparer les gouvernemens. »

D'un autre côté, la naissance illégitime de Sigebert et de ses frères. Autrefois on se serait fait scrupule de leur contester l'héritage ; maintenant on s'en faisait de le leur laisser. Le changement était déjà presque complet dans les opinions ; il ne restait plus qu'à le faire entrer dans la politique et dans le droit positif. Les évêques le favorisaient avec zèle ; les grands, avec toute l'ardeur de leur haine et de leur ambition.

Il en était un en Bourgogne, à qui son office et son caractère donnaient un dangereux ascendant. On le nommait Warnachaire, et il était maire du palais dans ce royaume. Ferme et habile, c'étaient ses vertus ; perfide et ambitieux, c'étaient ses vices. En Austrasie, prédominaient Arnould et Pepin ; Pepin, le premier que nomme l'histoire dans cette race destinée à une si haute fortune ; tous deux puissans, tous deux ennemis de Brunehault, et accrédités parmi les leudes.

La reine toutefois ne montrait ni découragement, ni incertitude. Tout ce qui pouvait se prévoir fut prévu ; tout ce qui pouvait être entrepris fut exécuté. Son activité croissait à l'égal de ses embarras et de ses périls. A peine les premières dis-

positions étaient-elles prises à Metz, qu'elle se hâtait d'accourir à Worms avec Sigebert. Placée en ce lieu au centre des deux Austrasies gauloise et germaine, elle y commandait avec plus de promptitude et de liberté, et plus rapprochée des provinces de l'autre rive du Rhin, il lui était aussi plus facile de les retenir dans la soumission. Poussant plus loin la prudence, elle résolut de s'assurer encore mieux la fidélité et l'appui des Thuringiens. Elle leur envoya Sigebert. Mais il fallait des guides et des conseillers à ce jeune prince. On lui donna Alboin, serviteur fidèle, et Warnachaire, qui déjà prenait des engagemens avec le roi de Soissons. Aussi ce voyage, si opportun en apparence et si nécessaire, eut-il des résultats tout contraires à ceux qu'en espérait Brunehault. Les peuples embrassaient déjà sa querelle, quoique faiblement et avec froideur. Les secrètes machinations de Warnachaire les en eurent bientôt détachés.

On dit, pour excuser cette trahison, qu'elle ne fut qu'une sorte de rétribution et de représaille. Brunehault, s'il faut ajouter foi à un récit que les vraisemblances démentent, avait découvert les intelligences pratiquées entre le maire de Bourgogne et Chlotaire. Irritée en même temps et épouvantée, elle envoya à Alboin une lettre où racontant les coupables desseins de Warnachaire, elle ordonnait de le saisir à l'instant et de le tuer. Alboin, soit que sa fidélité fût déjà moins sûre; soit qu'il eût des doutes sur la sincérité des révélations faites

à la reine; soit qu'il jugeât plus sage de dissimuler, et trop dangereux, dans l'état présent des affaires, de hasarder une violence qui fournirait de nouveaux pretextes aux mécontentemens des seigneurs; soit enfin que Warnachaire, rendu défiant par son crime même, évitât trop diligemment les embuches auxquelles il se sentait exposé; Alboin, ou ne put pas, ou ne voulut pas exécuter l'ordre décisif qu'on lui apportait. C'eût été peu; mais par une inconséquence bizarre, voulant détruire la fatale lettre, il se contenta de la déchirer et d'en jeter négligemment les lambeaux. Un serviteur de Warnachaire l'observait. Étonné de cette action d'Alboin, il recueillit les lambeaux, les rapprocha, et découvrit tout. Warnachaire alors, informé du sort que lui réservait Brunehault, chercha son salut dans la ruine de ceux qui avaient résolu la sienne.

N'acceptons qu'avec défiance ces explications équivoques que ne manquent guère de donner les traitres après le succès de leurs trahisons. Le crime ne leur suffit pas, profitable; ils le veulent encore légitime et justifié. Ils crient au parjure en manquant de foi, et au meurtre les mains dégouttantes de sang. Fraude méprisable et vulgaire! Warnachaire conserva jusqu'à la fin sa puissance; on lui laissa le commandement de l'armée; il ne cessa pas un instant d'avoir en ses mains la fortune et la vie même de la race de Théodoric. Est-ce ainsi qu'eût fait Brunehault si, instruite de ses perfidies,

elle eût déjà porté contre lui un arrêt de mort? Warnachaire a vendu ses maîtres : il a mérité l'infamie, et je l'y dévoue.

Déjà se révélaient les desseins et les espérances des factieux. Chlotaire, que sollicitaient Arnould et Pepin, se déterminait enfin à la guerre. Laissant la Bourgogne, où l'esprit de révolte se développait avec moins de rapidité, il marcha en Austrasie, et n'y trouvant que des auxiliaires au lieu d'ennemis, il arriva en peu de jours sur le territoire d'Andernach. Brunehault, voulant retarder ses progrès, essaya, à défaut d'armée, de l'arrêter par des négociations. Elle lui envoya deux ambassadeurs, le comte Herpon et Chadoin. Ceux-ci donc lui vinrent demander la paix, lui représentant que ces terres étaient l'héritage des fils de Théodoric, et l'exhortant avec de vives instances à s'en éloigner. Mais le prince niant les droits de Sigebert et de ses frères, affermi d'ailleurs dans son ambition par le nombre toujours croissant des leudes qui la secondaient : « Allez, leur dit-il, et rapportez ceci à la reine : elle ne veut pas la guerre? « J'y renonce. Elle prétend que je retourne à Soissons? J'y consens. Si les chefs des Francs l'ordonnent ainsi, j'y consens. Qu'ils se rassemblent « et qu'ils jugent. Quelle que soit leur décision, « je fais serment de l'exécuter. »

Chlotaire ne se laissait pas abuser par les artifices de Brunehault; elle, à son tour, ne cédait pas à ceux de Chlotaire. Au lieu du plaid, auquel il la con-

viait, elle assembla une armée. Tout ce qui lui restait de soldats en Austrasie, elle l'appela, et l'entraina avec elle dans l'ancien royaume de Théodoric. Ce fut là qu'elle réunit toutes ses ressources, n'osant plus se fier à la foi douteuse des peuples conquis, et s'abandonnant, pour dernière espérance, à la vieille fidélité de ses Bourguignons.

Mais Warnachaire revenait déjà de la Thuringe avec Sigebert, et il rentrait en Bourgogne en même temps que la reine. A peine y était-il arrivé, les trames coupables s'étendirent et se fortifièrent. Il y eut d'actives correspondances et de mystérieuses réunions. On en vint au point de délibérer, dans un conseil de leudes et d'évêques, comment on ferait périr Brunehault et ses fils, et comment on livrerait la Bourgogne au roi de Soissons. Pour dépouiller la race de Théodoric, il ne fallait rien moins que l'exterminer. Mais, dans ces grands trafics de royaumes, un meurtre n'arrête guère, et le marché ne se rompt pas pour un peu de sang.

Les conditions étaient déjà faites. Chaque trahison avait sa garantie et son prix. Le patrice Aléthée, le duc Sigoald, le duc Roccon, le duc Eudelan, le connétable Herpon, le comte Radon, et d'autres encore. On accédait au parti, mais en stipulant son salaire. Il se faisait un scrupuleux échange d'infâmes sermens; les uns jurant le parjure; les autres, de l'honorer et de le payer. On distribuait les richesses, les dignités, les comman-

demens. Herpon serait duc, et gouvernerait les provinces transjuranes. Radon administrerait l'Austrasie, et serait maire du palais. Warnachaire, plus utile encore, mais aussi plus ambitieux et plus prévoyant, aurait la Bourgogne, et la dignité de maire du palais deviendrait pour lui viagère et irrévocable; concession funeste et où se marque et s'annonce le déclin de l'autorité des rois francs.

Cependant l'armée achevait de se réunir, et s'il en fallait juger par le nombre, elle pouvait maintenant combattre et vaincre. Sigebert, ou plutôt Warnachaire, en prit le commandement. Ils se dirigèrent vers la Champagne, entrèrent sur le territoire de Châlons, et arrivèrent jusqu'aux bords de l'Aisne. Chlotaire, au premier bruit de ces mouvemens, les imita et se mit en marche. Beaucoup d'entre les leudes d'Austrasie avaient déjà passé dans son camp. Bientôt les armées se rencontrèrent, et l'on se prépara comme pour une sérieuse bataille. Les lignes se formaient; les colonnes s'ébranlaient et se déployaient; les postes prescrits étaient occupés. Que le signal se donnât, et à l'instant commençait l'affreuse mêlée. Warnachaire en donna un en effet; mais, au lieu d'un signal de guerre, ce fut un signal de fuite et de trahison. Aucun des soldats de Sigebert n'y désobéit. Les rangs se rompirent; le champ qui dut être celui du combat fut abandonné. Tout se dispersa: ceux de l'Austrasie en reprirent incontinent le chemin. Le reste, animé

du même esprit de rébellion, retourna précipitamment en Bourgogne. Chlotaire les suivait avec son armée, mais lentement, comme il avait été convenu, de peur qu'une poursuite trop vive et trop menaçante ne leur rendît la volonté de combattre en leur en montrant la nécessité.

Des quatre fils de Théodoric, il y en eut trois qui tombèrent au pouvoir de leur ennemi : Sigebert, Corbus, Mérovée. Childebert, plus heureux, réussit à se dérober. Son sort est resté inconnu; l'histoire elle-même a perdu sa trace. Chlotaire n'osa tuer Mérovée, qu'il avait offert au baptême, et qui l'appelait du nom de père. Le malheureux enfant alla languir et mourir en Neustrie, dans la maison du comte Ingobad, à la garde duquel il était remis. Sigebert et Corbus furent impitoyablement massacrés [1]. Le meurtre des fils de Théodoric acquittait le meurtre du fils de Théodebert.

[1] Anquetil prétend que ce fut Brunehault qui, voulant se concilier l'esprit de Chlotaire, lui livra les enfans de Théodoric. J'ignore sur quel fondement cet historien a cru pouvoir imputer un si grand crime à cette malheureuse reine. Il la présente, dit-il, telle que l'a peinte Mézerai. Peut-être eût-il été plus sûr de remonter aux sources mêmes où Mézerai a puisé. Mais d'ailleurs Mézerai dit formellement que les jeunes princes furent livrés par les grands qui s'étaient engagés dans le parti de Chlotaire, et Frédegaire qui mérite bien qu'on le croie quand il s'abstient d'accuser Brunehault, atteste qu'ils furent pris dans leur fuite par les soldats qui les poursuivaient.

Il est vrai qu'Adon va encore plus loin qu'Anquetil ; car il assure que Brunehault fit mourir elle-même ses petits-fils. Mais de quel poids est le témoignage d'Adon, et comment l'emporterait-il sur celui de Frédegaire ? Quel intérêt eût poussé la reine à ce crime

Brunehault fuyait. Fille, femme, mère, aïeule et bisaïeule de rois; tout à l'heure puissante, tout à l'heure maîtresse d'une formidable armée et de deux royaumes, la fuite même ne lui était maintenant qu'un faible et douteux secours. Il n'y avait d'asile ouvert nulle part pour cette grande et terrible reine. Theudelane seule, fille fidèle, l'accompagnait et la consolait. Elle franchit pourtant le Jura, et parvint à Orbe; mais Herpon, Herpon le connétable de Théodoric, s'était attaché à sa trace, et ne tarda guère à la découvrir. L'ingrat serviteur, le sujet rebelle et parjure, ne s'arrêta point dans son crime, et si loin que ce crime le voulut conduire, il lui obéit. Il ne craignit pas de violer la retraite de sa bienfaitrice; d'achever, lâche et abject instrument, les malheurs de celle qui avait fait son élévation; de la traîner prisonnière aux pieds de son ennemi [1].

Comment continuer ce récit? Comment rappor-

atroce, qui ne pouvait manquer de soulever contre elle le peu qu'elle avait encore d'amis et de serviteurs?

Jonas, l'un de ses plus grands détracteurs, avoue lui-même que les six enfans de Théodoric, car il lui en donne six, furent tous mis à mort par Chlotaire.

[1] Jusqu'où va quelquefois la crédulité, ou l'inattention des vieux chroniqueurs! L'auteur des Gestes raconte sérieusement que Brunehault vint d'elle-même s'offrir à Chlotaire magnifiquement parée et chargée des ornemens de la royauté, se persuadant qu'il l'épouserait ainsi qu'il lui en avait donné l'espérance.

L'écrivain oublie, entre autres choses, que Chlotaire n'avait que trente-cinq ans, et que Brunehault en avait au moins soixante-treize, si non quatre-vingts.

ter des fureurs tellement atroces que, les sachant vraies et certaines, on les croit encore impossibles? Chlotaire avait son camp à Ryonne, sur la Vingeanne. Ce fut en ce lieu que l'infâme geôlier de Brunehault la livra. Le roi, par un déplorable oubli de ce qu'il devait à son rang, ne la voulut pas seulement traiter en ennemi, mais en juge. Sa haine ne trouvait pas assez de satisfaction dans la mort; il lui fallut de l'opprobre. La reine donc, après quarante-neuf ans passés sur le trône, comparut devant un roi comme une accusée; et ce roi était son neveu! Autour de lui siégeaient, pour l'assister dans cet odieux simulacre de jugement, les leudes mêmes de la Bourgogne et de l'Austrasie, si coupables envers celle qu'ils allaient juger. Qui le pourra croire? Chlotaire, sur qui ruisselait encore le sang de Corbus et de Sigebert, eut l'inexplicable courage de l'accuser de leur mort. Il l'accusa d'avoir fait mourir dix rois francs : Sigebert d'Austrasie, qu'avait assassiné Frédegonde; Mérovée fils de Chilpéric, autre victime de la cruauté de Frédegonde; Chilpéric lui-même, dont tant de voix attribuent la mort à Frédegonde; Mérovée de Soissons, tué dans la déroute d'Étampes; Théodebert, tué à Cologne; son fils Mérovée, tué par Théodoric; Théodoric enfin, et ses fils; le premier mort sans crime, les autres dont la mort était le crime de l'accusateur.

Ils la condamnèrent; car quel moyen de salut avait-elle? Chlotaire ne se fût pas cru, elle vivante,

assuré de sa propre vie et de sa conquête. Les traîtres qui décidaient de son sort ne se fussent pas estimés certains de ne jamais porter la peine de leurs trahisons. Il fallait donc qu'elle mourût. Mais de quelle mort? Une mort sanglante mais prompte eût été de leur part une grâce; elle ne l'eut point. Cette mort n'eût satisfait qu'à leur sûreté, et il restait leur vengeance. Ils la lui infligèrent lente, cruelle, ignominieuse. Femme et reine, accablée par la fortune et par la vieillesse, rien ne put émouvoir en eux le plus léger sentiment de commisération et de respect. On ne lui épargna même pas la torture. Trois jours durant il la tourmentèrent, et épuisèrent sur elle tous les supplices dont on ne meurt pas. Ensuite ils lièrent sur un chameau ce corps sanglant et brisé, et le promenant au travers du camp, ils l'exposèrent toute une journée à la féroce dérision des soldats. Enfin, car ce cadavre imparfait n'était pas encore délivré de la vie, ils l'attachèrent par un pied, par un bras et par les cheveux, à la queue d'une cavale indomptée, qui, dans sa course furieuse, en eut bientôt divisé les membres, et ne laissa d'une illustre reine que d'informes et méconnaissables lambeaux.

Brunehault avait un mâle génie; un caractère puissant et opiniâtre, un esprit ferme, réfléchi, décisif. Elle eut pour elle une excessive ambition; une plus excessive encore pour l'autorité même qui était dans ses mains. Elle ne voulut pas seulement régner, mais qu'on régnât fortement, librement,

pleinement. Ce fut la pensée et l'œuvre de toute sa vie; ce fut sa gloire et sa chute. Elle prétendait à affranchir la puissance ; les leudes au contraire à la subjuguer. Elle fut leur ennemie ; ils furent ses ennemis. Son génie devançait les temps. Elle eût transformé cette monarchie des Francs, qu'elle estimait trop dépendante et trop partagée. Elle succomba ; mais dans l'extrême vieillesse, et par un concours prodigieux d'événemens fortuits. Elle succomba ; mais après trente-cinq ans de succès.

Sa mémoire, abandonnée long-temps à ses ennemis, ne pouvait manquer d'être maudite. Sans doute elle fut ardente dans sa haine contre Frédegonde. Mais était-elle injuste, cette haine ? Fallait-il qu'une sœur pardonnât le meurtre de sa sœur ; une femme, le meurtre de deux maris ; une mère, son fils dépouillé et captif ; une reine, sa propre prison ? Sans doute elle fut sévère, implacable peut-être, en Austrasie. Mais sait-on bien ce qu'exigeaient les rudes et fortes mœurs de ces peuples ; l'audacieuse jalousie des leudes ; les embarras d'un pouvoir toujours disputé ? N'avait-elle souffert que de faibles et rares injures ? N'y avait-il eu ni trahisons, ni embuches, ni tentatives de meurtre, ni rébellions ? Sans doute elle fut inflexible et inexorable en Bourgogne. Mais était-ce un crime vulgaire, et un médiocre danger, que cette entreprise des leudes, refusant de combattre en présence de l'armée de Théodebert, et massacrant le maire du palais dans la tente même de leur roi ?

Sans doute on peut croire qu'elle ne fut pas étrangère, au moins par ses conseils, au meurtre de Théodebert et de son fils; et si le fait était plus certain, l'odieuse trahison de Seltz ne suffirait pas elle-même à l'absoudre. Mais qu'elle n'ait jamais partagé les erreurs et les fureurs de son siècle, ce n'est pas ce que je prétends.

Il y aurait donc des crimes dans sa vie, des vengeances, de périlleux desseins, une insatiable ardeur de domination; mais en même temps de la grandeur, un haut courage, une étonnante intelligence de l'art de régner. Comment la juger et la reconnaître dans le portrait qu'en ont retracé les aveugles adulateurs de Chlotaire? Qu'il y a loin des justes reproches qu'elle a mérités, aux infâmes accusations dont on l'a accablée après sa ruine et sa mort! Saint Grégoire, auquel elle n'a survécu que huit ans, louait sa piété, sa charité, son habileté, sa sagesse. Les captifs rachetés, les hôpitaux fondés, les églises et les monastères bâtis, les châteaux qu'elle embellissait ou qu'elle élevait, les nombreuses et vastes chaussées qu'elle construisait ou rétablissait, attestent assez sa magnificence et la prévoyante libéralité de son administration. Elle imitait et rappelait les Romains.

On s'est étonné que Frédegonde, après tant d'assassinats, ait fini en paix; et que Brunehault, avec de bien moindres violences, ait eu une si lamentable fin. La cause en est dans la différence des situations où le sort les mit. Quand Chilpéric

fut mort, Gontran se voulut servir de Frédegonde pour empêcher Childebert d'envahir le royaume de Soissons. Les grands de Soissons, à leur tour, eurent besoin d'elle pour éviter que leur royaume s'allât confondre dans celui de Gontran. Ils l'opposaient au roi de Bourgogne, qui l'opposait lui-même au roi d'Austrasie. Ces leudes qu'elle avait si peu ménagés, tant qu'avait vécu Chilpéric, s'unirent à elle par nécessité, et elle à eux, pour la même cause. Elle s'appuyait sur eux pour résister à Gontran, et sur Gontran pour échapper à Childebert et à Brunehault.

Celle-ci, au contraire, n'eut aucun temps où il lui fût possible de faire paix et alliance avec ses leudes. Dès la mort de Sigebert, ils lui avaient ôté la régence; quand elle l'obtint, ce fut en la leur ôtant. Le jour qu'un funeste malheur la priva inopinément de Théodoric, tout lui était ennemi. Au lieu d'un roi allié et intéressé à la maintenir, elle en trouvait un armé contre elle et intéressé à la perdre. Au lieu que ses leudes jugeassent important pour eux de lui demeurer fidèles, leurs vieilles rivalités les portaient à croire qu'il leur importait de la trahir. Frédegonde, ennemie sans miséricorde, avait dépouillé ou fait périr un plus grand nombre de leudes; Brunehault, moins ennemie de la personne des leudes que de leur puissance, en avait fait périr beaucoup moins, et les avait tous offensés. Frédegonde ne trouvait ni une guerre engagée, ni de récentes conquêtes impatientes de

briser le joug qu'elles subissaient; Brunehault trouvait Soissons et l'Austrasie même contraires. Frédegonde, encore jeune, avait Landry, habile et fidèle; Brunehault, vieillie, eut Warnachaire, traître et habile.

FIN DU SIXIÈME LIVRE.

LIVRE VII.

DEUXIÈME RÉUNION.

Réunion des trois royaumes. — Concile convoqué à Paris. — Décisions de ce concile. — Élection des évêques. — Autorité des juges royaux sur les clercs. — Juridiction mixte. — État des juifs. — Les préceptions. — Confirmation des concessions obtenues par les leudes. — Projets du roi contre Warnachaire. — Plaid convoqué à Bonneuil. — Chapitre Ier. — Soulèvemens dans la Bourgogne Trans-Jurane. — Sévérité de Herpon. — Le patrice Aléthée. — L'évêque Leudémond. — Leurs desseins. — Nouvelle révolte. — Meurtre de Herpon. — Chlotaire mène son armée en Alsace. — Soumission et châtiment des révoltés. — Aléthée succède à Herpon dans le gouvernement de la Bourgogne Trans-Jurane. — La reine Bertrude. — Propositions de Leudémond à cette reine. — Fuite de l'évêque. — Arrestation d'Aléthée. — Plaid à Masley. — Condamnation et mort du patrice. — Chapitre II. — Négociations des Lombards. — Corruption des conseillers de Chlotaire. — Nouveau traité. — Le tribut des Lombards aboli. — Adaload détrôné. — Gondeberge, sœur de ce prince et femme de son successeur. — Témérité d'Adalulf. — Emportemens de Gondeberge. — Adalulf se porte son accusateur. — Elle est enfermée dans une prison. — Intervention de Chlotaire. — Combat singulier. — Mort d'Adalulf. — Délivrance de Gondeberge. — Mort du roi lombard. — Gondeberge fait donner la couronne à Rotharis. — Elle l'épouse. — Ingratitude de ce prince. — Nouvelle intervention de Chlotaire. — Chapitre III. — Incertitudes sur le sort du quatrième fils de Théodoric. — Rumeurs populaires. — Craintes du roi. — Arrestation de l'abbesse d'Arles. — Mort du fils aîné de Chlotaire. — Délivrance de l'abbesse. — Dagobert. — Son caractère. — Son éducation. — Sadrégésile, gouverneur de ce prince. — Aversion de Dagobert contre lui. — Outrages reçus par Sadrégésile. —

Ressentimens de Chlotaire. — Fuite de Dagobert. — Tentatives pour l'arracher de l'asile de Saint-Denis. — Chlotaire pardonne. — Chapitre IV. — Chlotaire abandonne à Dagobert le royaume d'Austrasie. — Provinces qu'il en détache et qu'il retient. — Chrodoald. — Desseins de Dagobert contre lui. — Sa fuite. — Intercession de Chlotaire. — Promesses de Dagobert. — Retour de Chrodoald. — Il est mis à mort. — Mariage de Dagobert. — Il réclame les provinces détachées de l'Austrasie. — Refus de Chlotaire. — Conciliation. — Partage des provinces en litige. — Chapitre V. — Ambition de Warnachaire. — Sa mort. — Berthe, sa seconde femme, épouse Godin, fils de la première. — Chlotaire envoie une armée contre eux. — Ils se réfugient en Austrasie. — Obtiennent la protection de Dagobert. — Clémence conditionnelle de Chlotaire. — Godin répudie Berthe. — Vengeance de Berthe. — Projets de Godin. — Nouvelle exigence de Chlotaire. — Embuches tendues à Godin. — Sa mort. — Plaid à Troyes. — Refus d'élire un nouveau maire du palais en Bourgogne. — Chapitre VI. — Guerre des Gascons. — Leur victoire. — Leur soumission. — Soulèvement des Saxons. — Berthoald. — Ses ambassadeurs. — Ses propositions. — Indignation de Chlotaire. — Premiers succès de Berthoald. — Bataille livrée par Dagobert. — Il est défait et blessé. — Marche de l'armée de Neustrie. — Insultes de Berthoald à Chlotaire. — Le roi passe le Weser. — Combat le duc. — Le tue de sa main. — Disperse l'armée saxonne. — Entre dans la Saxe. — Soumet le pays. — Cruautés commises contre les Saxons. — Chapitre VII. — Divisions à la cour de Chlotaire. — Rumeurs répandues contre son fils Charibert. — Accusations contre la reine Sichilde. — Meurtre du jeune Boson. — Plaid à Clichy. — Meurtre d'Herménaire. — Braudulf, oncle de Charibert. — Il prend les armes contre le duc Æginan. — Les leudes de Bourgogne s'interposent. — Conciliation temporaire. — Mort de Chlotaire. — Jugement sur la vie et le caractère de ce prince. — Chapitre VIII.

CHAPITRE PREMIER.

CONCILE ET PLAID (615-617)[1].

Ainsi se fit cette réunion de l'empire si longtemps divisé de Chlovis. C'était la seconde fois ; c'était aussi, chose bizarre, par un second prince du nom de Chlotaire, et par un second roi de Soissons. Je n'en eusse pas fait la remarque, mais je la répète.

Les principaux artisans de cette catastrophe étaient satisfaits ; ils avaient l'or exigé et les dignités stipulées. Le prince lui-même n'attendait plus rien; il avait eu toutes les faveurs que pussent lui

[1] L'auteur de le traduction partielle de Frédegaire, publiée en 1823, n'a fait de ce concile et de ce plaid, qu'une seule chose. Il a confondu les lettres écrites par Chlotaire après le plaid, et l'édit rendu par ce prince, après le concile. (Note de la page 194.)

Je crois que c'est une méprise. Le concile fut tenu à Paris en 615; le plaid, en 617, et à Bonneuil.

On a les actes de ce concile, lesquels portent la date que je viens de dire. (*Conc. Gall.* tom. 1.)

On a l'édit de confirmation, également daté de Paris, et de la trente-unième année de Chlotaire, c'est-à-dire, de l'an 615. (Baluze, *Capitul.* tom. 1, pag. 22.)

On a Frédegaire qui fixe l'année et le lieu où se tint le plaid ; à savoir Bonneuil, et la trente-troisième année de Chlotaire.

Enfin le concile réunit soixante-dix-neuf évêques, et par conséquent les évêques des trois royaumes. (*Conc. Gall., loc. cit.*)

Au plaid, au contraire, il n'y eut, selon le témoignage de Frédegaire, que les évêques et les leudes de Bourgogne.

faire la mort et la trahison : il avait les trônes. Mais le vulgaire des conjurés était encore dans l'attente; mais le clergé voulait recueillir quelques fruits d'un événement qu'il avait au moins secondé; mais le roi lui-même ne jugeait pas inutile que ses nouveaux droits, à peine consacrés par la fortune, le fussent encore par les solennelles délibérations des grands et des évêques.

On convoqua donc un concile, et Paris fut le lieu qu'on lui assigna. Aucun n'avait encore été si nombreux, au moins dans les Gaules. Soixante-dix-neuf évêques s'y trouvèrent, et outre cela plusieurs leudes, à qui il fut accordé de prendre séance avec eux. L'élection et la juridiction des évêques, l'autorité des juges royaux à l'égard des clercs, la réduction des impôts, l'état des juifs, le choix des juges, les préceptions, les concessions obtenues du prince, les pertes éprouvées par les leudes pendant les troubles qu'avait fait éclater la mort de Théodoric, ce fut sur quoi délibéra le concile.

Quand ses décrets eurent été apportés à Chlotaire, ce prince rendit un édit pour les confirmer, non toutefois, circonstance qui ne doit pas être oubliée, sans en avoir modifié plusieurs clauses. Il fut donc ordonné qu'à l'avenir les canons de l'Église fussent religieusement observés; que les évêques, quoiqu'ils ne dussent être consacrés qu'après l'autorisation du prince, fussent néanmoins élus par le clergé et le peuple; que nul évêque vivant ne s'arrogeât le droit de désigner et instituer son suc-

cesseur ; que les clercs ne fussent en aucun temps dispensés de l'obéissance envers leur évêque, ni par la protection des leudes, ni par la puissance même du roi ; que les juges ordinaires n'exerçassent en matière civile aucune juridiction sur les clercs ; que les procès entre les personnes publiques et celles qui dépendaient de l'Église fussent portés, disposition nouvelle et notable, devant un tribunal mixte, où siégeraient en nombre pareil les juges ordinaires et les commissaires que l'Église aurait préposés ; que si l'état d'homme libre était disputé à un affranchi, la cause ne pût être jugée hors de la présence de l'évêque; que les préceptions du roi fussent maintenues et exécutées [1], si ce n'est toutefois qu'on en eût surpris qui autorisassent le mariage d'une femme consacrée à la religion ; que nul ne fût établi juge dans une province où il serait étranger ; que les juifs fussent privés de toute action juridique contre les chrétiens ; que le nouveau cens fût remis au peuple [2] ; que les péages

[1] Il y a ici une lacune fâcheuse dans le texte de l'édit. Il manque la fin de l'art. 13, et les art. 14 et 15 tout entiers. On le doit regretter à cause des préceptions, dont ces articles feraient peut-être mieux connaître les vraies limites.

[2] Ubicunque CENSUS NOVUS impiè ADDITUS est, et à populo reclamatur, justa inquisitione misericorditer emendetur. — De teloneo, ut per ea loca debeant exigi, vel de speciebus ipsis, de quibus PRAECEDENTIUM PRINCIPUM TEMPORE, id est usque ad transitum bonæ memoriæ domnorum parentum nostrorum Gunthramni, Chilperici, Sigiberti regum, est exactum. — (*Edictum Chlotarii regis*. Art. 8 et 9.)

Ceci semble répondre assez bien à ceux qui doutent encore

et autres redevances pareilles fussent réduits ainsi qu'ils étaient avant la mort de Gontran, de Chilpéric et de Sigebert; que toutes les choses déjà concédées par le roi fussent irrévocablement acquises à ceux qui les avaient obtenues; enfin, que tout fidèle et tout leude qui, pour avoir gardé la foi due à son seigneur légitime, car c'était le titre qu'affectait Chlotaire, aurait éprouvé quelque perte durant l'interrègne, car c'était ainsi qu'il qualifiait le temps postérieur à la mort de Théodoric, en reçût sans délai un équitable dédommagement.

C'était une nouvelle et plus éclatante consécration des engagemens pris par Chlotaire; c'était qu'il proclamait la loi qu'on lui avait faite. Tous ne furent pas contens néanmoins. La Bourgogne ne rentrait qu'imparfaitement dans la soumission; plusieurs de ses leudes menaçaient encore. Warnachaire, trop puissant et de trop peu de foi pour n'être pas dangereux, inspirait, dit-on, de sérieuses craintes. On assure même que, regrettant ses promesses, Chlotaire eut un instant la pensée de lui ôter la dignité viagère dont il s'était fait investir. Si ce fut là le motif qui porta ce prince à réunir un plaid particulier à Bonneuil, quelques-uns le croient, mais il serait téméraire de l'affirmer. Ce qui est certain, c'est qu'il n'y eut à ce plaid que des évêques et des seigneurs de Bourgogne, et qu'ils

qu'il y eût des impôts fixes sous la première race, et qui persistent à répéter « Que le cens et les tributs levés par les Romains « dans les Gaules tombèrent avec l'empire. »

y assistèrent tous. On en peut conclure que les intérêts de ce royaume en avaient seuls déterminé la convocation. Mais quels que fussent les desseins du roi, on ne voit point qu'ils aient eu une bien favorable issue; car s'il devait être en effet question de la déposition de Warnachaire, elle n'eut point lieu; et s'il s'agissait de réduire les orgueilleuses exigences des leudes, bien loin de là Chlotaire fut contraint de leur confirmer de nouveau, et par des actes écrits, tous les avantages dont il avait prodigué les promesses au temps de sa lutte avec Brunehault. Mais quel autre résultat pouvait-il attendre en assemblant ceux dont il redoutait et prétendait affaiblir la puissance?

CHAPITRE II.

TROUBLES DE BOURGOGNE (615-616).

Le moment d'ailleurs était peu favorable à ce difficile dessein. La Bourgogne, encore agitée des troubles récens dont elle avait été le théâtre, se fût malaisément résignée à de nouvelles extensions de la puissance royale. Ce qu'exigeaient alors les dispositions de ce peuple, était qu'on le satisfît et qu'on l'apaisât. Lui manquer de foi, c'était manquer de prudence. Car les événemens les plus dangereux venaient à peine d'éclater dans ces provin-

ces; les uns par d'audacieuses révoltes, les autres par de secrètes et profondes conjurations. Le duc Herpon, à qui avait été donné le gouvernement de la Bourgogne-Transjurane, était un chef courageux, actif et sévère. De grands désordres désolaient ce pays; il entreprit de l'en délivrer. Il y réussit un moment, mais par l'habileté moins que par la crainte. Il effraya et ne soumit point. Il interrompit les progrès apparens du mal, mais en en multipliant les causes. Il châtia impitoyablement quelques coupables, et ne fit guère autre chose qu'étendre le nombre de ceux qui brûlaient de le devenir.

Avec lui se trouvait alors dans cette contrée un homme de grande naissance et d'ambition non moins grande; insidieux, persévérant, doué de quelque adresse et de quelque audace. Cet homme était Aléthée, qui descendait des anciens rois bourguignons, et que ses talens pour la guerre avaient déjà élevé à la dignité de patrice. Ennemi secret, quoique naturel, d'une race qu'il accusait non injustement d'avoir dépouillé la sienne, les révolutions auxquelles il venait d'assister avaient excité en lui de vives et hautes espérances. Il avait vu avec joie ces coups redoublés de la mort, par qui avait à la fois et subitement disparu toute la descendance de Sigebert. Il ne lui fallait plus qu'une dernière faveur de la fortune pour que ce glorieux sang de Chlovis achevât de s'épuiser dans Chlotaire. Roi de Bourgogne alors, car c'était son droit, qui

pouvait dire s'il n'obtiendrait pas aussi de régner à Soissons et en Austrasie?

Confident de l'ambition d'Aléthée, un évèque l'encourageait de son suffrage et de son appui. N'avait-il été entraîné que par l'évidence des titres du patrice, ou ne cédait-il point à son tour à quelques mouvemens d'ambition? Il se nommait Leudémond, et son siége, qui était celui de Sion, le rendait puissant dans cette partie de la Bourgogne. Leurs premiers efforts, car ils étaient contraints de temporiser, n'eurent pour objet que de s'affermir dans cette province, et d'y commander sans partage. Profitant donc des ressentimens qu'avaient excités les inflexibles rigueurs de Herpon, ils eurent l'art de les fomenter sans se découvrir, et de les conduire rapidement au plus haut degré de violence, en affectant toutefois un grand zèle à les comprimer. Bientôt l'irritation publique ne pouvant plus croître, il ne resta guère qu'à la laisser éclater, et à lui imprimer une direction favorable. Le succès repondit pleinement à leurs espérances : le peuple se souleva; Herpon, ne prenant conseil que de sa colère, courut témérairement à la rencontre des séditieux, méprisant leur nombre et se fiant sur leur lâcheté. Eux, à leur tour, fidèles aux secrets avertissemens qu'ils avaient reçus, s'attachant à lui seul, négligeant et épargnant tout ce qui suivait, ils l'enveloppèrent, l'accablèrent et le laissèrent sans vie.

Chlotaire, au premier bruit de cette révolte,

vint aussitôt en Alsace, dans sa maison de Marlenheim, et de là il fit marcher un corps de soldats qui pénétra promptement dans les provinces soulevées. La résistance n'y fut pas opiniâtre. La mort de Herpon avait satisfait et épuisé la haine du peuple. La cause de la sédition ayant disparu, il n'y en avait aucune autre pour l'entretenir. En peu de jours donc, le pays rentra dans l'obéissance; mais le roi irrité le châtia rigoureusement, et des supplices nombreux expièrent ce court et insuffisant essai de rébellion. Chlotaire se félicita, ne doutant point d'avoir pleinement triomphé de ses ennemis. C'étaient ses vrais ennemis au contraire, qui recueillaient le fruit de ces désordres. Car l'habileté et la dissimulation d'Aléthée furent si grandes, qu'aucune révélation ne trahit son crime, et que le roi, dont rien n'avait éveillé la méfiance, fit choix de lui pour succéder à Herpon.

C'était un important et profitable succès. Maître ainsi des provinces les plus reculées, du pays le plus difficile, du peuple le plus mécontent et le plus guerrier, si l'avenir lui devait amener des chances heureuses, le patrice les pourrait saisir avec bien plus d'avantage et de promptitude. L'ouvrage serait déjà fait à moitié le jour qu'il l'entreprendrait, et de cette portion de la Bourgogne où serait d'avance établie son autorité, elle passerait et s'étendrait aisément dans l'autre.

Mais ce succès trop heureusement obtenu accrut à l'excès sa sécurité, et déconcerta sa prudence.

Une dangereuse impatience se saisit de lui : il ne lui suffit plus d'être préparé aux événemens ; il les voulut préparer eux-mêmes. Il voulut affaiblir prématurément les obstacles que lui devait, en toute fortune, opposer la cour de Soissons. Même il alla jusqu'à croire possible et facile de changer ces obstacles en moyens nouveaux.

Un bruit s'était répandu, peut-être fortuitement et sans cause, peut-être par des voies et dans des vues coupables, que la mort du roi approchait, et qu'avant l'année finie il ne serait plus. C'était une menace, une prédiction, un avertissement infaillible. On s'en effrayait, on le répétait, on n'osait en douter, on craignait d'y croire. Aléthée, soit qu'il fût le promoteur secret de cette rumeur, soit que flattant son ambition, il eût eu la faiblesse d'y ajouter foi, soit qu'il y fût étranger, et en démêlât néanmoins l'imposture, Aléthée jugea qu'il ne la devait pas mépriser, et qu'il en pouvait tirer avantage.

La reine Bertrude, princesse de race saxonne, et que Chlotaire avait épousée après la mort de sa première femme Haldetrude, était douée de rares vertus, mais d'un esprit que ses vertus mêmes rendaient plus candide et plus facile. Cette confiante et simple bonté encouragea l'entreprenante témérité du patrice. Ce fut sur quoi il osa fonder ses nouveaux calculs ; ce fut la reine elle-même qu'il prétendit engager dans ses espérances.

Il lui envoya Leudémond, et celui-ci, quand il

eut été admis en sa présence : « Reine, lui dit-il, « de prochains malheurs te menacent ; mais il est « en ton pouvoir de les détourner. Dieu a condamné « Chlotaire ; sa mort est prédite, et le jour est « proche. Avec la perte de ton seigneur, il te « faudra souffrir celle de ton rang et de tes tré- « sors. Préviens au moins celle-ci, puisque l'au- « tre ne le peut pas être. Profite du temps qui « t'est laissé. Assemble ton or, tes joyaux, tout « ce que tu pourras de richesses. Mon église est « inviolable ; elle sera ouverte à tout ce qu'il te « plaira d'y faire apporter. Tu sais de quel sang est « sorti Aléthée ; le trône de Bourgogne l'attend. « Accepte sa foi ; car j'ai ordre de lui, de t'en faire « hommage. Il a une femme ; mais elle sera répu- « diée, et tu ne cesseras pas d'être reine. »

La naïveté de Bertrude, sur qui le patrice et l'évêque fondaient leur espoir, fut au contraire ce qui en empêcha le succès. Elle était si grande, que la reine n'eut plus aucun doute du sort de Chlotaire, et si grande aussi, qu'égarée par cette accablante révélation, elle n'eut plus, la crédule reine, assez de discernement et de prévoyance pour comprendre et craindre son propre danger. Elle avait le plus sincère amour pour le roi, et quand elle eut vu un évêque lui prophétiser avec tant de confiance et d'autorité la funeste mort de ce prince, toutes ses facultés furent aussitôt suspendues, et une seule pensée remplit son esprit. Bientôt n'entendant plus, et ne pouvant plus se contraindre, elle s'en-

fuit, noyée de larmes, sans rien promettre et sans rien répondre, impatiente qu'elle était de cacher dans ses appartemens sa terreur profonde et son désespoir.

L'évêque à son tour, pour qui cet accueil muet n'enfermait que trop d'avertissemens, mesurant enfin toute l'étendue de son imprudence, se sentit saisir des plus vives appréhensions. Il attendit la nuit cependant; mais à peine fut-elle arrivée, qu'il s'empressa de changer de vêtemens et de s'éloigner. Il se retira d'abord à Sion; mais jugeant bien que ce serait un trop faible abri contre la vengeance du roi, il alla secrètement implorer la pitié de l'abbé Austase, qui gouvernait le monastère de Luxeuil, et qui consentit à l'y recevoir.

Chlotaire cependant, informé de l'étrange douleur de Bertrude, en voulut connaître la cause, et eut peu de peine à lui arracher ce secret. Transporté, en l'écoutant, d'une trop légitime fureur, il jura de punir sans miséricorde l'insolent outrage fait à la reine et à lui-même. Tout aussitôt l'ordre fut donné, et quelque attentif que fût Aléthée, il ne put éviter long-temps de tomber dans les mains de ceux qui étaient envoyés contre lui. Une assemblée de leudes se fit en Bourgogne dans la maison royale de Masley. Le patrice y fut amené. Qu'avait-il à attendre, si ce n'est la mort ? On la lui donna. Plus heureux que lui, quoique ausssi coupable, l'évêque de Sion continua de tromper toutes les recherches, et quand il se fut écoulé un long

temps et que la colère du roi se fut épuisée, l'abbé de Luxeuil osa solliciter sa grâce et l'obtint.

CHAPITRE III.

LES LOMBARDS (616).

Quand Agilulph eut succédé au trône d'Autharis chez les Lombards, et que, pressé par les deux armées de l'empereur Maurice et de Childebert, il eut résolu de rompre cette alliance en se réconciliant avec les rois francs, ceux-ci, comme il a été déjà dit, lui firent acheter la paix au prix d'une assez importante cession de territoire, et d'un tribut annuel de douze mille sous d'or. Vingt-cinq ans s'étaient écoulés, et les Lombards, toujours résignés et fidèles, n'avaient entrepris ni de renouveler la guerre, ni de s'affranchir du tribut. Au bout de ce terme, sa puissance s'étant affermie, l'Italie ne menaçant plus, les trônes de Bourgogne et d'Austrasie étant renversés, le roi de Soissons, dont il n'avait jamais été l'ennemi, suffisant à peine au soin difficile d'accoutumer à sa domination ses nouveaux royaumes, Agilulph jugea l'occasion opportune, et conçut l'espoir d'obtenir de moins rigoureuses conditions.

Le premier essai qu'il en fit fut de tenter secrètement l'avarice de quelques leudes dont il pré-

voyait que le suffrage serait décisif. Il ne s'était point abusé, et la corruption des serviteurs de Chlotaire justifia pleinement ses combinaisons. Chuc, Gondeland [1], Warnachaire lui-même s'engagèrent à le seconder ; ils se vendirent pour mille sous d'or. Ces conditions faites, et ces assurances obtenues, le roi lombard envoya trois ambassadeurs à Chlotaire; c'étaient Agiulf, Pompège et Gauton. Ceux-ci proposaient le rachat du tribut; mais ils n'en offraient que trente-six mille sous d'or. Il est vrai que depuis la mort de Gontran et de Childebert, et à plus forte raison depuis la mort de Théodebert et de son frère, l'ancien traité, selon les maximes du temps, semblait ne plus engager les Lombards. Il est vrai aussi qu'ils offraient de renouveler l'alliance, et que dans le désordre où étaient encore les possessions mal unies du prince franc, il n'était pas d'un médiocre avantage pour lui que sa frontière d'Italie fût en sûreté. Aussi résista-t-il faiblement aux représentations spécieuses et intéressées de ses conseillers. Un nouveau traité fut fait aussitôt pour abolir et remplacer l'autre. Chlotaire accepta la dérisoire somme d'argent que promettaient les ambassadeurs. Les Lombards ne furent plus tributaires, et prirent un rang égal à celui des Francs. Mais une étroite et perpétuelle amitié fut jurée entre les deux princes.

Ce fut comme la dernière action d'Agilulph. Ce

[1] Gondeland était maire du palais en Neustrie.

prince mort, il se passa en Lombardie un événement que je ne saurais me résoudre à omettre, tant il peut aider, si je ne m'abuse, au jugement des mœurs de ce siècle. Chlotaire d'ailleurs y eut quelque part, et y prit un rôle généreux et digne, que n'ont pas toujours su remplir les rois chez des peuples et en des siècles qui ne se croyaient ni ignorans, ni barbares. Le fils d'Agilulph avait repris, on ne dit pas pour quel intérêt, l'ancien projet d'Amalazonthe et de Théodat. Il méditait, à ce qu'on assure, d'assujétir les Lombards à l'obéissance des empereurs grecs. Les grands, indignés, le firent descendre du trône, et lui donnèrent bientôt après du poison. A sa place fut mis le duc de Turin, qui avait épousé la sœur de ce prince. Cette reine, qui avait nom Gondeberge, et en qui se réunissaient beaucoup de vertus et de beauté, devait à sa mère d'être du sang des rois francs. Il y avait à sa cour un jeune Lombard présomptueux et hardi, que faisaient remarquer sa taille élevée et la gracieuse régularité de ses traits. Il arriva que la reine, frappée à son tour des rares avantages qu'on louait en lui, mêla elle-même ingénument et avec bonté quelques mots flatteurs à ces louanges vulgaires. Adalulf, c'était le nom du Lombard, interpréta follement ces paroles, fort simples cependant et fort innocentes, comme le lui suggéraient son orgueil et son ambition. Il osa croire que la reine avait conçu de l'amour pour lui, et poussant jusqu'au plus révoltant excès l'aveuglement et la con-

fiance, un jour qu'il se trouvait seul fortuitement avec elle, il lui fit l'insolente prière de le laisser entrer dans son lit. Gondeberge, étonnée, ne repoussa d'abord cet outrage que par des reproches et par des menaces. Mais Adalulf, de plus en plus abusé, et ne pouvant croire à la sincérité de sa résistance, s'imagina qu'il lui suffirait, pour en triompher, de redoubler d'assurance et d'empressement. La reine alors, se livrant à toute l'impétuosité de sa colère, lui prodigua sans ménagement les termes les plus injurieux et les plus amers, et comme il restait cependant immobile et incrédule encore devant elle, ne trouvant plus que ce fût assez du langage pour exprimer le dégoût et le mépris qu'il lui inspirait, elle lui cracha au visage.

Adalulf, confondu, reconnut enfin son erreur et l'affreux péril où il était engagé. On eût pensé que son plus pressant intérêt devait être de se dérober à ce péril. Il en embrassa un second non moins important à ses yeux, et non moins pressant. Mesurant avec rage et désespoir son affront, il ne lui suffit plus de ne pas mourir, il lui fallait être vengé. C'était un grand et hardi dessein, mais qui ne se trouva pas supérieur à sa haine. Pendant que Gondeberge, incertaine, délibérait encore si elle l'irait accuser, plus irréconciliable et plus prompt, il l'avait déjà accusée.

La révolution qui avait précipité le fils d'Agilulph ne s'était pas accomplie sans opposition et sans désordres. Unanimes pour changer de maî-

tre, on ne l'était plus pour en reconnaître un nouveau. Quelques chefs, prétendans jaloux de cette couronne, s'en étaient vus frustrer avec déplaisir, et parmi eux le duc qui gouvernait la Toscane, plus puissant et plus ambitieux qu'aucun autre, avait entrepris de faire prévaloir ses droits par les armes. Ce fut sur ce fondement, chose étrange, qu'Adalulf établit le double espoir de son salut et de sa vengeance. Sachant de quelles méfiances et de quelles craintes était obsédé l'esprit du roi, il jugea facile de les irriter et de les faire servir à la ruine de son ennemie. Il se présenta donc devant ce prince, et lui dit : « La trahison a de plus dangereux com« plices que tu ne penses. Tu crois que, satisfaite « d'être reine, Gondeberge te pardonne enfin la « chute et la mort de son frère. Désabuse-toi. Trois « fois elle a vu en secret le duc de Toscane, trois « fois elle s'est concertée avec lui. Le poison est « prêt : ta mort doit expier celle d'Adaload. Le « duc aura ta couronne, et Gondeberge, passant « de ton lit dans le sien, la partagera avec lui. A« vise maintenant, et décide s'il t'est plus expé« dient d'attendre ou de prévenir l'accomplisse« ment de leur crime. » Des circonstances ignorées prêtaient sans doute quelque vraisemblance à l'artificieuse révélation d'Adalulf. Le roi y crut, et préoccupé de l'idée que la conservation de sa vie et de sa couronne dépendait de la promptitude de ses déterminations, sur l'heure même il fit enlever Gondeberge, et lui assigna pour lieu d'exil Lumello.

Mais à peine y fut-elle, qu'un ordre vint qui changeait l'exil en une étroite prison.

Elle y languissait depuis trois ans, reléguée, comme un criminel vulgaire et convaincu, dans une tour isolée, lorsqu'enfin Chlotaire, ému de pitié, se souvenant qu'elle sortait de sa race, et la soupçonnant victime de quelque odieuse et secrète trame, résolut de demander compte au prince lombard de cette longue et dure captivité d'une reine. Il lui envoya des ambassadeurs chargés de savoir les causes d'un si injurieux traitement, et d'en réclamer avec chaleur la réparation. Mais le roi, dont le temps n'avait affaibli ni la conviction, ni la colère, répondit dédaigneusement par le faux récit des trahisons imaginaires de Gondeberge. Ansoald alors, l'un des envoyés de Chlotaire, tous les moyens de persuasion étant épuisés, eut l'heureuse et téméraire inspiration de recourir à cette périlleuse ressource, à qui la crédulité de son siècle attribuait une infaillible efficacité : « Permets le combat, dit-il « au Lombard, et que le jugement de Dieu en dé« cide. » Le combat fut permis : il n'eût été ni politique, ni sûr d'en refuser l'offre. Adalulf fut donc appelé et dut prouver par l'épée la sincérité de son témoignage. Piton au contraire, parent et champion de la reine, dut faire éclater par la même preuve la fausseté de l'accusation. La force et le succès, cette fois, furent du côté de la justice. Adalulf vaincu reçut la mort de Piton, faible et tardive expiation de son audacieuse imposture; et

Gondeberge, enfin délivrée, recouvra sa bonne renommée et son rang. Il en revient quelque gloire au roi Chlotaire.

Mais d'autres épreuves étaient réservées à Gondeberge. Le duc de Toscane, dont on avait cru qu'elle favorisait la révolte, avait succombé par les déloyales embuches du patrice grec qui commandait à Ravenne, et dont le roi lombard avait secrètement acheté l'appui. Ce roi lui-même, à peine délivré de son ennemi, avait été inopinément surpris par la mort. Gondeberge, soit parce qu'elle était fille d'Agilulph, soit à cause de ses vertus et de ses malheurs, avait acquis beaucoup d'ascendant et d'autorité. On lui laissa le pouvoir de disposer de cette couronne. Elle appela donc le duc Rotharis, et, se donnant à lui, elle le fit roi. Mais ce prince altier et voluptueux, oubliant bientôt de qui sa grandeur était l'ouvrage, ne paya ses bienfaits que par des mépris. Reléguée dans un appartement écarté du palais de Pavie, rien ne rappelait plus qu'elle fût reine, et sa vie n'était ni moins solitaire, ni plus honorée qu'elle ne l'avait été dans la tour délabrée de Lumello. Ce fut encore un ambassadeur de Chlotaire qui la secourut et la délivra. Aubedon, que ce prince avait envoyé chez les Lombards, sut inspirer à Rotharis de vives et favorables appréhensions. On s'effraya des mécontentemens du roi franc; et, pour la seconde fois, Gondeberge redevint, par lui, libre et reine.

CHAPITRE IV.

DAGOBERT (619).

Le sort du quatrième fils de Théodoric était, comme on sait, resté incertain. Ce jeune prince, ainsi que plusieurs l'affirmaient, avait-il péri dans sa fuite, en tentant le passage de la Saône; ou bien, échappant à tous les hasards, s'était-il enfermé dans quelque retraite écartée, où il attendait, roi inconnu, de plus favorables jours? C'était un texte fécond de récits divers et contraires. Le peuple, comme il arrive toujours, préférant la supposition la moins naturelle, attendait, plein d'anxiété, l'infaillible et prochaine apparition de Childebert. Chlotaire lui-même, souvent ébranlé, croyait à son tour, à force de craindre.

De ces importunes rumeurs qui se multipliaient par le temps, bien loin de s'amortir et de s'épuiser, il y en eut une qui frappa plus vivement son esprit. Childebert vivait, disait-on; sa mort n'était qu'une fable imaginée pour dissuader de le poursuivre. Il vivait, et l'on savait, avec certitude, par les soins de qui. C'était à Arles qu'il était caché; c'était dans un monastère de filles qu'était sa retraite; c'était Resticule, abbesse de ce monastère, qui, méprisant l'intérêt et la sûreté même du roi, lui dérobait témérairement la tête de son ennemi.

Chlotaire se laissa troubler et persuader. Il donna ordre de saisir l'abbesse, et de l'amener devant lui. Elle vint donc ; mais cette simple et pieuse fille nia invariablement tout ce qui s'était dit contre elle. Elle ignorait que Childebert fût vivant ; elle n'avait point donné asile à ce prince ; la pensée même ne lui en était pas venue à l'esprit : et ces réponses, si claires et si décisives, elle les confirma par un serment solennel. Elle avait une telle réputation de candeur et de pureté, qu'après l'avoir entendue, personne n'osa mettre en doute la sincérité de son témoignage. Chlotaire lui seul, que ses secrètes terreurs rendaient plus méfiant et plus opiniâtre, persévéra encore quelque temps dans ses absurdes soupçons, et il voulut que l'abbesse continuât d'être prisonnière.

Mais à cette crainte en succéda promptement une autre, et à cette volonté rigoureuse, de nouvelles et bien différentes volontés. De sa première femme, nommée Haldetrude, Chlotaire avait eu un premier fils, nommé Mérovée. Haldetrude mourut, et Bertrude, sa seconde femme, lui donna un second fils, à qui le nom de Dagobert fut donné. A son tour mourut la reine Bertrude, deux ans après la folle tentative d'Aléthée. Le roi alors prit pour troisième femme Sichilde, et il en eut un troisième fils, qui s'appela Charibert [1].

[1] Selon Daniel et Velly, Dagobert serait fils d'Haldetrude, et selon Velly, Charibert serait fils de Bertrude.

Mais le moine de Saint-Denis, auteur, presque contemporain,

A peine avait-on appris que le roi refusait de faire cesser la captivité de l'abbesse d'Arles, un mal violent et soudain saisit Mérovée. On fit craindre à Chlotaire que ce ne fût un avertissement de son injustice; et bientôt, les progrès du mal ne s'arrêtant point, il finit par se croire frappé en effet, en expiation du traitement souffert par la sainte fille vouée au service de Dieu. Espérant donc conjurer le malheur qui le menaçait, il la délivra précipitamment, et la renvoya, avec de grands témoignages de repentir, dans son monastère. Ce fut toutefois un sacrifice sans fruit; cette générosité tardive et contrainte ne servit de rien à Mérovée: la mort ne se laissa point désarmer.

Dagobert devenait ainsi le premier parmi les enfans de Chlotaire. Ce jeune prince, en qui s'annonçaient d'heureuses et éclatantes vertus, faisait craindre aussi de dangereuses faiblesses. Il était impétueux, hautain, indocile, avide de commander, rebelle à quiconque lui commandait à son tour. Son enfance avait été cependant confiée à

de la vie de Dagobert, dit formellement, et en deux endroits, que Bertrude était la mère de ce prince.

Il dit aussi, une première fois, que Charibert était né de Sichilde, et une seconde fois que Brandulf, frère de Sichilde, était l'oncle de Charibert.

Frédegaire atteste également que Charibert était neveu de Brandulf.

Daniel et Mézerai reconnaissent que ce prince eut Sichilde pour mère.

Seulement Mézerai ne donne à Chlotaire que deux femmes. Daniel, plus exact, lui en donne trois.

Arnould, docte et pieux évêque de Metz. Mais ni l'habileté, ni la patience du saint prêtre, n'avaient pu dompter cette rude et farouche humeur.

Sitôt que le prince eut passé l'âge de l'enfance, Chlotaire le remit, pour le gouverner et pour l'instruire aux affaires, à Sadrégésile, dont il avait éprouvé la fidélité, et qui était duc d'Aquitaine. Celui-ci, fier de son rang et de la bienveillance du roi, estimant d'ailleurs imprudent de flatter, par de trop obséquieuses déférences, les fâcheuses inclinations de son élève, en usait librement et peu respectueusement envers lui. La fierté du prince en fut offensée. Ce qui n'était apparemment, dans l'esprit du duc, qu'une combinaison nécessaire et sage, Dagobert le prit pour un insolent témoignage de son mépris et de sa haine. Se croyant haï, il ne tarda guère de haïr. Il y eut d'ailleurs, comme il est d'habitude, d'empressés et lâches flatteurs qui, pénétrant les dégoûts du prince, ne firent faute de les irriter. « Le duc, à les croire, méditait de « profonds desseins. Où ne tendait point son am- « bition? Quelle fortune si haute où il n'aspirât? « Pourquoi ces dédains, si ce n'est qu'on voulût « abaisser le prince; et pourquoi l'abaisser, si ce « n'est pour se faire roi, ou régner au moins sous « son nom? »

Dagobert ne prêtait que trop complaisamment l'oreille à ces absurdes fourberies, et, de plus en plus irrité, il résolut à la fois de se délivrer de l'importun gouverneur, et de venger par la plus écla-

tante offense toutes celles que son orgueil lui attribuait. Un jour donc Chlotaire chassait dans une forêt éloignée, il fit asseoir Sadrégésile à sa table, et bientôt après, prenant pour prétexte que le duc, à qui il avait trois fois présenté la coupe, l'avait obstinément et indécemment repoussée, il s'abandonna tout à coup aux emportemens de la plus furieuse colère. Ce ne furent d'abord que d'aigres reproches et d'injurieuses menaces. Mais bientôt de plus coupables violences succédèrent. Ne tenant compte ni de l'infaillible mécontentement du roi, ni de la dignité dont Sadrégésile était revêtu, Dagobert, préparé à tout pourvu que sa haine eût satisfaction, fit saisir le malheureux duc, l'osa faire battre de verges, et, pour le flétrir encore mieux, lui fit couper la barbe; car c'était, de tous les affronts, celui que les Francs tenaient pour le plus ignominieux [1].

Mais le jour finissant, Chlotaire revint, et sa douleur fut profonde en entendant les trop justes plaintes de Sadrégésile. Résolu de punir et de réparer, autant qu'il se pouvait, l'inexcusable témérité de son fils, il veut qu'on le cherche et qu'il paraisse à l'instant même devant lui. Dagobert, informé de la colère du roi, s'en effraie, et loin de songer à la désarmer par des soumissions, il n'a d'autre pensée que de la braver de nouveau et de

[1] *Si barbam alicujus tonderit non volentis, cum sex solidis componat.* (*Lex Allemanorum*, *tit.* 65, *art.* 3.)

s'y soustraire. Il s'enfuit donc, ajoutant audacieusement à sa faute, la faute plus grave d'une éclatante désobéissance envers son père et son roi.

A une assez faible distance était le lieu, devenu célèbre, où le saint évêque Denis avait souffert le martyre pendant la persécution de Dioclétien, en même temps que Rustique et Éleuthère. Une charitable et courageuse femme ensevelit secrètement leurs corps dans le même lieu, et après qu'il se fut passé bien des années, ces sépulcres ayant été reconnus, sainte Geneviève, au temps d'Attila, y fit élever une chapelle. La piété des chrétiens les amenait en grand nombre et assidument dans cette chapelle, pour solliciter la protection des martyrs. C'était une croyance déjà ancienne et accréditée, que leur intercession bienfaisante s'y était plusieurs fois manifestée par des miracles. On en citait même un tout récent, d'une espèce peut-être bizarre, mais qu'avait vu, disait-on, et qu'attestait Dagobert. Ce prince chassait un jour; le cerf, après avoir long-temps défié l'ardente poursuite des chiens, se sentant épuisé de forces et de vie, était entré et s'était arrêté dans la chapelle. La meute attachée à sa trace arrive presque aussitôt, bruyante, haletante; mais peine a-t-elle touché le seuil, une soudaine et inexplicable stupeur la saisit. Rien ne put le lui faire franchir; les cris et les fouets des chasseurs, ni son vorace instinct qui eût dû suffire. On crut à un obstacle invisible et mystérieux qui la retenait; on jugea que les saints faisaient ce

prodige pour préserver leur sépulcre d'une si indécente profanation.

Cet asile donc que protégeaient doublement les vénérables reliques des martyrs et de si unanimes convictions, fut celui qu'osa choisir Dagobert pour s'y réfugier contre les ressentimens de son père. Celui-ci, dont ces offenses redoubléesredoublaient à leur tour la sévérité, fit marcher à l'instant des gardes, qui eurent ordre de l'aller saisir dans sa retraite, et de l'en arracher sans ménagement. Mais soit que le respect du saint lieu leur inspirât en effet une sincère terreur, soit peut-être aussi que la vindicative humeur de ce jeune prince leur eût fait prévoir de fâcheux et inévitables effets de sa haine, les gardes, profitant de la commune croyance, prétendirent que le miracle du cerf se renouvelait, et qu'une puissance cachée et irrésistible les repoussait de la chapelle, chaque fois qu'ils faisaient effort pour y pénétrer.

Chlotaire toutefois ne se laissa point persuader par ce récit, jugeant impossible et même injurieux pour les saints qu'ils eussent pris en leur protection un fils coupable et rebelle. Il remplaça donc les premiers gardes par d'autres, et prescrivit à ceux-ci des ordres encore plus rigoureux. Mais l'exemple était donné, et il fut suivi. On eut moins de crainte de désobéir au roi, que de violer un si saint asile et d'encourir la dangereuse inimitié d'un prince si jeune et si implacable. L'excuse déjà alléguée le fut de nouveau, et Chlotaire, toujours incrédule,

ne manqua point de la rejeter, comme il avait déjà fait. Fatigué cependant de ces résistances, et ne voulant plus commettre sa volonté à d'imbéciles soldats faciles à épouvanter ou à séduire, il en réserva pour lui-même l'exécution. Voilà donc le roi qui sort précipitamment de son palais, et qui marche à la poursuite de l'héritier de son trône, résolu de l'enlever de sa main sur le sépulcre même des saints martyrs. Quelle fut l'issue de cette triste entreprise? Le miracle, disent les chroniques, ne cessa point par la présence du roi. Retenu à son tour dans un invincible repos, l'accès de la redoutable chapelle lui fut interdit, ainsi qu'il l'avait été à ses gardes. Une chose au moins est certaine; Dagobert, quels qu'en aient été les moyens, rentra en grâce auprès de son père, et celui-ci pardonna. Il est plus douteux si le jeune prince pardonna aussi, du moins sincèrement, à Sadrégésile; car, après la mort de Chlotaire, des meurtriers qu'on ne recherchа point tuèrent ce vieux serviteur, et ses fils furent, sous le plus frivole prétexte, dépouillés, au profit du fisc, de tous les biens qu'il laissait[1].

[1] Dagobert, fondateur et bienfaiteur de l'abbaye de Saint-Denis, avait de grands droits à la reconnaissance des moines de cette abbaye. Il faut lire avec quelque circonspection ce qu'ils ont écrit du caractère et des actions de ce prince.

CHAPITRE V.

AFFAIRES D'AUSTRASIE (622-624-625).

Radon était mort, et c'était maintenant Pepin qui avait l'importante dignité de maire en Austrasie. Chlotaire, soit pour s'assurer encore mieux la fidélité de ces peuples, accoutumés à servir sous un prince à eux, soit pour satisfaire et pour occuper l'ambitieuse inquiétude de son fils, soit peut-être que la jalousie de ce prince contre son jeune frère et contre la nouvelle reine lui fît pressentir des malheurs qu'une sorte de partage anticipé pouvait prévenir, Chlotaire prit inopinément la résolution d'envoyer Dagobert gouverner à Metz. Il l'associait ainsi à la royauté ; mais ce ne fut ni imprudemment ni sans restrictions. Il lui imposa premièrement pour modérateurs et pour guides l'évêque Arnould et Pepin ; et de plus, redoutant de mettre en de si téméraires mains une trop grande puissance, il retrancha de ce royaume d'Austrasie et conserva dans le sien, d'un côté, ce qui confinait, en-deçà des Ardennes, à la Neustrie et à la Bourgogne ; de l'autre, ce qui s'étendait au-delà de la Loire et vers la Provence.

Deux ans s'écoulèrent pendant lesquels Dagobert s'appliqua, non sans succès, à faire aimer sa do-

mination parmi les peuples d'Austrasie. Mais à ce terme s'offrit une occasion malheureuse, où son humeur dure, artificieuse et indépendante, se montra de nouveau par de hardies trahisons et des cruautés. Un homme puissant, de la race des ducs de Bavière, avait encouru sa disgrâce. On le nommait Chrodoald. Cet homme était arrogant, disait-on, audacieux, ne respectant rien, grossissant chaque jour, par la fraude et la violence, les grandes richesses dont il était déjà possesseur. Dagobert résolut sa mort. Chrodoald, en ayant été informé, s'enfuit vers Chlotaire. Sans doute qu'il combattit avec succès devant ce prince les accusations dont on le chargeait; mais quelque chose qu'il en faille croire, au moins est-il sûr qu'il parvint à se faire accorder sa protection. Chlotaire en effet, dans sa prochaine entrevue avec Dagobert, réclama vivement de lui qu'il reprît cet homme en sa grâce. Le jeune roi, que cette impérieuse intervention de son père importunait et blessait loin de l'apaiser, dissimula cependant et promit, ne mettant d'autre condition à sa promesse, sinon que Chrodoald vécût désormais avec plus de discrétion et de modestie. Celui-ci, plein de confiance en cette promesse, ne tarda guère à retourner en Austrasie. Dagobert était venu à Trèves; il se hâta d'y venir lui-même pour le remercier de son indulgence. Rare indulgence, en effet! Quand il sortit de la chambre du roi, il trouva à la porte un bourreau qui lui coupa la tête à l'instant, et sur le lieu même. Ainsi gardait sa

parole le roi d'Austrasie, et respectait-il l'autorité de son père.

L'année suivante, Chlotaire jugea le temps venu de donner une femme à son fils. La reine Sichilde avait une jeune sœur dont le nom était Gomatrude; ce fut cette sœur que le roi de Neustrie choisit pour en faire à son tour une reine. Il se flattait, et avec quelque vraisemblance, que cette union attachant plus étroitement Dagobert à la famille de Sichilde, celle-ci et son jeune fils Charibert auraient moins à redouter un jour de son ambition ou de sa haine.

Il y avait une maison royale à Clichy. Chlotaire, qui l'affectionnait, décida que les noces seraient célébrées en ce lieu. Dagobert y vint donc, mais en roi, avec une nombreuse suite de leudes, dans tout l'appareil de la grandeur et de la puissance. Les fêtes furent somptueuses, et des deux parts se manifestait une égale joie. On n'eût jamais soupçonné que la bonne intelligence dût être si promptement troublée entre les deux princes. Elle le fut dès le troisième jour. Dagobert, rejetant enfin ces dernières apparences de soumission qu'il n'affectait plus qu'à regret, prétendit que, pleinement roi de l'Austrasie, il n'était ni de sa dignité ni de son droit, de ne posséder qu'une portion de ce royaume. Il réclamait, comme s'il en eût été dépouillé, toutes les villes que son père s'était réservées. Chlotaire offensé repoussa durement cette présomptueuse réclamation. Dagobert à son tour la

renouvela avec plus de chaleur encore et plus de hauteur. Il demandait tout à l'heure; maintenant il exige, et même il menace. Ce n'était plus le fils satisfait et reconnaissant des dons accordés par la libre générosité de son père; c'était le prince avide et impatient, signifiant l'irrévocable volonté de recouvrer son propre domaine. On ne saurait dire quel eût été le terme de ce scandaleux différend, et si l'ingrate ambition de Dagobert se fût effrayée même de la guerre. Mais l'indulgente faiblesse de Chlotaire tempéra insensiblement l'aigreur de ses premiers refus. Arnould, infatigable conseiller de paix, obtint de lui qu'il s'en remît à la médiation de quelques évêques et de quelques leudes. On en choisit douze, qui furent constitués arbitre de ce grand litige. Ils arbitrèrent donc, et tout se concilia. Dagobert acquit les pays situés au-delà des Ardennes et des Vosges. On laissa à Chlotaire ceux qui étaient par-delà la Loire et vers la Provence.

Dagobert n'eut pas tout ce qu'il attendait; mais Chlotaire ne conserva pas tout ce qu'il prétendait retenir. Ce fut une transaction, une concession réciproque, un traité. La condition du roi d'Austrasie changeait. On attribuait des droits à ce prince, quand on se bornait à les réduire; on lui reconnaissait des titres pour exiger, en ne lui refusant qu'une partie de ce qu'il exigeait. On ne lui donnait plus, on lui rendait; ce n'était plus faveur, mais justice. Il devenait roi, d'un titre égal et pareil; il cessait d'être dépendant et inférieur.

La division des royaumes allait être presque aussi complète qu'au temps de Théodebert. Il ne restait qu'à peine une ombre de cette réunion salutaire, acquise, il n'y avait encore que dix ans, au prix de tant de trahisons et de meurtres.

CHAPITRE VI.

AFFAIRES DE BOURGOGNE (626).

L'étrange situation de la Bourgogne achevait merveilleusement la ressemblance. On retournait de toutes parts au passé; l'œuvre inespérée de Chlotaire s'évanouissait. Dans ce troisième royaume, le roi véritable était Warnachaire. Encore un effort, et si le succès le favorisait, la race de Sigismond était vengée, la conquête des fils de Chlovis tombait de leurs mains.

Car ce maire, dont l'autorité toute puissante ne devait finir qu'avec lui, avait trop de pénétration et d'expérience pour ne pas comprendre les dangereuses craintes de Chlotaire, et les incertitudes d'une fortune qu'il fallait de nécessité élever encore, parce qu'il l'avait trop élevée. Quels desseins et quelles espérances avait-il? On les soupçonne plutôt qu'on ne les découvre, à travers les temps, et c'est à peine si les actions de son fils en laissent confusément entrevoir quelque apparence.

Warnachaire avait eu plusieurs femmes. La première lui donna un fils, qu'il nomma Godin, et une fille qu'épousa le duc Arnebert. Celle qu'il avait maintenant était Berthe, née d'une race puissante ; jeune encore et ambitieuse ; douée de quelque beauté et d'une assez ferme résolution ; ardente s'il s'agissait d'entreprendre, opiniâtre quand il fallait se venger. Tout à coup Warnachaire devient malade, et en peu de jours il est mort. Qu'en va-t-il être de cette grandeur si laborieusement usurpée, et que la fortune n'a pas laissé le temps d'affermir? Un incroyable projet a été embrassé par cette famille. Les deux ambitions de Berthe et de Godin s'associent. Les liens qui les unissent déjà ne seront point un obstacle à de plus intimes liens. Sitôt les funérailles de Warnachaire célébrées, d'incestueuses noces les suivent. Berthe dépouille à la hâte le titre de veuve, et prend pour second époux le fils du premier.

Expliquer en pleine assurance les graves motifs de cette alliance scandaleuse [1] et précipitée, n'est maintenant au pouvoir de qui ce soit. Mais à voir l'empressement, les ressentimens, les dispositions de Chlotaire, on est dissuadé de croire que de si actives et si imposantes mesures n'eussent pour objet que le facile châtiment d'une offense domestique et isolée. Et de même, à juger de la nature

[1] Ut nullus sibi societ conjugio uxorem patris sui. Si quis uxorem patris acceperit, mortem incurrat. (*Décret de Childebert*, art. 3.)

et de l'étendue de cette offense par l'importance des moyens mis en usage pour la réprimer, on incline bientôt à la conviction que le mariage de Berthe n'était qu'une combinaison secondaire dans un crime plus vaste et plus dangereux; que l'entreprise de Godin avait un but élevé et de redoutables appuis; que peut-être n'y allait-il de rien moins que d'arracher dès ce temps cette fatale concession qui ne tarda guère, l'hérédité dans la dignité de maire du palais.

Mais quelque opinion qu'on en doive avoir, à peine est-il informé des choses que le fils de Warnachaire tente déjà ou prépare, Chlotaire effrayé prend aussitôt une prompte et décisive résolution. Le péril est déjà si grand à ses yeux qu'il n'estime plus suffisantes les forces ordinaires de la puissance publique. Il ne lui faut pas moins qu'une armée. Il l'assemble donc, et en donne le commandement au duc Arnebert : « Va, lui dit-il; conduis-la « avec célérité contre ton beau-frère. Attaque-le, « presse-le, ne néglige rien pour le vaincre, et « s'il tombe en ton pouvoir fais-le mourir à l'in- « stant. » Quelque inimité suscitée par des rivalités de fortune ou d'ambition servait apparemment de gage à la fidélité d'Arnebert. Il consentit aux ordres du roi, et se mit en marche. Si Godin combattit et ne céda qu'après des défaites, ou si, prévenu par l'active prudence de Chlotaire, le temps lui manqua pour réunir d'assez efficaces moyens de révolte et de résistance, aucun témoi-

gnage ne nous reste pour en décider. La fuite seule de Berthe et de Godin est certaine. Trompant, en cela du moins, les espérances de Chlotaire et les efforts d'Arnebert, ils se dérobèrent aux soldats qui les poursuivaient, franchirent la frontière d'Austrasie, et s'allèrent réfugier dans l'église de Saint-Evre.

De cet asile, ils s'adressèrent au roi Dagobert et implorèrent ouvertement sa protection. Chose étonnante, ils l'obtinrent. Ce n'était pas, s'ils l'avaient en effet commis, un crime irrémissible selon la politique du gouvernement d'Austrasie, d'avoir essayé de relâcher encore les faibles liens qui unissaient la Neustrie et la Bourgogne. Ce n'était pas non plus, aux yeux du maire Pepin, un exemple si pernicieux, ni qu'il fallût condamner si sévèrement, d'avoir entrepris de rendre stable et perpétuelle une dignité qui était la sienne. Aussi Dagobert, non content d'accueillir et de protéger les deux fugitifs, leur accorda-t-il même sa médiation. Plusieurs fois des envoyés allèrent par son ordre auprès de Chlotaire, pour obtenir de ce prince qu'il remît leur faute à Berthe et à Godin. Dagobert se ressouvenait de Chrodoald; mais Chlotaire s'en souvint aussi. Ils firent échange de rôles; au drame lui-même il n'y eut aucun changement.

Le roi de Neustrie, quand il eut prolongé assez de temps ses refus, affecta de fléchir et de se laisser aller à la clémence. Il n'y avait plus d'autre ob-

stacle que l'offense faite à la religion. Sur ce point seul rien n'était possible, si ce n'est par une soumission absolue aux règles enfreintes. Que Berthe fût répudiée, le scandale antérieur pourrait être alors pardonné. Que les fugitifs résistassent, leur obstination dans ce crime renouvelait tous les autres, et toute grâce était refusée. Berthe, soit affection, ambition ou fierté, rejetait dédaigneusement l'offre et la condition de Chlotaire. Godin, que d'autres sentimens dirigeaient, se soumit.

Il rompit donc cette union fatale, et croyant, selon la promesse donnée, les ressentimens de Chlotaire apaisés, il retourna plein de confiance en Bourgogne. Mais il venait de se faire un autre ennemi, et de nouveaux périls lui allaient être bientôt suscités. Cette femme, qu'il avait enivrée d'espérances et qu'il trahissait maintenant et chassait ignominieusement de son lit, n'était pas d'une humeur si faible et si humble qu'elle pût souffrir docilement son affront. Il la reniait épouse, il l'eut ennemie; il repoussait sa tendresse, et subit sa haine. Indignée, elle accourt, non en Bourgogne, mais en Neustrie; non vers Godin, mais dans le palais de Chlotaire; non pour s'humilier devant l'époux qui l'a délaissée, mais pour implorer contre lui le prince même qui l'a contraint à la délaisser. Réduite à choisir, et ne pouvant se venger à moins qu'elle ne pardonne, c'est au provocateur de l'injure qu'elle la remet, parce qu'il lui aidera à punir le lâche qui la lui a faite. Elle hait assez

pour sacrifier même de ses haines. Elle est donc venue, et elle a tout révélé. Chlotaire sait maintenant tous les projets de Godin; ceux du passé, ceux du temps présent; ce qu'il a abandonné, et ce qu'il médite. Il sait que sa vie même ne sera point respectée, et que s'il accorde à Godin l'entretien secret qu'il espère, le traître a résolu de saisir l'occasion et de le tuer.

Il dissimule encore cependant, et ne jugeant ni assez certain, ni assez facile de faire attaquer le fils de Warnachaire en Bourgogne, il cherche des prétextes pour l'éloigner d'un pays où il est encore tout-puissant. Il lui a pardonné, dit-il, il est vrai; mais Godin, qui a sa promesse, n'en a de son côté fait aucune. Il avait repris sa foi; il faut qu'il la rende, et une foi nouvelle veut de nouveaux gages. Qu'il les donne donc ces garans contre de trop probables retours à la trahison. Qu'il aille, sans différer, dans les plus saints lieux, et qu'il s'y engage solennellement par les sermens les plus redoutés.

Le piége était infaillible; car Godin, soit qu'il refusât ou qu'il obéit, courait dans les deux cas à sa perte. Quel prétexte alléguer d'ailleurs pour justifier un refus? Il consentit donc, et deux officiers de la maison de Chlotaire furent envoyés, avec l'ordre apparent de le suivre et de recevoir ses sermens. Cet ordre n'était pas le seul. Waldebert et Chramnul (ainsi se nommaient les deux envoyés) conduisirent d'abord Godin à Saint-Médard de Sois-

sons et à Saint-Denis. Mais l'occasion qu'ils cherchaient ne s'étant point encore présentée : « Ce n'é-« tait pas assez, dirent-ils, et le roi ordonnait qu'on « allât en outre à Orléans et à Tours, dans les basili-« ques de Saint-Aignan et de Saint-Martin. » Il fallut bien s'y résoudre; mais aux approches de Chartres dans une ferme où l'heure du repas les avait fait arrêter, la plupart des serviteurs de Godin vaquant à des soins divers qui les tenaient éloignés de lui, Waldebert et Chramnul surprirent le malheureux Bourguignon, le frappèrent de leur épée, et le tuèrent. Quelques-uns des siens périrent aussi pendant qu'ils s'efforçaient de le défendre ou de le venger. Le reste, déjà dispersé, prit la fuite et ne fut point poursuivi.

De ce succès, timidement obtenu à force de dissimulations et de lâchetés, Chlotaire du moins en sut faire ressortir un second, où se montrent, sous un plus favorable aspect, son habileté et sa prévoyance. La mort de Godin n'obviait qu'à un seul danger, savoir, que la dignité de maire devînt transmissible; le roi osa davantage, et profitant des désordres qu'avait entraînés l'ambition de Warnachaire et de sa famille, il entreprit de les faire servir à l'abolition même de cette dangereuse dignité. Il se hâte donc; il convoque un plaid; il assemble à Troyes les leudes et les évêques de Bourgogne; il veut qu'on examine et qu'on délibère pendant que dure encore l'impression des événemens à peine accomplis. Sur les uns agissent leurs

craintes, car ils favorisaient les prétentions de Godin ; sur d'autres, leurs rivalités, car ils se souviennent de Warnachaire, et trouvent dure et honteuse la domination d'un de leurs égaux; sur le moindre nombre, les vices mêmes de cette institution, inutile aux peuples qu'elle ne protége pas mieux que les rois, pernicieuse aux rois qu'elle ne sert qu'en envahissant leur autorité sur les peuples. Les suffrages furent unanimes. On ne consentit pas seulement ; on pressa et on conjura. De vives instances furent faites auprès de Chlotaire, pour lui persuader ses propres desseins. On obtint de lui d'exercer directement l'autorité souveraine. On ne voulait plus de ces maires qui s'interposaient entre le roi et ses leudes. On prenait solennellement la résolution de n'en plus élire. Heureux les fils de Chlovis, si cette sage détermination eût été mieux respectée. Par elle se corrigeaient, et avec un notable profit, quelques-unes des fautes où les difficultés de sa position avaient successivement entraîné Chlotaire. Par elle s'arrêtait inopinément le mouvement de dissolution, et se fortifiait au contraire l'union des États qui étaient demeurés en la domination de ce prince.

CHAPITRE VII.

RÉVOLTE DES GASCONS ET DES SAXONS (626-627).

Les Gascons, descendus victorieux et libres des sommets de leurs Pyrénées, portaient indocilement le joug que leur avaient imposé, aux lieux mêmes de leurs victoires et de leurs conquêtes, les succès tardifs des rois Théodebert et Théodoric. Relégués aux confins les plus reculés de l'empire, cet éloignement, qui les protégeait, tentait incessamment leur vieille ardeur de guerre et d'indépendance. Ils attendaient, toujours menaçans, l'occasion de redevenir maîtres et de cesser d'en avoir. Ils la crurent venue en ce temps. Chez les Francs eux-mêmes, quelques chefs et quelques évêques favorisaient secrètement la rébellion. Chlotaire d'ailleurs était peu redouté à la guerre, et Dagobert, séparé d'eux par de si longues distances, allait voir éclater autour de lui des périls qui l'arrêteraient infailliblement sur les bords du Rhin.

Ils se soulèvent donc et courent aux armes; ils refusent le tribut et répudient l'obéissance du roi franc. Mais cette entreprise ou mal concertée, ou faiblement soutenue, n'obtint qu'un succès passager. Surpris d'abord et vaincus, les Francs revinrent plus confians, et vainquirent. Leur domina-

tion, à peine ébranlée, se raffermit ; le joug, qui ne se brisait pas, devint plus pesant, et dans cette imprudente tentative pour leur liberté, les Gascons en perdirent jusqu'à l'espérance. L'évêque d'Eause et Pallade, qu'on accusait d'intelligences coupables avec eux, en furent punis par l'exil.

En même temps que les Gascons succombaient, les Saxons, autres tributaires, faisaient, à l'extrémité opposée des États francs, de puissans efforts pour s'affranchir à leur tour et se relever de leurs longues humiliations. Le duc Berthoald, qui régnait sur eux, avait d'abord engagé dans son entreprise plusieurs autres peuples germains. Ensuite, la ligue conclue, pendant que ses préparatifs de guerre s'achevaient, il envoya vers Chlotaire pour lui apporter la résolution des Saxons, et lui proposer de renoncer volontairement au tribut. L'exemple et le bon succès des Lombards lui faisaient peut-être espérer quelque acte pareil de condescendance et de faiblesse. Mais bien loin de là, Chlotaire, maintenant plus libre et mieux affermi, n'accueillit qu'avec de dures menaces l'arrogante déclaration de Berthoald. Son indignation fut même si grande, qu'il fit saisir les malheureux envoyés, et voulut un instant les faire mourir. Il ne fallut rien moins, pour les préserver, que leur prompte conversion au christianisme, et les pieuses importunités du saint évêque Faron.

Le duc cependant hâtait ses desseins. Déjà ses nombreuses troupes sont réunies ; la guerre com-

mence; l'Austrasie transrhénane en soutient mal le premier effort; les Saxons avancent; de cruels ravages marquent leurs progrès. Chlotaire, longtemps inactif, convoque enfin son armée. Dagobert, plus blâmable encore de s'être laissé prévenir, assemble précipitamment ce qu'il a de soldats en-deçà du Rhin, traverse le fleuve, accourt, plein de courage au moins, sinon de prudence, pour retarder l'ennemi s'il ne peut le vaincre. Cependant arrivera peut-être le roi de Neustrie. Mais l'ardeur des Saxons redouble au lieu de se ralentir. Bien loin de s'arrêter devant Dagobert, ils l'attaquent. Le combat s'engage, se prolonge, devient furieux. Les Saxons ne déploient pas moins de persévérance que de courage. Ils résistent invinciblement partout où ils sont assaillis; où ils assaillent eux-mêmes, rien ne leur résiste. Leurs progrès, d'abord insensibles, deviennent de moment en moment plus rapides. Ils pressent, ils gagnent, ils pénètrent; tout à l'heure ils auront vaincu. Les Francs ne fuient pas encore, mais ils ont déjà reculé. Dagobert toutefois leur donne de plus généreux exemples. Il ne commande pas seulement, il combat; il est soldat aussi bien que roi. Enveloppé, il ne cède point; accablé, il brave encore le péril. La hache d'un Saxon l'atteint; il lui répond de sa hache. Mais il est blessé, son casque est rompu, la hache a tranché quelques lambeaux de sa chair et quelques parties de sa chevelure. Il tombe, et les siens l'entraînent. Les Francs se retirent, quoique

sans désordre ; la fortune de cette journée est pour les Saxons.

Mais celui qui avait frappé Dagobert n'eut pas la joie de remporter son trophée. Adtira, écuyer du prince, recueillit ces débris sanglans. « Pars sur « l'heure, dit le jeune roi, et va les montrer à mon « père. Ce seront pour lui de fidèles preuves de « nos dangers et de nos efforts. « Chlotaire arrivait dans la forêt des Ardennes, quand l'atteignit enfin Adtira. Saisi de douleur, mais en même temps de colère et d'impatience, sitôt la nuit venue, il lève son camp. Le jour reparaît, et il ordonne de marcher encore ; il ne prend et n'accorde plus de repos. L'armée, animée du même courage, dévore les distances, et ne s'irrite que de l'absence de l'ennemi. Enfin se découvrent, dans l'éloignement, les pavillons du roi d'Austrasie. Un long cri de joie les salue ; le camp délivré l'entend et répond.

Dagobert avait occupé, après le combat, une position assez favorable, que protégeait le Weser. Sur la rive opposée, campaient les Saxons. Ceux-ci, au bruit imprévu de ces menaçantes acclamations, s'étonnèrent ; mais quand ils en eurent entendu le motif, et que c'était seulement pour célébrer l'arrivée du roi de Neustrie, leurs premières craintes se tournèrent en dédain et en dérision. Car l'opinion s'était répandue depuis quelques jours dans leur armée, que ce prince, comme il se préparait à marcher contre eux, en avait été inopiné-

ment empêché par la mort, et ils ne virent plus, dans la tumultueuse joie de leurs ennemis, qu'une impuissante et grossière feinte. Berthoald lui-même partageait leur sécurité. Voulant toutefois juger de plus près de ce mouvement inaccoutumé qui se faisait chez les Francs, il était accouru sur le bord du fleuve. Il y arrivait, quand tout à coup parut au bord opposé Chlotaire lui-même, suivi d'un petit nombre des siens. Le fleuve, peu large en ce lieu, permettait l'échange des provocations et des menaces. Berthoald donc, commençant, adressait aux Francs d'ironiques et injurieuses félicitations sur l'heureuse apparition de leur prince mort. A ces mots, Chlotaire, détachant son casque et laissant retomber sa longue chevelure de roi : « Me « reconnais-tu à cette heure, lui demanda-t-il, et « n'espérais-tu qu'en ma mort ? Me voici vivant, « moi, ton maître, et tu le connaîtras mieux au « châtiment que je te prépare. » Le duc étonné, mais forcé de croire à ce qu'il voyait, ne laissa pas de poursuivre, et passa bientôt de l'arrogance froide et railleuse à l'injure la plus ignoble. Il comparait, dans sa brutale témérité, le roi de Neustrie à un cheval de rebut, usé avant l'âge, et dont le fouet même ne pouvait plus réveiller l'ardeur. Les plus impétueuses passions bouillonnaient au cœur de Chlotaire. Révolté, transporté, ne se pouvant plus contenir, il s'élance, il est dans le fleuve, il nage, il passe, il aborde. Ses serviteurs l'ont imité et le suivent ; l'armée à son tour s'émeut

et s'ébranle, et tente et franchit les profondes eaux du Weser. Lui cependant ne retarde point ; il court à Berthoald, qui déjà balance et a reculé. Le duc craint de fuir, et n'ose combattre. Il se trouble à l'idée de frapper ce roi, contre lequel il s'est pourtant révolté. Mais il le faut, et il y va de sa vie ; car Chlotaire le presse et déjà l'atteint. La lutte s'engage : terrible mais courte, elle finit par un merveilleux coup de fortune ; ce prince si faible, qu'outrageait et dédaignait l'orgueil du Saxon, n'a pas fait voir cependant moins de force et d'habileté que de courage. Son épée a vaincu ; Berthoald est mort.

On coupa la tête au rebelle ; on la mit au bout d'une lance, et on l'alla montrer aux soldats. En même temps les Francs achevaient de passer le fleuve et chassaient devant eux tout ce qui tentait de les arrêter. Les Saxons consternés ne savaient plus que résoudre. Il n'y avait plus parmi eux ni conseil ni autorité. Vaincus par la seule défaite de leur chef, à peine s'ils crurent possible de résister et de se défendre. Ils cédèrent avant que d'être attaqués, et se dispersèrent sans qu'on eût la peine de les rompre. Ce fut une grande victoire sans ennemi, un carnage affreux sans combat. On ne triomphait point, on tuait.

Chlotaire ne s'arrêtait plus. Profitant de ces premiers momens d'épouvante, il arriva promptement jusqu'au territoire des Saxons. Bientôt il l'eut envahi, désolé, couvert de ruines. D'effroyables

massacres y furent commis. Étrange moyen de soumettre ce peuple; on l'exterminait! Quelques-uns rapportent, mais qui voudrait croire à de pareilles fureurs? que Chlotaire avait impitoyablement ordonné de mettre à mort tous ceux d'entre les Saxons dont la taille passerait la hauteur de son épée. Il n'est pas besoin d'ajouter ces cruautés inaccoutumées et douteuses à tant d'autres qui le sont si peu. Chlotaire effaça sa gloire dans le sang. Les Saxons, si près d'être libres, retombèrent en peu de jours sous la plus intolérable oppression [1].

[1] On a remarqué, et la chose est en effet extraordinaire, que Frédegaire ne rapporte rien de cette expédition contre les Saxons.

J'adopte l'opinion de ceux qui pensent que ce n'est pas une suffisante raison pour la rejeter; d'abord parce qu'en y regardant de plus près, on en retrouve des traces, même dans Frédegaire. Ce chroniqueur en effet, quand il en vient à la dixième année de Dagobert, parle d'un nouveau tribut que Chlotaire avait imposé aux Saxons. Or, on ne voit point en quelle autre occasion aurait été imposé ce tribut.

Car de supposer, comme l'a fait Daniel, sur la foi du moine anonyme qui a écrit la vie de Dagobert, qu'il avait été établi par Chlotaire Ier, il n'y a aucune apparence. Les Saxons se révoltèrent deux fois du temps de ce prince: la première fois, au moment même où il venait de s'emparer du royaume d'Austrasie. Ils payaient bien alors des tributs, mais qui leur avaient été imposés long-temps auparavant par Théodoric. La seconde fois, bien loin que Chlotaire eût pu exiger d'eux de nouveaux tributs, il avait essuyé une sanglante défaite, et « dans sa consternation, dit Grégoire de Tours, il demanda humblement la paix. Après quoi, « l'ayant obtenue, il retourna chez lui. » (Liv. 4.)

« Nous ne refusons pas de te payer ce que nous avions coutume « de payer à tes frères et tes neveux; nous donnerons même davantage si tu le demandes. » Tel était le langage des Saxons lors

CHAPITRE VIII.

MORT DE CHLOTAIRE (628).

La cour de Chlotaire était divisée : d'un côté Sichilde et son fils ; de l'autre, le fils de Bertrude et de nombreux partisans. Déjà se préparaient les desseins que devait bientôt tenter Dagobert. Il se répandait d'équivoques bruits touchant la tardive intelligence de son frère. D'étranges idées d'inaptitude et d'exclusion se propageaient et s'accréditaient. La reine elle-même était attaquée, et l'on ne craignait pas d'exprimer de coupables doutes sur sa chasteté. Il s'en éleva jusque dans l'esprit de Chlotaire. Ce prince crut, on ne sait sur quelle apparence, que le jeune Boson, fils d'Audolène, avait de l'amour pour Sichilde, et nourrissait l'espérance de le lui faire partager. Ce n'était qu'un soupçon, mais il ne fallut rien de plus. Était-ce si peu d'avoir fait craindre au roi un outrage? Au

de la seconde révolte, et avant la bataille où ils triomphèrent. Donc il ne payaient alors que les anciens tributs, et Chlotaire ne leur en avait point demandé de nouveaux antérieurement. Après, il ne l'eût pas pu.

Outre cela, il semble difficile de croire qu'une suite de faits si graves, si éclatans, si exactement enchaînés, ait été témérairement imaginée par l'auteur des Gestes des rois des Francs, et par l'auteur des Gestes de Dagobert ; car ce sont là mes garans.

duc Arnebert fut commis le châtiment de ce crime au moins imparfait, s'il n'était pas incertain. On vengea par le meurtre la pensée de l'adultère. Il en fut de Boson comme de Godin; on lui tendit des embuches, et on le tua.

D'autres circonstances survinrent, qui firent de plus en plus éclater ces divisions. Le roi avait assigné un plaid à Clichy. Il s'y agissait d'intérêts généraux et communs; les deux royaumes de la Bourgogne et de la Neustrie avaient envoyé tous leurs leudes et tous leurs évêques. Dans la confusion que ne pouvait manquer de produire une si grande réunion d'hommes puissans, de graves insultes furent faites aux serviteurs du fils de Sichilde. La violence suivit, et elle fut portée à ce point qu'Herménaire, qui avait la charge de gouverner la maison de Charibert, en perdit la vie. Ce meurtre était attribué à des serviteurs du duc OEginan. Brandulf, frère de la reine, homme d'ambition, de courage et d'activité, comprit le danger de laisser impunie l'insolente offense faite à son neveu. Le prince lui-même, malgré la faiblesse de son âge, montrait le plus impatient désir d'être vengé. Ils firent prendre les armes à tout ce qu'ils purent trouver d'hommes disposés à leur obéir et à les suivre. De son côté OEginan, se préparant avec ardeur à la résistance, assemblait ses amis et ses serviteurs. Des deux parts, les rangs grossissaient, les ressentimens s'irritaient; on était près de combattre; d'une ignoble querelle de va-

lets, allaient peut-être sortir des rébellions et des guerres.

Les leudes de Bourgogne prenaient heureusement moins de part que ceux de Neustrie aux ambitieuses rivalités qui étaient la vraie cause de ces dissensions. Ce fut par eux que Chlotaire maintint et fit enfin respecter son autorité méconnue. Il forma une troisième troupe de ces Bourguignons et de leur suite, troupe redoutable, mais neutre, et armée seulement contre le combat. En même temps il ordonna qu'OEginan s'éloignât et s'allât établir à Montmartre. Braudulf, à son tour, eut ordre de s'arrêter à Clichy, et il leur fut annoncé à l'un et l'autre que, quel que fût le parti qui refusât d'attendre le jugement du roi et de s'y soumettre, il serait à l'instant même accablé par les Bourguignons. Ainsi s'apaisa cet étrange et dangereux différend. Les haines seules restèrent, plus vives encore, pour avoir été contraintes et réprimées. Il était aisé de prévoir de quels troubles étaient menacés les royaumes francs, s'il arrivait que le roi mourût avant qu'avec l'aide du temps, se fussent faits les changemens ordinaires d'intérêts, d'affections et de volontés.

Cet événement était peu probable puisque Chlotaire n'avait encore que quarante-cinq ans. Ce fut néanmoins ce qui arriva. Atteint tout à coup d'une maladie qu'on eut bientôt reconnue mortelle, il eut à peine le temps de faire venir Pepin et de lui recommander ses enfans. Cet entretien achevé, son

règne et sa vie s'achevèrent ; car leur durée se confond, et il ne vécut guère que roi. Le premier trône de ce prince fut son berceau.

Chlotaire ne mérita point les louanges que d'indiscrets flatteurs lui ont prodiguées. Il ne fut ni débonnaire ni grand, quoiqu'on lui ait donné ces deux titres. Il fut heureux, c'est tout ce qu'on peut dire de plus favorable. Les secours inespérés de la fortune lui tinrent lieu de vertus et d'habileté. Aux commencemens, le génie de Frédegonde, l'activité de Landry, le désir qu'eut Goutran d'éviter l'agrandissement de Childebert et de Brunehault, l'imprudence inouïe de Wintrion à Trouci, la mort inopinée de Childebert quand il n'avait encore que vingt-six ans ; plus tard la régence d'Austrasie arrachée aux mains de Brunehault, la rivalité de Théodebert et de son frère, la paix follement accordée après la victoire d'Étampes, les sanglantes guerres de la Bourgogne et de l'Austrasie, l'étonnante et si opportune mort de Théodoric : et à la fin, la vieillesse de Brunehault, l'enfance et l'illégitimité de ses petits-fils, les anciennes haines des leudes d'Austrasie, les subites infidélités de ceux de Bourgogne, les ambitieuses trahisons de Warnachaire. Des trois royaumes où régna ce prince, le premier lui fut conservé par le courage artificieux de Frédegonde, et restitué par la jalouse défection de Théodebert ; les deux autres, qu'il eût fallu conquérir, on les lui vendit.

Il fut à la fois clément et cruel, et l'un et l'autre

par faiblesse. Sa timide condescendance pour Dagobert était d'un père, non d'un roi. Il pardonna aux évêques de Sion, de Sens et d'Eause, peut-être parce qu'ils étaient évêques. A Godin, qui était sûrement coupable, il n'osa lui faire ni loyale justice ni grâce. Il aima mieux lui manquer de foi et le faire honteusement assaillir par des meurtriers. A Boson, qui était peut-être innocent, ce furent aussi des meurtriers qu'il lui envoya, au lieu de juges. Vainqueur des Saxons, il les désarma, et désarmés, il les massacra froidement pour n'avoir plus à les craindre. Maître de la personne de Corbus et de Sigebert, il les égorgea pour posséder avec plus de sécurité leur héritage. Maître de la personne de Brunchault, il voulut sa mort pour être à l'abri de ses vengeances, et de peur d'encourir à son tour la haine de ceux à qui elle inspirait tant de haine, il l'abandonna lâchement à leur exécrable férocité.

On a dit qu'il se livrait immodérément à l'exercice de la chasse; qu'il résistait difficilement aux dangereuses séductions des femmes; qu'habile à résoudre ce que conseillait la prudence, il l'était beaucoup moins à le maintenir ; que, changeant si promptement de pensée et de volonté, cette inconstance d'esprit lui avait, à la longue, ôté le respect et la confiance de ses leudes : heureux, quelque fâcheuses que fussent ces fautes, s'il n'y en avait pas de plus condamnables dans sa vie!

Il eut du zèle pour les intérêts de l'Église. Il en

eut aussi pour la réforme des lois ; car le code des Allemands, qu'avait autrefois publié Théodoric d'Austrasie, et où Dagobert devait faire à son tour de nouvelles modifications, en subit, sous ce règne, de fort importantes [1].

[1] Et quicquid Theodoricus rex propter vetustissimam paganorum consuetudinem emendare non potuit, post hæc Childebertus rex inchoavit, sed Chlotarius rex perfecit. (*Præfat. ad Capit. Dagoberti regis.*)

FIN DU LIVRE SEPTIÈME.

LIVRE VIII.

TROISIÈME PARTAGE

ET

TROISIÈME RÉUNION.

Députés de Dagobert en Bourgogne et en Neutrie. — Armée levée en Austrasie. — La Bourgogne se donne à Dagobert. — Division en Neustrie. — Tentative de Braudulf. — Soumission de la Neustrie. — Transaction. — Charibert, roi d'Aquitaine. — Meurtre de Braudulf. — Répudiation de Gomatrude. — Nantéchilde, reine. — Sigebert, fils de Dagobert. — Baptême de ce prince. — Mort de Charibert. — Meurtre de son fils Chilpéric. — Fin du royaume d'Aquitaine. — Chapitre Ier. — Voyages de Dagobert en Bourgogne. — Et en Austrasie. — Ragnetrude, mère de Sigebert. — Trois reines. — Nombreuses concubines, — Prodigalités. — Exactions. — Spoliation des établissemens religieux. — Retraite d'Arnould. — Disgrâce de Pepin. — Chunibert. — Æga. — Caractère de ce leude. — Sépulcre de saint Denis. — Érection de son église. — Traité avec Héraclius. — Expulsion des juifs. — Chapitre II. — Les Vénèdes. — Vaincus par les Awares. — Esclaves de ce peuple. — Se soulèvent. — Samon. — Il prend les armes pour les Vénèdes. — Ses triomphes. — Affranchit les Vénèdes. — Devient leur roi. — Marchands de la nation des Francs, massacrés chez les Vénèdes. — Réparation demandée par Dagobert. — Imprudence de Sichaire. — Guerre contre les Vénèdes. — Succès des Lombards et des Allemands. — Combat de Wogastiburg. — Défaite des Francs. — Progrès de Samon. — Nouvelle tentative de Dagobert. — Traité avec les Saxons. — Abolition du tribut. — Les Saxons entreprennent d'arrêter les incursions des Vénèdes. — Chapitre III. — Suintila, roi des Wisigoths. — Proclamation de son fils. — Mécontentement des seigneurs. — Conjuration. — Sisenand. — Traité avec Dagobert. — Armées en Bourgogne et en

---

CHAPITRE PREMIER.

ROYAUME D'AQUITAINE (628-631).

La fortune ne secondait pas seulement l'ambition du roi d'Austrasie ; on eût dit qu'elle l'appelait et la provoquait. Cette mort de Chlotaire, venue sitôt, et, pour ainsi parler, contre nature, lui montrait les voies tout ouvertes, et les obstacles aplanis plutôt que formés. Que pouvait contre lui Charibert si jeune ? Que pouvaient pour Charibert Sichilde et Brandulf ? Encore un peu plus d'années

à Chlotaire, et cet enfant était homme, cet homme guerrier, ce guerrier roi. Chacun se fût empressé pour le défendre; personne peut-être n'eût eu la pensée de l'attaquer.

Les circonstances donc favorisant ainsi ses inclinations, Dagobert s'y abandonna sans ménagement. Ne se fiant point entièrement à la force, ni entièrement non plus à la persuasion, en même temps qu'il envoie des députés en Neustrie et en Bourgogne, pour lui concilier les esprits, il rassemble en Austrasie une forte armée, pour aider encore mieux au succès de leurs sollicitations. Il se hâte, et pendant qu'on délibère encore dans les deux royaumes, ses troupes, déjà réunies, se mettent en marche, débouchent par les Ardennes, passent la Meuse, et viennent camper entre les deux villes de Reims et de Soissons. Dès ce moment toutes les irrésolutions cessèrent en Bourgogne. Les leudes et les évêques se soumirent; Dagobert fut roi. En Neustrie, au contraire, on continuait d'hésiter. Mais l'hésitation même était un succès. On se divisait, et la résistance eût demandé la plus étroite union. Parmi les leudes, et même parmi les évêques, quelques-uns seulement persistaient à maintenir les droits du jeune fils de Chlotaire; tous les autres condescendaient à l'usurpation de Dagobert. Braudulf cependant réussit à soulever quelques parties du peuple, mais ses succès ne furent ni étendus ni durables. Les troupes d'Austrasie eurent bientôt dissipé ce fantôme d'armée, et une troisième cou-

ronne ceignit le front de leur roi. Le principe de la succession légitime avait triomphé par Chlotaire; il se faisait maintenant un premier essai de succession par droit de primogéniture. On était parvenu à exclure les enfans nés hors du mariage; on tentait d'exclure à leur tour les puînés.

Mais cette tentative, d'abord si heureuse, n'eut cependant pas un succès aussi absolu que le promettaient ces commencemens. Les mécontentemens croissaient en Neustrie; les divisions s'y perpétuaient. Il était difficile de garder toujours l'armée d'Austrasie, et difficile aussi d'espérer qu'après son départ le nombreux parti qu'avait encore Charibert, continuât de rester soumis et paisible. L'idée prévalut de lui accorder une satisfaction partielle, et de le désarmer par une sorte de transaction. Charibert serait roi, et posséderait un royaume; mais ce ne serait ni un royaume assez puissant pour renouveler de fatales luttes, ni aucun des trois royaumes déjà reconnus et constitués. Dagobert régnerait toujours en Neustrie, en Austrasie, en Bourgogne; mais il serait fait un nouvel État avec l'Aquitaine, et Charibert l'irait gouverner. Charibert défendrait au midi la frontière contre les Wisigoths et les Gascons; Dagobert à l'est, contre les Lombards, et au nord, contre les peuples germains.

Ces propositions n'étaient ni généreuses, ni justes; mais la nécessité les fit accepter. Les possessions de Charibert s'étendirent des bords de la

Loire jusqu'aux Pyrénées. Il eut Périgueux, Saintes, Bordeaux, Agen, Cahors, Toulouse. Tout le reste fut à Dagobert. Un traité solennel garantit l'exécution de ce partage, et Charibert renonça à toute prétention nouvelle sur l'héritage de son père. A ces conditions, il lui fut permis de régner. Il alla donc, et à l'exemple des anciens rois wisigoths il établit sa capitale à Toulouse. Sa domination, favorable et douce, lui fit obtenir dès l'abord l'affection de ces peuples. Bientôt l'âge venant, et avec lui le courage, il entreprit de soumettre vers les Pyrénées quelques portions assez étendues de territoire, où les Gascons, qui les avaient autrefois envahies, s'étaient toujours maintenus depuis en paix et sans maître. Cette expédition fut heureuse, et le royaume d'Aquitaine acquit par elle quelque accroissement et une frontière plus sûre.

Mais pendant que le jeune roi s'exerçait ainsi à la guerre et à la gloire, il recevait en échange de cruelles injures dans la Neustrie. Dagobert ne pardonnait pas, et, quoiqu'il eût traité avec son frère, il n'en gardait pas moins la pensée de châtier ceux qui l'y avaient contraint. Il dissimula durant trois années; mais au bout de ce terme, un jour que Braudulf, qu'il haïssait et redoutait plus qu'aucun autre, l'était venu trouver à Saint-Jean-de-Losne, il le fit traîtreusement surprendre et tuer. Le patrice Willibade et les ducs Amalgaire et Arnebert en reçurent l'ordre de la bouche même du roi, et l'exécutèrent.

Vengé de l'oncle de Charibert, il restait encore au roi de Neustrie l'aversion et les craintes que lui inspirait la tante de ce prince. Il ne tarda guère; peu de jours après le meurtre de Brandulf, sa sœur Gomatrude fut répudiée, et tout aussitôt fut mise en sa place Nantéchilde, l'une des servantes de cette reine.

Toutefois Charibert ou déguisa, ou déposa bientôt ses ressentimens; car dès l'année suivante, invité par son frère, il consentit à quitter Toulouse et à venir jusqu'à Orléans. C'était pour y offrir au baptême un fils que Dagobert avait eu récemment d'une concubine. Le rapprochement ne fut pas complet cependant entre les deux rois. Au lieu de Dagobert, qui ne s'éloigna point de Paris, ce fut Pepin qui amena le jeune prince au roi d'Aquitaine. On nomma cet enfant Sigebert.

Charibert, si tant d'exemples contraires permettent de juger d'une longue vie de prince par ses premières années, eût été un sage et bon roi; mais le temps manqua pour vérifier ce présage. Charibert mourut, n'ayant régné guère plus de trois ans. Il laissait un fils, né à peine, et qu'on avait nommé Chilpéric. Cet enfant suivit de bien près son père au tombeau. N'est-ce point un crime dont il faille accuser Dagobert? Frédegaire, qui ne montre nulle part aucune prévention fâcheuse pour ce prince, avoue qu'on le racontait ainsi de son temps. De si nombreux et fréquens exemples avaient consacré dans la maison de Chlovis, pour

ainsi parler, ce funeste moyen de sécurité et d'usurpation ! Le meurtre des enfans trop voisins du trône y était devenu comme un usage et un droit. Peut-être Charibert lui-même n'avait-il été préservé, après l'invasion de la Bourgogne et de la Neustrie, que parce que la race royale était épuisée, et que, Dagobert n'ayant point encore obtenu de fils, il était après lui le seul héritier qui restât pour recueillir les trois couronnes des Francs.

Avec Charibert et son fils tomba et se confondit le nouveau royaume. Dagobert fut prompt à s'en ressaisir. Les trésors de son frère ne tentaient guère moins sa cupidité. Mais il n'en recouvra qu'une partie ; le duc Baronte, qu'il avait imprudemment chargé de les recueillir, détourna l'autre.

CHAPITRE II.

ADMINISTRATION DE DAGOBERT (629-630).

L'unité donc se rétablit de nouveau dans la monarchie des Francs, mais imparfaitement encore, et pour peu d'années. L'indocilité de ces peuples n'y mettait guère moins d'obstacles que leurs usages. Devenu maître, non sans difficulté, de la Neustrie, Dagobert comprit qu'il serait périlleux pour lui de s'en éloigner, et voulant à la fois la flatter et la contenir, il transféra sa résidence à

Paris. Mais l'Austrasie, exigeante aussi et prompte à changer d'affection, perdait tout ce qu'acquérait la Neustrie. Mécontente, elle se montrait moins soumise. La Bourgogne elle-même obéissait faiblement. Tels étaient l'arrangement des choses et la propension des esprits. On avait plus de sécurité sur un point, et d'autant moins sur les autres; la puissance du roi, toujours inégale, ne se fortifiait qu'en s'affaiblissant.

Docile encore en ce temps aux sages conseils de Pepin et d'Arnould, Dagobert entreprit d'obvier à ces dangereux inconvéniens de son absence. Il crut, non sans apparence, que de courts voyages pourraient, nonobstant leur brièveté, inspirer de salutaires appréhensions et prévenir de plus grands désordres. Il alla d'abord en Bourgogne. Au premier bruit de sa venue, tout s'agita dans ce royaume. Les leudes et les évêques n'en auguraient rien de favorable pour leur ambition, et les effets ne démentirent point ces pressentimens. A Langres, à Auxerre, à Saint-Jean-de-Losne, à Dijon, partout où Dagobert s'arrêta, il se montrait sévère aux puissans, charitable aux pauvres, juste pour tous. Nul ne sortait de sa présence, qu'il n'eût été fait droit à ses plaintes. Quand le jour ne suffisait pas, il y suppléait dans la nuit. Les abus furent corrigés, les torts redressés, les violences punies. L'or et le rang n'arrachaient et n'achetaient aucune faveur; l'indigence et l'obscurité n'essuyaient ni humiliations, ni disgrâces. Les grands étaient

abaissés, les petits élevés jusqu'à la justice. Jamais plus légitimes changemens ne furent plus politiques et plus salutaires. Une soudaine révolution se fit dans tous les esprits : le peuple était plein de joie et d'admiration.

L'année suivante ce fut le tour de l'Austrasie. Dagobert y vint avec un grand appareil de magnificence, et y répéta, quoique avec moins de succès, les sages actions qui lui avaient attiré en Bourgogne tant de louanges. Sa réputation était grande alors, et puissante. Elle s'était étendue jusqu'aux derniers confins de la Germanie, et tous ces peuples sollicitaient à l'envi sa protection. Il était même arrivé que ceux dont le territoire était contigu aux Ogors et aux Esclavons, l'étaient venus provoquer à subjuguer ces redoutables voisins et à reculer ainsi sa frontière jusqu'aux frontières de l'empire grec. Mais leurs offres, dont on se souvint trop tard, avaient été négligées. Dagobert s'endormait déjà dans sa puissance, et l'essai de gloire qu'il venait de faire n'était qu'un effort passager.

Il y avait eu une grande et honteuse faute dans le voyage de Bourgogne; le meurtre de Braudulf, qui a été déjà raconté. Il y en eut une aussi dans le voyage d'Austrasie, et qui, moins coupable, devint cependant plus funeste par les autres fautes semblables auxquelles elle encouragea Dagobert. Ce prince venait à peine de répudier Gomatrude et d'épouser Nantéchilde; la nouvelle reine ne suffi-

sait déjà plus à ses insatiables voluptés. Il vit à Metz une jeune fille dont les grâces et la beauté l'enivrèrent; il la fit entrer dans son lit. Elle se nommait Ragnetrude, et ce fut elle qui lui donna Sigebert. Dès ce moment, le frein fut rompu, d'incroyables scandales suivirent, la vie du roi ne fut plus que désordres et que débauches. Trois reines portèrent en même temps la couronne. En même temps des foules de concubines leur disputaient la faveur du roi. Le nombre en était si grand que la naïve exactitude des chroniqueurs s'en est effrayée, et n'a pu se résoudre à transcrire cette longue liste de noms flétris. Les reines seules ont été nommées : c'étaient Wulfégonde et Berchilde, et encore Nantéchilde, qui toujours préférée, malgré les succès alternatifs de ses rivales, eut l'étonnante habileté d'étouffer dans le cœur du roi jusqu'à la pensée de sa répudiation.

De ces déréglemens insensés sortirent bientôt, comme il était naturel, d'autres passions et d'autres désordres. Le prince, sur qui régnaient ses plaisirs, ne régna plus que pour eux, et le trouble de sa vie troubla ses royaumes. Tant et de si réitérées faiblesses entraînèrent d'incroyables prodigalités; celle-ci, l'appauvrissement du fisc; les besoins du fisc, des violences, des confiscations, de nouveaux impôts. Le prince voluptueux devint avare; le prince avare devint exacteur. Et le peuple mécontent murmura; les leudes offensés s'irritèrent; le clergé lui-même, dont on ne ménageait

ni les sentimens ni les intérêts, fit éclater d'importunes plaintes. Car, non content de violer avec tant d'éclat les règles de la pureté chrétienne et du mariage, Dagobert avait étendu sa rapacité jusque sur les terres que possédaient les établissemens religieux. Il avait envoyé des délégués dans les provinces pour faire le dénombrement de ces terres, et sous le prétexte d'en faire des distributions à ses gens de guerre, il en avait violemment pris la moitié, qui resta confondue avec les domaines du fisc [1].

Arnould et Pepin n'étaient plus écoutés en ce temps. Le premier, voyant ses représentations méprisées, tomba dans une profonde affliction. Ne pouvant ni contenir les débordemens de son élève, ni se résoudre à les voir sans les condamner, il sollicita pour toute faveur qu'il lui fût permis de s'éloigner des conseils et de la présence du roi. Il renonça même aux saintes fonctions de l'épiscopat, et s'en alla cacher la fin de sa vie dans la retraite, croyant peut-être expier, à force de prières et de pénitence, ces fautes qui n'étaient pas les siennes, et que sa prudence n'avait pas pu prévenir. Pepin, à son tour, abandonné par le roi aux ressentimens de ses ennemis, perdit par degrés toute sa puissance, et fut même un instant en danger de perdre

[1] Ut quid hi quibus jubetur victu et mediocri habitu contentos esse, magnorum erunt possessores prædiorum? — Vivant, et nobis militantibus et domino regi servientibus, pauciora habere permittant. (*Act. SS. ord. S. Bened.*, t. 1, p. 376.)

la vie. Il vint d'Austrasie des leudes, dont son élévation avait autrefois offensé l'orgueil, et qui, le trouvant dénué d'appuis à cette heure, jugèrent l'occasion bonne pour l'accabler et pour se venger. Ils élevèrent la voix contre lui, et Dagobert, se souvenant mal de ses services, prêtait complaisamment l'oreille à leurs calomnies. Pepin eût infailliblement succombé ; mais son habileté fut si grande, son langage si grave, ses mesures si justes, sa fermeté si constante à la fois et si réservée, qu'il lassa enfin et déconcerta toutes ces attaques. Le roi s'arrêta dans cette odieuse voie d'ingratitude et d'iniquité.

A la place d'Arnould, évêque de Metz, était maintenant Chunibert, évêque de Cologne ; à la place de Pepin, l'un des principaux d'Austrasie, était Æga, l'un des plus puissans d'entre les Neustriens. Æga possédait de grandes richesses, et sa naissance, qui était illustre, lui donnait plus d'importance encore et d'autorité. Il avait de la grâce, de la souplesse, de la dextérité, de la condescendance, des mœurs faciles. Son esprit était pénétrant et ingénieux ; son langage, prompt, insinuant, persuasif, entraînant. Il eût aimé la justice, mais l'amour du gain l'emportait. Dagobert, dont il ménageait les penchans, le prit en grande faveur, et s'abandonna à lui sans réserve.

Toutefois ce prince, si faible et si imprévoyant qu'il fût devenu dans ses dégradantes habitudes de lubricité, ne l'était pas à tel point qu'il n'en res-

sentît jamais ni scrupule ni crainte. Il lui venait, par intervalles, d'assez vifs désirs, sinon de se dépouiller, au moins de se racheter de ses vices. Pénétré des pernicieuses opinions de son siècle, il ne doutait point que le crime même ne se pût compenser avec des largesses, et que des fondations religieuses ne lui fissent remettre ses plus grands outrages envers la religion. Aussi le vit-on bientôt recourir à cette commode pratique de réparation et de pénitence. Enchaînement misérable d'absurdes idées et de scandaleuses actions : de ses fautes vinrent de capricieuses prodigalités envers les églises, et, de ses prodigalités, une funeste sécurité dans ses fautes.

Ses principales libéralités furent en faveur de l'abbaye de Saint-Denis ; car il avait une grande dévotion au saint martyr, reconnaissant, a-t-on dit, de la protection qu'il avait autrefois trouvée près de son tombeau. C'était lui d'ailleurs qui avait fondé cette abbaye, et qui en avait construit la basilique. Quelque temps écoulé après son établissement en Neustrie, il avait fait exhumer les reliques des trois martyrs Éleuthère, Rustique et Denis. De la modeste chapelle où les avait placées Geneviève, on les transporta dans un somptueux sépulcre tout incrusté de pierres précieuses et d'or, et dont la voûte était recouverte d'argent. Bientôt autour du sépulcre s'éleva le plus magnifique temple qu'on eût encore vu dans les Gaules. L'autel était d'or. au-dessus de l'autel était placée une croix où les

plus brillantes et plus rares pierres s'enchassaient dans l'or le plus pur, œuvre merveilleuse de saint Éloi, le plus industrieux ouvrier de ce temps. En face de l'autel se rencontrait un coffre d'argent où les fidèles allaient déposer leurs offrandes. Aux colonnes et aux arceaux pendaient de riches étoffes chargées de perles et tissues d'or. A l'entrée, une vaste cuve de porphyre, et d'inestimables portes de bronze qu'on avait ôtées à l'église de Saint-Hilaire. Sous les nefs, les reliques de saint Firmin prises à Amiens; celles de saint Saturnin prises à Toulouse; celles de saint Hilaire prises à Poitiers. Pour une seule église on dépouillait toutes les autres. Une redevance annuelle de vingt sous d'or sur les droits de douane que payait Marseille, avait été assignée pour le seul luminaire de cette église de prédilection. Une seconde redevance de cent sous d'or était accordée pour le service des pauvres et des pélerins; c'était l'aumône du roi. Chaque année quatre mille livres de plomb étaient réservées sur le produit des mines pour en revêtir la voûte de la basilique. Avec cela de grands priviléges, d'importantes franchises [1], de nombreux et considérables domaines. Aucune abbaye ne pouvait plus disputer à celle-ci la prééminence.

[1] Gaguin et Mézerai attribuent même à Dagobert l'institution de l'*Indict*, appelé depuis, par corruption, le *Landit*, lequel se tenait dans la plaine de Saint-Denis. Mais c'est une erreur. (Voy. la *Dissertation de l'abbé Lebœuf*.)

Il est pourtant vrai que l'auteur de la Vie de Dagobert en parle comme Mézerai et Gaguin.

Au milieu de ces constructions, unique occupation de l'esprit du roi, s'acheva pourtant une affaire dont l'issue était profitable. Pendant qu'Arnould et Pepin décidaient encore des résolutions de ce prince, il avait envoyé des ambassadeurs à Héraclius qui régnait alors dans l'empire grec. Son espoir était de renouveler l'alliance formée autrefois avec Justinien et Maurice. C'était une sage pensée; car par l'alliance les côtes de Provence seraient en sécurité, et même, s'il éclatait quelque différend avec les Lombards, une diversion que feraient les Grecs en Italie préserverait facilement cette autre frontière. La négociation eut un plein succès. Servat et Paterne (ainsi se nommaient les ambassadeurs) revinrent bientôt avec un traité qui confirmait ceux des temps antérieurs. On ajoute même qu'Héraclius, qui s'appliquait à l'astrologie, ayant conçu, dans l'étude de cet art frivole, de graves soupçons touchant les desseins qu'on attribuait alors à la nation juive, fit apporter à Dagobert, avec le traité, de rigoureux conseils contre cette malheureuse nation. Au moins est-il sûr qu'en ce même temps, soit qu'il le faille imputer ou non aux exhortations de l'empereur grec, tous les juifs de France qui s'obstinèrent à refuser le baptême furent condamnés à l'exil.

CHAPITRE III.

LES VÉNÈDES (623-631-632).

Parvenu ainsi à réaliser tous les rêves de sa première ambition, Dagobert, rassasié de succès, ne semblait plus devoir sortir du voluptueux repos où il se plongeait. Mais tout à coup il éclata une guerre qui ne fut méprisable ni par l'importance ni par la durée, et qui venait d'un côté d'où l'on pouvait le moins l'attendre et la craindre. Un peuple de la race des Slaves, quittant la Vistule vers l'embouchure de laquelle il avait long-temps habité, s'était avancé jusqu'au-delà du Danube, et avait formé, dans ces régions, un nouvel établissement. C'étaient les Vénèdes, qu'on appelait aussi du nom de Bisulciens, pour indiquer de quelle contrée ils étaient sortis [1]. Ce peuple, maintenant voisin des Awares, ne fut pas long-temps en paix avec eux. Quelquefois vainqueur, plus souvent vaincu, d'humiliantes et intolérables conditions purent seules le préserver d'une entière extermination. Il devint sujet ou plutôt esclave des Awares. Non contens des lourds tributs qu'ils leur imposaient, lorsque ces derniers allaient à la guerre, c'étaient toujours les

[1] La Vistule est nommée *Bisula* par Ptolémée.

Vénèdes qui formaient leur première ligne, et toujours eux qu'ils livraient au premier effort de leur ennemi. S'il reculaient, ils les chargeaient eux-mêmes dans leur fuite, et les ramenaient, deux fois vaincus, au combat. S'ils triomphaient, frustrés de leur propre victoire, ils ne recevaient aucune part du butin. L'hiver, quand ce n'était plus la saison des excursions de guerre, les Awares venaient sur leurs terres, en usaient en maîtres, et prenaient pour eux celles de leurs filles et de leurs femmes qu'il leur plaisait.

Les Vénèdes furent bientôt las d'un joug si pesant. Mais pour le briser il n'y avait que les armes. Ils les prirent donc, aidés même et excités, à ce qu'on raconte, par les enfans nés de ces unions fortuites et forcées; car ces enfans laissés à leurs mères n'avaient de patrie que la leur. La guerre avait déjà commencé, et se poursuivait sans qu'on pût encore prévoir quel en serait le succès, lorsque la fortune amena parmi les Vénèdes un homme ignoré, d'humble condition, étranger aux armes, et qui décida néanmoins de la destinée de ces peuples. Cet homme se nommait Samon. C'était un simple marchand du pays de Sundgau, Franc de naissance, et que les habitudes de son trafic attiraient seules sur le territoire des Vénèdes. Il se trouva que cet homme avait de la grandeur d'ame, de l'habileté, du génie. Touché de la généreuse résolution de ses hôtes, il oublia pour quel intérêt il était venu, et n'eut plus d'autre pensée que de se

vouer à leur délivrance. Il combattit avec eux comme eussent fait, entre les Francs, les plus expérimentés et les plus braves. Son courage excita leur étonnement, et sa prudence, leur admiration. Bientôt on voulut le suivre, et bientôt ne suivre que lui. Il fut chef de guerre et vainquit; il avait vaincu et fut roi. Ce peuple, retiré par lui de l'abjection, obtint avec lui d'éclatans et constans triomphes. Il lui devait sa puissance et la lui soumit. Un pauvre marchand régna glorieusement trente-cinq années dans un État vaste et créé par lui.

Il y en avait déjà huit d'écoulées, et cette royauté, fille du hasard, croissait de plus en plus et s'affermissait, quand un accident imprévu vint subitement obliger Samon, Franc qu'il était, à essayer ses armes contre les Francs. Des marchands de cette nation étaient venus, comme autrefois Samon lui-même, chez les Vénèdes, pour y exercer leur trafic. Des contestations, dont la première cause était apparemment d'un médiocre intérêt, éclatèrent. Les querelles vinrent à la suite; avec les querelles les violences. On massacra les marchands, et tout ce qu'ils avaient apporté fut mis au pillage. Dagobert, qui prétendait d'ailleurs quelque droit de suzeraineté sur ces peuples, ne pouvait souffrir de telles insultes sans en exiger la réparation. Il l'envoya donc demander au roi des Vénèdes; mais il avait eu la malheureuse pensée de remettre ce soin à Sichaire, homme de peu de prudence, et qui,

bien loin d'apaiser les ressentimens, ne réussit qu'à les rendre plus profonds et plus opiniâtres.

Samon, qui, né chez les Francs, craignait de paraître incliner pour eux et de devenir suspect aux Vénèdes, refusait de donner audience à cet envoyé, disant qu'il ferait une assemblée des principaux de sa nation, où seraient agitées, avec le différend actuel, toutes les autres prétentions que s'opposaient réciproquement les deux États. Sichaire, que ces retards offensaient et qui se fiait d'alleurs assez peu à la sincérité de Samon, entreprit de se ménager par la ruse l'entrevue qu'on persistait à lui dénier. Il se vêtit à la façon des Vénèdes, et se mêlant parmi eux, le jour que le roi avait accoutumé d'entendre leurs plaintes et de leur distribuer la justice, il parvint ainsi, sans avoir été découvert, jusqu'en la présence de ce prince. Élevant la voix alors, et se faisant reconnaître : « D'où vient, lui demanda-« t-il, que tu tardes tant à rendre à Dagobert ce « que tu lui dois ? Ne te souvient-il pas que vous « êtes, toi et ton peuple, en sa sujétion ? — Il m'en « souviendra, dit le roi, tout le temps qu'il lui « plaira être en notre amitié.— Eh, quelle amitié, « reprit Sichaire, imagines-tu qu'il puisse y avoir « entre de vrais serviteurs de Dieu, et vous qui ne « le servez non plus que les chiens ? — Chiens, as-« tu dit ? s'écria Samon. Ainsi soit ; et aussi avons-« nous charge de Dieu de vous mordre, vous ses « serviteurs, qui le desservez ! » Après quoi, ces paroles dites, il ordonna qu'on saisît sur l'heure le

téméraire envoyé, et qu'il fût conduit hors de sa frontière.

Il était facile de prévoir quelles suites auraient ces emportemens. Certain de ne pouvoir plus éviter la guerre, Samon, sans se laisser effrayer de la grande puissance des Francs, se prépara résolument pour cette inégale et terrible lutte. Sa renommée lui donna des auxiliaires, et la plupart des peuples d'origine slave se liguèrent généreusement avec lui. De son côté, Dagobert levait précipitamment une armée dans ses provinces d'Austrasie, et en même temps il sollicitait les secours des Lombards et des Allemands. Ce furent donc trois armées et trois ennemis qu'eurent à combattre les Vénèdes. Forcés ainsi de se diviser, ils firent de leurs troupes trois corps différens : le premier, où était Samon, et qui, envoyé pour arrêter l'armée d'Austrasie, se fortifia dans la position de Wogastiburg; les deux autres, plus faibles et peut-être moins habilement commandés, qui devaient marcher contre les Allemands et les Lombards. Samon avait bien jugé que le vrai péril, comme la vraie victoire, serait au lieu où seraient les Francs.

On ne tarda guère à combattre. Chronobert, duc des Allemands, entra le premier sur le territoire des Vénèdes. Les troupes qu'on lui avait opposées tentèrent inutilement de lui résister : il les repoussa, et leur fit essuyer d'assez grandes pertes. Un succès égal suivit l'attaque que firent à leur

tour les Lombards. Mais, du côté de ceux d'Austrasie, les obstacles furent plus sérieux et les résultats plus considérables. Ils combattirent trois jours; trois jours durant les Francs assaillirent les retranchemens de Wogastiburg, sans que leur acharnement se lassât, sans que la constance de leurs ennemis s'affaiblît. Mais à la fin de la troisième journée, rebutés de tant d'efforts et de tant de pertes, leurs attaques devinrent moins vives, et l'on put facilement reconnaître que l'espérance les abandonnait. Le moment était décisif; Samon n'eut garde de le laisser échapper. Faisant tout à coup ouvrir les portes du camp, il se précipite, et les rôles changent. C'est lui, à cette heure, qui est l'assaillant; ce sont les Francs, déjà ébranlés, qui cherchent en quel poste et par quelle manœuvre il leur sera possible de se défendre. Pendant qu'ils hésitent, Samon les presse; pendant qu'ils rapprochent et resserrent leurs rangs, il y pénètre et les rompt. Ils ne fuient pourtant pas encore; mais il ne leur est pas laissé de relâche, et ce premier désordre ne se peut plus réparer. Il croît, au contraire, et s'étend. Toute ressource se perd; toute résistance devient inutile. On recule enfin, et l'on se disperse; la défaite n'est plus douteuse, et l'on fuit.

Alors cessa le combat, mais non le carnage. Il fut effroyable. Aussi obstiné à la poursuite qu'ardent à l'attaque, Samon ne permit nulle part à cette foule fugitive et découragée de se rallier et de l'attendre. Tout ce qui put éviter la mort rétro-

grada jusque sur les terres d'Austrasie. Ce n'était pas seulement une armée vaincue, mais détruite : la peur avait achevé l'œuvre de l'épée. Tentes, armes, chevaux, butin, il ne fut rien de ce qu'avaient amené les Francs qui ne tombât au pouvoir de leur ennemi. Bientôt, et dès que le bruit de cette défaite se fut répandu, les Lombards et les Allemands, craignant pour eux-mêmes, sortirent précipitamment du territoire des Vénèdes. Les Sorabes, voisins de ceux-ci et jusque-là soumis aux rois francs, se retirèrent de leur dépendance et se donnèrent à Samon. Ce prince lui-même, habile à profiter de ses avantages autant qu'à les préparer, entra dans la Thuringe et la ravagea. Poursuivant encore, et ne trouvant plus d'armée pour lui disputer le chemin, il alla jusqu'en Austrasie défier et humilier Dagobert. On dit que les mécontentemens du peuple de ces provinces l'y enhardissaient.

Enfin s'éveilla l'ancienne ardeur du jeune roi franc. Honteux de tant de revers et de tant d'injures, il s'arracha un moment aux douceurs de l'oisiveté et reprit ses armes. Le printemps revenu, il assembla une nouvelle armée en Austrasie, et marcha lui-même avec des troupes d'élite, tirées de la Neustrie et de la Bourgogne. Il vint à Metz, franchit les Ardennes, atteignit Mayence, et se prépara à passer le Rhin. Mais, comme il était en ce lieu, des envoyés, venus de la part des Saxons, arrivèrent. Ce peuple offrait de prendre la querelle des Francs, et de défendre pour eux leur frontière

contre les Vénèdes. Il n'en prétendait d'autre prix que d'être affranchi des tributs auxquels l'avait assujetti le roi Chlotaire. Chose inouïe, Dagobert accepta. Ses ressentimens étaient déjà amortis; il était las de la guerre qui n'avait pas encore commencé. Il en laissait à d'autres la gloire. Il se fiait à un ennemi du soin de le délivrer d'un autre ennemi. Il ne s'agissait déjà plus d'attaquer et de châtier les Vénèdes, il lui suffisait qu'on leur résistât; il ne demandait que d'être protégé contre leurs attaques. Cette étrange convention eut les effets qu'on en pouvait espérer. Les tributs furent bien remis; les Saxons jurèrent bien solennellement de combattre et de contenir les Vénèdes; l'armée des Francs put se dissoudre et s'épargner les soins d'une expédition périlleuse. Mais le zèle douteux des Saxons fut un faible obstacle contre les incursions sans cesse renouvelées d'un ennemi si entreprenant, et Dagobert retourna à sa molle vie, plus blâmable encore de n'avoir pas achevé, qu'il ne l'eût été de n'avoir pas entrepris.

CHAPITRE IV.

LES WISIGOTHS. — LES BULGARES (631).

D'autres affaires, venues également du dehors, occupèrent dans le même temps le gouvernement

de ce prince. Une révolution se préparait chez les Wisigoths. Aux paisibles règnes de Sisebut et de Récarède avait succédé le règne plus glorieux, mais moins favorable au peuple, de Suintila. Ceux des Gascons qui étaient encore de ce côté des Pyrénées avaient été subjugués, et ce qui restait de Romains en Espagne en avait été chassé sans retour. Mais il se rencontre de fatales et mémorables époques où la gloire, sur qui d'ordinaire s'appuient les rois, ne suffit plus elle-même à les protéger. Celui-ci, de sévère humeur et de volonté inflexible, avait déjà, par l'excès de ses exigences et de ses rigueurs, perdu la meilleure part de l'affection de ses peuples. Une dernière imprudence acheva de les soulever contre lui. Il avait un fils, et souhaitait avec passion qu'il portât à son tour la couronne. Mais l'on affirmait chez les Goths que la royauté y était élective, et l'on citait quelques-uns de leurs grands qui ne craignaient point d'élever jusque-là leur ambition. Sachant leurs desseins et cherchant le moyen de les prévenir, Suintila, bien que son fils fût en très bas âge, conçut la pensée de l'associer immédiatement à la couronne et de le faire reconnaître pour son successeur.

Il l'avait résolu, il l'exécuta. Mais dès ce moment, les factions, devenues plus fortes par l'acte même qui devait, croyait-on, les dissoudre et les désarmer, s'autorisant de cet acte, le travestissant en usurpation, s'en faisant, à force d'artifices et de persistance, comme un légitime et invincible

grief, les factions agirent, grossirent, et en vinrent au point de tout espérer et de tout oser. Mais quel temps choisir ? Il leur fut facile de reconnaître que tout retard serait périlleux, soit que l'enfant acquérant de l'âge parût aux soldats moins indigne de leur commander et de les conduire; soit que le peuple, s'accoutumant à lui donner le titre de roi, n'eût plus la même ardeur pour l'en dépouiller. Toutefois la résolution prise, il restait encore de graves difficultés pour l'exécution. On craignait l'armée qui avait vaincu sous les ordres de Suintila, et qui voudrait infailliblement le défendre. On n'osait lever soi-même des troupes qui seraient certainement taillées en pièces avant d'avoir eu le temps de se réunir. On eut la pensée de tenter l'avarice de Dagobert et d'acheter son secours.

Ils avaient parmi eux un homme de noble extraction, puissant en richesses, renommé pour d'éclatantes actions de guerre, entreprenant, artificieux, plein d'habileté. Il se nommait Sisenand. C'était lui qui réunissait maintenant les suffrages et qui devait être fait roi. Ce fut lui aussi qui fut député chez les Francs. L'or qu'il apportait et qu'il proposait persuada facilement Dagobert. Il offrait de plus, l'expédition achevée, de livrer à ce prince un bassin d'or d'un poids prodigieux [1] et du plus rare travail, dont Aétius avait fait don autrefois à

[1] Il pesait cinq cents livres d'or. (Frédegaire.)

leur roi Thorismund. Le traité se conclut : Dagobert promit de seconder Sisenand; Sisenand promit, outre les tributs stipulés, d'être à toujours le docile allié de Dagobert.

On leva donc deux armées : l'une, plus forte, mais qui s'assemblait en Bourgogne, lieu bien étrangement choisi si l'on avait sincèrement résolu qu'elle entrât en Espagne ; l'autre, plus faible, mais qui se formait dans l'Aquitaine avec les troupes déjà employées à la garde de cette province. Deux comtes, Abundantius et Vénérande, en avaient le commandement. L'ordre reçu, ils partirent ; laissant derrière eux l'armée de Bourgogne, plutôt destinée, il le faut croire, à épouvanter qu'à agir. A peine si le passage des Pyrénées fut disputé. L'appui des Francs était décisif, et donnait aux adversaires de Suintila un irrésistible ascendant. On arriva à Sarragosse sans combattre ; on y entra sans avoir été contraint de l'attaquer. Sisenand s'y montra, et tout aussitôt d'unanimes acclamations retentirent ; le peuple entier lui déférait le titre de roi. Il ne fallut point d'autres efforts : un même jour, pour ainsi parler, vit commencer et finir cette étonnante révolution. Suintila, quoique doué de courage, ne put rien tenter. Rien ne lui resta, pas même la triste consolation d'un dernier combat. Sitôt menacé, il était vaincu ; sitôt arrivé, Sisenand régnait.

Le nouveau roi ne fut point ingrat envers les deux chefs qui l'avaient si heureusement secondé;

il les renvoya chargés de présens. Mais le bassin d'or n'avait pas été délivré, et l'armée des Francs repassait déjà les montagnes. Dagobert, dont la possession d'une si précieuse chose flattait à la fois l'avarice et l'ostentation, fit repartir aussitôt Vénérande pour la réclamer, et avec lui le duc Amalgaire. La promesse n'était pas douteuse, et Sisenand n'avait aucun moyen de la dénier. Toutefois l'accomplissement en était pénible. Les Wisigoths, maintenant qu'ils étaient loin du danger, esti maient moins le secours des Francs, et beaucoup plus le sacrifice qui en devait être le prix. On se résigna cependant, ou plutôt on s'en donna l'apparence. Le riche bassin fut tristement et à grand regret retiré du trésor dont il était le plus magnifique ornement, et les envoyés de Dagobert crurent leur difficile négociation mise à bonne fin. Ils partirent, n'imaginant point qu'ils dussent encore douter d'un succès dont ils emportaient avec eux le gage. Il l'eût fallu cependant ; car avant d'avoir atteint la frontière, ils rencontrèrent une forte troupe d'hommes embusqués, qui les dépouilla, et n'eut garde de leur laisser le précieux vase.

Dagobert, si indignement abusé, jura qu'il aurait vengeance de cet outrage. Il voulait la guerre; il la voulait décisive et prompte. Cette même armée de Bourgogne, qui avait dû marcher pour élever Sisenand, marcherait en effet, mais pour le précipiter. Tout se préparait, et le vase d'or allait peut-être devenir la futile cause d'une terrible subver-

sion. L'habileté de Sisenand prévint ce malheur. Il envoya des ambassadeurs au roi franc ; il s'humilia, et pria, et rejeta tous les torts sur l'indocilité de ses Wisigoths, dont son élévation trop récente ne lui permettait pas encore de contrarier les dispositions. Pour dernière excuse enfin, il offrit sinon d'exécuter, au moins de racheter sa promesse. A cette offre, les ressentimens de Dagobert s'apaisèrent. on consentait de lui donner autant d'or qu'en pesait le vase. Il consentit à son tour, et, pour les deux cent mille sous d'or qu'on lui apporta, il remit sans trop de regrets l'insulte faite à ses envoyés.

En même temps que s'accomplissait, par la protection des Francs, cette révolution de l'Espagne, en Pannonie il en éclatait une seconde moins importante, mais plus étrange, et où Dagobert prit également une part, mais moins directe à la fois et plus regrettable. Il était venu des bords du Volga des Bulgares. Ce peuple, qui occupait quelques portions de la Pannonie, avait formé avec les Awares plutôt une association qu'une alliance. C'étaient deux peuples en un seul État. Mais les Awares avaient néanmoins la prééminence, et le roi commun était de leur nation. Ce roi mourut. Les Bulgares, affectant une égalité que leurs associés contestaient, prétendirent que c'étaient leur tour d'exercer le commandement, et que le roi nouveau devait être pris dans leur race. Aucun ne cédant, on en vint aux armes. L'événement ne répondit

pas aux espérances des Bulgares; ils furent vaincus.

Poursuivis avec acharnement par leurs ennemis, neuf mille d'entre eux sortirent de la Pannonie, traînant dans leur fuite une grande troupe d'enfans et de femmes. Ils se mirent sous la protection du roi franc et sollicitèrent de lui un asile. L'hiver approchait : Dagobert accorda qu'ils passassent cette fâcheuse saison chez les Bavarois, promettant cependant de délibérer sur leur demande, et de leur assigner plus tard un meilleur établissement. Ils vivaient donc en sécurité, attendant toujours l'exécution de cette promesse. Mais au lieu de l'hospitalité espérée, ce fut une lâche et inexplicable trahison. Des ordres secrets furent envoyés aux Bavarois, qu'à une nuit convenue ils surprissent leurs hôtes et les exterminassent tous sans pitié; même les enfans, même les femmes. Les Bavarois furent atrocement fidèles à ces ordres. Dagobert n'eut guère à attendre, et le massacre qu'il demandait se fit aussitôt. Il s'en fallut de peu qu'il ne fût complet : d'une si nombreuse foule de victimes, il ne s'en sauva que sept cents. On cherche en vain quelle cause assez grave put déterminer une si exécrable action; on cherche quelle excuse pourrait justifier le prince qui l'autorisa.

CHAPITRE V.

LES GASCONS. — LES BRETONS (635).

A ces événemens lointains et extérieurs en succèdent d'autres moins reculés et en quelque sorte intérieurs. Les Bretons, depuis leur comte Waroch, les Gascons, depuis le roi Charibert, étaient demeurés, sinon fidèles, au moins paisibles. Il y avait déjà quarante-cinq ans, qu'après la malheureuse expédition de Beppolène, le traître Évalchaire avait accordé ou plutôt vendu la paix à Waroch. Il semblait que le temps eût dû faire prendre à ce peuple des habitudes de bonne intelligence et de soumission, dont il n'oserait ni ne voudrait s'écarter. Les Gascons eux-mêmes, quoique leurs promesses fussent plus récentes, et leur obéissance moins assurée, avaient toutefois essuyé de si cruelles défaites qu'on les pouvait croire enfin découragés et assujettis. Il en arriva autrement. La mort du roi d'Aquitaine avait réveillé le courage et les espérances de ces Gascons encore libres, que le jeune prince avait subjugués. Fatigués d'une servitude si dure et si nouvelle pour eux, méprisant des maîtres dont la domination s'exerçait maintenant de si loin, s'ils tardaient encore ce n'était pas par incertitude ou par lâ-

cheté, mais par choix au contraire et pour mieux ménager leurs succès. Tant que dura l'expédition d'Abundantius et de Vénérande, ils dissimulèrent; tant qu'on put craindre la présence de l'armée qui s'assemblait en Bourgogne et qui menaçait de venir à son tour aider à l'usurpation de Sisenand, ils n'eurent garde de faire éclater leur dessein. Mais cette entreprise d'Espagne achevée, et les deux armées d'Aquitaine et de Bourgogne dissoutes, aucun obstacle prochain ne pouvant plus embarrasser leur premier effort, ils se lèvent. Avec eux se lèvent aussi ces autres Gascons, soumis autrefois par Théodoric et Théodebert, et soumis de nouveau par Chlotaire. En peu de jours tout leur territoire fut affranchi, et chaque progrès rendant de nouveaux progrès plus faciles, on les vit bientôt envahir et ravager les terres des Francs. Déjà les troupes d'Aquitaine ne suffisaient plus; il en fallut lever en Bourgogne, et se résoudre même à former une nombreuse et puissante armée.

On en confia la direction générale au référendaire Chadoinde, homme de courage et d'expérience, et qui s'était valeureusement signalé dans les guerres de Théodoric. Mais en même temps on la divisa, et ce furent plusieurs armées, qui pouvaient être vaincues, plutôt qu'une seule à qui rien n'eût pu résister. Onze ducs marchaient à la tête d'autant de corps séparés, et outre cela plusieurs comtes qui avaient aussi des commandemens isolés et indépendans. Les ducs étaient Arimbert,

Amalgaire, Baronte, Chairard, Chramnelène, Hermenric, Leudebert, Æginan, Wandalmar, Walderic et le patrice Wisibad. Les commencemens furent favorables. Sans trop s'effrayer de la supériorité de leurs ennemis, les Gascons essayèrent d'abord de les arrêter. Ils combattirent et avec courage. Mais à la fin du combat, reconnaissant qu'ils n'en auraient pas le succès, ils cessèrent de le disputer, et rétrogradèrent. Les Francs suivirent; les Gascons continuèrent de se retirer devant eux. Persévérant ainsi, et évitant avec soin de renouveler le combat, ils atteignirent enfin leurs montagnes.

L'avantage du nombre s'affaiblissait dans ces passages étroits et dans ces positions escarpées : ils s'y arrêtèrent. Une assez importante victoire justifia bientôt leur prévoyance. Arimbert, dédaignant de s'arrêter à son tour devant ce faible et impuissant ennemi qui le fatiguait de sa fuite, poursuivit témérairement sa marche, et s'engagea, sans précautions, dans la vallée de la Saule. Tout à coup ceux qui reculaient comme en désordre, pour mieux exciter son ardeur et sa confiance, tournent vers lui, et semblent avoir pris le dessein de tenir ferme en ce lieu. En même temps se découvrent à sa suite et sur ses deux ailes d'autres troupes de Gascons, dont aucun avertissement ne lui avait fait même soupçonner la présence. Il est entouré, séparé, sans aucun espoir de retraite ni de communication avec les autres armées des Francs. Il n'y a plus de refuge que

dans le combat, ni de salut que dans le triomphe. Mais contre tant d'ennemis que peut le courage, et dans un lieu si défavorable comment le montrer? On l'essaya cependant, mais en vain; on résista vaillamment, mais sans fruit. Ils moururent tous. Arimbert, et les autres chefs, et les soldats mêmes, tous moururent. On ne pouvait fuir, et le vainqueur n'acceptait point de captifs.

Cependant ce succès n'eut pas tous les heureux effets qu'en attendaient les Gascons. S'ils étaient inexpugnables derrière leurs rochers, les Francs l'étaient à leur tour dans les basses-terres. Aucuns ne pouvaient être attaqués avec avantage, ni attaquer eux-mêmes sans un extrême péril. Mais les Francs occupaient, ravageaient, brûlaient les fertiles plaines où étaient les établissemens des Gascons, et ceux-ci, protégés seulement dans les montagnes, contre les derniers désastres de la guerre, ne pouvaient y vivre et s'y tenir cachés bien long-temps. Ils furent donc soumis à la fin, mais par la nécessité plus que par l'épée. L'impatience de recouvrer leurs champs surmonta leur aversion pour la dépendance. Ils se résignèrent aux conditions qu'on leur imposa.

L'une d'elles était que les chefs viendraient tous se remettre au pouvoir du roi, et attendre de lui le sort qu'il lui plairait de leur faire. Ils y vinrent. Mais leurs craintes étaient si grandes, qu'au lieu d'aller jusqu'à Clichy, où était alors Dagobert, ils se réfugièrent dans la basilique de Saint-Denis. C'é-

tait le plus inviolable asile aux yeux de ce prince. Aussi, quels qu'eussent été d'abord ses desseins, il leur pardonna, reçut leurs sermens, et consentit même qu'ils s'en retournassent dans leur pays. Ce fut la fin ou plutôt l'interruption de cette grande révolte; car les Gascons n'étaient fidèles qu'au seul dessein de se rendre libres.

De leur côté les Bretons, quoique leur condition ne fût point, tant s'en faut, aussi dépendante, ne laissaient pas de la trouver indigne d'eux et de s'en lasser. L'inaction où l'on prétendait les réduire humiliait leur courage et irritait leur vieille ardeur pour le gain. Souvent, malgré leurs promesses de paix, il leur était arrivé de faire irruption sur le territoire des Francs, de piller les grains, d'emmener les troupeaux, d'étendre et pousser loin ces ravages. Les tributs aussi leur semblaient pesans et ne s'acquittaient plus qu'à grand'peine. Enfin le rang qu'on les avait contraints d'abdiquer leur inspirait des regrets que le temps n'affaiblissait point. Ils s'indignaient des traités faits avec Chlovis, avec Gontran, avec Frédegonde, et souffraient impatiemment que leur noble terre eût cessé d'être un royaume, que leur comte ne fût plus roi [1]. Par degrés ils s'enhardirent. Tant d'injures que les Francs avaient omis de venger les encourageaient à en essayer de nouvelles. Laissant toute crainte

[1] « Les Bretons, *depuis la mort du roi Chlovis*, ont toujours « été soumis à la puissance des Francs, et ils avaient des comtes, « non des rois. » (Grégoire de Tours, liv. 4.)

et ne consultant plus que leur fierté, ils reprirent tout à coup ces titres qu'avaient effacés leurs défaites et leur sujétion.

Long-temps Dagobert souffrit les provocations de ce peuple. La guerre fatiguait maintenant sa mollesse, et de vulgaires motifs n'avaient plus le pouvoir de l'y entraîner. Mais enfin la dangereuse rébellion des Gascons étant réprimée, et cette formidable armée de Bourgogne étant désormais oisive et sans ennemis, le roi se souvenant des Bretons résolut, avant de renvoyer cette armée, de la faire servir, ou au châtiment, ou à la réparation volontaire de leurs offenses. Elle allait donc marcher en Bretagne; mais auparavant on eut la pensée qu'il pourrait suffire de la menace, et que l'évidente infériorité de leurs forces ôterait peut-être aux Bretons le désir d'en faire l'épreuve. Sur cette espérance, on leur envoya saint Éloi, autrefois orfèvre, maintenant trésorier de l'épargne du roi, et depuis évêque de Noyon. Cet ambassadeur avait de l'habileté et de la sagesse. Judicaël, qui gouvernait alors la Bretagne, n'était point dépourvu lui-même de modération ni de prévoyance. Quand on eut porté devant lui les anciens traités; quand il eut entendu, de la bouche de saint Éloi, ses obligations, les infractions qu'il y avait faites, les justes plaintes des Francs, leur puissante armée, l'imminent péril où il était exposé, d'utiles regrets l'assaillirent, et sa piété, car ce prince était religieux, s'alarma. Bientôt il cessa d'être question de guerre,

et l'on n'eut plus à débattre que les conditions du nouveau traité. Mais à leur tour ces dernières difficultés s'aplanirent; Judicaël donna des ôtages, se reconnut sujet des rois francs, et promit de plus qu'il viendrait lui-même faire à Dagobert serment et hommage.

On eût pu douter de cette promesse; mais il l'avait faite, et il n'essaya point de s'en affranchir. Il vint en effet à Clichy, suivi d'une nombreuse troupe des siens, et portant au roi de riches présens. Là, furent renouvelées les soumissions déjà consenties à Rennes. Les rapports furent rétablis entre les deux peuples, tels que les avait autrefois réglés l'épée victorieuse de Chlovis. Judicaël descendit du rang où il avait voulu s'élever, et s'humilia généreusement devant son seigneur. On raconte même, chose étrange, que Dagobert l'ayant convié à sa table, il n'accepta point, préférant, disait-il, aller partager le sobre repas de saint Ouen, qui ne s'était pas encore retiré de la cour en ce temps, et qui exerçait l'office de référendaire[1]. Était-ce modestie, en effet; était-ce fierté? Toutefois, Dagobert ne s'offensa point, et le comte breton repartit, comblé par ce prince des plus libérales marques de sa bienveillance.

[1] Il fut depuis évêque de Rouen.

CHAPITRE VI.

MORT DE DAGOBERT (637).

Cependant les Vénèdes, cet infatigable et étrange peuple, qu'une épée de marchand avait subitement élevé, de la servitude des Awares, au pouvoir de braver l'empire même des Francs, les Vénèdes n'avaient point interrompu leurs incursions, et ils les renouvelaient chaque jour avec le même succès. Les promesses des Saxons n'étaient ni assez puissantes, ni assez fidèles. Dagobert avait bien envoyé Radulf en Thuringe, et l'avait constitué duc de cette province; mais Radulf, venu d'Austrasie, n'avait guère moins d'ambition que d'habileté. C'était un dangereux serviteur, et qui ne résistait aux Vénèdes qu'autant qu'il était nécessaire pour lui et pour ses propres desseins. De son côté l'Austrasie, toujours plus découragée et plus mécontente, montrait peu de zèle à venger les injures d'un prince qui l'avait quittée depuis qu'elle lui avait conquis deux autres royaumes. Elle murmurait d'être sans roi, et de supporter tant d'exactions pour subvenir aux magnificences dont profitait et se glorifiait la Neustrie. Peut-être aussi jugeait-elle qu'à force de pertes et de défaites, comprenant enfin l'inutilité de ses tentatives pour protéger, du

fond de son palais de Clichy, des frontières si étendues et si éloignées, Dagobert se résignerait à lui rendre le gouvernement dont elle regrettait la présence.

Ces combinaisons, si elles sont véritables, ne furent point démenties par l'événement. Dagobert, que pressaient à la fois la nécessité de satisfaire ces peuples, et le désir de fonder la grandeur du seul fils qu'il eût encore obtenu, se détermina tout à coup, quoique ce prince n'eût passé qu'à peine sa troisième année, à relever pour lui le trône d'Austrasie. C'était un retour vers les anciens usages des Francs, si violemment changés par Chlotaire; car Sigebert, fils de Ragnetrude, n'était pas né d'une reine, et ses droits étaient tout semblables aux droits méconnus des fils de Théodoric. Mais il n'y avait pas alors d'autres princes pour lui disputer l'héritage. Il n'était question d'ailleurs que de l'Austrasie, et dans les populations germaines de ce royaume, les rigoureuses règles de la discipline chrétienne établissaient plus lentement leur autorité, que dans la Neustrie et dans la Bourgogne, où prédominaient les Gaulois.

Le roi donc, ce dessein formé, se rendit à Metz avec Sigebert. Là se trouvèrent réunis par son ordre tous les évêques et tous les leudes de l'Austrasie. S'adressant à eux, il leur dit : « Voici mon fils que « je vous donne, et qui sera votre roi. Prenez-le à ma « place, et soyez-lui de fidèles et bons serviteurs. » Rien ne pouvait mieux répondre à leurs vues; car

ils trouvaient deux avantages à ce changement : que leur pays cessât d'être subordonné à la Neustrie, et qu'ils fussent eux-mêmes délivrés d'un maître dont le règne leur était devenu odieux. Aussi, montrèrent-ils une grande joie, et s'empressèrent-ils de proclamer Sigebert. En même temps Dagobert lui assignait des officiers, lui constituait un trésor, l'environnait de toute la splendeur de la royauté. Le gouvernement du palais et la direction des affaires furent remis au duc Adalgise, à l'évêque de Cologne et à Pepin [1]. Des chartes scellées du sceau de Dagobert constatèrent et confirmèrent ces dispositions.

On en vit bientôt les effets. Depuis ce jour, les

[1] Frédegaire et l'auteur des Gestes de Dagobert ne nomment pas Pepin en ce lieu. Mais d'abord Pepin n'avait pas cessé d'être maire du palais d'Austrasie, et cet office lui donnait la principale part au gouvernement. De plus, il est formellement compris avec Chunibert et Adalgise dans le récit de l'auteur des Gestes des rois francs. Il est même qualifié de tuteur de Sigebert, et de régent, par l'auteur anonyme de sa Vie. Enfin on voit même dans Frédegaire, qu'à la mort de Dagobert, Pepin, toujours maire d'Austrasie, exerçait la plus active influence sur les affaires de ce royaume.

Ces détails méritent qu'on y fasse attention ; car si Pepin eût été exclus du gouvernement à l'époque de l'élévation de Sigebert, ce serait une grande marque d'affaiblissement dans l'autorité des maires du palais, et tout porte à croire au contraire qu'elle s'était déjà relevée de l'abaissement incomplet et momentané qu'elle avait souffert pendant les dernières années de Chlotaire.

Peut-être Frédegaire n'a-t-il pas jugé nécessaire de citer Pepin, précisément à cause de son office, qui le mettait, naturellement et sans nomination nouvelle, au premier rang parmi les ministres de Sigebert.

Austrasiens reprirent leur ancienne ardeur pour la guerre, et ne souffrirent plus indifféremment les insultes et les agressions de leurs voisins. Les frontières furent défendues avec vigilance. Les Vénèdes eurent enfin un ennemi qui ne fuyait plus, et découragés à leur tour, ils respectèrent comme autrefois la terre des Francs.

Mais il survint un événement qui put faire prévoir de nouvelles résolutions. Sigebert régnait déjà depuis une année; la reine Nantéchilde eut un fils. Ce fut une vive satisfaction pour Dagobert, et toutefois un grave sujet de sollicitude. La naissance de Chlovis (car c'était le nom qu'on avait donné à ce jeune prince) était légitime : quelles seraient un jour la fortune et l'ambition des deux frères ? Ne prendraient-ils point conseil du passé? Était-il certain que Chlovis oubliât l'exemple donné par Chlotaire ; ou Sigebert, l'exemple encore plus récent que Dagobert lui avait donné? Le fils de la reine avouerait-il les droits du fils de la concubine ? Le roi d'Austrasie ferait-il à son jeune frère un meilleur partage que son père au roi d'Aquitaine ? Mais Nantéchilde eut plus de prévoyance et d'autorité que n'en avait eu autrefois Sichilde. De leur côté, les leudes de Neustrie, animés du même intérêt que ceux d'Austrasie, et non moins jaloux d'éviter une nouvelle réunion des royaumes, secondaient de tous leurs efforts les justes importunités de la reine. Dagobert, n'y résista point. Voulant donc régler le sort de ses fils, et ne rien laisser,

s'il se pouvait, aux périlleuses incertitudes de l'avenir, il annonça le dessein de faire sans plus différer un nouveau traité avec Sigebert. C'est pourquoi les évêques et les leudes d'Austrasie étant convoqués, il fit solennellement et en leur présence la distribution de ses royaumes. A Sigebert, il lui attribua définitivement et à toujours les vastes territoires dont se composait l'ancien État d'Austrasie; à Chlovis, il lui assigna la Neustrie, la Bourgogne, et même le duché de Deutelin. Ce duché ne dépendait pas naturellement de l'Austrasie. Il n'y avait été réuni qu'après la déroute de Dormelle, et lorsque Chlotaire, réduit à de si funestes extrémités, eut été contraint de donner ce prix, pour la paix que lui refusait Théodebert. Dagobert donc prescrivit qu'il fût restitué à la Neustrie. Les leudes de Sigebert s'en affligeaient; mais ils se soumirent, et l'on jura sur les reliques des saints de respecter le partage.

Cette grande transaction consommée, des desseins d'une autre nature entrèrent dans l'esprit de Dagobert. Il semble, quoique jeune encore, que de secrets pressentimens de mort le troublaient. Ce prince, abandonné aux plus condamnables penchans, ne leur obéissait pas néanmoins sans inquiétude et sans repentir. Il y avait dans son cœur un incroyable mélange de terreurs religieuses et d'ardeur pour la volupté. Prêtant une efficacité sans limites à l'aumône et à la prière, pour secourir les pélerins et les indigens, pour acheter la faveur et

l'intercession de l'Église, sa cupidité se taisait. Il se croyait absous par ces pieuses libéralités : aussi les répandait-il, comme ses fautes, avec abondance. Même il eut la crainte que ce fût trop peu de celles qu'il aurait distribuées durant sa vie, et il en voulut préparer encore d'autres pour le temps qui suivrait sa mort. Une seule difficulté l'arrêtait : il prévoyait les mécontentemens de ses fils, et n'espérait pas que le seul respect de sa mémoire fût assez puissant pour garantir après lui l'exécution de ses volontés. Elles étaient toutefois si fermes, et, à ses yeux, si légitimes et si nécessaires, qu'il n'hésita point, dans le doute qui l'inquiétait, à recourir aux solennités réservées pour les plus importantes délibérations de l'État.

Ayant donc assigné un plaid général dans la maison qu'il avait à Garches, il y fit appeler ses fils, aussi bien que les leudes et que les évêques des trois royaumes. Eux réunis, il vint au milieu d'eux, s'assit sur son trône d'or, se couvrit le front de sa couronne de roi, et, leur expliquant aussitôt sa résolution, il leur dit la fragilité de la vie, l'inévitable jugement de Dieu, la nécessité de désarmer sa justice, les souffrances des pauvres, le dénuement des églises, les miséricordes du ciel promises à ceux qui y subvenaient ; enfin ses erreurs et ses fautes, le désir qu'il éprouvait de les expier, l'espoir qu'il avait d'en soulager le fardeau, en consacrant à de saintes œuvres tous les domaines privés qu'il avait acquis. Ces paroles dites, il leur fit

faire lecture de son testament, leur prescrivit d'y mettre leur sceau, les conjura de n'en pas empêcher l'exécution, et annonça qu'il en serait déposé quatre copies, l'une à son trésor, les autres dans les cathédrales de Paris, de Lyon et de Metz. Personne ne fut assez téméraire pour s'élever contre les pieuses dispositions de ce prince.

C'était en l'année 636 et le 23 mai; Dagobert n'avait encore que trente-cinq ans. Cependant quelques mois à peine écoulés, la mort répondait déjà à sa prévoyance. Il était dans sa maison d'Épinay quand de premiers signes de dyssenterie se montrèrent. Les progrès en furent rapides; en peu de jours le péril était devenu imminent. Le roi donc, se sentant mourir, et n'ayant plus d'espoir et de confiance que dans la protection de saint Denis, ordonna qu'on le transportât dans la basilique de ce saint. Mais le mal ne se ralentissait point et l'heure venait. Dagobert alors fit appeler Æga, et lui dit : « Voici que je vais cesser d'être roi. Prends « soin, après ma mort, de mon fils Chlovis et de « Nantéchilde. Je les confie à ta fidélité et à ta sa- « gesse. Enseigne à mon fils comme il faut régner. » Après lui, furent mandés les principaux officiers du palais. « Mon jour est proche, leur dit-il. Sou- « venez-vous des droits de mon fils. Souvenez-vous « aussi de sa mère. Jurez devant moi que vous « obéirez à Chlovis ainsi que vous m'avez obéi. » Ils jurèrent tous. Et lui, il ne parla plus, et l'œuvre de la mort s'acheva. On l'ensevelit dans la ba-

silique, à la droite du tombeau des saints martyrs.

Cette mort résignée et religieuse sembla réveiller dans le peuple l'ancienne affection qu'il avait eue pour Dagobert aux commencemens. Le souvenir des désordres et des injustices de ce prince aurait fait douter qu'il pût trouver grâce devant Dieu; mais les témoignages de sa foi, les dons faits aux pauvres, les richesses prodiguées à quelques églises, ne laissaient plus craindre qu'il eût été rejeté. Tels étaient les jugemens de ce siècle. On raconta, et je n'en dédaignerai point le récit, que dans une île de l'Adriatique, un vieux solitaire, nommé Jean, lequel était en grande réputation de sagesse et de sainteté, un jour qu'après de longues et pieuses veilles il s'était enfin laissé aller au sommeil, tout à coup lui apparut un autre vieillard qui lui dit : « Jean, pourquoi dors-tu? Lève-toi, et prie : « prie pour la délivrance du roi des Francs; car « c'est le moment qu'il meurt et qu'il va paraître « en la présence de Dieu. » Le solitaire avait obéi, et presque aussitôt il avait vu flotter sur la mer une barque où était attaché le roi Dagobert et que les esprits de l'abyme s'efforçaient de précipiter. Mais trois personnages étaient survenus, qui marchaient légèrement sur les eaux, et laissaient derrière eux de longs sillons de lumière. C'étaient les bienheureux Denis, Martin et Maurice. Au même moment, la foudre éclatait, la terre tremblait, la mer était soulevée, les noirs esprits s'évanouissaient, l'ame du roi pécheur était délivrée et s'élevait glorieuse

au plus haut du ciel. On citait l'évêque de Poitiers, Ansovald, qui avait entendu, disait-on, de la bouche même de Jean, toutes les circonstances de ce prodige. Le peuple l'accueillit avec empressement et confiance, et l'on vit, chose rare, la mémoire d'un roi haï honorée.

C'était un étrange retour des esprits, et que Dagobert ne méritait pas. Toute sa gloire, s'il en avait obtenu, était intérieure et renfermée dans les limites du vieux territoire. Tous ses efforts, quand il en avait essayé, avaient été pour lui-même et pour sa propre puissance. Celle des Francs ne lui devait rien. Audacieux contre la faiblesse de son père, injuste et entreprenant contre l'inexpérience de son jeune frère, actif et prudent contre les Gascons, timide et heureux avec les Bretons, quand il fit la guerre aux Saxons, il se laissa vaincre, quand les Vénèdes l'osèrent braver, il ne sut pas les punir. Les siens eurent sujet de le craindre; les étrangers n'apprirent qu'à le mépriser. Violent et faible, incertain et vindicatif, nonchalant et ambitieux, voluptueux et crédule, fastueux et avare. Charibert dépouillé, Chilpéric tué, Sadrégésile mutilé, Braudulf et Chrodoald opprimés, les Bulgares indignement livrés à l'épée; des trahisons, des usurpations, des exactions, des superstitions, des lâchetés, des assassinats, d'affreuses débauches, ainsi alla tout ce règne. Rien pour balancer tant de fautes, si ce n'est des fondations religieuses, des édifices assez somptueux,

des travaux de législation utiles, mais peu importans. On y retrouve cependant quelque éclat, quelque majesté, quelque force. On y voit des restes de l'ancienne splendeur des rois francs. Cette vaste domination rassemblant, par un dernier effort, ses parts divisées, étonne encore et impose. Dagobert, quoique sans vertus, avait toutefois on ne sait quel fugitif instinct de grandeur. Mais après lui, cette faible lueur elle-même va s'évanouir. Avec lui, déclinait seulement la glorieuse race de Chlovis; sitôt qu'il n'est plus, elle va se précipiter. On la reconnaissait encore même dans ses vices; désormais on n'en reverra plus rien. Il ne fut pas le dernier roi de cette race, mais le dernier qui régna.

FIN DE LA PREMIÈRE ÉPOQUE ET DU DEUXIÈME VOLUME.

TABLE

DU DEUXIÈME VOLUME.

LIVRE V.

DEUXIÈME PARTAGE (SUITE).

(DE 584-593.)

LIVRE VI.

DEUXIÈME PARTAGE (SUITE).

(DE 595-615.)

—

LIVRE VII.

DEUXIÈME RÉUNION.

(DE 615-628.)

—

LIVRE VIII.

TROISIÈME PARTAGE ET TROISIÈME RÉUNION.

(DE 628-638.)

FIN DE LA TABLE DU TOME DEUXIÈME.

